RENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9453 — 48 PAGES — MERCREDI 11 JUIN 1975

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 30

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

HAT DU F-16 AMÉRICAIN

I. TINDEMANS est presque sûr d'obtenir l'accord u Parlement belge

LIRE PAGE 14

ETIN DE L'ÉTRANGER

Progrès non-alignement en Asie

le maréchal Kim Il Sung le ou non à Moscou dans che avenir, l'itinéraire qu'il au cours des dernières es témoigne d'un souci ture et de diversification ations diplomatiques tout notable pour une démocra- cialiste populaire comme ne de Pyongyang. Chaleu- ent accueilli à Pékin au avril, le chef d'Etat nord- était la semaine dernière , ce qui est une manière trer que les meilleurs amis R.S.S. peuvent également s siens. Mais l'accent a à l'évidence, au cours de age, sur le développement ntacts avec les pays les ucieux de leur indépen- nationale — comme la ie — ou les plus attachés politique de non-aligne- — comme l'Algérie et la avie. Devant le président iène, comme devant le al Tito, le maréchal Kim a d'ailleurs proclamé que ique de son pays s'iden- ésormais à celle des pays gnés. Le président yougo- exprimé l'espoir que la lu Nord « trouverait sa parmi ces derniers lors conférence « au sommet » chain à Colombo.

nouvelle orientation de la tie nord-coréenne mérite plus d'intérêt qu'elle is isolée. Mme Binh, à vient de confirmer avec que le nouveau Vietnam participerait au « som- e Colombo, laissant même e qu'une participation du u du Nord à la même nce était à l'étude à Avec non moins d'énergie, es nouveaux dirigeants du ge affirment le non-ali- t de leur régime.

rogrès du non-alignement constituent une retom- urelle du retrait des Etats- l'Indochine. Il est normal terme d'une longue lutte eur indépendance natio- s pays qui viennent de se sser de la présence amé- affirment hautement cette dance. D'autres ont trouvé à réflexion dans la dé- ndochinoise, et, se démar- d'un protecteur américain u sûr, engagent le dialo- ec des interlocuteurs qu'ils nt ignorer jusqu'à pré- 'est le cas des Philippines, nnent de nouer des rela- iplomatiques avec la Chine. ilande — dont les déléga- se succèdent à Pékin — sans doute bientôt le chemin.

le non-alignement a un supplémentaire pour les es socialistes d'Asie. A comme à Pyongyang, la e sino-soviétique est res- de plus en plus comme une au développement de relations avec le reste du . Faut-il nécessairement son camp, mesurer mment ses pas pour ne r ni les Chinois ni les ? Déjà, en 1969, lors de férence internationale des communistes, réunie à u, le P.C. nord-coréen et . nord-vietnamien s'étaient à l'écart d'une manifesta- qui les aurait placés dans tuation trop embarrassante. le soutien militaire attendu U.R.S.S. face au développe- de l'intervention américaine ndochine contraignait à ester aux Soviétiques tous ards possibles. Cette néces- st évidemment moins impé- aujourd'hui.

Chine a parfaitement saisi vantages que présentait la elle situation. Pays asiatique, s'adresse en « frère » à ses s — et au président Mar- omme au maréchal Kim Il , sinon tout à fait avec la e chaleur — et les invite ment, après s'être dégagés tutelle d'une « superpuis- », à ne pas laisser la voie te aux ambitions d'une , autrement dit à ne pas r l'U.R.S.S. profiter du laissé par les Etats-Unis.

Malgré les efforts des Portugais pour rétablir l'ordre

Les affrontements entre mouvements rivaux ont fait des centaines de morts en Angola

Les chefs nationalistes vont se rencontrer à Nairobi

Un calme précaire semblait rétabli mardi 10 juin à Luanda, après *quatre jours de violents affrontements entre les mouvements nationa*listes rivaux de l'Angola. Les combats auraient fait de nombreux morts dans la capitale. En l'absence d'un dénombrement précis, les agences de presse fondent leurs estimations sur « *les centaines de corps d'hommes, de femmes et d'enfants* » affluant à la morgue centrale. Les présidents des trois mouvements nationalistes vont se rencontrer à Nairobi le dimanche 14 juin pour tenter de mettre un terme à leurs sanglantes querelles. Les entretiens, menés en présence du président Kenyatta devraient se poursuivre durant quatre ou cinq jours.

Ce troisième « *sommet* » (le premier s'était tenu à Mombasa, au Kenya, le 5 janvier, et le second à Alvor, au Portugal, du 10 au 15 janvier) paraît être le résultat des efforts de médiation de M. Savimbi, président de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), qui n'a cessé, depuis six semaines, de faire la navette entre Kinshasa, où réside M. Holden Roberto, président du Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.) et les résidences successives, en Angola, de M. Agostinho Neto, président du Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.).

L'armée portugaise a pris le contrôle, dans la nuit de lundi à mardi, des arsenaux du F.N.L.A. et du M.P.L.A. à Luanda. Un porte-parole du haut commandement portugais a déclaré que cette opération a été entreprise parce que les deux mouvements n'ont pas respecté leur promesse de ne pas introduire d'armes lourdes dans la capitale. Celle-ci, et notamment ses faubourgs, les « muceques » (bidonvilles) sont surveillés par des hélicoptères des forces armées portugaises, et des blindés patrouillent dans les « *secteurs chauds* ». L'hebdomadaire britannique l'*Observer*, daté du 8 juin, croit savoir que le Portugal a décidé de renforcer ses troupes en Angola.

Selon M. Savimbi, plusieurs milliers de personnes au total ont trouvé la mort depuis la signature des accords d'Alvor, en janvier dernier. Lundi, tandis que les affrontements cessaient à Luanda, on signalait encore d'importants combats dans la région de Malange, à 400 kilomètres à l'est de la capitale.

Au Cabinda, les troupes portugaises auraient repris la situation en main, après des heurts graves (*le Monde* du 6 juin).

Les troubles posent de sérieux problèmes d'approvisionnement. A Luanda, dont le port est bloqué par la grève des dockers, de nombreux magasins n'ont pas été ravitaillés. En province, un missionnaire américain a révélé que des camions transportant des vivres à destination de missions, dans le nord du pays (contrôlé par le F.N.L.A.), ont dû faire demi-tour, en raison des barrages établis par le M.P.L.A.

Les autorités portugaises estiment que le F.N.L.A. et le M.P.L.A. partagent la responsabilité des derniers événements. Elles ont accusé, une fois de plus, les deux mouvements de violer les accords d'Alvor et d'aggraver les risques de guerre civile en distribuant des armes à des enfants. Le colonel Heitor Almedra, commandant les forces portugaises dans la capitale, a accusé le M.P.L.A. de s'être rendu coupable d'actes de « *pure barbarie* » en attaquant, tuant et mutilant des militants non armés de l'*Unita*.

A Lisbonne, une porte-parole militaire a annoncé lundi que 2 300 ressortissants portugais ont été évacués par avion au cours des derniers mois.

(Lire nos informations page 5.)

Lire dans LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

page 21 :

● « E.D.F. A LONGUEMENT ETUDIE LE PROGRAMME ELECTRONUCLEAIRE », par Marcel Boiteux, directeur général d'E.D.F. ;

● « INVESTIR A L'ETRANGER RESTE UN IMPERATIF », par Roger Martin, président-directeur général de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson.

Tandis que les Vingt discutent du système monétaire

Les pays producteurs de pétrole remplacent le dollar par les D.T.S. pour le calcul de leurs revenus

A Libreville (Gabon), la réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole se poursuit ce mardi 10 juin. Lundi, les représentants des treize pays membres de l'OPEP : Algérie, Equateur, Gabon, Indonésie, Iran, Irak, Koweït, Libye, Nigéria, Qatar, Arabie Saoudite, Emirats arabes unis, Venezuela, avaient décidé de remplacer le dollar par les droits de tirages spéciaux (D.T.S.) comme unité de compte, pour le calcul des revenus des Etats producteurs. Une hausse — légère — du prix du pétrole devrait s'en suivre. Des discussions — difficiles — quant aux modalités pratiques de cette mesure se poursuivaient mardi.

A Paris, les vingt ministres des finances du « comité intérimaire », au sein duquel sont représentés, directement ou indirectement, tous les pays du Fonds monétaire, ont ouvert, mardi matin, une séance de travail qui doit se terminer mercredi. Leurs discussions portent, notamment, sur le relèvement des ressources mises à la disposition du F.M.I., étant entendu que la souscription totale des pays exportateurs de pétrole (et par conséquent leur droit de vote) devra passer de 5 à 10 %. Les ministres devaient également reprendre leurs discussions, pour l'instant assez théoriques, sur le rôle futur de l'or et le régime des changes, les Américains demandant une complète « légalisation » de la pratique des changes flottants. Cette session sera suivie par une réunion du « comité de développement » (lire page 44 l'article de Paul Fabra).

De notre envoyé spécial

Libreville. — Les ministres de l'OPEP devaient arrêter, ce mardi 10, ou au plus tard mercredi 11 juin, les modalités d'application de la décision qu'ils ont prise lundi : à savoir remplacer le dollar par des droits de tirage spéciaux (D.T.S.) comme unité de compte pour calculer les revenus des Etats producteurs. Le dollar restera un instrument de paiement, mais les revenus pétroliers varieront non plus en fonction du cours de la monnaie américaine, mais de celui des D.T.S., beaucoup plus stables. Autrement dit, si le cours du dollar baisse par rapport aux D.T.S., il faudra, pour maintenir constante la valeur des revenus pétroliers en D.T.S., augmenter d'autant le prix du pétrole en dollars.

Si, par exemple, les ministres décidaient de prendre comme date de référence le 1er juillet 1974 pour calculer la dévaluation du dollar par rapport aux D.T.S., c'est à une hausse d'environ 3,6 % du prix du pétrole « brut » en dollars qu'il faudrait s'attendre. On parle également du 1er octobre 1974 comme date de référence.

PHILIPPE SIMONNOT.

(Lire la suite page 43.)

Sur l'ordre de M. Poniatowski

La police fait évacuer la plupart des églises occupées par les prostituées

Sur l'ordre de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, les forces de police ont fait évacuer, à l'aube, ce mardi 10 juin, la plupart des églises de France occupées, ces jours derniers, par des prostituées, sauf à Grenoble.

A Marseille et à Lyon, plusieurs manifestantes se sont plaintes d'avoir été « molestées », ce que contestent les policiers ; le ministère de l'intérieur précise, d'autre part, dans un communiqué, que cette évacuation générale a été décidée « en raison des troubles à l'ordre public que représentait l'occupation des bâtiments cultuels par des travestis et des prostituées, et en application des articles 25, 26 et 32 de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat ».

Aux nombreuses « *demandes de dialogue* » présentées par les prostituées contestataires, aux ministères de l'intérieur et de la justice en particulier, les pouvoirs publics ont donc répondu, dans un premier temps, par la force. C'était à prévoir, après l'échec de l'entrevue qui a eu lieu, lundi 9 juin, place Beauvau, entre Me Juramy, avocat au barreau de Marseille, mandaté par les manifestantes, et M. Fougier, directeur de la réglementation. L'avocat a fait part des principales revendications exprimées par les prostituées — notamment la suppression des amendes pour délit de racolage — mais il lui a été répondu qu'il n'appartenait pas à la police de transgresser la législation en vigueur.

M. Paul Noirot-Cosson, préfet de police de Lyon, avait déclaré de son côté qu'il n'était pas question d'engager un « *quelconque dialogue* » tant que les péripatéticiennes occuperaient les églises.

Si l'on en juge par les multiples prises de position affirmées ces jours derniers et émanant de divers milieux, un débat sur le problème de la prostitution en France — laquelle n'est ni interdite ni réglementée — devrait à présent s'établir. Déjà, dans une déclaration, qui peut du reste surprendre, faite samedi 7 juin à Chalon-sur-Saône, M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, a notamment dit : « *En prenant, il y a quelques années, les mesures radicales que l'on sait, à l'initiative de Marthe Richard, on s'est trompé. En voulant supprimer la prostitution, on s'est contenté de la rejeter dans la clandestinité, ce qui est désastreux au double plan sanitaire et psychologique. On n'a pas assez songé à l'arrivée des travailleurs étrangers, et on mesure maintenant les conséquences d'une décision qui a peut-être été inspirée par des raisons louables mais qui est mauvaise par la situation qu'elle crée.* »

MICHEL CASTAING.

(Lire la suite page 27.)

HELLO ! LOUISIANA...

La Louisiane, dix-huitième Etat de l'Union, constitue une Amérique à part. Non seulement parce que soixante-trois ans de présence française ont laissé des traces indélébiles, mais aussi parce qu'on y retrouve dans les bayous, au long du Mississippi et dans les villes comme La Nouvelle-Orléans, La Fayette et Bâton-Rouge, cette ambiance du Vieux-Sud dont les symboles désuets restent pour le voyageur le rocking-chair, le cavalier-planteur, la bonne nounou noire et l'oncle Tom...

Le roi Coton a été détrôné par l'industrie et le pétrole que l'on recherche fébrilement au long des côtes ; les Noirs, descendants des esclaves, comme les Cajuns, descendants des Acadiens, ont souvent quitté les plantations pour les usines et les chantiers, mais le mythe du Sud demeure et se manifeste dans une certaine manière de vivre, nonchalante et fataliste, une rusticité de bon aloi, une vague curiosité à l'égard du monde extérieur, un penchant sentimental pour la vieille Europe à travers l'image qu'en donne la France.

Nous laissons aux économistes et aux politiques les analyses sérieuses et méthodiques. Notre propos se limite au récit de quelques rencontres avec ceux qui vivent en Louisiane entre les vestiges de l'idéal sudiste et la construction réaliste de l'Amérique d'aujourd'hui.

I. — Ce que le vent n'a pas emporté !

De notre envoyé spécial MAURICE DENUZIÈRE

Parlange. — Entre Lakeland et New-Roads, au nord de Bâton-Rouge, le Mississippi a été frustré, il y a deux cent cinquante ans, d'une partie de son cours par des colons français.

En mars 1699, quand Iberville remonta cette rivière que Chateaubriand appelait comme les Indiens : le Meschacébé, il se trouva au milieu des forêts devant une large boucle du fleuve. Un chenal, que les explorateurs prirent peut-être pour une déviation en impasse, permettait d'éviter le détour, mais Iberville choisit la voie la plus large et ne comprit que plus tard qu'il venait de contourner une île délimitée par deux bras inégaux du Mississippi. Il la nomma « Pointe-Coupée » et poursuivit son chemin. A partir de 1700 vinrent des colons prêts à exploiter les terres fertilisées par le limon. Ils élargirent le bras étroit, en firent le lit principal du fleuve et, barrant son cours naturel, obtinrent en 1722 un lac qu'on appelle aujourd'hui False River et qu'alimentent, sous contrôle, les eaux du « père barbu des fleuves ».

Parmi ces colons, qui vinrent s'installer à « Pointe coupée », était le marquis Vincent de Ternant, originaire de Dainville-sur-Meuse, à qui le roi de France, Louis XV, en reconnaissance d'un service rendu — ses descendants ignorent lequel, — attribua généreusement, en 1720, 10 000 acres de bonne terre sur ce qui était l'ancienne rive droite du Mississippi. M. de Ternant n'était pas le seul ainsi loti.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Mal du siècle

Il y a quelques années, ce qu'on avait annoncé comme la marée du siècle fut une grande déception. L'océan resta désespérément sage et le fond de la mer ne dévoila pas ses secrets.

Le marché du siècle est à son tour une déception. Voilà le danger de vouloir se donner un destin séculaire. C'est préjuger bien vite ce que nous réservent les années encore à vivre du siècle en cours.

D'ici à ce qu'il se termine, les avions concurrents auront eu tout le temps de retourner à la ferraille, et les travailleurs de l'aéronautique, si on ne leur trouve une besogne plus sûre et surtout plus constructive, de mourir de faim.

ROBERT ESCARPIT.

UN FESTIVAL A VARSOVIE

Renaissance du Théâtre des Nations

Du 8 au 28 juin, se déroule à Varsovie la première saison du Théâtre des Nations « nouvelle formule ». Depuis le quinzième congrès de l'I.I.T. (Institut national du théâtre), il est prévu que la saison du Théâtre des Nations sera organisée chaque année dans un pays différent : après Varsovie, ce seront Belgrade en 1976, Mannheim en 1977 et Paris en 1978, qui accueilleront ce festival des « voies nouvelles et des tendances de développement les plus importantes du théâtre contemporain ».

Varsovie. — Quand ils lancèrent en 1945 leurs dernières bombes sur Varsovie, les nazis avaient pris *soin de détruire jusqu'aux plans* de la ville ancienne. C'est ainsi que les Polonais entreprirent de reconstruire leur capitale sur la seule foi des peintures de Canaletto. Il en est résulté une vieille ville toute neuve, enchevêtrement harmonieux d'églises de brique et de légers palais aux pastels rehaussés de blanc, décors arrachés au néant, tout à fait dignes des rêves de Chereau et de Peduzzi.

Allégrement, toute une nation s'est engagée dans la scénographie : on trouve ici la joie à en *détailler les paradoxes* ; à rappeler que la première boutique ouverte sur les ruines fut celle d'un fleuriste ; qu'avant les immeubles d'habitation fut relevée la cathédrale ; qu'en un an, enfin, la Pologne socialiste vient de reconstruire le palais royal.

BERNARD RAFFALLI.

(Lire la suite page 17.)



EUROPE

Union soviétique

M. Brejnev fait une apparition en public après un mois de repos

De notre correspondant

Moscou. — M. Brejnev a fait, le dimanche 8 juin, sa première apparition en public depuis un mois. Le secrétaire général du parti communiste soviétique a assisté en compagnie de M. Podgorny à un match de football qui opposait au stade Lénine une sélection italienne à une sélection soviétique. Selon les témoins, il paraissait en bonne santé, reposé et bronzé.

Le secrétaire général n'avait participé à aucune manifestation publique depuis le 9 mai ; ce jour-là, il s'était montré à une réception offerte au Kremlin à l'occasion du trentième anniversaire de la victoire. Quelques jours plus tard, on faisait savoir de source soviétique que M. Brejnev avait de nouveau besoin de repos et qu'il ne faudrait pas s'étonner s'il disparaissait de la scène pendant quelques semaines.

C'est la seconde fois depuis le début de l'année que le numéro un soviétique observe des périodes prolongées de repos. Le secrétaire général s'était abstenu de toute activité publique de la fin décembre 1974 au 13 février 1974, date à laquelle il avait reçu M. Wilson en visite officielle en U.R.S.S. Cette première absence avait donné naissance à toutes sortes de rumeurs sur son état de santé. *A posteriori*, les autorités soviétiques l'avaient expliqué par un simple « *refroidissement* ». Aucune explication officielle n'a été donnée à propos de la longue absence de M. Brejnev qui, finalement, n'aura eu que deux mois et demi d'activité normale au cours des cinq premiers mois de l'année.

M. Brejnev devrait faire au moins une nouvelle apparition cette semaine. Selon les programmes de la télévision, il doit en effet prononcer un discours vendredi au cours d'une réunion électorale organisée dans le quartier Baumann à Moscou. Il représente ce quartier au Soviet suprême de la Fédération de Russie, dont le renouvellement doit avoir lieu le 15 juin. Il est de tradition que chaque membre du bureau politique vienne parler dans sa circonscription. L'intervention de M. Brejnev clôturera pratiquement la campagne électorale à laquelle ne prend part d'ailleurs qu'un seul candidat par circonscription, celui du « *bloc des communistes et des sans-parti* ».

M. Andropov et l'action du K.G.B.

Lundi 9 juin, deux membres importants du bureau politique ont pris la parole au cours de réunions électorales : M. Souslov, responsable des questions idéologiques au secrétariat du parti, et M. Andropov, le chef du K.G.B. Si le discours de M. Souslov ne contient aucun élément nouveau, celui du chef du K.G.B. se signale, en revanche, par une longue défense de « *la démocratie socialiste* », par opposition à « *la démocratie bourgeoise* ».

Comme s'il cherchait à justifier l'action passée, présente et future des services dont il a la charge, M. Andropov a notamment déclaré : « *Les communistes n'ont jamais nié que la démocratie socialiste a un caractère de classe (...). Tous les citoyens soviétiques dont les intérêts s'identifient aux intérêts de la société bénéficient donc de nos libertés démocratiques. Il en va tout autrement lorsque ces intérêts ne coïncident pas. Là, nous disons ouvertement que les intérêts de la société tout entière, les intérêts des travailleurs sont prioritaires et nous estimons que ce principe est juste (...). La démocratie socialiste, ce n'est pas seulement des droits et des libertés. Elle implique des obligations de la part de chaque citoyen, ainsi qu'une discipline rigoureuse (...). Les travailleurs sont eux-mêmes intéressés au maintien d'un ordre rigoureux, à l'observation stricte des principes et des normes de la société socialiste, qui, par leur volonté, ont été consacrés dans les lois soviétiques et dans notre morale.* »

M. Andropov, qui a, d'autre part, dénoncé un certain nombre de « *survivances du passé* » comme le bureaucratisme, la cupidité, la dilapidation des biens nationaux, la violation de la discipline au travail, l'alcoolisme et la grossièreté, a ironisé à propos de « *la démocratie bourgeoise* ». Evoquant le développement du chômage en Occident, le chef du K.G.B. a dit : « *Le sort de ces millions d'infortunés et de leurs familles ne s'améliore par parce qu'ils peuvent se rendre devant la Maison Blanche ou à Hyde Park pour y dire ce qu'ils pensent et discuter de différents problèmes. Cela ne changera rien à leur vie.* »

JACQUES AMALRIC.

UNE NOUVELLE TAXE FRAPPERA TOUT ENVOI D'ARGENT DE L'ÉTRANGER A DES SOVIÉTIQUES

Moscou (Reuter, UPI). — Le « Journal officiel » publie un décret du gouvernement soviétique créant à partir de janvier prochain une nouvelle taxe, dont le montant n'est pas précisé, sur les envois d'argent adressés de l'étranger à des citoyens soviétiques.

Cette taxe s'ajoutera aux 35 % de commission bancaire déjà perçus par la Banque d'Etat pour le commerce extérieur, intermédiaire obligatoire. La banque remet aux bénéficiaires soit des roubles, soit des certificats de devises fortes avec lesquels on peut faire des achats dans des magasins spéciaux à accès restreint.

Ecoulés au marché noir, ces certificats valent jusqu'à huit fois leur valeur nominale en roubles.

Le nouveau décret donne au ministère des finances le droit d'accorder des exemptions de cette nouvelle taxe.

Selon les observateurs moscovites, cette imposition permettra sans doute aux autorités de décourager les étrangers qui soutiennent financièrement les familles de contestataires emprisonnés ou de juifs privés d'emploi après leur demande d'émigration.

Aux Açores

DES MANIFESTATIONS SÉPARATISTES PROVOQUENT LA DÉMISSION D'UN GOUVERNEUR CIVIL

Quelques milliers d'agriculteurs, scandant des slogans séparatistes, ont provoqué le 7 juin à Ponta-Delgada la démission du gouverneur civil de Sao-Miguel, principale île de l'archipel des Açores, situé à 1 500 kilomètres à l'ouest du Portugal. Les manifestants avaient occupé une station de radio et bloqué l'aérodrome. Depuis que le gouverneur civil, M. Borgès Coutinho, membre du Mouvement démocratique portugais (M.D.P., proche du parti communiste), a regagné Lisbonne, l'autorités suprême est assurée par le gouverneur militaire.

A la suite des incidents de Ponta-Delgada, trente personnes ont été arrêtées et transférées dans l'île voisine de Terceira. Parmi elles figurent l'agent consulaire français, M. Costa Santos, et le correspondant local de l'Agence France-Presse.

Selon les journaux de Lisbonne, les incidents de Ponta-Delgada seraient l'œuvre d'un mouvement séparatiste de droite, exploitant le mécontentement réel des agriculteurs locaux, qui se plaignent d'être négligés par la métropole. Le parti populaire démocratique (P.P.D.) serait également impliqué dans ces manifestations. Le mouvement séparatiste, qui existe depuis un certain temps aux Açores, aurait le soutien de nombreux émigrants des îles aux Etats-Unis.

L'archipel des Açores est composé de neuf îles et peuplé de 335 000 habitants. L'une d'elles, celle de Lajes, abrite une importante base américaine. Lors des élections du 25 avril dernier, le parti communiste n'avait obtenu, aux Açores, que 2 % des suffrages, tandis que les socialistes et le P.P.D. en totalisaient 90 %. Ces deux partis estiment donc excessif le contrôle que le P.C. et surtout son allié, le M.D.P., exercent sur l'administration de l'archipel depuis le 25 avril 1974. *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

● *L'hebdomadaire* Sempre Fixe *croit savoir* que la défense militaire de l'archipel de Madère va être renforcée dans l'éventualité d'un coup d'Etat contre-révolutionnaire. Dans son dernier numéro, l'hebdomadaire affirme que des avions de guerre vont être envoyés à Madère par le gouvernement portugais pour faire face à toute éventualité. Selon *Sempre Fixe*, à Madère, comme aux Açores, une campagne indépendantiste est en train de se développer « *avec l'appui de la bourgeoisie capitaliste et d'une population manœuvrée par un clergé en majorité réactionnaire* ». — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

M. WILSON ANNONCE QUE LE LABOUR SERA REPRÉSENTÉ AU PARLEMENT EUROPÉEN

(De notre correspondant.)

Londres. — Les Communes ont connu le lundi 9 juin une séance historique : M. Wilson y a en effet annoncé les résultats du référendum du 5 juin, qui confirment l'adhésion du Royaume-Uni au Marché commun. Pour la première fois, les débats ont été radiodiffusés par la B.B.C. et la chaîne de radio indépendante.

Le principal attrait de cette première a été la déclaration du premier ministre sur le référendum. Annonçant la décision des électeurs, M. Wilson a d'ailleurs soulevé des murmures ironiques en disant qu'il convenait d'oublier désormais les querelles soulevées par la question européenne. Des « hear, hear » vigoureux — la seule marque d'approbation permise dans un Parlement, où les applaudissements sont bannis, — ont ponctué la promesse que la Grande-Bretagne jouerait un rôle « entier et constructif » au sein de la Communauté européenne. M. Wilson a précisé que le parti travailliste cessera de boycotter l'Assemblée de Strasbourg et enverra des députés y siéger. De même, les trade-unions seront représentés désormais dans les organismes de Bruxelles.

L'esprit européen s'est manifesté au point que le premier ministre a demandé — en français — des « éclaircissements » à Mme Thatcher, qui paraissait souhaiter que la consultation par référendum soit de nouveau utilisée dans l'avenir.

J. W.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Portugal

L'administration de « Republica » a officiellement demandé la réouverture du journal

Après la demande de réouverture officiellement formulée le samedi 7 juin par les responsables de Republica *auprès du Conseil de la révolution portugais, le quotidien pourrait reparaître avant la fin de cette semaine.*

Le général Costa Gomes, président de la République portugaise, a été accueilli à Lisbonne, le samedi 7 juin, au retour de sa visite officielle en France, par plusieurs milliers de personnes. A cette manifestation, convoquée par le Mouvement démocratique portugais, participaient le parti communiste, l'Intersyndicale, le parti socialiste et le parti populaire démocratique.

● *Des troubles ont eu lieu aux Açores les 7 et 8 juin. Ces îles connaissent, depuis plusieurs mois, une situation délicate. La « dynamique révolutionnaire » s'y développe à un rythme beaucoup plus lent que dans la métropole. En outre, la population redoute les conséquences économiques d'un éventuel retrait américain de la base aérienne de Lajes. Aussi les autorités portugaises craignent-elles une multiplication des manifestations séparatistes dans les îles* (voir ci-contre).

● *Des incidents se sont produits, pendant le week-end, dans la région de Lisbonne et dans l'Alentejo. A Evora, un millier de gauchistes ont assiégé, dans une caserne où ils s'étaient réfugiés, une douzaine de dirigeants du parti démocrate-chrétien — dont le secrétaire général provisoire de la formation, M. Costa Figueira. Ceux-ci étaient réunis, semble-t-il, pour préparer le prochain congrès du P.D.C. — mouvement suspendu après le 11 mars, mais non interdit. D'autre part, la troupe a dispersé, le 7 juin, plusieurs centaines de militants du M.R.P.P. (maoïste) qui se dirigeaient vers la prison de Caxias, près de Lisbonne, où plusieurs dizaines de leurs camarades sont détenus. Enfin, une soixantaine de soldats portugais ont refusé, le 8 juin, de monter à bord d'un avion qui devait les transporter en Angola.*

De notre correspondant

Lisbonne. — Scellées depuis trois semaines à la suite du conflit opposant les journalistes et les ouvriers de l'imprimerie, les portes du vieil immeuble de *Republica* seront à nouveau ouvertes, probablement le jeudi 12 juin. Une demande en ce sens a été officiellement adressée au Conseil de la révolution le samedi 7 juin par l'administration, la direction et la rédaction du journal. Quelques heures auparavant, l'organe suprême du Mouvement des forces armées avait fait savoir que le décret-loi sur la presse, promulgué le 26 février 1975, serait respecté et que la publication du journal serait possible « *dès que l'administration du quotidien aura demandé la levée des scellés* » (*le Monde* du 8-9 juin).

Selon la loi sur la presse, le directeur et les directeurs-adjoints d'un journal sont nommés par l'entreprise propriétaire, avec l'approbation du conseil de la rédaction. La loi, d'autre part, ne prévoit aucune forme de participation des ouvriers à la définition des grandes lignes d'orientation du journal. On pourrait donc conclure que les journalistes et la direction de *Republica* ont gagné la bataille qui les oppose aux autres travailleurs du journal. Ces derniers seront donc obligés d'accepter le directeur et les responsables de la rédaction, et de travailler dans un organe d'information « *inféodé au parti socialiste* ».

Mais le communiqué du Conseil de la révolution souligne également qu'aucun travailleur de *Republica* ne sera obligé de quitter le journal. Il reconnaît aussi la nécessité de revoir la loi sur la presse, déjà dépassée par la « dynamique révolutionnaire ». Il semble donc que sous la pression internationale, exercée notamment au cours des récents voyages à l'étranger du président de la République et du premier ministre, les officiers du M.F.A. aient essayé de résoudre provisoirement le conflit, sans toucher néanmoins au fond du problème. Le communiqué du Conseil de la révolution « *a des aspects positifs et d'autres négatifs* », ont déclaré les journalistes de *Republica* dans une conférence de presse dimanche. Ce communiqué « *laisse les choses dans l'état où elles étaient avant la fermeture du journal* », soulignent, de leur côté, les membres de la commission des travailleurs.

Depuis le début du conflit, aucune tentative sérieuse de conciliation n'a été faite, et les positions de part et d'autre se sont durcies. On voit mal comment, dans les prochains jours, M. Raul Rego, directeur légitime du quotidien, pourra travailler avec M. Delo Marquès, responsable commercial et « directeur » (désigné par la commission des travailleurs) de l'édition pirate publié le lundi 19 mai.

Dans le premier numéro après la réouverture, l'éditorial définira le statut de *Republica* comme un journal « *socialiste, pluraliste et indépendant* ». Les journalistes espèrent que « *les travailleurs en désaccord avec cette orientation, auront la dignité de partir dans d'autres journaux plus conformes à leurs opinions politiques* ». Espoir sans fondement ? Dans un document remis à la presse, les ouvriers de l'imprimerie refusent « *toute manœuvre partisane* » et réclament le droit de se prononcer sur le contenu du journal, qu'ils souhaitent « *indépendant* ».

De leur côté, douze des dix-sept journalistes qui, depuis le 25 avril 1974, ont quitté *Republica* en raison d'un désaccord avec la direction, viennent de se manifester publiquement. Selon eux, la crise, à *Republica*, a commencé immédiatement après le renversement du régime de M. Caetano. Elle se serait aggravée au fur et à mesure que « *s'intensifiaient les tentatives faites pour transformer ce quotidien antifasciste, unitaire et sans parti, en un journal du P.S.* ». Pour atteindre leur objectif, les responsables de *Republica* n'auraient accepté que des journalistes liés au parti socialiste et auraient donné une importance particulière aux informations sur l'activité de ce parti. Les anciens rédacteurs dénoncent encore les interférences des dirigeants socialistes auprès de la direction du journal. Celles-ci, très fréquentes, viseraient non seulement le contenu, mais jusqu'à la mise en page du quotidien. Le conflit au journal *Republica* risque donc de rebondir.

JOSE REBELO.

Après la visite en France du président de la République portugaise

Une « harmonieuse conjugaison entre la voie révolutionnaire et la voie électorale » est indispensable, déclare le général Costa Gomes

« *Faire dépendre l'avenir de notre pays d'un système politique classique serait impraticable et dangereux* », a déclaré le général Costa Gomes, président de la République portugaise, en concluant, le samedi 7 juin, devant la presse diplomatique française, sa visite officielle en France.

« *Après quarante-huit années d'obscurantisme, le peuple portugais n'est pas politiquement préparé pour faire un choix conscient même s'il a l'intelligence de savoir ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas* », a poursuivi le général Costa Gomes. Les élections « *n'ont pas laissé le moindre doute* » sur le fait que la « *voie socialiste* » correspond à la volonté populaire.

« *Ce n'est pas une affirmation gratuite*, a-t-il dit, *c'est une constatation permanente, et nous pouvons dire que si les élections ont abouti aux résultats que chacun a pu observer, c'est parce que le peuple a voulu donner son appui à la politique de décolonisation et à la politique intérieure de démocratie socialiste pluraliste que les forces armées se sont fixées pour objectifs.* » Mais « *le peuple n'est pas assez politisé pour faire un choix libre et le M.F.A. ne peut pas laisser aux partis la mission de gérer politiquement mon pays. Notre expérience nous porte à croire que nous devons sauvegarder la révolution pour éviter de retomber dans une nouvelle dictature. Il nous faut faire très attention, au cours des premières années, et maintenir une harmonieuse conjugaison entre la voie révolutionnaire et la voie électorale, telle qu'elle est acceptée par le Mouvement des forces armées et les partis politiques. (...) Le M.F.A., tout en préservant la voie électorale, a garanti la poursuite simultanée de la voie révolutionnaire, qui est indispensable.* »

Une période transitoire de trois à cinq ans de coopération entre l'armée et les partis « *créera les conditions indispensables pour que le pays puisse devenir une démocratie électorale* ». « *Nous sommes en pleine révolution sociale et culturelle*, a encore dit le général Costa Gomes, qui a demandé de ne pas comparer le Portugal « *aux régimes classiques* », mais de penser à « *d'autres situations révolutionnaires* »

Le président Costa Gomes a reconnu qu'il y avait eu au Portugal « *plus d'emprisonnements qu'on ne l'aurait souhaité* », et que des « *erreurs* » ont été commises « *parce qu'il n'y avait pas de police politique* », et par manque d'informations.

● *Le ministre des affaires étrangères portugais*, le commandant Melo Antunes, est arrivé ce mardi 10 juin à Madrid pour une brève visite officielle. Il aura une conversation avec son collègue espagnol, M. Pedro Cortina y Mauri. — *(A.F.P.)*

M. Kissinger invité

A propos de ses entretiens avec M. Giscard d'Estaing, le président Costa Gomes en a jugé les « *résultats globaux franchement positifs* », « *une grande identité de vues et une compréhension mutuelle* » s'étant dégagées sur les problèmes internationaux. Au sujet des travailleurs portugais en France, M. Giscard d'Estaing a fait preuve « *d'une grande largeur de vue et d'une grande sensibilité* ». Une commission franco-portugaise a été créée pour étudier leurs problèmes.

En réponse à une question sur les relations entre le Portugal et les Etats-Unis, le chef de l'Etat portugais a répondu :

« *Théoriquement, les relations entre les Etats-Unis et le Portugal sont les meilleures possibles et il n'existe pas de contentieux entre nos deux pays, mais je sais que M. Kissinger, en particulier, est très sceptique au sujet de l'évolution politique de mon pays. J'ai eu l'occasion de lui dire que la façon dont il observe et analyse la situation politique au Portugal est très déformée et très injuste à l'égard de mon pays. Il y aurait grand avantage à ce que M. Kissinger passe quelques jours au Portugal, visite le pays du nord au sud, et qu'ensuite il se fasse un jugement.* » Comme on lui demandait s'il s'agissait d'une invitation à M. Kissinger, le président portugais a répondu : « *Oui.* »

DIPLOMATIE

En engageant le « dialogue » avec la C.E.E.

Les Arabes soulèveraient de nouvelles réserves

Le dialogue euro-arabe, bloqué depuis l'automne dernier, s'engage ce mardi 10 juin au Caire, au niveau des experts. Mais, selon le correspondant de l'A.F.P. dans la capitale égyptienne, la délégation arabe, se rangeant à l'avis de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Egypte, aurait émis à nouveau « *des réserves d'ordre politique* ». La partie arabe demanderait maintenant des « garanties » pour que, « *dans la pratique* », le récent accord commercial entre Israël et la Communauté ne soit pas applicable aux territoires occupés. Cependant, ajoute l'A.F.P., « *il est probable que le dialogue se poursuivra* » et que « *cette condition arabe sera allégée ou accentuée selon le déroulement des tractations* ».

A Strasbourg, l'assemblée générale de l'Association parlementaire pour la coopération euro-arabe s'est réunie samedi et dimanche au siège du Conseil de l'Europe. L'assemblée a adopté une résolution demandant aux Neuf de prendre des initiatives pour assurer le retrait d'Israël des territoires occupés. Elle invite les Neuf à reconnaître le fait national palestinien et à considérer l'O.L.P. comme le seul représentant de la Palestine. Elle s'élève contre l' « *expropriation et la confiscation des biens arabes en Israël et dans les territoires occupés* » et « *le processus de judaïsation de Jérusalem* ».

EUROPE

Chypre

Après la proclamation du nouvel État fédéré turc

Chypriotes grecs se préparent à une « lutte à long terme »

Unel, président par intérim de l'« Etat turc de Chypre », a proclamé, le lundi 9 les résultats du référendum organisé la par les autorités chypriotes turques. Comme uvait s'y attendre, 99,4 % de votants ont la Constitution de ce que M. Unel a appelé nouvel Etat turc aux côtés de la Turquie ». uf Denktash, chef de la communauté chypriote turque, avait annoncé, le 13 février, la création u nouvel Etat et la convocation d'une Assemblée constituante chargée d'en préparer la Constitution. Celle-ci a pour principale caractéristique de prévoir une large autonomie administrative pour l'Etat chypriote turc et des pouvoirs très limités pour le gouvernement central.

● A VIENNE, où la deuxième phase des entretiens intercommunautaires s'est achevée samedi avant le terme prévu, une troisième série de conversations se tiendra du 24 au 27 juillet.

sie. — Sans se soucier des protestations de la communauté grecque, les Chypriotes ont procédé, dimanche au référendum prévu pour ification de la Constitution tat fédéré chypriote turc. le dirigeant chypriote turc Orek, *« c'est un jour able en ce qu'il constitue rre angulaire de la légiti de la mission pacifique oupes turques à Chypre, et rnant dans l'histoire de la mauté chypriote turque »*. s ses grandes lignes, la tution prévoit : la création Parlement de trente mem-enouvelable tous les cinq l'élection d'un président ept ans. Celui-ci nomme le r ministre et les ministres; évoit également, pour l'Etat chypriote turc une défense ale totalement indépen- néanmoins, cette Constine mentionne pas les res de l'Etat fédéré.

Correspondance

La presse chypriote grecque écrit que le *« plébiscite »* mine *« les relations entre les deux communautés pour les remplacer par des relations entre deux Etats : celui de Mgr Makarios et celui de M. Denktash »*.

Toujours, selon la presse chypriote grecque, une éventuelle acceptation de la part des Grecs équivaudrait à entériner la partition de l'île en vue d'une annexion éventuelle par la Turquie, de la partie de Chypre occupée par ses troupes.

D'autre part, les Chypriotes grecs ont l'impression que rien de positif n'est sorti de la deuxième phase de la conférence de Vienne.

Bien qu'aucun commentaire officiel n'ait été publié, les milieux gouvernementaux grecs pensent que les Turcs ont de nouveau réussi à appliquer à Vienne leur tactique : *« Ajournement sur ajournement pour consolider les faits accomplis. »*

Les Chypriotes grecs commencent à s'orienter vers ce que le président Makarios appelle *« une lutte à long terme pour recouvrement de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de Chypre »*. Le long de la ligne du cessez-le-feu, connue sous le nom de *« ligne Attila »*, garde nationale et armée turque renforcent leurs positions, creusent des tranchées et élèvent des fortifications. En outre, le gouvernement chypriote a décidé, samedi, d'entraîner militairement toute la population de l'île afin de constituer un corps de réserve permanent pour soutenir la garde nationale en cas d'urgence.

Enfin, les derniers espoirs des réfugiés chypriotes grecs de retourner à Famagouste se sont écroulés après la divulgation de nouvelles sur l'installation des Turcs dans de nombreux quartiers grecs de la ville. — D. A.

Grèce

ADOPTÉE SANS LES VOIX DE L'OPPOSITION

La nouvelle Constitution entre en vigueur le 11 juin

Athènes. — La nouvelle Constitution, votée le samedi 7 juin par 214 députés du parti de M. Caramanlis, Démocratie nouvelle, entre en vigueur le 11 juin. Après avoir refusé de participer à la discussion des derniers articles du projet gouvernemental, les députés de l'opposition se sont abstenus de voter. Ils ne contestent pas la validité de la nouvelle Constitution, mais considèrent que plusieurs articles, imprégnés d'un *« esprit réactionnaire »*, devraient être révisés.

Le projet initial prévoyait cent douze articles. Pour des *« raisons historiques »*, les partis de l'opposition — Union du centre, Pasok, EDA et les deux partis communistes — souhaitaient que leur nombre fût porté à cent

De notre correspondant

quatorze. En effet, dans la période fiévreuse qui suivit la chute de Georges Papandréou en 1965, les démocrates grecs adoptèrent comme un de leurs mots d'ordre l'article 114, spécifiant que la Constitution était *« confiée au patriotisme de la nation »* et que le peuple avait le droit de se révolter si elle venait à être violée. Ainsi, dans toutes leurs manifestations, les démocrates scandaient : *« Ena, Ena, Tessera ! »* (un, un, quatre). Dans sa forme définitive, la nouvelle Constitution compte cent vingt articles, dont l'ordre a été modifié par rapport au projet initial.

Au cours de la discussion, le mardi 3 juin, vers 3 heures du matin, s'est produit ce que l'opposition qualifie de *« tour de passe-passe »*. En effet, environ vingt-cinq députés aux sympathies royalistes sont parvenus à faire modifier le texte de l'article 111 du projet qui, inspiré par la Constitution de 1927, interdisait aux membres de la famille royale toute activité politique. Les députés membres de Démocratie nouvelle ont fait adopter un texte qui, en fait, laisse toute licence à l'ancien roi Constantin de se porter candidat à la future élection présidentielle ou de former un parti politique. L'opposition avait alors vivement réagi à ce vote par surprise.

Dès le dépôt du projet gouvernemental, les polémiques portèrent sur un certain nombre d'articles concernant des points jugés fondamentaux : pouvoirs du chef de l'Etat, équilibre entre les pouvoirs exécutif et législatif, droits civiques et politiques, etc. Les discussions au Parlement furent d'une excellente tenue et l'opposition livre un sévère combat. Elle obtint près de cent vingt amendements au texte gouvernemental sur un total d'environ trois cents propositions, mais elle considère n'avoir obtenu satisfaction que sur des articles d'importance secondaire. M. Caramanlis n'ayant pas cédé sur les questions de fond. Le gouvernement s'étant refusé à modifier l'article concernant l'élection du successeur du chef de l'Etat en cas de décès ou de démission, l'opposition refusa de discuter les seize articles qui restaient à voter et décida de s'abstenir lors du vote final.

M. Georges Mavros, président de l'Union du centre, a qualifié cet article de *« coup de force parlementaire »*. Il permet à un Parlement non renouvelé de procéder à l'élection de deux présidents de la République. Il suffit en effet que le chef de l'Etat démissionne juste avant la fin d'un mandat parlementaire pour qu'il puisse être réélu par la majorité en place. M. Caramanlis a déclaré devant le Parlement qu'il s'agissait d'un pur prétexte car l'opposition avait prémédité son abstention afin de créer un climat d'agitation politique.

Parmi les articles refusés par l'opposition, relevons ceux qui donent le droit au chef de l'Etat de proclamer l'état de siège et de disposer des pleins pouvoirs pendant trente jours sans en référer au Parlement, l'imprécision des conditions l'autorisant à désigner un premier ministre de son choix, de conclure des traités internationaux et des accords commerciaux, de prononcer la dissolution du Parlement.

Les milieux gouvernementaux estiment que cette Constitution *« répond pleinement aux critères en vigueur dans les démocraties occidentales »* et qu'elle permettra de déboucher sur une vie politique claire et disciplinée.

L'opposition réplique qu'elle a été taillée aux mesures de M. Caramanlis et qu'elle témoigne d'un esprit *« conservateur et antiparlementaire »*.

MARC MARCEAU.

● *A l'issue de la visite d'une délégation du parti communiste français*, dirigée par M. Roland Leroy, membre du bureau politique (*le Monde* daté 8-9-10 juin) et de ses entretiens avec le P.C. grec dit *« de l'extérieur »*, un communiqué commun assure notamment : *« Les deux partis combattent et combattront (...) les tentatives de réinsertion dans l'OTAN et toute ingérence de l'impérialisme, notamment de l'impérialisme américain. L'abolition des bases américaines en Grèce constituerait un pas important pour la transformation de la Méditerranée en mer de paix. Les deux partis opposent aux entreprises de pénétration en Grèce du grand capital français et de ses gouvernants, leur conception constructive d'une coopération franco-hellénique dans l'égalité et l'intérêt mutuel. »* La délégation du P.C.F. s'est entretenue aussi avec plusieurs personnalités non communistes.

LA FILLE D'ONASSIS EST LA PRINCIPALE HÉRITIÈRE DE LA FORTUNE DE SON PÈRE

Le testament d'Aristote Onassis a été rendu public samedi 7 juin à Athènes. Rédigé à la main en janvier 1974, il stipule que l'essentiel de la fortune de l'armateur revient à sa fille Christina, qui sera l'exécuteur testamentaire. Sa veuve, Mme Jackie Onassis, anciene femme du président Kennedy, recevra une rente anuelle de 250 000 dollars (1 million de francs) et 25 % des parts de la société qui assure la gestion de l'île de Skorpios, en mer Ionienne, et le yacht *Christina*.

Si les deux femmes ne souhaitent pas conserver l'île et le yacht, ces propriétés reviendront au chef de l'Etat grec ou, en cas de refus, à la compagnie Olympic Airways, qui devra s'en servir pour les loisirs de ses employés.

Le texte du testament commence par ces mots : *« A ma chère fille Christina »*, et se termine par *« Mon dernier baiser, ton père »*. Christina hérite de la majeure partie d'un « empire » évalué à 1 milliard de dollars (quatre milliards de francs). Toutefois, le testament prévoit que la moitié de cette fortune devra servir au financement d'une fondation à but non lucratif. Celle-ci, qui portera le nom d'Alexandre Onassis, le fils de l'armateur (décédé), sera établi à Vaduz, au Liechtenstein. — *(A.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

DIO PHNOM-PENH a anné, dimanche 8 juin, que ge des langues étrangères interdit au Cambodge. *pays*, a dit le speaker, *lutter pour conserver ses umes et sa manière de re traditionnelles.* » — .)

Espagne

X AVOCATS SOCIA-TES, dont M. Felipe zales, secrétaire général P.S.O.E. (parti socialiste ier espagnol) se sont vu er leur passeport, à Irun, la police espagnole, alors ls se rendaient en France r participer à une réunion laquelle devait également ster M. François Mitter- d. — *(A.F.P.)*

JX PRETRES BASQUES été arrêtés pour avoir fait uler le texte d'un projet sermon condamnant les s commis après la proclamation de l'état d'urgence dans provinces de Biscaye et de *puzcoa*. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● LE PRESIDENT FORD devait recevoir, le mardi 10 juin, à la Maison Blanche le président de la République de Roumanie, M. Nicolaï Ceausescu. M. Ceausescu, qui rentre d'une visite officielle au Brésil et au Mexique, s'arrêtera brièvement à Washington avant de regagner l'Europe. — *(A.F.P.)*

Éthiopie

● LE GOUVERNEMENT MILITAIRE a annoncé samedi 7 juin six exécutions de personnes accusées d'activités subversives. Parmi elles figure Idris Kiar Abdulkadir, un des chefs du Front de libération de l'Erythrée (FLE), qui, venant d'Italie, avait tenté, en mars, de pénétrer en Ethiopie avec un faux passeport. Les autres personnes exécutées sont quatre civils et un soldat de deuxième classe. Depuis sa formation, en septembre 1974, le gouvernement a fait procéder à soixante-douze exécutions. — *(A.P.)*

Finlande

● M. KALEVI SORSA, chef du gouvernement centre gauche, démissionnaire, a été élu, à l'unanimité, président du parti social démocrate par le trentième congrès, réuni les 7 et 8 juin à Jyväskylä. Il remplace M. Rafaël Paasio, qui ne se représentait pas, mais qui reste au bureau politique. M. Ulf Sundqvist, le jeune ministre de l'éducation, succède à M. Sorsa au secrétariat général. — *(Corresp.)*

Guyana

● LE CONSEIL MINISTERIEL des quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.), réuni depuis le jeudi 5 juin, à Georgetown, a décidé de déposer une plainte auprès de la Communauté européenne : il estime que celle-ci bloque la convention de Lomé, signée le 28 février dernier, sur le commerce, l'aide et la coopération entre les deux groupes de pays. Les ministres ont refusé de nommer un secrétaire général permanent à Bruxelles. Ils ont accepté d'autre part l'admission au sein de l'organisation de la Nouvelle-Guinée-Papouasie. — *(A.F.P., Reuter.)*

Inde

● DES INCIDENTS, qui ont fait trois morts et seize blessés, ont marqué la première journée, le dimanche 8 juin, des élections du Parlement de l'Etat du Goudjerat, dans l'ouest de l'Inde. Les affrontements ont lieu entre partisans du congrès, le parti gouvernemental indien et son principal adversaire, le Front du peuple, qui regroupe des partis de droite parmi lesquels figure le mouvement nationaliste et hindouiste, Jan Sangh. *(Reuter.)*

Italie

● LE PRESIDENT de la société de matériel de radiotélévision et électro-ménager Voxon, M. Andrea Maria Ortolani, trente-cinq ans, a été enlevé mardi matin 10 juin à la périphérie de Rome par deux hommes armés. Il s'agit du vingt-septième enlèvement en Italie depuis le début de l'année. — *(A.F.P.)*

Mali

● RADIO-MALI a diffusé, samedi 7 juin, un communiqué informant la population de la reprise des hostilités frontalières entre le Mali et la Haute-Volta. La radio de Bamako accuse notamment l'armée voltaïque d'avoir encerclé, le 3 juin, les villages d'Omo et de Batou, situés à 8 kilomètres de la frontière, dans le sud du pays, et d'avoir tué deux passants. — *(A.F.P.)*

Malte

● DE VIOLENTS AFFRONTEMENTS se sont produits dimanche 8 juin, à Kalkara, près de La Valette, où des partisans du parti travailliste au pouvoir ont tenté de perturber un rassemblement du parti nationaliste d'opposition. Il y a eu de nombreux blessés et plusieurs arrestations. *(A.P.)*

PROCHE-ORIENT

CORRESPONDANCE

A PROPOS D'ISRAËL

Plusieurs lecteurs ont réagi avec vivacité à divers articles parus récemment sous les plumes d'Eric Rouleau, Amnon Kapeliouk et Tahar Ben Jelloun. Assurant qu'ils contiennent tant « de contre-vérités, de demi-vérités et d'amalgames » que leur rectification « demanderait autant de place que les articles parus », et ne les présentant en conséquence « qu'à titre d'exemple », M. Avraham Primor, conseiller de l'ambassade d'Israël, nous a adressé à ce propos une mise au point dont on trouvera ci-dessous le texte intégral.

Comme M. Primor aborde trois sujets principaux, et que d'autres correspondances touchent ces mêmes sujets, nous avons découpé son texte pour la clarté du débat en trois parties, les complétant par des observations reçues d'autres lecteurs sur le même point et par les réponses de la rédaction du « Monde ».

Le sort des habitants de la trouée de Rafah

(Articles d'Amnon Kapeliouk du 15 mai et de Tahar Ben Jelloun des 25-26 mai). Selon M. Primor :

1) Est totalement fausse l'affirmation dudit article que : « Dans les heures à venir le village d'Abou Chanar sera effacé de la carte. » *Un tel village n'a jamais existé, donc* comment aurait-il pu être détruit ?

2) Il est faux que des écoles et des mosquées aient été détruites et que des arbres aient été arrachés. Le fait est que le gouvernement d'Israël a décidé fin 1971, pour des raisons de sécurité, de sédentariser mille cinq cents familles de Bédouins nomades en leur offrant le choix de s'établir sur des terres fertiles liées au *réseau d'adduction d'eau ou bien* d'occuper des logements permanents pourvus d'un confort moderne minimum. Je répète : *non seulement il* est faux que des écoles et des mosquées aient été détruites ou des arbres arrachés, le contraire est vrai : des centres régionaux dotés de l'infrastructure habituelle, des mosquées et des écoles ont été construits par le gouvernement d'Israël.

3) *Est totalement fausse l'affirmation* figurant dans votre introduction de l'article du 25-26 mai 1975 (de Tahar Ben Jelloun) se basant sur l'article cité précédemment : « *Rafah, village au nord-est du Sinaï, vient d'être détruit par les Israéliens après que ses habitants ont été chassés.* » Rafah n'a jamais été détruit et ses habitants n'en ont jamais été chassés.

M. Maurice Bernsohn nous écrit de son côté sur le même sujet :

Le lecteur français a l'impression qu'il s'agit d'expropriations pour des *milliers d'habitants*, sinon dans des agglomérations, du moins dans une région « de terres *fertiles, de vignes et de vergers* ». Or il s'agit de la frange nord du Sinaï, aride comme son nom l'indique et qui couvre au total une superficie de 59 000 km2, soit un dixième environ de la surface de la France, avec une population totale de 60 000 Bédouins. La trouée de Rafah ne concerne guère que 600 km2 avec une population de quelques milliers de Bédouins.

Si, donc, les autorités israé*liennes, pour des raisons de pla*nification régionale que nous expliquons plus loin, ont procédé à des déplacements de tribus, il s'agissait dans la quasi-totalité de transferts sur une distance de 15 à 20 km, d'une parcelle du désert vers une autre, toutes deux aussi nues ou broussailleuses l'une que l'autre. Généralement, de nouveaux puits étaient creusés là où nécessaire, et des indemnités ont été ou doivent être payées lors*qu'une végétation, forcément* rudimentaire, devait être abandonnée. (...)

Après avoir rappelé que, jusqu'en 1967, la bande de Gaza était une poudrière dont sont parties fréquemment des attaques contre les agglomérations israélienne, M. Bernsohn poursuit :

Depuis toujours et jusqu'aujourd'hui, aucun des habitants de ces régions ne se considère comme Egyptien. On distingue trois groupes : *les habitants autochtones*, propriétaires terriens ou commerçants qui tiennent le haut du pavé ; les réfugiés palestiniens, considérés par leurs frères comme une caste inférieure ; enfin les Bédouins que les deux autres groupes méprisent. *C'est sans* doute pourquoi les Bédouins, qui d'ailleurs ne ressentent, conformément à leur tradition, aucune allégeance politique ni envers l'Egypte ni envers la Palestine, sont le plus proches des Israéliens, qui, malgré les transferts, leur assurent une prospérité qu'ils n'ont jamais connue. Jamais, en *effet, l'expansion agricole ou les* programmes de construction n'ont atteint pareille ampleur dans ce désert. (...)

Le projet d'implantation dans la trouée de Rafah est un projet « colombe » endossé par les « colombes » israéliennes, le parti Mapam compris (qui peut être assimilé au P.S.U.). Le ministre de l'absorption des immigrants, M. Rosen, y installe des originaires de Russie et d'ailleurs, et le ministre de la santé, M. Chemtov, des dispensaires pour les nouvelles agglomérations juives, bédouines et palestiniennes. Le *ministre de l'habitat vient d'an*noncer la construction de mille unités d'habitations nouvelles à Yamit. Or ce ministre, M. Ofer, est considéré comme le chef des « colombes » en Israël. (...)

Mais les « colombes » raisonnables ne peuvent pas accepter qu'il y ait mitoyenneté et continuité territoriale entre l'immense république égyptienne et le territoire qui sera régi par une autorité palestinienne menaçant éventuellement le cœur même d'Israël. *C'est pourquoi la zone-*tampon miniature de Yamit, dans un espace quasi désertique, paraît vitale au plus compréhensif et au plus pacifique des Israéliens.

La carte qui illustre l'article donne à croire qu'il existe une continuité homogène entre le territoire égyptien et celui de Gaza, ce qui n'a jamais été le cas, ni *juridiquement ni démographique*ment, et qui serait d'ailleurs inacceptable pour les Palestiniens.

Cette même carte, en mettant excellemment en relief le goulet d'étranglement d'Israël dans ses frontières de 1967, au *nord de* Tel-Aviv, explique suffisamment pourquoi les « colombes » ne sont pas majoritaires en Israël. Mais, même en leur sein, M. Kapeliouk et ses amis ne sont que des marginaux sans guère d'audience.

[Donnons d'abord raison à M. Primor sur un point : Rafah n'a pas été détruit. Il *s'agit d'ailleurs* non pas d'un village, mais d'une ville de près de cinquante mille habitants. Tahar Ben Jelloun voulait *parler de villages dans la trouée de Rafah.* En revanche, si l'on s'en rapporte au supplément de l'hebdomadaire israélien « Davar », du 21 mars dernier, il existe bien une localité d'Abou-Chanar, entre Yamit et le littoral, et c'est sur son emplacement que *l'architecte Dreckslier* devait construire un gratte-ciel. La destruction avait été initialement *prévue pour le 15 mars, mais elle* a été ajournée successivement à deux reprises. Deux des ministres, dont M. Bernsohn cite les noms, MM. Chemtov et Rosen, qui ont visité les lieux le 23 mai (soit après la publication de l'article d'A. Kapeliouk), ont dénoncé l'utilisation des Bédouins expulsés qui travaillent comme *salariés* pour les nouveaux colons juifs et ont obtenu qu'il ne soit pas procédé aux destructions. Quant à ce qui a été détruit, c'est le *grand journal israélien* « Haaretz », *du 12 février dernier, qui fait état* de la destruction « récente », dans la trouée de Rafah, de milliers d'arbres, *et de plusieurs* bâtiments, dont une mosquée et une école.

Concernant ce que M. Primor appelle la « sédentarisation des nomades », un article paru dans l'hebdomadaire du parti travailliste Mapam, dont font partie MM. Chemtov et Rosen, présentait *les choses*, le 28 février dernier, de manière quelque peu différente : « Sale bou*lot qui consiste à chasser les* Arabes de leurs terres, nous l'avons laissé aux autres — tout en distribuant les blâmes qui nous permettent d'avoir bonne conscience — mais cela ne nous a pas empêché de prendre possession de terres prises aux Arabes d'une manière ou d'une autre. »

S'il ne s'était agi que de mesures de sécurité à l'égard de « nomades », un Israélien aurait-il écrit qu'ils étaient « chassés de leurs terres » *au profit de ses compatriotes* ?]

Les Palestiniens

« Les Palestiniens entre le fusil et le rameau d'olivier » (articles d'Eric Rouleau dans *le Monde* des 21, 22, 23, 24 et 25-26 mai).

Selon M. Primor :

1) Sont totalement fausses les allégations relatives à des tortures qui existeraient en Israël. Aucune plainte précise en la matière n'a jamais été négligée par la Haute Cour de justice. Celle-ci a, à chaque fois, ordonné une enquête qui a toujours abouti à une réfutation totale des accusations. De surcroît, les représentants de la Croix-Rouge internationale visitent régulièrement les prisons israéliennes et s'entretiennent *avec chaque détenu séparément et* sans témoin aucun. Ils n'ont jusqu'ici fait état de quoi que ce soit qui *puisse en aucune façon étayer* ces allégations. Ceci n'empêche pas quiconque, même en Israël, d'écrire ce *qu'il veut*, y compris *des calomnies* contre l'Etat sans pour autant être traduit en justice. C'est la règle absolue de la démocratie israélienne. Par ailleurs, votre envoyé spécial a pu assister, comme tout autre journaliste qui le désire, aux séances du tribunal militaire et ceci en toute liberté. Si, comme l'insinue l'article, les autorités avaient quelque chose à dissimuler, elles au*raient demandé le huis clos*, ce qu'elles n'ont pas fait.

2) Il est une contre-vérité flagrante d'insinuer que le niveau de vie de la population dans les terri*toires administrés par Israël ait* baissé depuis 1967. Le contraire est vrai, comme maints observateurs ob*jectifs et neutres ont pu le consta*ter.

3) Il est *faux* que le Front national palestinien, encadré, comme le constate votre envoyé lui-même, par des cadres *communistes*, ait pu prendre le contrôle politique des habitants des territoires. Ses initiatives pour paralyser la vie dans les territoires ou pour empêcher les ouvriers arabes de travailler dans des *entreprises israéliennes se sont sol*dées par un échec.

4) Les statistiques citées sur le *nombre des victimes israéliennes du* terrorisme, en 1974, évitent de préciser qu'il s'agit, *en grande partie*, d'hommes, de femmes et d'enfants de Kyriat-Shmona, de Beith-Shaan, de Naharya, de Shamir et de Maalot. L'apologie du massacre de Maalot par les gens de Hawatmeh en expliquant que, par cet acte, leur dirigeant a pu rétablir sa crédibilité parmi les mouvements terroristes palestiniens et soutenir par ce fait la « *modération* » qu'il prêche, se passe de tout commentaire. Le sens critique *aigu que votre envoyé sait si parfai*tement démontrer quand il s'agit d'Israël disparaît lorsqu'il parle des idées et des « *réalisations* » de l'O.L.P.

[1. La Croix-Rouge internationale a comme règle de ne pas révéler au public les conclusions de ses enquêtes. La Ligue israélienne pour les droits de l'homme et du citoyen soutient que des sévices ou des tortures ont été infligés à des détenus palestiniens. *Saisie d'accusations « apparemment convaincantes »* provenant de prisonniers en Israël, Amnesty International, *organisation dont on* connaît l'impartialité, a demandé en vain, à plusieurs reprises, au gouvernement de Jérusalem la création d'une commission d'enquête dont les membres « *devraient être* de préférence désignés par des organisations extérieures, telles que la Commission internationale des juristes, le Comité international de la Croix-Rouge ou Amnesty International » (Amnesty International, « Rapport sur la torture », Gallimard, 1973, *pages 234 à 237*.)

Dans le cas précis du tribunal de Naplouse auquel se réfère M. Primor, le huis clos a bel et bien été *décrété* au cours de l'audience à laquelle a assisté notre envoyé spécial.

2. Les revenus dans les territoires occupés ont indiscutablement augmenté, dans l'ensemble, après 1967, mais la dévaluation de 43 % de la livre israélienne, en novembre 1974, la suppression des subventions de l'Etat sur les *prix des produits de* première nécessité ont durement affecté la population, tant juive qu'arabe, les citoyens israéliens bénéficiant tout de même de divers avantages sociaux qui en atténuaient les effets.

3. M. Primor est-il sûr que le mot d'échec n'est pas excessif ? Comment explique-t-il la grève générale des travailleurs palestiniens, au cours de la guerre d'octobre, le boycottage des élections municipales en décembre 1973 par *les habitants* arabes de Jérusalem, la réserve grandissante, au point d'être quasi unanime, des notables à l'égard des autorités d'occupation, les quelque quarante mille interpellations ou arrestations effectuées, depuis 1967, dans les territoires occupés, selon les chiffres fournis par le ministère israélien de la police ?

4. Si l'on comprend bien le conseiller de presse de l'ambassade d'Israël, il lui paraît aberrant que l'on puisse croire qu'il y a au sein de la résistance palestinienne des modérés et des extrémistes. On ne *voit pas très bien comment* expliquer, s'il n'en était pas ainsi, l'existence d'un « front du refus ». De toute façon, cette analyse, qui semble absurde à M. Primor au point de « se passer de commentaire », est partagée, sauf erreur, par toutes les chancelleries occidentales.]

Le film Kafr Kassem

Le compte rendu du film Kafr Kassem (le Monde *daté 25-26 mai*).

1) Est totalement fausse la prétention que « *le lieutenant Gabril Dahan condamné à quinze ans de prison, est nommé en septembre 1960 conseiller des affaires arabes à Ramleh, et l'année suivante, officier de renseignements, attaché à l'ambassade d'Israël* à Paris ». Gabriel Dahan n'a jamais été nommé conseiller des affaires arabes où que ce soit, ou n'a jamais été attaché d'une manière ou d'une autre à l'ambassade à Paris.

2) Il est également faux que le colonel Chadmi ait donné des ordres de tirer pour tuer. Il est vrai que ses ordres ne correspondaient pas à la lettre à ceux reçus de l'état-major et avaient été formulés d'une façon ambiguë. Le fait est que c'est seulement le commandant d'une unité d'un de ces villages frontaliers qui a eu le comportement condamnable que l'on sait. Dans sept autres villages le couvre-feu fut imposé sans violence aucune.

3) *Il est totalement faux que le gou*vernement de Ben Gourion ait hésité à admettre les faits. Au contraire, c'est *lui qui* a étalé l'affaire au grand jour, qui a donné l'ordre de traduire les soldats en justice, où il leur a été infligé les peines les plus lourdes (chose peu ordinaire, et c'est une litote). C'est encore lui qui, suite aux déclarations du tribunal, a ordonné d'introduire dans la législation militaire israélienne l'interdiction à tout soldat d'obéir aux ordres illégaux ou immoraux.

[Nous ne pouvons que prendre acte du démenti concernant le lieutenant Dahan qui contredit un témoignage catégorique mais dont nous ne pouvons malheureusement faire état. En revanche le colonel *Chadmi, suivant le compte rendu* de l'audience du tribunal de district qui l'a condamné pour « faute *technique* » à *une amende symbolique* d'une piastre « à la suite de son exposé », ordonna au commandant (Melinky) *de faire respecter le* couvre-feu avec toute la vigueur nécessaire, non pas par des arrestations, mais en ouvrant le feu, ajoutant que « mieux vaut un mort (autre version : « quelques-uns ») que des embêtements avec des arrestations (...) *C'est en obéissant à* son supérieur que Melinky transmit les instructions à ses subordonnés. » (*Psakim Mekhozim — décisions des* tribunaux de district — numéros 17, 90, pp. 100-101 et 208. Cités par Sabri Gereis in « les Arabes en Israël », Editions Maspero).

Sur le dernier point, s'il est bien vrai *que M. Ben Gourion a ordonné* très rapidement la création d'une commission d'enquête, promettant le châtiment des coupables, il ne l'est pas moins que, à part une brève nouvelle parue le 5 novembre et qui ne faisait état que de quelques morts, la censure a pratiquement interdit de parler du sujet jusqu'au 12 décembre de cette même année 1956, date à laquelle M. Ben Gourion a fait la déclaration courageuse à laquelle se réfère M. Primor.

D'autre part, selon les propos du lieutenant général Burns, chef d'état-major (canadien) de la force d'urgence des Nations unies au Proche-Orient : « Le procès qui commencera cinq mois plus tard, avança *très lentement*, traînant pendant de nombreux mois ; mais c'est un défaut commun, et souvent critiqué, de la justice en Israël. La décision du tribunal militaire n'étant toujours pas annoncée longtemps après la fin du procès. *Le* 5 septembre 1958 (N.D.R.L. : soit près de deux ans après les faits) le « Jerusalem Post » publia un dur *éditorial dénonçant* la procédure dilatoire sous le titre « La tragédie de la justice ». Le 12 octobre le verdict fut rendu public. (Between Araband Israeli, Beyrouth 1969.) Apparemment la presse y était pour quelque chose...]

Une lettre de M. P.-M. Gilbert

Sur le film lui-même, Kafr Kassem, *non sur l'article d'Eric Rouleau, M. P.-M. Gilbert, ancien ambassadeur de France en Israël, nous a écrit, d'autre part, une longue lettre dont voici les passages essentiels :*

(...) Les auteurs du film s'efforcent *tout d'abord* de démontrer que ce crime a été voulu, prémédité et ordonné par les hautes instances militaires et civiles israéliennes. C'est une contre-vérité et il suffit pour s'en persuader de relire les ordres, non tels qu'on les présente, c'est-à-dire amputés, mais tels qu'ils furent donnés et tels que les re*tracent les minutes* du procès.

Lorsque, le 29 octobre 1956, la guerre dans le Sinaï se dessine, l'un des impératifs du gouvernement israélien était de s'assurer que le front jordanien resterait calme. C'est pourquoi *le ministre* de la défense donna aussitôt à l'état-major, qui le transmit au général commandant le front central, l'ordre de maintenir un couvre-feu dans les villages situés à la frontière jordanienne. L'ordre du ministre spécifiait expressément que ce couvre-feu ne devait, en aucune manière, empêcher les habitants des villages de travailler normalement, l'essentiel étant qu'il soit appliqué aux heures *prescrites, c'est-à-dire* pendant la nuit. Il était, en tout cas, interdit de se livrer à quelque atteinte que ce soit contre *la* population. (...)

C'est au niveau du colonel commandant le régiment de surveillance de la frontière que l'ordre se trouva pour la pre*mière fois modifié*. En effet, le colonel (qui a ensuite été condamné pour ce fait) ajoutait, de son *propre chef*, aux *ordres* de l'état-major, une note donnant à ses officiers la possibilité d'ouvrir le feu en cas d'infraction volontaire au couvre-feu. Le colonel devait s'en expliquer au procès, *en* affirmant qu'il ne pensait nullement, par là, inciter qui que ce soit à tuer, mais qu'il voulait simplement compléter les ordres donnés, le cas d'infraction n'ayant pas été soulevé.

De fait, cet ordre du colonel ne fut nulle part interprété dans un sens répressif. Sauf dans un cas : celui du commandant Melinky qui était chargé de surveiller huit villages arabes, dont Kafr-Kassem.

Des habitants de ce village, rentrant chez eux après l'entrée en vigueur du couvre-feu, furent tués ou blessés.

Pour ce crime, ce commandant fut dégradé, chassé de l'armée et condamné à dix-sept ans de prison. Les soldats qui avaient obéi à ses ordres furent également jugés et condamnés à des peines allant de sept à quinze ans de prison. En effet, il a été prouvé que dans les sept autres villages aucun incident ne s'était produit. Les chefs militaires *locaux*, qui avaient cependant reçu les mêmes consignes du commandant Melinky, avaient tout fait pour *coordonner* l'application du couvre-feu avec les occupations des villageois et avaient même parfois accompagné personnellement les paysans rentrant des champs pour éviter tout incident.

Le tribunal a repoussé l'argument selon lequel les sous-officiers et soldats, à Kafr-Kassem, n'avaient fait qu'obéir. Il a déclaré que tout militaire ou policier avait non seulement le droit, mais aussi le devoir, de ne pas obéir à des ordres illégaux ou immoraux. Cette décla*ration* du tribunal a *été aussitôt* incorporée au droit militaire et, depuis cette date, elle a force de loi en Israël, premier pays au monde à l'avoir adoptée. Il faut rappeler qu'il s'agit d'un incident qui a eu lieu en pleine guerre.

(...) Durant tout le procès, le tribunal a accordé systématiquement le préjugé favorable au témoignage des habitants de Kafr-Kassem, lorsqu'il y avait contradiction entre eux et les accusés. *Le tribunal* s'est efforcé d'appliquer les critères adoptés lors des procès des criminels de guerre nazis à Nuremberg. Les peines prononcées étaient extrêmement lourdes, puisqu'elles sont l'équivalent des peines les plus sévères infligées aux criminels de droit commun et aux terroristes pris en flagrant-délit, la peine de mort *n'existant* pas en Israël. Toutes les phases du procès furent rapportées dans les moindres détails et commentées par la *presse* écrite et parlée. L'opinion publique, dans sa quasi-unanimité, a approuvé la tenue des débats et leur conclusion. Contrairement aux allégations des auteurs du film, le président du tribunal, le juge Benjamin Halévy, n'a été pour ce verdict ni critiqué ni accusé. Il fut plus tard nommé juge de la Cour suprême.

D'après le film, les peines auraient été réduites en appel et incomplètement exécutées par la suite. La vérité est que tous les accusés ont purgé leur peine légale.

Certes, quelques-unes des peines ont été *légèrement réduites*, soit par grâce présidentielle, soit pour bonne conduite, mais il s'agit là *d'une pratique courante* de la justice isrélienne, comme elle l'est d'ailleurs dans le monde entier, et qui s'applique aussi bien aux cri minels de droit commun qu'au terroristes. *Ainsi les cinq Françai* arrêtés en flagrant délit de com plicité avec des terroristes arabe en 1971 — et connus sous le nom de « Commando de Pâques » — ont tous été condamnés à de peines de prison allant de hui à quatorze ans. Or, ils ont depui lors tous été libérés, l'un aussitô après les procès.

Objectivité et libéralisme

Nous voudrions citer encore un lettre reçue celle-là de M. Raymond Lipa, correspondant pour l région parisienne des Amitié Afrique-Israël, qui nous dit avoi été sensibilisé et même boulevers par « cet admirable poème e prose » qu'est la lettre du paysa de Rafah, due à Tahar Be Jelloun.

Poème beaucoup plus boulever sant encore, *poursuit-il*, lorsqu l'on sait qu'il s'agit d'une lettr relatant des événements réel même si l'on admet que des motivations *stratégiques* ont condui à ces mesures qui ont été prise et même si, d'autre part, on tien compte des *compensations* qu seront accordées à ces infortuné paysans.

Mais il serait injuste e contraire à l'objectivité d'ajoute cette lettre à l'arsenal, déjà impo sant, des attaques qui sont portée contre les gouvernants israélien en visant, plus ou moin consciemment, l'Etat d'Israël lui même et son existence.

Ces dangers ne sont pas illusoi res lorsque l'on évoque l'articl que M. Eric Rouleau consacre a film *Kafr Kassem* dans la même publication. Votre collaborateur assez critiqué par les *défenseur* d'Israël, qui ne sont pas tous de « pro-annexionnistes » ou « fau*cons* », *loin s'en faut*, réagit, cett fois, d'après des critères manifestement objectifs. Il est exact que ce *sont* des Israéliens *qui ont dé*noncé ce massacre, et on attend encore les premiers « libéraux » arabes qui dénonceront ceux de Munich, de Lod et de Maalot. C'est un Israélien, encore, qui adresse une lettre ouverte à Simone de Beauvoir et que publie le journa israélien *Hotam*, de Tel-Aviv. Lettre qui, elle-aussi, évoque l'expulsion de *Rafah* en des terme aussi incisifs que sarcastiques, prouvant un libéralisme qui n'est *pas de façade, et dont on cher*cherait en vain l'équivalent *dans* le monde arabe. (...)

On aimerait trouver dans *la* presse pro-arabe (ou, pour mieux dire, anti-israélienne et anti-sioniste), un entrefilet équilibrant et correspondant à celui relevé dans l'*Information juive* de mai, dont voici un extrait :

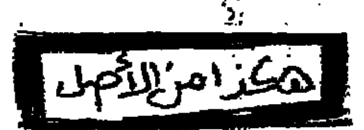
« Nous constatons que certains de nos amis israéliens, dans leur grande majorité originaires de France, ont une sensibilité exacerbée aussitôt qu'une opinion « non conformiste » concernant Israël est exprimée dans la presse juive en France ou par des juifs français de passage en Israël. Et pourtant... les faits sont têtus. Ce n'est pas en déniant aux juifs de l'extérieur le droit d'avoir une opinion que seront réglés les douloureux problèmes qui se posent à Israël, notamment dans le domaine des inégalités sociales, dont l'officiel rapport Katz a dressé il y a peu un éloquent tableau.

» Nous savons les charges qu accablent Israël dans tant de domaines. Il est parfaitement inutile de nous le rappeler chaque fois. Nous constatons aussi que dans certaines circonstances on trouve de l'argent pour des réalisations dont l'urgence et la priorité sont loin d'être évidentes sans parler de celui qu'on gaspille, ce qui est d'ailleurs le fait de chaque Etat, et dans ce domaine heureusement Israël n'a pas le monopole.

» Si nous sommes conscients de nos propres responsabilités, il nous est difficile d'admettre que s'exerce une censure chaque fois que l'on se permet de signaler — même avec modération — certaines imperfections de la sociét israélienne, certaines lacunes de sec dirigeants.

» Solidaires des réussites comme des épreuves d'Israël, les juifs de la Diaspora ont non seulemen le droit mais le devoir de dir sans fard leurs sentiments, lorsqu'ils sont fondés sur une information objective et incontestable. »

[On ne saurait mieux dire.]



PROCHE-ORIENT

La visite à Paris du vice-président égyptien

LE CAIRE FAIT DE SON MIEUX AIDER A REMETTRE EN MARCHE LE PROCESSUS DE LA PAIX déclare le général Moubarak

général Hosni Moubarak, résident de la République enne a déclaré, lundi 9 juin, ue d'un entretien de quacinq minutes avec M. Gis-'Estaing que *« l'Egypte fait mieux pour aider à remet- marche le processus de la* . Il a encore dit que *« dans maine toutes les options sont ouvertes »*. Le général Moubarak a rappelé que l'Egypte s'attendait que le réexamen de la politique américaine au Proche-Orient soit terminé dans un délai d'un mois et que ses conclusions soient alors rendues publiques.

En ce qui concerne la conférence de Genève, le général Moubarak a indiqué que l'Egypte était toujours favorable à son élargissement et qu'à son avis la France *« en tant que grande puissance pourrait y jouer un rôle à un moment et dans des conditions qui n'ont pas encore été définies »*.

MM. Giscard d'Estaing et Chirac se rendront en Égypte

Le vice-président égyptien a remis à M. Giscard d'Estaing un message dans lequel M. Sadate *« fait le point dans le détail de ses entretiens de Salzbourg avec le président Ford, de la coopération franco-égyptienne et du futur voyage du chef de l'Etat français en Egypte, voyage qui aurait lieu avant la fin de 1975 »*.

Le général Moubarak a également invité M. Chirac à se rendre en Egypte. Cette invitation a été formulée à l'occasion du déjeuner offert lundi par le premier ministre en l'honneur du vice-président égyptien. Au cours de ce déjeuner M. Chirac a affirmé que *« la politique de la France à l'égard du monde arabe ne pourrait être ni infléchie ni modifiée »*.

Selon « New York Times »

RAËL AVAIT RÉDUIT FORCES DANS LE SINAI 'UIS PLUSIEURS MOIS

-York (A.F.P.). — Les tions de forces dans le annoncées à grand fracas nin dernier par Israël por- sur des troupes déjà reti- depuis plusieurs mois ou es pièces d'artillerie inexis-, assure, le mardi 10 juin, lew York Times », se réfé- à des « sources militaires ntales au Proche-Orient ».

El avait indiqué au nt même où les présidents et Sadate se réunissaient à urg qu'il allait réduire de : les effectifs autorisés par .ccords de janvier 1974 hommes, 30 chars et 6 bat- d'artillerie).

fait, indique le journal, raéliens avaient déjà é il y a plusieurs mois à de la moitié de ce qui autorisé ses forces en es et en chars. Quant à erie, poursuit le quotidien, en a jamais eu dans la en cause.

New York Times » ajoute s Etats-Unis et l'Egypte : au courant de cet état t. Mais ont préféré n'en re pour ne pas ambarras- raël, d'une part, et, d'autre arce que cela servait leurs s intérêts en créant une phère favorable à une e des négociations en vue règlement.

AFRIQUE

Angola

Le F.N.L.A. n'a pas le monopole de l'amitié avec la Chine

déclarent au « Monde » deux membres du bureau politique du M.P.L.A.

« M. Roberto Holden n'a pas le monopole de l'amitié avec la Chine ! »... « Parler d'une préférence des autorités portugaises pour le Mouvement populaire de libération de l'Angola constitue une attitude ridiculement irresponsable. » M. Lucio Lara, membre du bureau politique du M.P.L.A. où il est chargé des questions d'éducation et de la formation des cadres, s'exprime avec vigueur. Le visage maigre, prolongé par une barbiche et barré d'une moustache fournie, les cheveux légèrement ondulés, il parle posément, cherchant ses mots pour être plus précis. Il ne cache pas son irritation devant certaines déclarations de M. Holden, leader du Front national de libération de l'Angola (*le Monde* du 6 juin 1975).

Accompagné de M. Francisco Antar, membre du département des relations extérieures du Mouvement, il vient de se rendre à Pékin où, dit-il, les responsables leur ont expliqué leur préoccupation d'œuvrer à l'unité du peuple angolais *« et donc de ne pas établir de rapports privilégiés avec tel ou tel mouvement »*. Il rejette le schéma communément admis selon lequel Moscou se trouverait *« derrière le M.P.L.A. »* et Pékin *« derrière le F.N.L.A. »*. *« Cette analyse est diffusée par certains milieux qui cherchent à diviser le mouvement angolais »*, nous dit-il. *« Nous entretenons, certes, des rapports de solidarité avec tous les pays du camp socialiste, mais aussi avec nombre de pays occidentaux et notamment avec les pays scandinaves. En ce qui concerne l'Afrique, le caractère progressiste du M.P.L.A. influe sur l'étroitesse de nos liens avec certaines capitales, mais nous sommes en relation avec toutes. »*

M. Lara récuse la thèse selon laquelle les autorités portugaises réserveraient au M.P.L.A. un traitement privilégié. *« Certains officiers portugais*, nous dit-il, *ont des sympathies pour nous. Mais ils sont minoritaires en Angola. M. Holden est depuis trop longtemps absent du pays et il est mal informé sur ce point. A plusieurs reprises, l'armée portugaise a pris des décisions contraires aux intérêts du M.P.L.A., en particulier et du peuple angolais en général. C'est ainsi que les troupes d'Holden venant du Zaïre se sont souvent installées dans des cantonnements portugais avec la complicité des précédents occupants. Tous les points importants dans les provinces du Nord du pays ont été occupés par des forces du F.N.L.A. »*

M. Lara reproche aussi à l'armée portugaise de ne pas contrôler la frontière avec le Zaïre et de laisser entrer tous les jours dans le territoire des camions chargés d'hommes en armes ou de matériel militaire. Il se plaint de ce que les mêmes facilités ne soient pas accordées à son mouvement. *« Lorque nous avons fait venir un bateau chargé d'équipements et d'armes en provenance de nos dépôts du Congo, l'armée portugaise nous a empêchés de débarquer la cargaison. Le peuple portugais qui traverse actuellement une phase révolutionnaire de son existence manifeste, lui, beaucoup de sympathie pour le M.P.L.A. Le 4 juin encore, une manifestation a eu lieu à Lisbonne pour protester contre l'attitude ambiguë du haut commissaire portugais en Angola. »*

Selon M. Lara, les divergences qui séparent le M.P.L.A. de l'Unita, le mouvement dirigé par M. Jonas Savimbi, ne sont pas insurmontables. Le désaccord avec le F.N.L.A. paraît plus profond, cette organisation ayant introduit dans le pays « une véritable machine de guerre ». Son but serait d'opposer la force à tout ce qui lui déplaît.

Evoquant l'avenir, nos interlocuteurs pensent que les accords d'Alger (1) doivent être complétés sur un certain nombre de points, l'armée angolaise devant être formée par des effectifs fournis par les trois mouvements de libération. Il faut aussi aborder *« de façon sérieuse »* le problèmes des élections. *« Nous ne sommes pas opposés*, disent-ils, *à une consultation populaire, comme on le laisse parfois entendre, mais il faut tout d'abord s'entendre sur son organisation, dans un pays où les populations n'ont jamais exercé leur droit de vote »*.

MM. Lara et Antar ne cachent pas que la situation est *« explosive »*. Ils estiment que le principal problème provient des *« ingérences étrangères »* dues aux intérêts considérables en jeu. Et ils citent à ce propos le cas du Cabinda, auquel *« certains pays veulent appliquer le principe d'autodétermination »*. Selon eux, les récents incidents sanglants survenus dans ce territoire (*le Monde* du 6 juin) pourraient constituer un prétexte pour une internationalisation du problème.

Propos recueillis par
DANIEL JUNQUA.

(1) Accords signés le 15 janvier à Alvor, au Portugal, par le gouvernement de Lisbone et les trois mouvements angolais de libération.

Tchad

L'envoyé du gouvernement français n'a pas encore pu prendre contact avec les rebelles

Le ministère de la coopération indique que, lundi 9 juin, M. Stephan Hessel, ministre plénipotentiaire, chargé de négocier la libération de Mme Claustre détenue par les rebelles toubous, n'avait pas encore pu prendre contact avec eux. L'émissaire français, arrivé jeudi à N'Djamena, peu après le retour en France de M. Marc Combe, enlevé en même temps que Mme Claustre en avril 1974, et qui s'est enfui à travers la Libye, a affirmé que le gouvernement français était prêt à *« donner suite à certaines exigences »* des rebelles mais *« qu'en aucun cas il ne leur serait livré des armes »*. Ces derniers exigent en effet qu'une partie de la rançon de 12 millions de francs qu'ils réclament leur soit remise sous forme d'armements et de munitions.

M. Hessel a expliqué qu'il tenait à mettre les autorités du Tchad *« totalement au courant »* de ses démarches pour essayer de faire libérer Mme Claustre. Il a indiqué qu'il resterait dans la capitale tchadienne jusqu'à jeudi prochain, mais qu'il y retournerait si un contact était établi avec le chef rebelle Hissen Habré.

Il s'est déclaré inquiet de la présence au Tibesti de trois photographes de l'agence Gamma et a exprimé la crainte que les rebelles ne les fassent prisonniers ce qui, a-t-il dit, *« créerait une situation nouvelle et compliquerait quelque peu la tâche du négociateur »*. Ces trois journalistes, MM. Raymond Depardon, Hustin et Mlle Marie-Laure de Decker, se trouvent depuis plusieurs jours dans le Tibesti, région où opèrent les rebelles, mais on ignore à N'Djamena s'ils ont pu entrer en contact avec Hissen Habré. M. Depardon avait déjà tenté, il y a cinq ans, de se rendre dans cette zone, par cette voie, en compagnie d'autres journalistes. Tous avaient alors été arrêtés par les gardes nomades tchadiens et transférées à N'Djamena, avant de rentrer à Paris.

Sénégal

LA COLONIE FRANÇAISE DÉCROIT CONSTAMMENT

(De notre corre pondant.)

Dakar. — Les Français résidant au Sénégal devant, aux termes des accords conclus l'an dernier entre Dakar et Paris, être titulaires d'une carte d'étranger, les autorités sénégalaises viennent de procéder pour la première fois à leur recensement, en collaboration avec les services consulaires français.

D'après des indications officieuses, le nombre des Français résidant au Sénégal, quinze ans après l'indépendance, aurait diminué des trois quarts environ depuis 1960, tombant de plus de 60 000 à moins de 17 500.

Cette chute a sans doute tenu d'abord au départ, après l'indépendance, de l'administration, puis de l'armée française. La politique d'africanisation des cadres systématiquement poursuivie par les autorités sénégalaises et par la plupart des entreprises étrangères elles-mêmes a eu, elle aussi, des effets importants.

Eu égard à l'importance des investissements français au Sénégal, ces chiffres amènent à se demander si on n'est pas près d'atteindre un seuil critique au-delà duquel le renouvellement de ces investissements pourrait être compromis. Ce problème semble être assez clairement perçu par les dirigeants sénégalais.

Quant aux assistants techniques, ils sont actuellement au nombre de 1 247, pour moitié des enseignants.

P. B.

AFRIQUE

Sahara espagnol

La presse de Madrid annonce la capture d'une unité marocaine forte de quarante-cinq hommes

Les forces espagnoles ont capturé, dimanche 8 juin, un détachement de l'armée marocaine qui s'était aventuré au Sahara occidental et avait occupé un poste à trente kilomètres de la frontière. Selon l'agence espagnole Citra, qui a diffusé cette information, les Marocains croyaient que le poste avait été évacué. Elle précise que les Marocains étaient au nombre de quarante-cinq. Ils ont été conduits par hélicoptère à El-Aioun. Trente-cinq mitraillettes, une mitrailleuse, trois lance-grenades, des munitions, cinq véhicules tous terrains et un camion ont été saisis.

Le journal madrilène *Informaciones* a annoncé, lundi, que l'opération déclenchée la veille par *« une unité régulière »* de l'armée marocaine avait été ordonnée *directement par l'état-major des* forces armées, dépendant du roi Hassan II lui-même. Selon le correspondant du journal à El-Aioun, le message était rédigé en ces termes : *« Sur ordre du chef suprême de l'état-major des forces armées* (le roi), *quatre compagnies du 7e bataillon méhariste devront occuper les postes de Mahbes, Shteiria, Hausa et Daoram. »*

Evoquant l'incident, le roi Hassan II a déclaré lundi à Rabat qu'il souhaitait que l'Espagne traite *« les différentes parties de l'opinion sahraouie sur pied d'égalité »*. Selon lui, les quarante-cinq prisonniers ont été arrêtés *« parce que ce sont des Sahraouis qui se réclament du Maroc et veulent leur rattachement à la mère patrie ».*

« Nous acceptons que vous vouliez assurer l'ordre et la sécurité dans le Sahara occidental comme les Nations unies vous en ont fait obligation », a poursuivi le souverain en s'adressant aux Espagnols, *mais cela ne doit pas être à sens unique. Vous n'avez pas le droit de retenir prisonniers des Sahraouis qui se réclament de leur marocanité alors que vous laissez un autre mouvement que je ne veux pas nommer* (1) *libre de ses mouvements. Mieux que cela, vous le laissez faire prisonniers des soldats espagnols sans lever le petit doigt et vous lui donnez des facilités pour venir dire à la mission qui s'est récemment rendue au Sahara qu'il veut l'indépendance. »*

Le roi a fait cette déclaration en ouvrant les travaux du comité de décolonisation de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) réuni à Rabat pour sa vingt-cinquième session ordinaire.

La mission des Nations unies chargée d'élaborer un rapport sur le Sahara occidental a quitté lundi Nouakchott, dernière étape de son enquête dans les pays concernés par cette question. Elle est restée pendant quatre jours en Mauritanie et s'est entretenue à deux reprises avec le président Moktar Ould Daddah.

M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a *annoncé, lundi 9 juin, un voyage* qui le conduit à Alger, Nouakchott et Madrid. Il s'est entretenu *avec le président Boumediène et* a rencontré deux membres de la direction du Front populaire *pour la libération de Seguiet-El-*Hamra et Rio-de-Oro (F. Polisario), venus pour la circonstance *à Alger.* M. *Waldheim* a *quitté* Alger en fin de journée pour gagner Nouakchott. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

(1) Il s'agit de toute évidence du Front populaire pour *la libération* de Saguiet-El-Hamra et Rio-de-Oro. Au cours d'opérations montées les 10 et 11 mai dernier, ce mouvement a fait prisonniers quinze militaires espagnols, qui ont été présentés à la mission d'enquête de l'ONU lors de son passage en *Algérie* le 30 mai.

AMÉRIQUES

États-Unis

La Maison Blanche décide de publier le rapport Rockefeller sur la C.I.A.

De notre correspondant

Washington. — M. Ford a annoncé, lundi 9 juin, à sa conférence de presse, que le rapport de la *commission Rockefeller* sur la C.I.A. serait publié dans les vingt-quatre heures. Ainsi, le président a dissipé *partiellement* le malaise, très perceptible dans les milieux politiques, provoqué par *l'incertitude sur la date de la* publication de ce document. Selon des renseignements donnés antérieurement par le vice-président Rockefeller, le rapport de la commission aurait dû être publié dès vendredi dernier.

M. Ford a précisé que le département de la justice serait saisi de tous les documents et informations recueillis par la commission Rockefeller (ainsi que par d'autres organismes de l'exécutif), afin qu'il examine s'il s'y trouve matières à poursuites contre des particuliers. Le président a confirmé que le rapport de la *commission Rockefeller ne traitait* pas des « assassinats politiques », et, à cet égard, il a rappelé que ce problème avait été soulevé récemment, alors que la commission s'apprêtait à conclure ses travaux

De toute façon, la question ne figurait pas dans le champ de l'enquête, qui avait été limitée aux activités « illégales » de la C.I.A., plus précisément à l'espionnage intérieur mené en contravention de la charte de cet organisme. La commission, pour sa part, a estimé que l'état du dossier « assassinats » ne lui permettait pas de se faire une opinion fondée.

Le président Ford a *indiqué* que les documents recueillis sur le sujet ne seraient pas rendus publics. Mais, tout en jugeant que cette publication serait *« maintenant »* contraire à l'intérêt national, il n'a pas exclu qu'elle devienne possible un jour.

Au Capitole, on pense que cette réserve vise les relations avec Cuba, dont la normalisation n'aurait *rien à gagner à la divulgation* de machinations contre la vie de M. Fidel Castro. En tout cas *toutes les informations concernant* ce genre d'affaires seront communiquées aux commissions du congrès enquêtant actuellement sur la C.I.A. Comme il s'agit de documents qualifiés de « secrets » le président a *invité les parlementaires* à faire preuve de modération lorsqu'ils auront à apprécier les pièces touchant aux « assassinats politiques ». *« Nous devons réserver notre jugement sur des décisions et initiatives prises par l'exécutif il y a quinze ans... Les historiens seront meilleurs juges... »*

M. Ford a déclaré que la commission Rockefeller avait été « équitable, franche et équilibrée » et que ses travaux aideraient à prendre les mesures correctives par voie législative ou de directives présidentielles, en vue d'assurer que la C.I.A. fonctionne dans le cadre de la loi et de sa charte. *« La C.I.A., a-t-il dit, est absolument nécessaire à la sauvegarde de ce pays... »*

H. P.

● M. PHILIP HABIB, secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des affaires asiatiques, a terminé lundi 9 juin, à Manille, un voyage qui l'a conduit à Canberra, Djakarta, Kuala-Lumpur et Bangkok. Au cours d'une conférence de presse, il a affirmé que les Etats-Unis *« ne quittaient pas l'Asie »* et que, en dépit du retrait de troupes de Taïwan et Thaïlande, ils entendaient demeurer présents dans la région. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

États-Unis

Hello ! Louisiana...

(…e de la première page.)

…, les Decaux, les de La …ye, les Gosserand, défri… déjà leurs domaines, et, … que les gens de qualité se …aient en longues bandes … et perpendiculaires au …s terrains qui ne leur … rien coûté, les émigrants … fortunés en faisaient au…e l'ancienne île en forme …icot que les autres nom… « le Poulailler ». Baptisés, … enterrés par les jésuites …aient aussitôt fondé une …, les Beauvais, les Berge… Blanchard, les Lacour, les …s, les Sicard, les Samson … autres firent souche à … Coupée. Ces pionniers re… aujourd'hui dans de petits …res villageois entre le Mis… et le lac fait du bras qu'ils …rent à l'« Old Man River » … apparaît sous les frondai…aisible comme un étang …t.

…744 on comptait à Pointe-… 200 Blancs et 400 escla…rs des deux sexes. La … de ces derniers apparte… au marquis de Ternant. …paysans du « Poulailler » … planté ce dont ils avaient … pour survivre : du blé … du chanvre, peut-être du … des légumes, et réservé …iries pour le bétail, M. de …t ne devait pas être rendu … nécessité.

…ntentions, en s'installant … coin perdu de la Loui… qui ne pouvait lui rappe… Champagne natale, étaient … l'on peut dire, celle d'un …nt agricole. Avant de … l'Europe il s'était engagé …ir au roi de Prusse l'in…ont le souverain avait …pour teindre les uniformes … soldats. En 1742, au bord …se River, il habite une …e rondins et ses esclaves …t les arbres et défrichent …le. Dix ans plus tard … lui a procuré assez … pour qu'il construise son …au en Louisiane ». Celui…e qu'habitent aujourd'hui …cendants, moins riches. …oujours planteurs et éle… toujours colons quant à … dans un pays dont ils …evenus les citoyens, mais …esser de revendiquer leur … française et de parler la … de leurs ancêtres pion…

…epuis deux siècles, Parlange...

…nge — on verra pour…a plantation porte ce … n'est pas un château au …uropéen du terme. C'est …ande maison de plantation, …s plus belles de la Loui… Pas un musée comme …wn, qui dresse sa façade … friandise anglaise au mi…es buissons de camélias, …nme Oak Alley, avec ses …s trop bien cirés et son …erie d'exposition. Ce sont … demeures que l'on montre …uristes en quête de l'am… et du style Vieux-Sud.

…ange, au contraire, est une …ice d'où la vie ne s'est … absentée et qui depuis …de deux siècles porte, au … le jour, témoignage de …ence d'une famille de plan… Ces gentilshommes du … et de la canne à sucre, …yranneaux du Sud », comme …pelle Hundley, ces « ca…s » héros du « roman de …ation » dont *Autant en …te le vent* est l'archétype, …t à la fois dilettantes et …ts, travailleurs et jouis… snobs élégants et rustiques, …urs prêts à fouetter un …e désobéissant et à se rui…n une nuit pour une quel…e sirène du Mississippi !

Parlange, on connut la …sse et la gêne, les amours …nnées, les débauches fatales, …orts étranges, les bonheurs …iques et les désespoirs …ts.

… sut éluder les difficultés de …erre de Sécession et tenir en …s circonstances le rang au… non sans mal, le marquis … parvenu.

… bord du lac, le domaine …re sur une allée de chênes … approchent trois cent cin…te ans. Troncs énormes et …mentés, ils portent, suspendus …eurs branches comme des …ves-souris, les gros flocons d'étoupe grise de cette mousse espagnole (tillandsia usnoïde) qui leur donne au clair de lune des allures de fantômes traînant des lambeaux de linceul, ce qui impressionna fort Chateaubriand à la poursuite d'Atala.

Au bout de l'allée, émergeant de l'ombre verte, la maison apparaît comme une grande bâtisse rectangulaire, blanche sous son toit à quatre pentes, couvert de tuiles plates et moussues, d'où émergent, au-dessus de la façade, deux chiens assis et sur l'arête faîtière deux cheminées trapues de brique rouge.

Une large galerie ceinte d'un garde-fou en bois découpé court autour de la maison à hauteur du premier étage où sont les appartements. Cette véranda surélevée qu'abrite une large avancée de la toiture soutenue par de frêles colonnettes repose elle-même sur une série de grosses colonnes cylindriques faites de briques triangulaires à base courbe qu'assemblèrent autrefois les esclaves du marquis après avoir cuit l'argile dans des moules que l'on voit encore accrochés au mur d'un cellier.

Un escalier aux marches élastiques et grinçantes monte à travers un jardinet de curé jusqu'à la véranda où neuf générations de planteurs se sont balancées dans leurs rocking-chairs, un verre de punch à portée de la main, tandis que montaient du « quartier des nègres » ces chants plaintifs qui allaient devenir le blues.

Malgré quelques boursouflures dues à l'alternance des pluies et de la sécheresse ensoleillée, la maison résiste au temps. Elle est faite, pour l'extérieur, de planches de cyprès, un bois sur lequel les termites se cassent les dents. A l'intérieur, les murs sont recouverts de « bousillage », mélange de boue, d'argile et de poils d'animaux.

Mme de Parlange, née Paule Brière, est une hôtesse rieuse. Petite femme mince et active, elle arbore un *tailleur Chanel* et des escarpins comme une Parisienne qui revient de faire du shopping au faubourg Saint-Honoré.

Septuagénaire, elle ne sent pas le poids des ans et convoque d'un coup de cordon en tapisserie une femme de chambre noire pour faire servir les rafraîchissements. Sur un grand canapé, entre des *meubles Boule* et sous un impressionnant lustre à pendeloques, qui met des reflets balancés sur un Pleyel de 1801, nous voilà vraiment chez Scarlett O'Hara, héroïne provinciale, certes, mais femme de tête et d'ambition.

On ne peut songer à raconter l'histoire de Parlange, un volume n'y suffirait pas, ni même à décrire l'intérieur de cette merveilleuse demeure où éclate un luxe suranné dans un mobilier qui attire les antiquaires auxquels Mme de Parlange interdit sa porte.

Une sœur de Scarlett

Mais la belle Virginie fournit un épisode des plus révélateurs. Ce grand portrait, plus grand que nature, d'une jeune femme blonde, dans un cadre sculpté qui « pèse plus de 200 kilos », et qu'on a prudemment décroché d'une cloison qu'il menaçait d'entraîner, est bien celui d'une sœur de Scarlett. On nous la présente : « Virginie Trahan, veuve de Claude Vincent, troisième marquis de Ternant et future épouse du colonel Charles de Parlange, qui a laissé son nom à la plantation, qui jusque-là n'en avait pas ! »

Edouard Dubuffe, qui fit des portraits léchés des jolies femmes du Second Empire, a peint là une beauté sérieuse aux grands yeux clairs et froids, aux lèvres minces, aux épaules rondes. Sa coiffure est stricte comme sa robe noire. Les cheveux partagés par une raie médiane retombent en anglaises régulières sur les joues. Elle porte peu de bijoux, *mais mains* croisés, elle est accoudée au dossier d'un fauteuil sur lequel on a négligemment jeté une cape d'hermine. On la devine passionnée malgré son air réservé, orgueilleuse aussi, et peut-être un peu méchante. Elle fut ainsi. Et encore courageuse, autoritaire, ambitieuse, snob et diablement débrouillarde.

Belle orpheline, venue du Texas où son père, un descendant de Guillaume Trahan (de Bougival), mourut jeune, elle épousa Claude Vincent II de Ternant, veuf et sans enfant. Elle lui en donna quatre, dont les destinées sortent du commun. Marius, le dernier marquis de Ternant, né en 1836, mourut « dans la débauche » à l'âge de vingt et un ans. Le portrait qu'on a de lui en écolier studieux paraît pourtant rassurant. Henry, son cadet, *s'est noyé* à seize ans dans un étang voisin de la plantation alors qu'il se rendait clandestinement à on ne sait quel rendez-vous nocturne. Marie-Virginie, née en 1837, épousa à Paris M. Avegnot et mena une vie mondaine. Sa fille, Mme Gauthereau, est la fameuse Mme X... du portrait peint par John Singer Sargent qui figure au Metropolitan Museum de New-York. Et puis Julie, l'héroïne la plus émouvante de cette inquiétante lignée, née le 18 mars 1839. A quatorze ans, cette fillette fut mariée de force par sa mère ambitieuse à une riche barbon. Au soir des noces, tandis que les invités dansaient le quadrille dans le grand salon, le marié prétendit consommer son mariage. Julie, qui avait une « faiblesse du cœur », et qui surtout aimait le fils d'un planteur voisin, s'enfuit dans le parc. Elle s'abattit au pied du *premier chêne et mourut subitement*, tandis que sa mère, indifférente et superbe, valsait à dix pas de là. On l'enterra au pied de l'arbre dans sa robe de mariée. Et, si ce n'est pas un lambeau de mousse espagnole emporté par le vent, son fantôme, dit-on, erre par les nuits de printemps sous les magnolias.

Veuve du marquis, la belle Virginie s'était entre-temps rendue à Paris où elle tenait salon 24, rue du Luxembourg. Elle y rencontra le colonel Charles de Parlange et l'épousa. Ils eurent un fils, Charles, qui devint avocat et sénateur sans pour autant abandonner la plantation. Il termina sa carrière comme juge à la Cour suprême de la Louisiane et maria son fils unique, Walter, à Paule Brière, aujourd'hui veuve et dernière maîtresse de Parlange.

La plantation sauvée

Mais au milieu de ses malheurs familiaux et de ses ambitions, la belle Virginie avait encore pris le temps de sauver la plantation. Quand la guerre de Sécession se rapprocha de False River, elle revint à Parlange. On se battait à *Wakefield*, à *20 miles du* domaine. Ce fut d'ailleurs la dernière victoire sudiste. Virginie cacha son argenterie derrière les trumeaux de ses portes et attendit. Le général confédéré Richard Taylor se présenta, prêt à mettre le feu partout. Virginie lui offrit un bon repas et un lit où, sans doute, il ne dormit pas seul. Quelques jours après son départ, les Yankees arrivèrent, et se présenta à Parlange le général Nathaniel Banks qui ne rêvait que de détruire cette maison qui avait abrité son ennemi. Virginie lui servit le même menu, lui offrit le même lit et, comme Calypso retint Ulysse, elle garda sept nuits sous son toit ce futur vainqueur. Parlange était sauvé.

Aujourd'hui, la plantation est réduite à 2 000 hectares, et c'est Walter II de Parlange, le fils unique de la douairière, qui dirige l'exploitation. On a depuis longtemps abandonné l'indigo, même la canne à sucre, pour le maïs, les noix de péca et l'élevage. Walter de Parlange, qui vingt fois bombarda l'Allemagne, au cours de la dernière guerre, à bord de son B-29, est bien le descendant de ces « cavaliers » qui firent l'âge d'or du Sud. C'est un fermier moderne, mais qui oublie le monde des tracteurs, des usines à sucre et des derricks dès qu'il passe le seuil de la vieille maison.

Feutre beige à larges bords, blue-jeans, bottillons à éperons, mouchoirs de couleur noués au cou dans l'échancrure d'une chemise de laine, il galope pour rattraper les hertford rouges et les angus noirs qui se dispersent au bout de la prairie. Il a épousé Lucy Brandon, une charmante Américaine dont le grand-père fut général de l'armée sudiste.

Quatre enfants animent leur foyer : Walter III, vingt et un ans, le futur maître de Parlange, qui ne rêve que de revoir Paris, Brandon et Gérard, des écoliers, et *Angela, une fillette timide qui* a quelque chose, en plus tendre, de la beauté de Virginie et à laquelle on a accordé à treize ans et demi une licence spéciale, afin qu'elle puisse conduire une Chevrolet, indispensable dans ce pays sans transports, pour se rendre au collège.

Au soir, quand s'illumine le grand lustre du salon et que la nounou noire sert la tisane de sassafras, l'univers se referme sur Parlange. Et doucement, dans un français très pur, la douairière, dans son fauteuil à oreillettes, face au portrait de l'indomptable Virginie, fait pour ses petits-enfants attentifs le compte de ce que le vent n'a pas emporté...

MAURICE DENUZIERE.

Prochain article :

LES GENS DES BAYOUS

ASIE

LA VISITE EN CHINE DU PRÉSIDENT MARCOS

Pékin et Manille vont échanger des ambassadeurs

La Chine et les Philippines — dont le président, M. Ferdinand Marcos, est actuellement en visite officielle à *Pékin* — ont annoncé, le lundi 9 juin, l'établissement entre elles de relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs. Le communiqué commun publié à cet effet précise que le gouvernement philippin reconnaît que Taiwan est partie intégrante du territoire chinois et annonce son intention d'en retirer toute représentation officielle *dans un délai d'un mois*. Le même texte indique que tout citoyen de l'un des deux pays qui acquiert la *citoyenneté* de l'autre perd automatiquement sa *citoyenneté* d'origine. Cette disposition s'appliquera au demi-million de Chinois d'origine résidant aux Philippines. Taiwan a aussitôt annoncé la rupture de ses relations diplomatiques avec Manille.

Quelques heures après son arrivée, samedi, à Pékin, le président Marcos avait été reçu par le premier ministre *chinois*, M. *Chou En-lai*, et par le président Mao Tse-toung. « Nous sommes de la même famille », a notamment déclaré ce dernier à son hôte, rapporte l'agence officielle de presse philippine. Dans la soirée, au cours du banquet offert en l'honneur de M. Marcos, le vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping, avait *invité le président philippin* à la « vigilance » devant les tentatives d'expansion des super-puissances. Les communiqués de lundi précise que la Chine et les Philippines sont « opposées à toute tentative de tout pays ou groupe de pays d'établir son hégémonie ou de créer des sphères d'influence dans toute partie du monde ».

De notre correspondant

Pékin. — La régularisation des relations de la Chine avec un *archipel qui dépasse les quarante* millions d'habitants n'est pas sans conséquences dans la mer de Chine. Dans l'imédiat, Taipeh *une fois de plus, subit un échec* grave. Pékin a demandé et obtenu (comme avec la Malaisie) que les Chinois des Philippines choisissent de *devenir Philippins ou de* prendre un passeport de la République populaire. Les nationalistes perdent ainsi un précieux moyen de pression politique : le renouvellement du passeport. Les nombreux commerçants et hommes d'affaires chinois, installés dans l'archipel et jusque dans les plus petites bourgades du Sud, vont être enclins désormais à négocier avec le continent.

Le Koumintang ne va pas manquer de dire qu'en acceptant un ambassadeur communiste, les Philippines importent du même coup la subversion. Dans quelle mesure la rébellion paysanne sudiste est-elle aidée par la Chine populaire ? Les opinions sur ce point divergent. Passant à Zamboanga et à Jolo il y a deux ans, huit pours avant que cette dernière ne otmbe entièrement aux mains des insurgés, nous avons beaucoup entendu parler d'aide extérieure, mais provenant surtout de pays arabes ou de l'Asie du Sud-Est. L'administration rachetait alors les armes aux mains de la population en affichant un tarif pour chacun des modèles, et il ne s'agissait que d'armes américaines peut-être achetées sur les marchés de Saigon. Au demeurant, la faction maoïste de la rébellion philippine n'est pas majoritaire, loin de là, et l'on ne saurait dire que le parti communiste des Philippines tient en main l'ensemble de l'insurrection. Les dirigeants chinois ont tenu à être clairs sur ce point. L'éditorial de bienvenue au président Marcos, publié samedi par le *Quotidien du peuple*, semble *écarter toute* possibilité d'interférence du communisme chinois aux Philippines, et insiste en énonçant les principes de la coexistence *pacifique* sur le refus de toute immixtion dans les affaires intérieures des autres pays.

Le même texte, il est vrai, renfermait également des phrases d'un autre genre. Il assurait que, « *à présent, la situation en Asie et dans l'ensemble du monde est excellente* » et continuait — après avoir mentionné la victoire « *historique* » remportée par les *peuples indochinois dans une* guerre où les Philippines ont laissé quelques plumes — en saluant le progrès de la lutte anti-*impérialiste et antihégémonique* en Asie. « *Les peuples d'Asie*, ajoutait le journal, *doivent s'unir et persévérer dans la lutte, combattre l'invasion et l'expansionnisme des deux super-puissances, c'est ainsi seulement qu'ils peuvent sauvegarder réellement leur indépendance et leur souveraineté.* »

M. Marcos et les membres du parti communiste philippin auront noté que la Chine n'appelle pas à lutter contre la réaction nationale mais contre les Super-Grands. Le président philippin, qui s'interroge sur la valeur de son accord de défense avec les Etats-Unis et se méfie de Moscou, se voit donc associé indirectement à la cause antihégémonique du tiers-monde. Quant aux maoïstes de l'archipel, pour qui, pendant des années, M. Marcos n'était *que le fantoche de l'Amérique*, ils sont invités à revoir leur analyse de la situation. Cela ne veut pas dire d'ailleurs qu'ils doivent *déposer les armes par amitié pour* la Chine ni oublier la lutte contre la loi martiale et la dictature.

ALAIN BOUC.

Thaïlande

TERMINÉES GRACE A L'INTERVENTION DU POUVOIR

Deux longues grèves viennent d'illustrer la dégradation du climat social et économique

De notre correspondant

Bangkok. — Les deux grèves qui alourdissaient le climat social de *la capitale depuis plus d'un mois* ont pris fin samedi 7 juin après l'intervention du gouvernement. Les ouvrières de l'entreprise textile Standard Garment Company — à capitaux taïwanais — et les employées du plus grand hôtel, le Dusit Thani — dont un important « paquet » d'actions appartiendraient à des membres de la famille royale, — ont obtenu en grande partie satisfaction. Dimanche, les ouvrières de la compagnie textile grattaient les murs pour enlever slogans et affiches avant la cérémonie bouddhiste organisée lundi pour chasser le mauvais sort.

Ces mouvements, les plus durs qu'aient connus la Thaïlande depuis octobre 1973 et la fin de la *dictature militaire*, avaient principalement pour but d'obtenir le versement du salaire minimum quotidien fixé depuis le 1[er] janvier à vingt-cinq baths (environ 5 francs), compte non tenu de la répartition dans l'hôtel d'une partie du « service ».

Depuis le 1[er] mai, le centre de la ville, où se trouvent les deux entreprises en grève, a connu une certaine agitation : défilés avec banderoles et tracts, slogans et chansons pop, hurlés par haut-parleurs, mais aussi altercations entre grévistes et non-grévistes, interventions parfois brutales de la police, utilisation par les patrons de gangs et du groupe para-militaire d'étudiants d'extrême droite Krating Daeng (les « Buffles sauvages rouges »). A plusieurs reprises des bombes ont été *lancées devant* les établissements en grève et des coups de feu ont été tirés, en particulier contre un responsable syndical. Les Krating Daeng, armés de bâtons et de tuyaux d'acier, avaient occupé le Dusit Thani, chassant les piquets de grève, la police étant de connivance avec eux. Ils recevaient quelques dizaines de baths par personne et par jour.

Dans un pays où le premier syndicat a vu le jour en octobre 1973, beaucoup de gens ne se sont pas habitués à voir une main-d'œuvre autrefois docile — et féminine à plus de 80 % — commencer de s'unir. Les syndicats — cinquante-sept en tout — se sont parfois lancés dans des grèves mal préparées ou peu populaires : il y en a eu trois cent cinquante-sept en 1974.

Il est vrai que la situation économique et sociale s'est dégradée depuis deux ans en raison de la *crise de l'énergie et de la fin de la* guerre d'Indochine — source d'inestimables profits pour les pays voisins de la péninsule. Le chômage s'accroît avec la fermeture d'entreprises mises en liquidation judiciaire, l'arrivée sur le marché du travail de paysans venus en ville et, chaque année, de cinq cent mille jeunes. Les hausses de salaires sont souvent inférieures à celles des prix. Les timides lois sociales sont mal respectées, quand elle le sont.

Face à cette situation, l'attitude d'une large fraction du patronat a été brutale. « *C'est une question de principe. Nous ne céderons pas. Nous attendrons qu'ils crèvent de faim* », disait un cadre de l'hôtel Dusit Thani, une semaine avant la fin du conflit. Pourtant, le total des revendications du personnel ne se montait même pas à 1 000 francs par jour. L'intervention de gangsters et des « Buffles sauvages rouges » patronnés par de hauts responsables de l'ISOC (Organisme de répression anticommuniste), les prises de position de plus en plus fermes de dirigeants militaires, ont sans doute été à l'origine de la médiation du premier ministre, M. Kukrit Pramot, lui-même gros actionnaire d'un hôtel concurrent, l'Indra.

PATRICE DE BEER.

Vietnam du Sud

DANS UNE RUBRIQUE PARTICULIÈRE

« Saigon libéré » conseille en termes très vifs aux Asiatiques de rejeter *la* tutelle américaine

L'Assemblée nationale nord-vietnamienne a voté une résolution qui confirme le choix de Hanoï comme capitale du futur Vietnam réunifié. Elle « espère que la population de Hanoï développera la tradition révolutionnaire pour faire de la ville la capitale du pays tout entier ». Elle a aussi reconduit dans leurs fonctions tous les dirigeants importants : les changements intervenus dans le gouvernement n'ont pas de signification politique.

Au Sud, le G.R.P. a prié l'ambassadeur du Japon — qui était accrédité auprès du régime Thieu — de quitter le Vietnam. Le journal nippon « Nihon Keizai Shimbun » rapporte, d'autre part, que le G.R.P. a nationalisé la filiale sud-vietnamienne de la société japonaise de conseil Nippon Koei, en raison de sa collaboration avec l'ancien régime et de l'absence de son directeur depuis la prise de la capitale par les communistes.

De notre envoyé spécial

Saigon. — La politique étrangère tient fort peu de place dans le seul quotidien autorisé depuis l'entrée des troupes révolutionnaires à Saigon. La page deux du *Saigon libéré* est consacrée, en principe, aux « *télégrammes de félicitations adressés aux vainqueurs* » par des partis communistes et des partis « *progressistes* » étrangers — par exemple, le parti unique de Guinée ou le P.C. sud-africain. S'ils n'écoutaient pas assidûment la B.B.C., qui diffuse plusieurs émissions en vietnamien à partir de Singapour, les Saigonnais seraient bien mal informés de ce qui se passe à l'extérieur.

Même les événements du Sud-Est asiatique sont traités très sommairement dans le *Saigon libéré*, qui se borne à reproduire de temps en temps des dépêches de Hanoï. Toutefois, depuis quelques jours, une nouvelle rubrique, publiée en encadré sous le titre général « *le Monde d'aujourd'hui* » attire l'attention.

Cette nouvelle rubrique est rédigée dans un style vivant et imagé qui vise à attirer l'attention du lecteur. Sous le titre « Expulser les Etats-Unis de l'Indochine », l'encadré du 4 juin était consacré au retrait des Américains du Laos. « *La victoire grandiose du peuple laotien*, écrit « *Saigon libéré* », *parachève la lutte pour éliminer le néo-colonialisme américain en Indochine. Après un quart de siècle de combats, l'ennemi a retiré parnemi a retiré partout son drapeau.* »

Un avertissement aux Philippines

Outre l'exaltation de la solidarité des trois peuples d'Indochine, un thème revient avec insistance : celui de l'action des autres peuples du Sud-Est asiatique auxquels il est demandé de faire *pression sur leurs gouvernements* quand ceux-ci hésitent encore à se libérer de la tutelle américaine.

La rubrique étrangère du journal du 3 juin avait pour titre : « Le chemin que les Philippines doivent choisir. » On lit : « *Il y aura certainement beaucoup de changements en Asie du Sud-Est après la victoire des trois peuples d'Indochine. Moins d'un mois après la libération de Saigon, les gouvernements de quelques pays qui ne sont pas encore complètement sortis de la situation de néo-colonies ont demandé des changements dans leurs relations avec les Etats-Unis. Il est évident que le peuple philippin désire échapper à la tutelle de Washington et que le gouvernement de M. Marcos doit tenir compte de cette aspiration s'il ne veut pas être éliminé. Comment les Philippines peuvent-elles parler de leur volonté de vivre en paix avec les autres pays du Sud-Est asiatique si les bases installées chez elles par les bellicistes américains existent encore ? Le peuple philippin est en train d'obliger son gouvernement à ne plus servir les intérêts américains et à recouvrer l'indépendance.* »

Le 1[er] juin, la rubrique traitait de la Thaïlande. L'article commençait ainsi : « *Même si la C.I.A. est un génie à cinq têtes et à six bras* (allusion à un monstre légendaire au Vietnam), *elle ne réussira pas à cacher sa main velue* (par opposition à la complexion non pileuse des Asiatiques) *aujourd'hui pendant que le gouvernement civil de Thaïlande est en train de discuter du rétablissement de ses relations diplomatiques avec la République démocratique du Vietnam. Les impérialistes mettent encore une fois des bâtons dans les roues. Ils ont demandé à leurs espions d'organiser des manifestations contre les Vietnamiens qui vivent en Thaïlande. Ils cherchent à opposer les deux races.* »

« Guignol à Séoul »

« *Aujourd'hui*, poursuit *Saigon libéré*, *un certain nombre de généraux thaïlandais luttent encore contre les aspirations populaires à la paix avec les autres peuples asiatiques. Il est évident que la population thaïlandaise saura obliger le gouvernement à adopter une politique résolument anti-impérialiste et à chasser les espions à la solde des Américains.* »

Les articles consacrés à la Thaïlande et aux Philippines contiennent une part d'encouragement, *fortement assortie de chantage*, aux dirigeants asiatiques qui ont déjà pris leurs distances à l'égard de Washington. Les gouvernements qui « *n'ont rien compris à la leçon du Vietnam* » sont, pour leur part, l'objet de violentes attaques. Publiée sous le titre : « Dans quel miroir doit se regarder Park Chung Hee ? », la rubrique du 31 mai consacrée à la Corée du Sud était à cet égard significative. Elle commençait ainsi : « *Encore une séance de guignol en Corée du Sud. Après que leurs maîtres de Washington, Ford et Schlesinger, eurent affirmé qu'ils respecteraient les accords avec les alliés des Etats-Unis, Park Chung Hee et ses laquais se sont mis à organiser des manifestations dans la rue pour montrer la puissance des forces « anticommunistes » parce que Schlesinger menace d'utiliser les forces américaines pour détruire le « point de départ de l'agression contre la Corée du Sud. Park Chung Hee et ses acolytes battent le rappel contre les « envahisseurs » ; ce qui est cocasse dans cette affaire, c'est que les soldats du corps expéditionnaire aux yeux bleus et au grand nez ne sont pas considérés comme des intrus, alors que les Coréens issus d'un même père et appartenant à une même race sont opposés les uns aux autres.* »

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Birmanie

REPRISE DES MANIFESTATIONS CONTRE LE RÉGIME

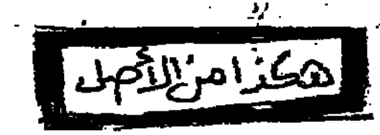
L'agitation a repris en Birmanie chez les étudiants. La répression, qui avait fait suite aux troubles de novembre et de décembre 1974, *n'a pas mis fin à l'hostilité* des jeunes envers le régime de M. Ne Win. Toutes les universités de Rangoun et de Mandalay ont une *fois encore été fermées* ; elles avaient été rouvertes le 13 mai.

Les désordres ont recommencé vendredi 6 juin après l'échec des *discussions entre des étudiants de* Rangoun et la direction du parti unique. Ils n'ont pas cessé depuis. Signés par le « comité pour la démocratie, la révolution et la grève générale », des tracts appellent à une action, « *jusqu'à la dernière goutte de sang* », *contre les ennemis fascistes* ». — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

LES DERNIERS AVIONS DE COMBAT AMÉRICAINS ONT QUITTÉ TAIWAN

Le Pentagone a annoncé le dimanche 8 juin que les derniers avions de combat américains — une escadrille d'appareils Phantom F-4 — ont été retirés de Taiwan au mois de mai. Quatre cent cinquante hommes ont également quitté l'île, réduisant à quatre mille le nombre des militaires américains stationnés à Taiwan. Mille deux cents hommes doivent encore être retirés le mois prochain.

Le « New York Times », citant un haut *fonctionnaire* du département d'Etat, indique que la diminution de la présence américaine à Taiwan s'effectue conformément aux assurances données au gouvernement chinois par l'ancien président Nixon lors de son voyage en Chine, en février 1972. Les derniers retraits opérés confirment à l'intention des autorités de Pékin que le président Ford — attendu en Chine d'ici à la fin de l'année — est décidé à respecter les engagements pris par son prédécesseur.



OUTRE-MER

M. Stirn : les TOM ne posent pas de difficultés majeures particulières

…on M. Olivier Stirn, secré… d'Etat aux départements et …oires d'outre-mer, ces der… *« ne posent pas de difficul… ajeures particulières »*. C'est …oins ce que celui-ci a déclaré *9 juin*, au cours d'une inter… accordée au journal télévisé …l.

…Stirn, qui a indiqué que deux …ils restreints se tiendraient … juillet à l'Elysée, sous la …ence de M. Giscard d'Es… pour examiner les pro…s de l'ensemble des terri… français d'outre-mer et … du département de la …ne, a ajouté : *« Le jour …es TOM veulent devenir …endants — comme c'est le …ur les Comores — la France …e leur accesssion à l'indé…nce. »*

…ucun territoire, sauf le ter… français des Afars et des … n'a de parti politique récla… vraiment l'indépendance », …ursuivi le secrétaire d'Etat, …sant remarquer que les ré…s qui seront examinées en …l restreint ont pour objet d'accorder *« un peu plus d'autonomie et de possibilités de gestion »* aux territoires et de procéder à une certaine décentralisation.

Interrogé sur la demande faite la semaine dernière à Paris par M. Urugei, président de l'Assemblée calédonienne, d'organisation d'un référendum, pour connaître les aspirations à l'autonomie interne de la population de la Nouvelle-Calédonie, M. Olivier Stirn a répondu : *« Une telle demande n'est pas recevable. » « Il est normal*, a-t-il ajouté, *de faire un référendum pour savoir si un territoire veut ou ne veut pas rester français. Mais on ne peut pas demander à la population de se prononcer sur les détails de la réforme envisagée, lesquels sont de la compétence de l'Assemblée territoriale qui sera saisie prochainement. »*

Enfin, avant d'annoncer qu'il se rendrait en terre Adélie en février prochain, M. Olivier Stirn a déclaré *« qu'on est très injuste »* avec Djibouti dont les problèmes sont *« très difficiles »*, notamment en raison du fait que les Afars et les Issas *« ont toujours eu du mal à s'entendre »*.

POLITIQUE

A LA COURNEUVE

Le P.S.U. a célébré avec éclat la « fête de l'autogestion »

Après celle de *Libération*, de *Politique-Hebdo* et de *Lutte ouvrière*, la dernière fête d'extrême gauche de ce printemps était organisée, samedi 7 et dimanche 8 juin, par le P.S.U., en faveur de l'autogestion.

Chassée de Meudon pour cause de bruit (*le Monde* des 29 et 31 mai), elle ne risquait guère, dans le parc paysager de La Courneuve qui l'a accueillie, d'encourir le même reproche. Non, certes, qu'elle ait pu sembler silencieuse ; mais elle a été survolée sans cesse, la première journée, par les chasseurs à réaction et les hélicoptères qui faisaient, au Salon aéronautique du Bourget, tout proche, de tonitruantes démonstrations, et dont le vacarme dominait par moments tous les autres bruits.

Dans des tenues vestimentaires que le soleil et la libération des mœurs rendaient parfois fort dépouillées, des dizaines et des dizaines de milliers de visiteurs ont assisté, *au cours des deux journées*, aux débats et aux spectacles, et participé à l'expression de cette « *contre-culture* » que le P.S.U. oppose, selon la formule de M. Michel Mousel, membre du secrétariat national, « *aux flonflons et aux platitudes de la culture de consommation bourgeoise* ».

Dans de très nombreux stands, ils pouvaient se procurer, à des tarifs également avantageux, les ouvrages théoriques les plus sérieux et des spécialités gastronomiques régionales. Même pour ces dernières, cependant, la politique ne perdait pas toujours ses droits, comme dans ce stand de la Loire-Atlantique où le verre de muscadet était servi avec un tract dénonçant cette « *source de profit pour les propriétaires et le négoce* ».

Un peu meeting, un peu happening — un peu Lip et un peu Woodstock — la fête du P.S.U. a en tout cas confirmé le succès croissant que rencontrent, auprès de foules dont la politisation n'est *pas toujours considérable*, ces nouvelles manifestations de l'extrême gauche. — B. B.

Dix mille femmes communistes réunies à Saint-Ouen

« Le parti de toutes les libérations »

Jeunes pour la plupart, souriantes, disciplinées et attentives, dix mille femmes ont participé, samedi 7 juin, au palais des sports de l'île de Vannes, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), *à un rassemblement organisé* par le parti communiste. Aboutissement d'une campagne lancée il y a deux mois sur le thème *« Un million de femmes dans l'action avec le parti communiste »*, cette assemblée a permis au P.C.F. de montrer que, en cette Année de la femme, décidée par l'ONU, il était le seul à pouvoir réunir tant de femmes.

Ce n'est pas un hasard, a expliqué en substance M. Georges Marchais. Si, d'ores et déjà, le parti communiste est de tous les partis français celui qui compte le plus de femmes (125 000) dans ses rangs et parmi ses élus, c'est a-t-il expliqué, qu'il offre le plus de possibilités de s'épanouir dans la liberté : *« Parce qu'il est le parti de la classe ouvrière, le parti communiste est le parti de toutes les libérations, en particulier de celle des femmes »*.

Au cours de son intervention, qui a duré près d'une heure, le secrétaire général du P.C. a mis en garde son auditoire contre les dangers d'un féminisme qui isolerait les sexes : *« Pour M. Giscard d'Estaing comme pour Mme Françoise Giroud, et aussi — il faut bien le dire — pour Mme Gisèle Halimi, ce sont les hommes, les hommes en général* [qui sont responsables des difficultés des femmes]. *C'est ridicule ! Car alors ces difficultés demeureront tant qu'il y aura des hommes. »*

« Nous ne nions pas, a poursuivi M. Marchais, *qu'il y a des choses à changer dans la mentalité des hommes à l'égard des problèmes féminins. D'ailleurs, nous y travaillons. Mais ce n'est pas d'aujourd'hui que la grande bourgeoisie tente de masquer les causes sociales et économiques de la condition de la femme derrière une prétendue question masculine. (...) En vérité, vouloir orienter la colère légitime des femmes vers les hommes en général, c'est conduire les femmes à l'impasse, les isoler du combat émancipateur. »*

Follement acclamé par une salle très chaleureuse, M. Marchais invita, pour finir, *« les femmes de France à adhérer au parti communiste »*. Les invitées étrangères intervinrent ensuite en alternance avec des chanteurs et des groupes de musiciens, notamment chiliens. Mme Fahtia Bettahar, secrétaire générale de l'Union des femmes algériennes, affirma : *« Cette rencontre est historique dans la vie des peuples. »* Angela Davis, membre du comité central du parti communiste américain, fit acclamer l'idée d'une révision du procès des Rosenberg et de leur coaccusé, M. Morton Sobel, présent à la tribune. *« Rien ne fait plier la femme chilienne »*, affirma à son tour Mme Julieta Campusano, membre du bureau politique du parti communiste du Chili. *Représentant le parti portugais*, Mme Alda Nogueira, très applaudie, assura que son pays était *« le pays le plus libre de l'Europe capitaliste depuis le 25 avril »*. Mme Valentina Tereschkova, cosmonaute, membre du comité central du parti communiste de l'Union soviétique, apporta enfin le *« salut fraternel »* des femmes de son pays.

A l'issue de la réunion, on annonça que quarante-huit femmes avaient adhéré au parti communiste. — Br. F.

« L'HUMANITÉ » CONTESTE LES ANALYSES SOCIALISTES SUR LA CRISE

L'Humanité rend compte dans son numéro du 10 juin du colloque sur la crise du capitalisme organisé par le parti socialiste (*le Monde* daté 8-9-10 juin). Jean-Pierre Gaudard, commentant l'intervention de M. Attali, reproche à celui-ci d'ignorer l'étape actuelle du capitalisme que les marxistes nomment *« capitalisme monopoliste d'Etat »* en minimisant le rôle de l'Etat dans le processus de concentration des monopoles par rapport *« au processus de mondialisation de la production »*.

Les interventions de MM. Michel Rocard, François Mitterrand, Claude Cheysson et Pierre Ur… sont également critiquées parce que suspectées de se rapprocher par leur contenu, des thèses sur la croissance zéro, d'accepter l'idée d'une austérité nécessaire ou, pis, de *« rejoindre le discours giscardien »*.

LES ASSISES DE DÉMOCRATIE ET UNIVERSITÉ

A l'occasion des assises nationales de Démocratie et Université, mouvement associé au P.S., réunies samedi 7 et dimanche 8 juin à Chalon-sur-Saône, M. Pierre Joxe, député socialiste, s'est prononcé pour des listes d'union de la gauche lors des prochaines élections municipales, rejoignant ainsi la position du P.C.F. et celle de la minorité du P.S., le CERES. *M. Joxe a*, en outre, expliqué que pour les socialistes, qui, comme les membres de Démocratie et Université, se réclament du marxisme, il n'existe pas de stratégie de rechange en dehors de l'union de la gauche, expression politique d'un front de classe.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 8 juin 1975 :

DES ARRÊTÉS

● Fixant la liste des organismes dont les stages ou sessions, exclusivement consacrés à l'éducation ouvrière ou à la formation syndicale, ouvrent droit aux agents des établissements d'hospitalisation publics et de certains établissements à caractère social aux congés non rémunérés, liste prévue par le décret du 13 octobre 1964 ;

● Portant création d'un comité de gestion du stock national de matières premières minérales.

Sont publiés au *Journal officiel* des 9 et 10 juin 1975 :

DES DECRETS :

● Etendant aux départements d'outre-mer les dispositions issues de l'article L. 511 du code de la Sécurité sociale concernant la notion d'enfant à charge ainsi que l'article L. 513 du code de la Sécurité sociale relatives aux conditions d'ouverture du droit aux prestations familiales pour les femmes seules sans activité professionnelle.

● Modifiant certaines dispositions de l'article R. 351-31 du code du travail relatif à l'indemnisation des travailleurs partiellement privés d'emploi.

● Fixant le taux de l'indemnité horaire pour privation partielle d'emploi visée à l'article R. 351-31 du code du travail.

DES LISTES :

● Des élèves des unités pédagogiques d'architecture (UPA) ayant obtenu le diplôme d'architecte D.P.L.G.

● Des élèves de l'Institut supérieur d'agriculture Rhônes-Alpes de Lyon ayant obtenu le diplôme d'ingénieur.

UNE CIRCULAIRE :

● Relative aux plafonds opposables aux chômeurs partiels.

M. Mitterrand à Europe 1 : c'est M. Chirac qui dispose de la majorité présidentielle

M. François Mitterrand a expliqué, lundi 9 juin, à Europe 1, qu'il s'était *« contenté de se taire »* plutôt que de participer à une accumulation d'anniversaires, à son avis, abusive. Cela étant, il estime que la politique économique et sociale du gouvernement, sur le double plan inflation-chômage, est *« un échec grave »*. Dans le domaine des mœurs, des progrès réels ont été accomplis, mais grâce aux suffrages de la gauche à l'Assemblée nationale.

Après avoir observé que l'U.D.R. était maintenant derrière M. Jacques Chirac, le leader socialiste a déclaré : *« Le président n'a pas de majorité présidentielle et c'est son premier ministre qui en dispose. »* M. Mitterrand a commenté les résultats de l'élection législative du Havre, ainsi qu'on le lira d'autre part, et a précisé au sujet des élections municipales de 1977, dans la perspective desquelles le parti communiste propose de constituer des listes d'union de la gauche dans les villes de plus de trente mille habitants : *« Le parti socialiste n'est pas tenu de procéder à une coalition dans chaque commune. (...) Quand le parti socialiste jugera bon, après conversation ou négociation, d'entrer dans une coalition, celle-ci devra toujours s'inspirer du programme commun de la gauche, ce qui exclut les alliances avec les formations politiques centristes. »*

M. Poniatowski ayant assuré que M. Giscard d'Estaing était à l'Elysée pour sept, douze ou quatorze ans, M. Mitterrand a répondu :

« M. Poniatowski dispose de l'histoire de France ; M. Poniatowski dispose des Français ; M. Poniatowski, cent ans après que ses ancêtres ont été famille presque royale, en tout cas princière, croit-il que les Français sont ses gens ? Voilà cinquante millions de manants et il faut les enserrer dans un pouvoir dont il déclare ou décrète que c'est pour six ans — je veux bien. — c'est fait pour sept ans un président de la République, pour le moins, et celui dont nous parlons est élu — très bien, sept ans, j'acquiesce, sans négliger, bien entendu, les combats intermédiaires. Mais douze ans ou quatorze ans ! Lais- d'élucubrations. C'est un sujet qui ne m'intéresse pas. Je ne veux aucun mal à M. Giscard d'Estaing, mais je ne veux pas non plus aucun mal à la France. » sons à M. Poniatowski ce genre

M. MARCHAIS : nous ne connaissons pas les intentions exactes du P.S.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré samedi 7 juin à Saint-Ouen, devant le rassemblement des femmes, organisé par son parti :

« M. Chirac parle de la liberté. Mais il refuse d'accéder aux revendications dont la satisfaction permettrait aux Françaises et aux Français d'être réellement libres ; M. Chirac parle de la liberté. Mais il organise l'austérité, l'autoritarisme, la répression, la domestication de l'information. Et c'est parce qu'il craint le développement du mécontentement suscité par sa politique qu'il tente de faire diversion en se lançant dans une campagne anticommuniste effrénée.

» A l'heure qu'il est, nous ne connaissons pas les intentions exactes du parti socialiste. Et nous avons des raisons d'être inquiets. Car la seule réponse qu'il a faite à toutes nos propositions unitaires a été de mettre en cause de manière soudaine et abrupte, notre attachement aux libertés... »

A TOULOUSE : nous perdons notre temps dans des débats subalternes.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a pris la parole, samedi 7 juin, à Epinal, où il a déclaré :

« Si, ici et là, et particulièrement dans la presse ou parmi les partis de la majorité, on nourrissait l'illusion que le P.S. pourrait tourner le dos à ses engagements et au chemin qu'il a tracé, on risquerait de se tromper. »

Dimanche 8 juin à Toulouse, le premier secrétaire du P.S. est revenu sur ce sujet, en déclarant :

« Nous perdons notre temps à nous user les nerfs dans des débats subalternes. Plutôt que d'observer avec mépris les expériences manquées, gâchées ou imparfaites, regardons encore chez nous où il reste une immense tâche à accomplir pour que le parti socialiste devienne le grand parti des travailleurs, le parti-famille du monde ouvrier. »

POLITIQUE

UNE ÉLECTION CANTONALE...

DOUBS : *canton de Clerval* (2e tour).

Inscr., 3 389 ; vot., 3 137 ; suffr. expr., 3 093.

MM. Henri Cretin, sout. U.D.R. et *R.I.*, 1 357 voix, *ELU* ; Alain Cartier, C.D.P., 1 271, et Charles Senez, maire de Clerval, P.S., 465.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Louis Didier, Centre dém., récemment décédé. Elu en 1958, réélu en 1964, Louis Didier l'avait emporté en 1970 dès le premier tour par 1 430 voix contre 1 024 à M. Jacques Clerget, sans étiq., et 129 à M. Guy Maugery, P.C., sur 3 482 inscrits, 2 617 votants et 2 583 suffrages exprimés.

Lors du premier tour de cette élection partielle, M. Cretin était arrivé en tête avec 1 842 voix contre 991 à M. Cartier, 370 à M. Senez, 352 à M. Fernand Rondot, mod. maj., et 232 à M. Bernard Vieille, P.C., sur 3 869 inscrits, 3 011 votants et 2 987 suffrages exprimés. Après ce premier tour, M. Rondot s'était retiré sans donner de consigne à ses électeurs, et M. Vieille s'était désisté en faveur du candidat socialiste. Ce dernier n'a cependant pas rassemblé au second tour la totalité des suffrages qui s'étaient portés au premier tour sur les deux candidats de gauche.]

... ET UNE MUNICIPALE

VAL-DE-MARNE : Champigny-sur-Marne (1er tour).

Inscr., 41 446 ; vot., 21 665 ; suff. expr., 21 262.

Liste du cons. mun., présentée par le P.C. *et le P.S.*, 14 358 *voix*, 5 *élus* (3 P.C. + 2 P.S.) ; liste d'union et d'act. mun. (U.D.R., R.I., C.N.I., Centre dém., réf.), 5 009 ; liste d'act. mun. pour l'autogestion socialiste (P.S.U.), 1 895.

[Il s'agissait, à la suite du décès du maire, Louis Talamoni, sénateur communiste, survenu le 30 avril, de pourvoir cinq sièges vacants au conseil municipal. En 1971, les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 36 917 ; suffr. expr., 25 203 ; liste d'union com., conduite par Louis Talamoni, m. sortant, 13 215 voix, 37 ELUS (24 P. C., 5 P. S., 8 rép.); liste de la majorité, conduite par M. Lasne, U. D. R., 9 101 ; liste centriste, conduite par M. Cazabat, 2 887.

Malgré un pourcentage élevé d'abstentions (47,76 %), la liste d'union de la gauche enregistre un gain de plus de 1 300 voix et gagne plus de 15 points de pourcentage.]

LES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DES VILLES DE FRANCE S'INQUIÈTENT A LEUR TOUR DES FINANCES LOCALES

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — Au colloque national des secrétaires généraux des villes de France, réuni samedi 7 juin, à Strasbourg, M. Philippe Antoine, président de leur syndicat national, a lancé un cri d'alarme :

« *Nos communes sont en crise, si ce n'est au bord de la faillite,* a-t-il déclaré. *Il faut réformer, de toute urgence, les finances communales et revoir l'organisation de notre profession.* »

Selon le président du syndicat des secrétaires généraux des villes de France, la réforme des finances communales suppose un partage équitable entre l'État et les collectivités locales des ressources fiscales, en fonction des compétences et des responsabilités isolées.

M. RAYMOND MARCELLIN PROPOSE UNE RÉFORME DE LA FISCALITÉ LOCALE

M. Raymond Marcellin, ancien ministre de l'intérieur, sénateur républicain indépendant, a déclaré lundi 9 juin devant le conseil général du Morbihan, dont il est le président, a propos de la réforme de la fiscalité locale :

« *Une fois de plus, il est proposé à l'étude d'un comité interministériel de répartir d'une façon nouvelle les charges et les ressources entre l'Etat et les collectivités locales. Un tel comité risque d'échouer.*

» *Pour aboutir, il faudrait décider de la part des impôts modernes de l'Etat, impôt sur le revenu et taxe à la valeur ajoutée, que les pouvoirs publics décident d'attribuer aux communes et aux départements, et, dans le même temps, délimiter l'accroissement de compétence des communes et des départements après avoir tenu compte de l'évolution de leurs dépenses actuelles d'une année sur l'autre...* »

Avant le second tour de l'élection législative de Seine-Maritime

MM. Rufenacht (U.D.R.) et Colliard (P.C.) restent face à face

Net recul du centre, du P. S. U. et de l'extrême gauche

L'élection législative partielle provoquée par la démission, pour raisons de santé, de M. Maurice Georges, U.D.R., qui s'est déroulée dimanche 8 juin dans la *sixième circonscription de la* Seine-Maritime (cinq des sept cantons du Havre et onze des quatorze communes du canton de Montivilliers), a mobilisé les états-majors des partis politiques plus que les électeurs eux-mêmes.

M. Jacques Chirac doit participer, le mercredi soir 11 juin, à une réunion de soutien à M. Rufenacht, qui se présente avec l'étiquette de la « nouvelle majorité présidentielle ». En outre, la Fé-

(les deux phrases précédentes dans l'ordre de la colonne :) nacht, U.D.R., conseiller général, suppléant du député sortant démissionnaire, en faveur duquel se sont désistés M. Jean-Marc Ollivier, réformateur, et M. Paul *Lanos, gaulliste indépendant.*

M. François Mitterrand, interrogé sur les ondes d'Europe I, a déclaré, au lendemain du premier tour : « *Le premier secrétaire du parti socialiste que je suis, et tous les socialistes, ont le devoir de mobiliser l'opinion pour assurer le succès du candidat de la gauche, qui se trouve être communiste. Tout autre commentaire qui tendrait à atténuer la portée de mes propos doit être écarté*

fois-ci dans celui de la majorité. Les électeurs de mars 1973 (12,33 % des suffrages exprimés) ne l'ont pas suivi, puisque M. Ollivier, en perdant 3 351 suffrages, n'obtient plus que 9,40 %. Au sein de la majorité, il est à noter que M. Paul Lanos, gaulliste indépendant, qui avait fait une compagne électorale modeste, recueille cependant 6,68 % des suffrages.

SEINE-MARITIME (6e circonscription)

CANDIDATS ET PARTIS	8 JUIN 1975 — Inscrits : 89 348 — Suffr. exp. : 52 965 — Abst. : 39,95 %		11 MARS 1973 — Inscrits : 84 106 — Suffr. expr : 64 545 — Abst. : 19,65 %		4 MARS 1973 — Inscrits : 84 114 — Suffr. expr : 67 588 — Abst. : 17,91 %		23 JUIN 1968 — Inscrits : 81 647 — Suffr. expr. : 65 714 — Abst. : 18,43 %		12 MARS 1967 — Inscrits : 82 950 — Suffr. expr. : 63 191 — Abst. : 20,05 %		5 MARS 1967 — Inscrits : 82 262 — Suffr. expr. : 65 800 — Abst. : 18,56 %	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
MM. RUFENACHT (U.D.R.) ..	17 712	33,44	36 039 (1)	55,83	19 456 (1)	28,78	32 905 (1)	50,07	35 658 (1)	56,42	25 918 (1)	39,49
COLLIARD (P.C.)	16 574	31,29	28 506	44,16	18 572	27,48	16 794 (7)	25,56	27 533 (7)	43,57	19 881 (7)	30
Mme RUBE (P.S.)	8 189	15,46	—	—	7 980 (2)	11,81	4 599 (2)	7	—	—	4 827 (2)	7,35
MM. OLIVIER (Réf.)	4 980	9,40	—	—	8 331	12,33	7 797 (8)	11,86	—	—	5 173 (8)	7,88
LANOS (gaul. ind.)	3 536	6,68	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
REGUER (P.S.U.)	697	1,32	—	—	2 003	2,96	3 619 (9)	5,50	—	—	3 943 (9)	6,01
CADIOU (F.N.)	606	1,14	—	—	973 (4)	1,44	—	—	—	—	—	—
TOULLEC (L.C.R.)	404	0,76	—	—	992 (3)	1,46	—	—	—	—	—	—
BEN LAHOUSSINE (L.O.)	267	0,50	—	—			—	—	—	—	—	—
C.N.I.			—	—	8 231 (5)	12,12	—	—	—	—	—	—
Div. mod.			—	—	1 050 (6)	1,55	—	—	—	—	6 066 (10)	9,24

(1) M. Georges, U.D.R. ; (2) M. Peyratout, MM. Thieulent et Safar (F.G.D.S.) en 1968 et 1967 ; (3) M. Chatillon, Ligue communiste ; (4) M. Povie ; (5) M. Dubosc ; (6) M. Fontaine, Un. cent. nat. ; (7) M. Eberhard, devenu sénateur [illegible] ; (8) M. Alliot, Centre dém. et progrès moderne en 1968, M. Lenoble, Centre dém. en 1967 ; (9) M. Pointier ; (10) M. Chegaray, sans étiquette.

Alors que de nombreux leaders sont venus, avant le premier tour, soutenir leur candidat, 60,05 % seulement des électeurs inscrits se sont rendus aux urnes.

Pour le second tour, qui aura lieu le dimanche 15 juin, deux candidats sur les neuf qui sollicitaient les suffrages des électeurs au premier tour restent en lice.

Il s'agit de M. Antoine Rufenacht, U.D.R., conseiller général, suppléant du député sortant démissionnaire, en faveur duquel se sont désistés M. Jean-Marc Ollivier, réformateur, et M. Paul *Lanos, gaulliste indépendant.* M. Jacques Chirac doit participer, le mercredi soir 11 juin, à une réunion de soutien à M. Rufenacht, qui se présente avec l'étiquette de la « nouvelle majorité présidentielle ». En outre, la Fédération nationale des républicains indépendants, qui n'avait pas présenté de candidat au premier tour, « *appelle l'ensemble de ses militants et sympathisants à soutenir énergiquement* » M. Rufenacht, « *seul représentant de la majorité, en participant activement à la campagne du deuxième tour qui l'oppose au candidat du parti communiste* ».

De son côté, M. Daniel Colliard, P.C., premier adjoint au maire du Havre, bénéficie du désistement en sa faveur de Mme Jacqueline Rubé, P.S., adjointe au maire, et de M. Paul Reguer, P.S.U. Dans une déclaration commune, MM. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, et François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, invitent « *les travailleurs, les démocrates, tous ceux qui désirent sincèrement une politique de progrès économique et social, plus de justice et de liberté* », à voter pour M. Colliard. Un meeting de soutien au « *candidat de toute la gauche et du programme commun de gouvernement* » sera organisé, le jeudi soir 12 juin. MM. Michel Crépeau, député radical de gauche de Charente-Maritime, et Roland Leroy, membre du secrétariat politique du P.C. et député de la troisième circonscription de Seine-Maritime (partie de Rouen et Sotteville) doivent y participer.

M. François Mitterrand, interrogé sur les ondes d'Europe I, a déclaré, au lendemain du premier tour : « *Le premier secrétaire du parti socialiste que je suis, et tous les socialistes, ont le devoir de mobiliser l'opinion pour assurer le succès du candidat de la gauche, qui se trouve être communiste. Tout autre commentaire qui tendrait à atténuer la portée de mes propos doit être écarté par les socialistes.* » Après avoir souligné « *l'opposition qui existe, même si on ne l'avoue pas, entre les deux grands partis de droite que sont l'U.D.R. et les indépendants* », M. Mitterrand a observé qu' « *on assiste à l'effondrement des indépendants, qui n'ont même pas osé présenter un candidat* » au Havre. Il a ajouté : « *Vous allez désormais voir fleurir les divisions de la droite. La gauche n'est elle même pas exempte de telles divisions. Mais les divisions de la droite sont extrêmement profondes. Chirac et Poniatowski, que l'on voit toujours ensemble, sont deux jumeaux, mais attendez-vous à voir en eux deux jumeaux terribles.* »

Les résultats de la compétition à laquelle se sont livrés les trois candidats de la majorité présidentielle justifient l'analyse du premier secrétaire du parti socialiste, selon laquelle, seule l'U.D.R. fait de « *grands pas en avant* », sans toutefois « *bousculer les pourcentages* ». Ainsi, la majorité, qui en 1973 avait recueilli au total 54,84 % des suffrages exprimés au premier tour, ne dépasse *cette fois-ci que de peu la barre* des 50 %. Ce déficit ne se fait pas aux dépens de l'U.D.R., dont le représentant, malgré une perte de 1 744 voix, enregistre en pourcentage un gain de 4,74 points, mais au détriment du candidat réformateur. M. Olivier, *qui il y* a deux ans était dans le camp de l'opposition, se retrouvait cette fois-ci dans celui de la majorité. Les électeurs de mars 1973 (12,33 % des suffrages exprimés) ne l'ont pas suivi, puisque M. Ollivier, en perdant 3 351 suffrages, n'obtient plus que 9,40 %. Au sein de la majorité, il est à noter que M. Paul Lanos, gaulliste indépendant, qui avait fait une compagne électorale modeste, recueille cependant 6,68 % des suffrages.

Si la majorité enregistre un certain recul, l'opposition de gauche peut, en revanche, se montrer satisfaite des progrès enregistrés. M. Colliard réalise le meilleur score jamais enregistré dans cette circonscription par le parti communiste depuis 1958. Il en est de *même* pour *le parti* socialiste, dont la candidate, Mme Rubé, est la seule à progresser aussi bien en suffrages qu'en pourcentage. A juste titre, les responsables du parti socialiste de la circonscription peuvent affirmer que « *la preuve est faite que les partis de gauche peuvent progresser ensemble* ».

La concurrence entre les deux partis signataires au programme commun de gouvernement s'est révélée fructueuse pour l'un et pour l'autre.

Reste le candidat du P.S.U., M. Paul Reguer, qui enregistre un net recul (— 1,64 point). Ce dernier appelle « *la gauche à mobiliser toute son énergie pour administrer au pouvoir (...) le camouflet que tous ensemble nous devons lui infliger en élisant Daniel Colliard candidat de toute la gauche* ».

Le candidat du Front national *et les deux candidats trotskistes* enregistrent également un sensible recul.

Il serait tentant d'affirmer que le faible taux de participation a faussé les résultats, mais ce serait ne pas tenir compte du fait que les abstentionnistes ont été aussi nombreux dans les cantons traditionnellement favorables à la majorité que dans ceux plus favorables à la gauche. Ainsi, dans le premier canton, nettement favorable à M. Rufenacht, qui obtient 38,68 % des suffrages, on enregistre 38,74 % d'abstentions, et, dans le septième canton, qui a voté à 36,85 % en faveur de M. Colliard, 39,30 % des électeurs se sont abstenus.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Élections partielles et abstentionnisme

Le fait que 39,95 % des électeurs de la sixième circonscription de Seine-Maritime aient boudé les urnes dimanche a retenu l'attention de nombreux commentateurs.

Un tel pourcentage d'abstentions n'est certes pas habituel, mais ne peut pas être considéré comme exceptionnel.

Depuis le retour au scrutin majoritaire uninominal à deux tours dans le cadre de la circonscription, remis à l'honneur lors des élections législatives générales des 23 et 30 novembre 1958, quarante-deux élections législatives partielles se sont déroulées en métropole. A onze reprises, on a enregistré, au premier tour, un pourcentage d'abstentions supérieur à celui relevé le 8 juin 1975.

● De 40 à 45 % d'abstentions : *Côte-d'Or, 3e circ., 29 septembre 1974 (41,31 %) ; Drôme, 2e circ., 28 novembre 1971 (42,33 %) ; Sarthe, 1re circ., 19 octobre 1969 (43,21 %).*

● De 45 à 50 % d'abstentions : *Cantal, 2e circ., 21 septembre 1969 (45,77 %) ; Haut-Rhin, 5e circ., 22 février 1959 (45,87 %) ; Yvelines, 4e circ., 19 octobre 1969 (46,06 %) ; Savoie, 3e circ., 19 octobre 1969 (48,87 %) ; Paris, XIIe arrdt (11e circ.), 19 septembre 1965 (49,40 %) ; Maine-et-Loire, 1re circ., 22 mai 1960 (49,61 %).*

● Plus de 50 % d'abstentions : *Paris, XIIe arrondissement (12e circ.),* 7 juin 1970 (50,60 %).

● Plus de 60 % d'abstentions : *Ce record (61,35 %) a été établi le 4 juin 1961 dans le IXe arrdt de Paris (7e circ.), où M. Kaspereit (U.N.R.) se présentait au siège laissé vacant par la démission de M. Moatti, élu en 1958 sous l'étiquette U.N.R., mais hostile à l'évolution de la politique algérienne du général de Gaulle.*

LA GAUCHE RÉFORMATRICE NE PARTICIPERA PAS EN TANT QUE TELLE AUX ASSISES DES RÉFORMATEURS.

La « collégiale nationale » du Mouvement de la gauche réformatrice — créé en février dernier par MM. Michel Durafour et André Rossi — s'est réunie samedi 7 juin à Toulon, pour décider de l'attitude qu'adopterait le M.G.R. à l'égard de la Fédération des réformateurs, dont les assises siègent à Paris samedi 14 et dimanche 15 juin, à l'hôtel P.L.M.

M. Michel Durafour, ministre du travail, et André Rossi, secrétaire d'Etat, seront vraisemblablement présents à cette manifestation, mais au titre de leur parti d'origine (le Centre républicain) et non à celui du M.G.R. Ils ne brigueront aucun poste de responsabilité.

En fin de compte, il a été décidé que le Mouvement de la gauche réformatrice ne participera pas, en tant que tel, aux assises de la Fédération des réformateurs. Toutefois, il souhaite la réussite de la tentative de réunification, demande que soient mises en place, par l'aile gauche de la majorité, des « *structures de rencontre* » avec la « *gauche* ... *collectiviste* ».

Colliard (P.C.) reste...

[Le S]énat se prononce sur la politique générale du gouvernement

[Pour] la première fois depuis sa [création], le Sénat de la V[e] République était appelé, mardi 10 juin, [à p]rononcer par un vote sur la [politiq]ue générale du gouvernement. Il devait le faire en vertu [de l'ar]ticle 49 de la Constitution, [qui dis]pose dans son dernier alinéa : « *le premier ministre a [la facu]lté de demander au Sénat [l'appro]bation d'une déclaration [de pol]itique générale* ». Cette faculté [...] due à l'initiative de l'un des rédacteurs les plus influents de la Constitution, M. Michel Debré, est restée inutilisée pendant près de quinze années, les gouvernements Debré, Pompidou, Chaban-Delmas ou Messmer étant peu disposés à se laisser mettre en minorité dans une assemblée qui était alors une Chambre d'opposition. Depuis le ralliement des « ex-« centristes d'opposition » à la majorité présidentielle, le premier ministre ne s'expose à aucun danger en présentant sa politique devant les sénateurs et en leur demandant un scrutin.

C'est à 15 heures que le premier ministre *devait prononcer une* déclaration axée sur la politique étrangère et plus particulièrement sur l'Europe. Un orateur par groupe devait ensuite intervenir dans le débat, suivi d'une réponse du premier ministre, puis des explications de vote.

POINT DE VUE

L'article 49

par JACQUES ROBERT

[PO]UR la première fois, le gou[v]ernement fait, mardi, une [d]éclaration de politique géné[rale de]vant le Sénat en utilisant — [et c'est] pour la première fois — [l'article] 49 de la Constitution.

[Le p]roblème est complexe, l'ar[ticle n'é]tant point dépourvu de toute [ambiguï]té. Son texte dispose : « *Le [premier] ministre a la faculté de [demand]er au Sénat l'approbation [d'une d]éclaration de politique géné[rale].* »

[Ce qu]i signifie tout à la fois que [le gouv]ernement *n'a aucune obliga[tion de] la demander* et que le Sénat [peut] évidemment, de son côté, le [...] *s'y refuser*. Mais *le refus [d'appro]bation entraîne-t-il la démis[sion du] gouvernement ?*

[Logi]*quement non.* La responsa[bilité d]u gouvernement devant le [Sénat n']existe pas :

[— En] premier lieu, parce qu'il [apparti]ent au seul premier ministre [de sol]liciter l'approbation de sa [déclarati]on ;

[— En] second lieu, parce qu'il ne [s'a]git que d'une « *approbation* ». [La respo]nsabilité n'est pas *engagée*. [Un prem]ier ministre qui userait donc [de la f]aculté qui lui est accordée [pour s'e]xposer délibérément à un [vote ho]stile et se retirer, violerait [l'esprit d]e la Constitution ;

[— En] troisième lieu, enfin, l'arti[cle 50 n]e prévoit la démission du [gouverne]ment qu'en cas de vote — [par la se]ule Assemblée nationale — [d'une m]otion de censure ou de [désappro]bation par elle d'un pro[gramme] ou d'une déclaration de [politique] générale du gouverne[ment].

[Pou]rtant, l'article 20 continue [...] à parler d'une « *responsa[bilité] d*u gouvernement devant *le [Parlemen]t*... La généralité de ses [termes] ne devrait-elle pas conduire [à penser] qu'un vote défavorable du [Sénat ait] les mêmes conséquences [qu'un re]fus de confiance de l'Assem[blée na]tionale ? Cette opinion n'est [...]nt point communément [admise].

[L'article] 49 ne présente un réel [intérêt] que si l'Assemblée nationale [se montre] même réticente à l'égard du [gouvern]ement.

[Deux] hypothèses sont alors pos[sibles].

[— L]e gouvernement peut, par [exemple], vouloir tenter de dominer [l'Assem]blée en s'appuyant sur le [Sénat]. Il sera ainsi conduit à lui [demande]r l'approbation d'une décla[ration d]e politique générale afin de [faire pr]ession sur l'Assemblée natio[nale et] l'inciter à soutenir sa poli[tique].

[— De] son côté, le Sénat peut vou[loir app]orter son aide à l'Assemblée [nationa]le dans le renversement du gouvernement en *refusant* précisément d'approuver sa déclaration de politique générale. *Certes, il ne renverserait pas lui-même le gouvernement* ; il contribuerait simplement à sa chute en diminuant son prestige par un vote hostile.

Il semble que les constituants de 1958 aient plutôt envisagé la première hypothèse lorsqu'ils ont déterminé les pouvoirs du Sénat.

Ni le général de Gaulle ni M. *Michel Debré* n'étaient favorables à un retour aux dispositifs de la III[e] République en matière de *pouvoir politique de la seconde Chambre.*

C'est uniquement parce que certains sénateurs souhaitaient qu'une « hypothèse » *de vote de confiance* ne soit pas écartée que fut prévue la « faculté » pour le premier ministre de demander au Sénat *l'approbation* d'une déclaration de politique générale. Mais le Sénat ne devait plus exercer, pour *l'avenir*, un contrôle politique véritable sur le gouvernement ; il ne posséderait que des attributions d'ordre *législatif* et budgétaire.

Il continuerait toutefois d'être informé par *des* « déclarations » : lecture du programme gouvernemental lors de la constitution d'un nouveau cabinet, demande d'approbation d'une déclaration de politique générale... On escomptait cependant qu'il épaulerait le gouvernement contre une Assemblée nationale rétive.

Le maintien, en 1958, d'un bicaméralisme inégalitaire n'était donc pas le témoignage d'une fidélité à une certaine tradition française ; il manifestait tout au contraire une volonté *très* ferme de diviser le Parlement pour restreindre sa puissance.

Le Sénat de 1958 devait être un outil dans ce jeu. A mi-chemin entre le Sénat tout puissant de 1875 et le pâle Conseil de la République de 1946, il pourrait alternativement se réclamer de ses deux devanciers. Au gouvernement de profiter de cette équivoque. A lui de décider au coup par coup quand devrait jouer la plus grande ressemblance.

On sait ce qu'il advint. Elément essentiel d'une machinerie subtile destinées à réaliser l'équilibre des pouvoirs, le Sénat, contrairement aux desseins de ses promoteurs, devint assez vite un sérieux foyer d'opposition au régime.

L'accusation de « forfaiture » lancée par son président en 1962 le condamne au monde du silence. Les dissentiments profonds entre le général de Gaulle et le président Monnerville, l'absentéisme des ministres aux séances du Sénat, l'abus de la procédure du vote bloqué, la dépréciation des questions orales le plongèrent un temps dans l'adversité (2).

On crut même qu'il allait en mourir quand le général de Gaulle soumit au peuple le dernier référendum du septennat sur sa transformation.

Mais après l'échec de cette consultation et l'élection de Georges Pompidou à la magistrature suprême, la situation se normalisa... M. Chaban-Delmas renouait, dès juin 1969, avec l'ancienne pratique — abandonnée depuis janvier 1966 — *des déclarations gouvernementales au Sénat lors* de la constitution d'un nouveau *ministère.*

Aujourd'hui, c'est le *retour* en grâce officiel. Après que les sénateurs *eurent d'ailleurs fait une rentrée remarquée* au gouvernement lors de la constitution du ministère Chirac...

Le gouvernement *ne court plus* — il est vrai — grand risque aujourd'hui devant le Sénat. La majorité présidentielle, dans *ses différentes* composantes, y est même mieux représentée qu'à l'Assemblée nationale.

Enfin, la considération dont l'Elysée et Matignon veulent ostensiblement — et à juste titre — *aujourd'hui entourer le Sénat* n'est sans doute pas exempte de toute arrière-pensée.

On peut en effet se demander s'il n'est point de bonne politique de ménager un Sénat dont la stabilité politique est rassurante et dont les membres sont élus pour plus longtemps que les députés. Dans l'hypothèse d'une modification de la majorité aux prochaines élections législatives, le gouvernement pourrait ne point être mécontent de trouver au Sénat un éventuel appui contre une Chambre en dissidence.

Alors, par une curieuse ironie du destin, le Sénat pourrait, dans une conjoncture nouvelle et près de vingt ans *plus tard, jouer le rôle que* les constituants de 1958 avaient pensé, dès le départ, lui assigner.

(1) Jean Roche, « Le Sénat de la République dans la Constitution de 1958 », *Revue du droit public et de la science politique*, 1959, p. 1192.
(2) Jacques Georgel, *le Sénat dans République dans la Constitution de 1958, Revue du droit public et de la science politique*, 1959, p. 119.
(3) Jacques Georgel, *le Sénat dans l'adversité*, Paris, Editions Cujas, 1968.

[L']*Appel, revue du « renouveau* [gaulli]*ste* », a organisé, le 9 juin à [...] un colloque sur le thème [« Le] gaulliste aujourd'hui ». [Dans] un communiqué destiné à [...] l'attention des membres [de l'U].D.R. avant les assises [nation]ales des 14 et 15 juin à [...], la revue estime :

« [T]*oute présidentialisation de [...] serait contraire à l'esprit [des i]nstitutions ; toute forme [d'établ]issement d'un pouvoir [supran]ational en Europe et toute [tentat]ive de rapprochement vers [l'OTA]N portent des atteintes [...] à notre indépendance. La [partic]ipation est la recherche [d'une] troisième voie entre le capi[talism]e et le communisme. Le [« rapp]ort Sudreau » ne préconise [qu'une] amélioration de la condi[tion d]es travailleurs à l'intérieur [d'un sy]stème d'exploitation de type [capita]liste.* »

L'Appel, 89, rue de Lille, Paris.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE INDIQUE QU'IL SERA LE 18 JUIN AU CAMP D'AUSCHWITZ

M. Valéry Giscard d'Estaing a posé la première pierre, mardi *matin 10 juin*, place de Varsovie à Paris, d'un monument qui commémorera « *l'attitude héroïque des Polonais dans la défense et la libération de la France* ». Le chef de l'Etat a précisé qu'à quelques jours de son voyage en Pologne (du 17 au 20 juin) il avait tenu à s'associer à « *cette manifestation de la reconnaissance et du souvenir* ». Il a ajouté : « *Mon voyage en Pologne sera très important, à la fois par l'accueil des autorités polonaises, par l'importance de nos relations et par les souvenirs que nous évoquerons, les souvenirs de la guerre notamment, puisque je serai le 18 juin prochain au camp d'Auschwitz.* »

M. Giscard d'Estaing, qui présidait ensuite un conseil restreint consacré au problème de l'accès à l'enseignement supérieur, devait recevoir successivement, dans l'après-midi, MM. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur ; Jean-Marie Soutou, représentant permanent de la France auprès des Communautés européennes à Bruxelles, et François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français.

● *Une association, Démocratie et Avenir*, vient de se créer à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine) à l'initiative de M. Alain Grjélen, adjoint au maire, démissionnaire de l'U.D.R. au début de l'année, et qui a adhéré au Mouvement des démocrates, que préside M. Michel Jobert. Les quelque cinquante anciens militants U.D.R. de Fontenay-aux-Roses et de Bagneux notamment qui ont constitué cette association, en protestation contre l'accession de M. Chirac au secrétariat général de l'U.D.R., avec le Mouvement des démocrates et avec la revue gaulliste *l'Appel*. Ils se considèrent hors de la majorité présidentielle.

[Démocratie et Avenir, 8, boulevard de la République, 92260 Fontenay-aux-Roses.]

APRÈS LA DÉCISION DE NE PLUS CÉLÉBRER LE 8 MAI

« Votre geste est orienté vers l'avenir » écrit M. Schmidt à M. Giscard d'Estaing

Le chancelier d'Allemagne fédérale a répondu, le 2 juin, à la lettre adressée par M. Giscard d'Estaing aux chefs de gouvernement de la Communauté européenne, annonçant que la fin de la seconde guerre mondiale ne serait plus officiellement commémorée en France et proposant de choisir en commun un jour de la « fondation de l'Europe » (« le Monde » du 10 mai). Voici la traduction de la lettre de M. Schmidt.

« *Monsieur le président,*

» *Votre lettre du 8 mai a profondément ému mes concitoyens et moi-même. Pour le peuple allemand, les début de l'unification européenne, qui remontent maintenant à vingt-cinq années, ont été les premiers éléments d'un nouvel équilibre politique. Elle* [l'unification européenne] *est allée de pair, pour nous, avec l'avènement de l'amitié franco-allemande. Nous savons aujourd'hui que cet espoir était fondé. Le respect mutuel et l'amitié étroite entre nos deux peuples, qui n'ont cessé de grandir pendant ce quart de siècle, demeurent pour nous une expérience inoubliable.*

» *Trente ans après la fin de la guerre mondiale, nous gardons encore le souvenir douloureux des souffrances qu'elle a répandues dans le monde. Nous nous inclinons respectueusement devant toutes les victimes de la guerre, parmi lesquelles les Français et les Françaises durement frappés par ces horreurs qui n'ont pas épargné jusqu'à votre propre famille.*

» *Nous avons été d'autant plus émus par votre décision selon laquelle le gouvernement français ne célébrera plus à l'avenir, sous une forme officielle, le jour anniversaire de la fin de la guerre. Nous n'interprétons pas cette décision comme l'expression d'une volonté d'oubli, mais comme un témoignage de la confiance française dans la force d'union de l'idée européenne et de la solidarité toujours plus étroite qu'elle engendre entre nos peuples.*

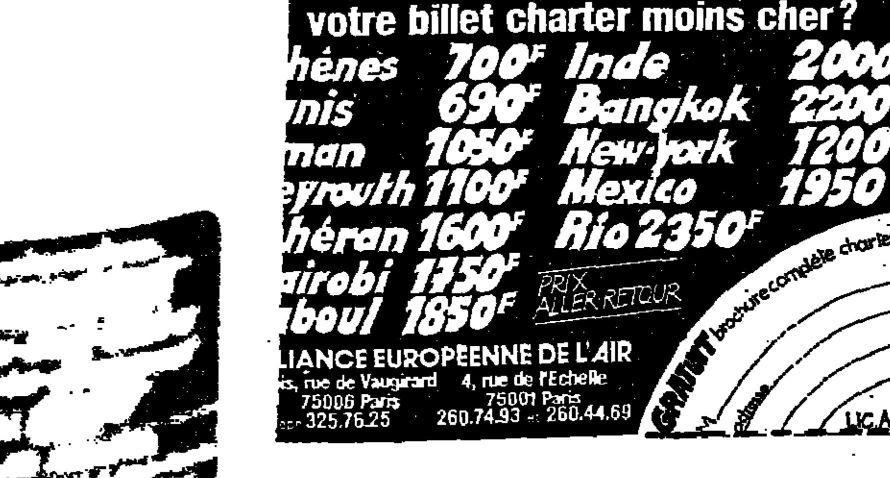
» *J'ai le ferme espoir que nous parviendrons en commun, avec nos collègues du Conseil européen, à réaliser des progrès politiques en faveur de l'Europe dans l'esprit de votre geste orienté vers l'avenir.* »

● *Mme Geneviève de Gaulle-Anthonioz*, nièce du général de Gaulle, présidente de l'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance, vient de rendre publique une lettre, envoyée le 21 mai dernier à M. Valéry Giscard d'Estaing, lettre dans laquelle elle exprime « *la peine et l'émotion des femmes déportées après la décision de supprimer officiellement la fête de la victoire du 8 mai 1945* ».

● *Le comité directeur du comité parisien* de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance, réuni le 5 juin, a réclamé « *l'annulation de la décision personnelle et d'ailleurs illégale du président de la République* » de ne plus commémorer la victoire du 8 mai 1945.

● *La réforme de l'entreprise au Parlement.* — M. Lenoir, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, répondant au nom du premier ministre, mardi matin 10 juin, à une question orale de M. Blanc (Union cent.) concernant les suites législatives qui seront données au rapport Sudreau, a annoncé que le gouvernement déposerait au cours de la session d'automne un projet de loi sur la réforme de l'entreprise.







Les régions

A livres ouverts

LES COMMUNISTES ET LA VILLE

POURQUOI vivre en ville est-il de plus en plus difficile ? Est-ce inévitable ou y-a-t-il des responsables ? Et qui sont-ils ? Le choix est-il entre villes et campagnes, entre villes moyennes et grandes villes ? Pour répondre à ces différentes questions MM. François Ascher et Jean Giard, qui exercent tous deux des responsabilités au parti communiste, s'inspirent largement des débats organisés à Grenoble, en avril 1974, par la revue *la Nouvelle Critique*.

L'ouvrage explique dans le détail comment la politique actuelle de l'urbanisme dépend du fonctionnement d'ensemble de la société capitaliste, mais il laisse seulement entrevoir les solutions socialistes. *Le débat* n'est *donc* pas clos. Le mérite du livre de MM. Ascher et Giard est de l'avoir ouvert. Enfin, peut-on dire, car les partis politiques, y compris ceux de gauche, ont trop longtemps considéré l'urbanisme comme une simple question d'intendance.

★ François Ascher et Jean Giard, « Demain la ville ? », Editions sociales, 13 F.

ILS ONT LE DROIT DE SAVOIR

LA politique commence à la porte de chaque citoyen. La vie communale, parce qu'elle comporte, au moins en germe, toutes ses préoccupations habituelles, est un lieu privilégié pour l'information. Cette conviction — malheureusement trop souvent combattue dans la pratique par les « notables » locaux ou nationaux — M. Roger Beaunez réussit à la faire partager.

« Information propagande », « Information vaseline » ou « Information consultation », *l'auteur passe en revue les procédés le plus souvent utilisés. Mais surtout il décrit en détail les expériences lancées dans près de quarante communes, avec plus ou moins de succès selon les cas, pour améliorer la participation des habitants grâce à une meilleure information.*

L'ouvrage de M. Roger Beaunez devrait être un guide utile à tous les élus locaux.

★ Roger Beaunez et Francis Kohn, *l'Information dans la cité*, les Editions ouvrières, 29 F.

NOTRE CADRE DE VIE

A qui appartient le pouvoir de défendre notre cadre de vie ? C'est à cette question que s'est efforcé de répondre M. Odon Vallet, chargé de cours aux universités de Paris I et de Tours. Son enquête nous conduit de l'Elysée (dont le rôle dans ce domaine tend à s'accroître) à Matignon, du Palais-Bourbon à la rue Royale où travaille le ministre de la qualité de la vie. Il nous emmène aussi devant les tribunaux judiciaires et administratifs qui, de plus en plus, affirment le droit dans ce « *no man's land* » juridique qu'est trop souvent l'environnement. Sans oublier les assemblées régionales et locales qui ont évidemment leur mot à dire. Puis, pour être sûr de n'avoir rien oublié l'auteur reprend son investigation par secteur : l'air, le bruit, les déchets, l'eau, la faune, la flore, *les parcs, les sites, la ville*, etc. Qui précisément s'occupe de chacun d'eux ?

Ce démontage méticuleux de la machine officielle et de ses modes de fonctionnement met au jour les responsabilités des hommes et les ratés du système. Il constituera pour *les fonctionnaires*, les industriels, les dirigeants d'associations, un outil de travail. On saura désormais à quelle porte frapper pour défendre son environnement : c'est aussi l'un des éléments de la qualité de la vie.

★ Odon Vallet. *l'Administration de l'environnement*, Berger-Levrault, 339 pages, 52 F.

● LE GUIDE DES SUBVENTIONS. — *En attendant* la réforme des finances locales promise par le gouvernement, les subventions de l'État restent l'un des moyens de financement privilégiés des investissements des communes. Malheureusement, il existe des centaines de subventions différentes attribuées par divers organismes suivant des mécanismes variés.

C'est pourquoi *le Guide des subventions*, dont la deuxième édition vient d'être publiée par le mensuel *Vie publique*, est un outil très utile pour tous ceux qui ont un rôle ou un intérêt dans la gestion des collectivités locales. Le guide indique pour chaque équipement le taux de la subvention qu'il est possible d'obtenir, l'autorité qui l'accorde et les conditions d'attribution.

(207 pages, 120 F. *Vie publique* 5, rue du Colisée, 75008 Paris).

La préparation de la réforme foncière

L'INFORMATION EST UN DROIT

LES permis de construire délivrés après le 3 juin devront être affichés sur le chantier pendant toute la durée des travaux. La surface du terrain, celle du bâtiment et sa hauteur devront être précisées et non plus seulement le nom du constructeur et le numéro du permis. En outre, le dossier complet du permis de construire peut être consulté pendant toute la durée des travaux et non plus seulement pendant treize mois. Ces dispositions, destinées à améliorer l'information du public, résultent d'un arrêté pris par le ministre de l'équipement le 30 mai (Journal officiel du *3 juin).*

Ce *souci de mieux informer* le public était un peu le cadeau de bienvenue de M. Robert Galley, qui recevait pour la première fois au ministère de l'équipement, ce même mardi 3 juin, les dirigeants des associations de défense.

Pendant près de deux heures, le ministre a évoqué, avec les représentants d'une quarantaine d'associations, la réforme foncière soumise au Parlement. Une dizaine de personnes seulement ont pu prendre la parole pour exprimer une certaine satisfaction et de nombreuses inquiétudes.

Inquiétude de voir les municipalités donner « des coups de pouce » *aux densités prévues dans les plans d'occupation des sols, afin d'accroître leurs ressources. Le projet de loi prévoit, en effet, qu'un propriétaire devra racheter à la collectivité le droit de construire au-delà du plafond légal de densité fixé à 1. Les communes où les densités sont inférieures à 1 ne toucheront qu'une petite partie des sommes perçues ailleurs. Elles seront donc tentées de relever les densités, estiment notamment MM. Louis Fougère (Association pour la défense du site de Notre-Dame) et Max Quernen (FNASSEM), tous deux conseillers d'Etat.*

Le ministre partage cette inquiétude. Pour éviter que « certaines municipalités déraisonnables » *ne cèdent à la tentation, les droits ne seront plus perçus par la commune elle-même pour les densités supérieures à 2, rappelle M. Galley.* « Mais entre 1 et 2, les communes ont intérêt à déplacer la virgule », *rétorque M. Fougère. Le ministre a confiance dans le frein que constituent* « les règles de hauteur et de densité appliquées depuis longtemps » *et dans la* « pression exercée par les administrés qui poussent les élus à dédensifier ».

Le système prévu pour les transferts de COS inquiète aussi M. Querrien. Dans certaines zones protégées, les densités très faibles attachées à chaque parcelle pourront être reportées sur une partie de la zone afin d'empêcher toute construction sur le reste. Le conseiller d'Etat voit dans cette mesure une entorse au principe de la gratuité des servitudes d'urbanisme. « La revendication d'une indemnisation existe toujours au cœur de beaucoup de gens et risque de surgir à tout moment », *affirme M. Querrien.* « Nous avons pensé, *répond le ministre,* qu'il était raisonnable d'attacher à chaque terrain un droit de construire. » *Citant un exemple dans la ville de Troyes, dont il est maire, M. Galley souligne l'injustice qu'il y a à interdire toute construction sur un terrain parce que le propriétaire a conservé un jardin et à donner du même coup un privilège injustifié aux voisins qui en bénéficient.*

Le transfert de COS consiste, explique le ministre, à « choisir un secteur d'accueil où les gens pourront faire valoir leurs droits de construire en un point particulier d'une zone protégée ». *Au terme de la discussion, M. Galley admet que le projet de loi* « écorne » *le principe de la gratuité des servitudes. Nous voulons éviter, dit le ministre, le* « traumatisme insupportable » *de deux terrains voisins dont l'un serait tout à fait agricole et l'autre constructible.*

Dénonçant le goût du secret que cultivent l'administration et les élus, M. Paul Chaslin (association Peuple et Culture) réclame la publication des avant-projets, tandis que M. Desmyttère (Civilisation et Environnement) demande qu'une publicité soit organisée au moment de la demande de permis de construire. Mme Planchais (Union féminine civique et sociale) cite un exemple précis de mauvaise information du public : l'absence de toute affiche sur les murs de la capitale pour annoncer l'exposition du plan d'occupation des sols dans les mairies d'arrondissement du 5 au 30 juin.

« L'information est étroitement associée à la responsabilité politique de l'urbanisme, *répond M. Galley.* L'urbanisme est une chose locale. La responsabilité politique aussi. Cette réunion est la preuve que nous écoutons les associations raisonnables qui s'intéressent aux problèmes d'urbanisme. Je vous encourage à faire vos remarques aux directeurs départementaux de l'équipement. »

Certains participants étaient déçus de cette rencontre trop brève et trop superficielle. Ils auraient souhaité une réunion de travail plus restreinte et plus approfondie.

« Il faut écouter tous les groupes de citoyens, ceux qui crient et ceux qui braillent. Les institutionnaliser serait les récupérer, comme disent les gauchistes », *avait déclaré M. Galley, au début de l'année (le* Monde *du 11 janvier). Fidèle à cette position, le ministre de l'équipement a* « écouté » *mardi ceux qui ont pu lui poser des questions. Il leur a répondu avec brio, citant maints exemples précis. Mais le véritable débat, a rappelé le ministre, aura lieu au Parlement. Les élus (*« faites pression sur eux, comme vous savez le faire »*) auront le dernier mot.*

« Ce ministère considère que vous existez », *a constaté M. Pierre Mayet, directeur de l'aménagement foncier et de l'urbanisme, après le départ de M. Galley. N'est-ce pas l'essentiel ?*

MICHÈLE CHAMPENOIS.

D'une province à l'autre

Corse

L'ARGENT DU CLUB

LE mensuel corse *Kyrn* publie dans sa dernière livraison, une interview de M. Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club Méditerranée. Ce dernier répond sans échappatoire aux questions très directes qui lui sont posées et qui rassemblent les critiques couramment formulées dans l'île contre le club. Oui ou non, celui-ci est-il une sorte de compagnie « coloniale » d'un nouveau genre qui, à l'île, rapporte moins qu'il ne nuit ?

Non, bien sûr, répond Gilbert Trigano, dont voici quelques arguments :

« *En chiffres précis, le club a directement dépensé en Corse, en 1974, 16 982 024 F pour 260 091 journées hôtelières touristiques, soit une dépense par journée-adhérent de 65,29 F. Cette somme ne tient naturellement pas compte des dépenses faites directement par nos adhérents individuellement (taxis, essence, restaurants, souvenirs, etc.).* »

— *93,85 % des achats et approvisionnements du club sont faits en Corse.*

— *Chaque année, nous faisons à l'office départemental des offres d'emplois... Dans bien des régions de France, et en Corse particulièrement, la profession touristique est considérée comme subalterne et indigne... Je suis persuadé qu'il faudrait créer en Corse une nouvelle école hôtelière où pratique et théorie seraient enfin intimement mêlées et où bien des jeunes Corses viendraient se préparer à tous les postes de ce métier en acceptant de remplir pour commencer des tâches qu'ils croient encore indignes d'eux.* »

Midi-Pyrénées

FOS A L'AIDE DU TARN

EN votant à l'unanimité la résolution présentée par le président de la commission des affaires économiques, M. Henri Yrissou, l'ensemble des conseillers généraux du Tarn, des élus U.D.R. jusqu'au groupe communiste, a *tenu à marquer il y a quelques* jours son inquiétude face à la situation économique actuelle.

Le chômage des jeunes, la hausse des *prix*, la nécessité de « redéployer » l'industrie, sont pour les conseillers généraux du Tarn les questions les plus préoccupantes actuellement. Aussi ont-ils signalé aux pouvoirs publics les difficultés et les solutions à apporter dans divers secteurs. Le nouveau préfet du département, M. Jean Menguy, qui est spécialiste de l'aménagement du territoire devrait être sensible à ces problèmes.

Dans le secteur industriel, les conseillers généraux soulignent « *la nécessité de développer et d'accélérer l'industrialisation en prospectant toutes les perspectives offertes, spécialement par la sidérurgie de Fos, afin d'installer dans le Tarn des industries mécaniques et par exemple celle de la machine-outil.* »

Pour ce qui concerne les équipements collectifs, la résolution *de M. Henri Yrissou* dresse une liste des mesures urgentes à prendre :

● Obtenir de la Caisse des dépôts et consignations qu'elle revienne sur sa décision récente, selon laquelle ses prêts seront limités aux opérations bénéficiant *de subventions d'Etat*, à l'exclusion des travaux subventionnés par le département ;

● Accroître les crédits d'équipement de l'Etat pour *les grands* travaux agricoles et ruraux, surtout pour l'électrification rurale, l'adduction d'eau et la construction de *grands* barrages ;

● Lancer une campagne de recherches minières dans la concession de Carmaux notamment.

Rhône-Alpes

HEUREUX CYCLISTES DE GRENOBLE

APRES l'article intitulé « A Grenoble, les cyclistes ont de l'ambition », (le Monde *du 21 mai), M. Pierre Pelliard, chargé d'études au ministère de l'équipement nous écrit :*

Quelques principes simples mais demandant un minimum d'études doivent être respectés pour assurer le confort et la sécurité des cyclistes :

— Les pistes doivent être suffi*samment larges et bien séparées* de la circulation automobile. Cela implique l'existence d'un petit terre-plein de séparation et non une *simple* bande peinte *sur* la chaussée ;

— On doit assurer une continuité dans les cheminements. *Cela implique* l'étude d'un réseau complet et non l'implantation de quelques pistes çà et là. L'étude d'un réseau demande un minimum *d'enquêtes préalables sur* les itinéraires où circulent beaucoup de cyclistes et sur les lieux qui se sont révélés les plus dangereux pour eux ;

— Toujours dans l'idée d'une continuité des cheminements et d'une sécurité accrue, l'aménagement spécial des carrefours est indispensable. Cela peut aller jusqu'à installer des feux spéciaux pour cyclistes de manière à leur réserver une phase de plusieurs secondes pour le franchissement du carrefour.

Un dernier argument peut être donné pour montrer qu'un *plan* de circulation ne s'improvise pas. Il faut coordonner les actions en faveur des transports en commun, des piétons et des cyclistes. Dans les villes françaises au tissu viaire en général très serré, cela pose des problèmes qui ne sont *pas simples* et qui exigent une étude technique approfondie puis une volonté politique claire.

L'étude de Grenoble est en cours et s'efforce de prendre en compte tous les modes de transport en donnant la priorité aux transports en commun dans le centre. La ville de Grenoble sera même l'une des plus avancées dans ce domaine. En principe, le dossier « plan de circulation » de Grenoble *doit* être *déposé dans* le courant de 1975 et subventionné à partir du début de 1976. Des aménagements avaient déjà été subventionnés au cours du sixième Plan.

Provence-Côte d'Azur

UNE SECESSION DE NICE ?

LE gouvernement continue d'étudier la situation des Alpes-Maritimes dans la région Provence-Côte d'Azur, indique le premier ministre, M. Jacques Chirac, dans une lettre adressée à M. Jacques Médecin, député, maire de Nice.

« Une remise en cause des limites territoriales actuelles de la région Provence-Côte d'Azur, écrit le premier ministre, pose de multiples problèmes, les uns d'opportunité dans la mesure où les institutions régionales n'en sont qu'à leur deuxième année *de fonctionnement*, *les* autres d'ordre économique et même psychologique. Mais, compte tenu des arguments invoqués, j'ai demandé *que* les *services* compétents poursuivent les études en cours, qui permettront de comparer les avantages et les inconvénients de la situation actuelle. »

M. Jacques Médecin s'était adressé récemment au premier *ministre pour lui faire part des* réserves exprimées dans *le* département à propos de l'existence de la région Provence-Côte d'Azur.

Après avoir pris connaissance de la lettre de M. Jacques Chirac, le conseil municipal de Nice a décidé, le 6 juin, d'adresser au gouvernement une motion attirant son attention sur les problèmes spécifiques aux Alpes-Maritimes et les difficultés entraînées par le rattachement du département à une région dont le siège est à Marseille.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

RÉGION PARISIENNE

RUPTURE DE LA MAJORITÉ A L'HOTEL DE VILLE

l. Bernard Lafay est élu président du Conseil de Paris

4. Bernard Lafay (app. D.R.) a été élu, le lundi juin, au troisième tour de utin, président du Conseil Paris par 35 voix contre 29 4. Jean Gajer (P.C.) et 20 à Michel Elbel (Paris Avenir). Lafay succède à M. Yves lhoud (C.D.P.) pour un ndat d'une année.

te élection et celle du bu- de l'Assemblée parisienne re vice-présidents, quatre aires et le syndic) ont · lieu à de longues et dures .tions entre les deux groupes a majorité présidentielle - Majorité (U.D.R. et) et Paris - Avenir (R.I., stes et non-inscrits) qui, fi- ent, n'ont pu parvenir à un l (1).

Bernard Lafay retrouve donc ans après le fauteuil de ent du Conseil de Paris. un homme comme lui, pos- : une solide assise électorale le dix-septième arrondisse- connaissant à la perfection :anes de l'Hôtel de Ville et btilités de la vie politique nne pouvait permettre de nter la véritable crise à :e a donné lieu l'élection du président de l'Assemblée parisienne. Le climat politique au Conseil de Paris s'est, en effet, détérioré à un point tel que non seulement la majorité présidentielle a volé en éclats mais que le groupe U.D.R. s'est trouvé un moment au bord de la rupture tandis que la grogne s'installait chez les R.I. et les centristes.

● Tout commence le lundi 2 juin. M. Jacques Chirac réunit à Matignon M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, M. Abelin, secrétaire d'Etat à la coopération, et les conseillers de Paris, MM. Tiberi (U.D.R.), Bertrand de Maigret (R.I.) et Philippe Tollu (C.D.). Les représentants de la majorité tombent d'accord pour que la présidence du Conseil de Paris revienne à un membre de Paris - Avenir et pour que lors des prochaines élections municipales en 1977 on recherche un meilleur équilibre de cette majorité vers les R.I. et les centristes. En contrepartie, l'U.D.R. demande un accord pour la composition des bureaux de l'Assemblée parisienne pour 1975 et 1976 et la création d'un comité de liaison de la majorité. MM. de Maigret et Philippe Tollu, devant en référer à leur groupe, réservent leur réponse.

● Le vendredi 6 juin, le groupe Paris - Avenir désigne son candidat à la présidence, M. Michel Elbel (centriste), mais refuse une quelconque négociation pour le bureau de 1976 et sur la création d'un « comité de liaison ». Paris-Majorité accepte de voter pour M. Michel Elbel mais évoque les propositions faites à l'Hôtel Matignon.

● Dans la matinée du lundi 9 juin, M. Jacques Chirac renoue le contact avec Paris-Avenir, mais les R.I. et les centristes restent sur leur position : ils acceptent une seule négociation, celle pour le bureau de cette année. A 11 heures, le groupe Paris-Majorité se réunit. Les gaullistes « durs » l'emportent. L'application de l'accord évoqué verbalement est exigée dans sa totalité. Ils réclament par ailleurs « *une nécessaire concertation en vue de l'établissement de listes municipales communes en 1977* ». Pour bien montrer sa détermination, le groupe Paris-Majorité lance la candidature de M. Bernard Lafay, qui se préparait à cette éventualité depuis plusieurs semaines. Appuyé par le groupe le plus important de l'Assemblée, M. Bernard Lafay, qui n'est cependant pas un gaulliste orthodoxe, est désormais sûr de l'emporter.

A l'ouverture de la séance, la majorité présidentielle est brisée. Le ton monte rapidement. Paris-Majorité affirme que, « *malgré* Majorité » affirme que, « malgré *son désir de respecter pleinement l'accord conclu, le groupe s'est vu contraint, par le refus de ses partenaires, de désigner son candidat à la présidence* ». Paris-Avenir déclare « *regretter que le groupe U.D.R. ait rompu ses engagements en faveur de son candidat Michel Elbel en présentant des exigences sur les élections municipales en 1977* »

Alors que MM. Bertrand de Maigret (Paris - Avenir) et Philippe Mithouard (Paris - Avenir) viennent d'être élus vice - présidents, ils démissionnent. Ils sont remplacés par deux U.D.R.

M. Philippe Tollu (Paris - Avenir) tente de conquérir la place de syndic. *Mais l'U.D.R.*, comme elle le fait depuis près de dix ans, fait bloc sur le nom de M. André Planchet. Enfin, aux toutes premières heures de la matinée, le bureau est constitué. La majorité sort exténuée de la bataille.

Les grandes manœuvres pour les élections municipales et la désignation du futur maire de Paris viennent de commencer.

JEAN PERRIN.

(1) Le Conseil de Paris est, rap- le, composé de 90 membres : politiquement de la façon e : 36 Paris-Majorité (U.D.R. .P.), 22 Paris-Avenir (R.I., .es et non-inscrits), 2 groupes nocrates, 8 parti socialiste, aux de gauche et 20 parti niste.

LA COMPOSITION DU BUREAU : SEPT U.D.R.

PRESIDENT : M. Bernard Lafay (app. U.D.R.).

VICE - PRESIDENTS : MM. Léon Cros (U.D.R.); Raymond Dohet (U.D.R.); Pierre Dangles (U.D.R.); Raymond Colfbeau (U.D.R.).

SECRETAIRES : MM. Pierre Chedor (U.D.R.); Denis Joyeux (Liberté de Paris); Claude Roux (U.D.R.); Albert Listambert (non-inscrit).

SYNDIC : M. André Planchet (U.D.R.).

ne carrière bien remplie

e 8 septembre 1903 à Ma- (Hauts-de-Seine), docteur decine, membre de l'Aca- nationale de médecine, nard Lafay a eu une car- olitique très remplie et a plusieurs postes minis-

eiller de Paris depuis 1945, éjà été président de l'as- parisienne de juin 1954 1955. Il est sénateur de :e de 1946 à 1951, député à 1958, à nouveau séna- : 1959 à 1967, puis député 7 à 1969. Après avoir été secrétaire d'Etat à la re- e scientifique de 1969 à 1972, il est député du 17e arrondissement depuis mars 1973.

Le docteur Lafay a occupé plusieurs postes ministériels sous la IVe et la Ve République : il est en 1952 secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, en 1953 et 1954, secrétaire d'Etat aux affaires économiques, en 1955 et 1956, ministre de la santé publique et de la population, et en 1969 et 1972, secrétaire d'Etat à la recherche scientifique (1969-1972).

Le nouveau président du Conseil de Paris a notamment été secrétaire administratif du parti radical de 1946 à 1948, fondateur, président et secrétaire général du Centre républicain de 1956 à 1967. Au Sénat, il s'inscrit au groupe de la Gauche démocratique, et, à l'Assemblée nationale, au groupe Progrès et démocratie moderne. Depuis 1968 il est apparenté au groupe U.D.R. Pendant la dernière élection présidentielle, il a présidé à l'Hôtel de Ville le comité de soutien à la candidature de M. Chaban-Delmas. Il est actuellement membre du Comité d'étude pour un nouveau contrat social, présidé par M. Edgar Faure.

M. Bernard Lafay s'est notamment attaché à la protection des espaces verts à Paris. Le 7 février 1953, l'Assemblée nationale adoptait sur sa proposition une loi qui autorisait la construction de logements sur la zone des fortifications — 20 % de cette zone — à la condition expresse que les terrains construits soient compensés par une surface égale d'espaces verts aménagés dans Paris. M. Bernard Lafay a publié au début de l'année le « Schéma d'un plan vert pour Paris », qui envisage notamment la création d'une direction des espaces verts responsable de leur totalité dans la capitale.

NIATOWSKI : pas de frei- des équipements col- s.

ichel Poniatowski, ministre ministre de l'intérieur, a , le lundi 9 juin, les mem- u conseil d'administration trict parisien, qui s'inquié- du ralentissement de la nce de la région parisienne par le conseil interministé- : 17 avril (*le Monde* du il). « *Il n'y a pas là rup-* déclaré le ministre, *mais tation en vue d'un déve- ent plus harmonieux qui era le bien-être des habi-*

lieu de compter 14 mil- d'habitants en l'an 2000, on parisienne n'en accueil- ue 12 millions. Nombreux s élus à redouter que cette dre croissance démogra- ne se traduise par un frei- les équipements collectifs. du tout, a répondu M. Po- ski, mais, « *jusqu'à une écente, l'objectif était de 'ace à l'accroissement des en matière d'équipements ifs dû à l'accroissement de ulation. La conséquence en une fuite en avant, l'équi- t poursuivant la démogra- et réciproquement, sans puisse espérer atteindre bre* ». Le ministre de l'inté- a conclu : « *Mieux vaut r les mêmes moyens à oration de ce qui existe a recherche de l'hypothé- satisfaction des besoins population sans cesse ac-* »

Poniatowski a aussi abordé stion des autoroutes de la . Elles doivent être à péage : *n'est pas illégitime sur le plan économique de penser les usagers des nouvelles es doivent en supporter le : faute de quoi elles s'ana- ient comme une subvention ntribuable national à l'auto- iste.* » Quant à la rocade dans les bois de l'Ouest en : « *Son tracé doit être s revu ; le premier n'était cceptable.* »

● LA PELOUSE DU PARC DES PRINCES. — M. Jean Tau- le, préfet de Paris, a nnoncé que, dans un mémoire il sera présenté au Conseil Paris, il propose d'employer us les moyens techniques ssibles pour sauver la louse du Parc des Princes ici au dernier trimestre 1975. *Si son état ne s'est pas amé- ré d'ici là*, a-t-il déclaré, *ace à l'aménagement com- émentaire que nous mettons œuvre, nous prendrons la écision de fermer le parc à rtir du mois de mars, et la pour une période de six ois, pour procéder à la ré- ction totale de la pelouse.* »

P. T. T.

14 125 EMPLOIS SERONT CRÉÉS D'ICI A 1976

M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, a annoncé aux organisations syndicales des P.T.T. que le gouvernement proposerait de créer quatorze mille cent vingt-cinq emplois en 1976 dans les postes et les télécommunications. Le Parlement sera appelé, la semaine prochaine, à voter la création anticipée de cinq mille postes de travail, dès le 1er juillet. Six mille auxiliaires seront titularisés l'an prochain. Ces nouveaux emplois seront répartis à peu près également entre les postes et télécommunications.

L'effort du gouvernement en faveur des P.T.T. est important, car il avait seulement été créé, en 1973, trois mille six cents emplois et, en 1974, quatre mille. La grève qui avait paralysé les P.T.T. en novembre 1974 n'est pas étrangère à cette augmentation des effectifs. Le mouvement déclenché par la C.G.T. et la C.F.D.T., du 10 au 13 juin, dans les centres de tri et les services des lignes a permis à M. Achille-Fould d'obtenir du ministre de l'économie et des finances le recrutement anticipé de cinq mille agents.

Le projet de budget des P.T.T. pour 1975 (48 milliards de francs, auxquels viendront s'ajouter 3 milliards de francs fournis par les sociétés privées de financement du téléphone) prévoira une augmentation de 34 % des recettes et des dépenses, de 27 % des investissements.

ENVIRONNEMENT

VEZELAY : les organisations agricoles et les associations écologiques contre l'exploitation de la fluorine

De notre correspondant

Dijon. — « *Fluorine de Pechiney, fluo-ruine de la région* », c'est avec ce slogan-calembour que les organisations syndicales agricoles de l'Yonne et les associations de défense de l'environnement ont manifesté le 7 juin à Avallon contre la carrière de fluorine et l'usine de traitement que la société Pechiney compte ouvrir près de Vézelay. Ce projet annoncé voici quatre ans n'avait pas soulevé les mêmes protestations qu'aujourd'hui. On estimait alors qu'une telle initiative contribuerait à créer des emplois nouveaux et à freiner ainsi l'exode rural. Les agriculteurs pensaient davantage aux indemnisations promises qu'aux problèmes de pollution. Ils *ont rejoint maintenant les défenseurs* de la nature et de l'environnement.

En effet, sur les quatre-vingt-sept habitants que compte la commune de Pierre-Perthuis, où Pechiney a une concession de *1 560 hectares, soixante ont adhéré* au comité de défense. Une autre association pour la sauvegarde des sites et la lutte contre la pollution s'était constituée en 1972. Elle a assigné Pechiney et sa filiale, la société Carrières et mines de l'Estérel, en arguant de l'incompatibilité entre la charte du parc naturel régional du Morvan et l'exploitation du minerai. Le procès doit être plaidé le 11 juin.

Les agriculteurs déclarent aujourd'hui que Pechiney les « *mène en bateau avec des promesses* » et ajoutent : « *Nous ne travaillerons pas pour des indemnisations. Nous voulons garder nos terres.* »

Accompagnés par M. Jean Chamant, député R.I. et président du conseil régional de Bourgogne, ils ont été reçus par M. Isnardi, sous-préfet. Celui-ci a promis que *des prélèvements d'herbe* seraient faits dans les secteurs concernés.

Dans la rue, près de deux cents personnes, dont certaines étaient venues d'autres régions de France où se posent des problèmes d'extraction de fluorine, scandaient : « *Pechiney ne viendra pas !* »

C'est en apprenant qu'un prélèvement de 7 000 tonnes de minerai destiné aux essais serait fait à l'automne prochain que les responsables des associations de défense et des syndicats agricoles avaient décidé de mobiliser leurs militants. Ils estiment en effet que ce prélèvement constitue déjà une « *exploitation déguisée* ».

CHARLES MARQUÈS.

● LES GRANDES VILLES EN DANGER. — « La situation est telle dans les grandes villes, particulièrement celles du tiers-monde, que si rien n'est fait pour combattre la pollution dans les dix prochaines *années, d'importantes épidémies* pourraient s'y déclencher », a déclaré, le 3 juin, M. Maurice Strong, directeur du Programme des Nations unies pour la protection de l'environnement (P.N.U.E.). « Il suffirait d'un petit désastre naturel telle qu'une inondation ou une défaillance administrative pour provoquer une catastrophe qui pourrait affecter le monde entier. »

APRÈS LA DÉCISION DE QUATRE PAYS EUROPÉENS D'ACHETER L'AVION F-16

M. Tindemans est pratiquement sûr d'obtenir l'accord du Parlement belge

De notre correspondant

Bruxelles. — C'est en accusé que le premier ministre belge devait comparaître, ce mardi 10 juin, devant le Parlement, à Bruxelles, après l'annonce, samedi 7 juin, de l'achat du F-16 américain de préférence au Mirage français. Mais M. Léo Tindemans est pratiquement sûr d'être *acquitté quand le vote interviendra* jeudi. Au Sénat, sa majorité est très confortable et, à la Chambre, il lui suffira de trouver cinq voix du Rassemblement wallon, le parti de la coalition qui a pris le sentier de la guerre pour défendre le Mirage. Trois voix lui semblaient acquises dès le conseil de cabinet décisif de samedi dernier : celles des trois membres du gouvernement qui appartiennent au Rassemblement wallon et qui sont aussi députés (en Belgique, les ministres conservent leur siège parlementaire et leur droit de voter à la Chambre et au Sénat). Les deux autres voix devraient être trouvées du côté des députés du Rassemblement wallon représentant *la région liégeoise*, privilégiée par les compensations économiques venant des offres de General Dynamics.

Mais, pour ne rien laisser au hasard, le premier ministre s'est longuement entretenu, lundi, avec le président du Rassemblement wallon, M. Paul-Henri Gendebien. Le premier ministre *se serait engagé, dit-on, à satisfaire dans les prochains mois* certaines revendications du parti dans le domaine de la régionalisation. En échange d'un vote favorable des députés du Rassemblement wallon, ou au moins de leur abstention, la régionalisation serait considérablement accélérée.

Le « marché du siècle » (1) continue cependant de provoquer des remous dans le pays et on note une irritation à l'égard de la France, et plus particulièrement de la radio française, qui, dit-on ici, semble avoir mal compris le problème politique. Dès vendredi soir, Radio-France annonçait la « démission des ministres wallons », croyant évidemment que tous les Wallons du cabinet appartiennent au Rassemblement wallon, alors que ceux-ci ne sont que quatre sur un total de vingt-neuf ministres et secrétaires d'État. Le gouvernement est composé de seize Flamands et de treize Wallons. De plus, il n'a pas été question véritablement de démission des ministres du Rassemblement wallon, l'un des ministres wallons ayant même menacé de quitter la vie politique si son parti le forçait à abandonner son portefeuille.

Les commentaires de Radio-France et les propos de M. Chirac ont aussi irrité le ministre de la défense, M. Paul Vanden Boeynants. Il l'a dit à Bruxelles et répété au micro d'Europe 1, quand on lui a demandé si la Belgique n'était pas « devenue plus atlantiste qu'européenne ».

M. Boeynants estime que la Belgique n'a de leçon à recevoir de personne et, aux propos du premier ministre français au Salon du Bourget, le ministre belge réplique : « Si M. Chirac a des reproches à adresser, il doit le faire ailleurs qu'à Bruxelles, car ce serait à la fois injuste, inexact, et ce ne serait pas très encourageant pour l'avenir. »

PIERRE DE VOS.

(1) Si l'on compte les achats fermes et les prises d'options, la Belgique pourrait commander, au total, cent seize exemplaires du F-16 ; la Norvège, soixante-douze ; les Pays-Bas, cent deux, et le Danemark, cinquante-huit. Ce contrat porte, au total, sur deux cent quatre-vingt-dix monoplaces opérationnels et cinquante-huit biplaces d'entraînement.

Un succès des thèses atlantiques pour la standardisation des armements

par JACQUES ISNARD

Il y a une quinzaine d'années, la société américaine Lockheed *l'emportait sur Dassault qui proposait* son Mirage-III, et réussissait à vendre plus d'un millier de F-104 Starfighter à plusieurs pays *européens. Aujourd'hui, une* autre société américaine, General Dynamics obtient, au détriment du nouveau Mirage F 1, la totalité de ce qu'on a appelé *le « marché du siècle »*, et que M. Hugues de l'Estoile, directeur général de l'industrie au ministère de l'industrie, a préféré baptiser du nom de *« marché des siècles »*, parce que, explique-t-il, *« l'enjeu n'était pas de savoir si nous vendrions des avions à la Belgique, aux Pays-Bas, au Danemark et à la Norvège, mais si l'industrie aéronautique européenne a des chances d'exister un jour »*.

Le nouveau succès américain prouve que l'unité européenne n'a toujours pas acquis la consistance que ses promoteurs avaient souhaitée. Une défense européenne — à partir d'une conception commune de ses systèmes d'armes — et une Europe de l'aéronautique, civile et militaire, ne se sont guère imposées dans la conscience politique du vieux continent.

A cet égard, l'un des arguments avancés par Bruxelles pour justifier son choix paraît significatif. *« Vu la situation actuelle,* est-il expliqué dans le communiqué lu par M. Tindemans, *le gouvernement belge ne peut pas être la cause de l'affaiblissement considérable de la sécurité en Europe. »* Il y a là une critique explicite des insuffisances techniques ou opérationnelles du Mirage, par rapport au F-16, mais elle va beaucoup plus loin. Elle rejoint, avec des nuances, des considérations déjà avancées par les ministres de la défense néerlandais et danois, selon lesquels le renforcement de la sécurité en Europe passe par une harmonisation des moyens militaires. Tout pays, qui se distinguerait de ses partenaires par un choix différent de ses matériels, contribuerait à l'affaiblissement de l'alliance. Dans le cas présent, la Belgique pouvait très difficilement courir le risque de se désolidariser des trois autres pays.

La suprématie des États-Unis

Le président des Etats-Unis, son secrétaire d'Etat et son secrétaire à la défense sont allés à Bruxelles, expliquer aux membres de l'OTAN qu'il était nécessaire et urgent de standardiser leurs armements et de mieux coordonner les équipements militaires. A l'exclusion de la France qui n'assiste pas à ces réunions de l'OTAN et qui préfère pratiquer une coopération bilatérale, plus rarement multilatérale, en matière d'armements, les Européens, notamment le ministre britannique de la défense, ont insisté sur la réciprocité des échanges qui devaient s'instaurer de part et d'autre de l'Atlantique.

L'espoir reste mince d'établir réellement cette réciprocité, en raison, d'abord, du déséquilibre technologique et de l'inégalité de la productivité entre les Américains et les Européens. A ce jour, la standardisation des matériels au sein de l'OTAN a surtout consisté à acheter américain. Or les Etats-Unis, libérés du conflit indochinois où leurs techniciens disent avoir beaucoup appris, ont relancé en Europe leur offensive technologique et commerciale avec, *dans le domaine aéronautique*, par exemple, des avions F-16 de General Dynamics, F-15 de McDonnell-Douglas et F-14 de *Grumman, qui ont peu d'équivalents*.

Auprès de leurs alliés, les sollicitations *des Etats-Unis pour une* harmonisation des armements recueillent un large écho. L'épilogue du *« marché du siècle »* en est l'illustration. La preuve en est qu'il y a plus d'un an, très exactement depuis mars 1974, la Belgique était prête à acquérir le nouveau Mirage F 1. Mais le Danemark, la Norvège et les Pays-Bas ont entre-temps annoncé leur désir de renouveler leur flotte aérienne de combat. Les Etats-Unis ont alors accéléré la mise au point d'un avion léger expérimental. Les quatre clients ont tenté d'obtenir de meilleures propositions, en présentant un front uni aux fournisseurs, avec un consortium animé par un responsable norvégien qui a présidé, de surcroît, l'Eurogroupe, ce comité pour la concertation européenne des politiques militaires, en marge de l'OTAN et dont la France ne fait pas partie. Dès lors, et malgré des déclarations d'intentions européennes, la *démarche de la Belgique* s'est faite de plus en plus hésitante, jusqu'au jour où Bruxelles s'est rangé à l'avis de ses partenaires.

Il serait mal venu pour le gouvernement français de s'en prendre à une quelconque démission de l'idée européenne et d'accuser ses voisins de contribuer, par leur choix, à consolider la suprématie des Etats-Unis, alors qu'il est loin d'avoir clarifié l'ensemble *de sa politique européenne*, et, en particulier, sa doctrine d'une défense européenne.

Les ambiguïtés françaises

Bien des pays européens ne veulent pas échanger l'actuelle protection militaire des Etats-Unis contre la promesse ou l'illusion d'une dissuasion européenne qui devrait être fondée sur une coopération franco-britannique en matière nucléaire, et dont rien ne dit, aujourd'hui, qu'elle soit souhaitable, possible *et, à plus forte raison*, crédible. La France entretient, dans ce domaine, un flou sur ses intentions qui ne prédispose *pas ses partenaires à lâcher* la proie pour l'ombre. Peut-être, cette ambiguïté est-elle nécessaire à la doctrine *française*. L'incertitude *sur les intentions* de la France est, sans doute, le fondement d'une politique de défense qui n'a aucun intérêt, dès le temps de paix, à désigner *ses objectifs*, à fixer le moment où sa volonté de coopérer avec ses alliés de l'OTAN l'emporterait sur son désir de ne pas intervenir, et à définir à l'avance les circonstances à partir desquelles le *« sanctuaire »* national, aux frontières géographiques imprécises, est considéré comme directement menacé.

Cette attitude de la France indispose et agace même ses voisins européens. Elle amène certains pays, comme la République fédérale, à réclamer des éclaircissements, qui leur sont rarement fournis. Il est non moins vrai que l'incapacité présente de la France à indiquer si elle conçoit une défense européenne au sein, en marge ou à côté de l'alliance atlantique et de son principal partenaire américain, laisse les Etats-Unis relativement maîtres de mener à leur guise le jeu militaire en Europe.

L'une des erreurs de la France — que ses voisins européens continuent de lui faire payer — a été, il y a huit ans environ, son refus de s'entendre avec la Grande-Bretagne, notamment pour la construction en commun d'un nouvel avion de combat à flèche variable qui aurait été le départ véritable d'une industrie aéronautique européenne. Ce programme militaire n'avait, certes, pas que des qualités. Mais, dépités, les Britanniques se sont tournés vers les Allemands de l'Ouest pour coopérer à la réalisation de ce projet, *revu et corrigé*, baptisé M.R.C.A.-Tornado, et ils ont refusé à leur tour de participer officiellement à la production de *l'Airbus, préférant s'entendre avec* les Américains pour le triréacteur L-1011 de Lockheed. Depuis ces expériences amères, l'industrie aéronautique en Europe a dû réduire ses ambitions, tant civiles que militaires.

En même temps qu'ils se prononçaient pour le F-16, les Belges et les Néerlandais ont annoncé qu'ils réserveraient des crédits militaires d'études et de développement au service de la création éventuelle d'une industrie aéronautique européenne. Au Salon du Bourget, M. Chirac a lancé l'idée d'une nouvelle coopération européenne, cette fois dans le domaine civil, au besoin avec des *Américains. Il serait décourageant* que de tels propos ne soient entendus par aucun gouvernement européen.

LE DERNIER MÉCÈNE

Des diplomates dans des voitures tamponneuses et des généraux sur des chevaux de bois, c'est le divertissement rare, le spectacle unique offert samedi soir par la société Dassault à l'occasion de la clôture du Salon de l'aéronautique.

Un dîner de qualité, un spectacle de choix, puis cette vraie fête foraine pour deux mille grands enfants, invités français et étrangers, arabes et israéliens confondus, dans la douceur de la nuit, clients et non-clients (l'ambassadeur des Pays-Bas était là).

Puis au milieu de cette joie et de ce luxe, allant de table en table au bras de son petit-fils Olivier, un petit homme, vêtu de noir, coiffé de son légendaire chapeau, rescapé de la déportation, également optimiste, malgré ses quatre-vingt-trois ans, dans la fortune comme dans les infortunes.

Le dernier mécène.

M. Chirac propose aux Européens de construire en commun un nouvel avion de transport civil

« La France estime que cette décision est regrettable pour l'avenir de l'Europe aéronautique », a dit le premier ministre, M. Jacques Chirac, qui présidait samedi 7 juin le déjeuner officiel du Salon du Bourget.

« La France, fidèle à son option concernant la réalisation impérative de l'union européenne, a-t-il dit, *croit à la nécessité de progresser dans tous les domaines où des progrès peuvent être accomplis. Dans cet esprit, la France croit à l'utilité d'une politique aéronautique européenne reposant sur le développement d'une industrie aéronautique européenne et souhaite participer activement à son élaboration.*

» Les décisions prises constituent, pour les Parlements et les gouvernements en cause, une responsabilité qui ne porte pas essentiellement, et je dirai principalement, sur les données et les conséquences économiques et financières d'un marché, mais sur le point de savoir s'il existe, parmi les dirigeants de l'Europe, la volonté authentique de permettre à notre continent, jadis pionnier de l'aviation, de retrouver la place que son industrie et sa technique la rendent capable de tenir. On ne peut pas, à cet égard, ne pas être frappé par la contradiction qui existe entre les déclarations d'intention et les décisions qui sont prises. »

« Nous avons l'intention, a ajouté M. Chirac, *de lancer l'étude et la réalisation d'une nouvelle génération d'avions de ligne. Comme nous l'avons fait dans le passé, en particulier pour l'Airbus, nous n'envisageons pas de procéder seuls à cette étude et à cette réalisation.*

» Notre désir le plus vif est que ceci soit une œuvre européenne, une concertation s'est d'ailleurs déjà instaurée entre les principales compagnies aériennes de notre continent, afin de définir quel type d'avion il convient de fabriquer. Parallèlement, des conversations se déroulent sur le même sujet entre les constructeurs qui pourraient être associés à ce projet, la France ayant, quant à elle, désigné la SNIAS pour être son représentant dans ce club des constructeurs. »

« Il faut que les Etats, qui sont, dans la plupart des cas, propriétaires de ces compagnies, a-t-il souligné, *saisissent cette occasion de renverser la tendance selon laquelle les achats d'avions se font de plus en plus à l'extérieur. Pour sa part, la France fera ce qui est de son ressort pour renverser cette tendance, comme elle l'a montré pour les avions européens précédents. » « Mais les efforts français ne doivent pas rester isolés, car ils n'auraient aucune efficacité réelle et la France ne pourrait alors que se tourner vers d'autres horizons et chercher d'autres partenaires »*, a conclu le premier ministre.

LES RÉACTIONS

● M. JEAN SAUVAGNARGUES : *« Nous sommes déçus et un peu inquiets. C'est une erreur sur le plan technique, car on se prononce en faveur d'un prototype dont personne ne peut prévoir quel sera le prix réel au détriment d'un avion dont les performances sont, à bien des égards, supérieures. C'est une erreur sur le plan européen, car la France a fait, et maintient, des propositions de coopération industrielle, pour laquelle la Belgique a fait elle-même des efforts sérieux, en vue de mettre en place les éléments d'une industrie aéronautique européenne, au plan civil et militaire. »*

● M. MICHEL DEBRÉ : *« Il sera difficile au gouvernement belge de soutenir avant un certain temps qu'il demeure fermement partisan de l'unité européene. »*

● M. FRANÇOIS MITTERRAND : *« Le marché du siècle, c'est raté. Mais ne reprochons pas aux autres d'avoir refusé de faire l'Europe et, aux Belges notamment, d'avoir acheté l'avion américain, puisque nous-mêmes avons vendu aux Etats-Unis l'informatique européenne. Il y a là la preuve que les dirigeants français sont obligés d'adopter une attitude conforme aux grands intérêts privés. (...)*

● M. MARCEL DASSAULT : *« Les pays européens qui font partie de l'OTAN se réclament du « parapluie » atomique américain, et, de ce fait, ils pensent préférable d'acquérir des avions américains. Le gouvernement américain a certainement soutenu son constructeur, et il a insisté auprès des pays de l'OTAN pour qu'ils prennent l'avion américain de préférence à un appareil européen. Mais cela ne met pas du tout la société Dassault en péril, qui vendra le Mirage F-1 M-53 à d'autres pays. Sur ce plan, je vois la vie en rose, et, des clients, on en trouve tous les jours. »*

● M. GERALD FORD : *« La décision belge, faisant suite aux engagements de la Norvège, du Danemark et des Pays-Bas, contribue à renforcer l'efficacité de l'alliance atlantique.*

● M. VANDEN BOEYNANTS, ministre belge de la défense : *« Les avantages au point de vue des prix, des garanties ou des conditions techniques, sont en faveur du F-16. Si un pays a vraiment donné des preuves de sa volonté européenne, c'est bien la Belgique. Pourquoi la France n'est-elle européenne qu'en matière d'armements ? »*

● M. JOSEPH LUNS, secrétaire général de l'OTAN : *« C'est un pas important vers la standardisation des armements. Cette décision favorisera dans l'avenir la coopération entre les pays membres de l'alliance atlantique. »*

Les essais nucléaires français ont repris avec un tir souterrain en Polynésie

Rompant avec une tradition de silence que la France observait depuis 1972 sur ses essais nucléaires en atmosphère dans le Pacifique, la présidence de la République puis le ministère de la défense ont confirmé, lundi 9 juin, à Paris, qu'une expérience nucléaire souterraine avait eu lieu, le jeudi 5 juin, sur l'atoll de Fangataufa, en Polynésie française. Ce premier tir souterrain de la France dans le Pacifique avait été signalé, le dimanche 8 juin, par un quotidien de Tahiti, et les gouvernements australien et néo-zélandais avaient indiqué, de leur côté, qu'ils étaient en possession d'informations leur permettant de penser que la France avait bien procédé à un tir souterrain.

Le ministère français de la défense a ajouté : *« Ainsi donc, est entrée pour la première fois en application la décision, annoncée dès juillet 1974 par le président de la République, de s'orienter vers des expériences nucléaires souterraines. Le succès complet de cette expérience, intervenant moins d'un an après cette décision, confirme que la France a la capacité de mener les expérimentations pour la mise au point des armements nucléaires dans des conditions techniques et de sécurité équivalentes à celles des autres puissances nucléaires. »*

Si cette *expérience souterraine* est la première en Polynésie, elle n'est cependant pas la première du genre : entre 1960 et 1966, *dans le Hoggar, la France s'est* livrée à treize essais souterrains. Mais, dans le Hoggar, il était relativement facile de creuser une galerie de mine à la base d'une montagne qui servait de couverture étanche. Ce n'est plus le cas sur des atolls, comme celui de Fangataufa et celui de Mururoa, qui sont au ras de l'océan, et où il faut aller chercher en *profondeur* des couches géologiques résistantes, comme les brèches ou le basalte, à partir de 700 mètres. Il a donc fallu utiliser, à Fangataufa, une technique *nouvelle* de tir, qui a consisté — à l'instar de ce que font les Américains au Nevada — à forer des puits de l'ordre de 650 mètres (pour un tir faible de 8 kilotonnes) ou de l'ordre de 1 500 mètres (pour des essais de puissance mégatonnique). Le puits ne sert qu'une seule fois, ce qui donne une idée de la cherté de l'opération.

Les avantages des essais souterrains résident, essentiellement, dans leur discrétion, leur moindre nocivité sur l'environnement et la possibilité d'organiser des tirs, en permanence durant toute l'année, qui ne dépendent pas des conditions météorologiques. Selon des informations de bonne source, le personnel scientifique et technique a regagné la base de tir quelques heures à peine après l'explosion qui était attendue, à l'origine, pour la fin du mois de mai. Il est possible que la France procède à quatre essais, au total, avant la fin de 1975.

Après la décision, en juillet 1974, de passer à des explosions souterraines, dès 1975, le gouvernement français a expliqué qu'il lui était nécessaire de continuer l'amélioration de ces systèmes d'armes nucléaires pour renforcer la crédibilité de la dissuasion.

Georges Pompidou avait autorisé, au lendemain des expériences de 1973, la préparation d'expériences souterraines à la condition — *réalisée depuis la disparition de l'ancien président* — que la campagne de tirs de 1974 ait donné les résultats attendus et *que les techniciens soient assurés* de recueillir, en Polynésie, toutes les mesures nécessaires des nouvelles explosions. Le 8 juin 1974, *M. Valéry Giscard d'Estaing* ordonnait que les essais de 1975 soient souterrains.

Cette décision est aussi dictée par des considérations de politique étrangère. En apparence, du moins, les explosions souterraines sont moins critiquées par l'opinion internationale. Du reste, après le tir du 5 juin, les protestations des premiers ministres australien et néo-zélandais, ainsi que celles de la municipalité d'Hiroshima, ont été moins vives que par le passé. Wellington a, *toutefois, réclamé la création* d'une zone dénucléarisée dans le Pacifique Sud, mais le premier ministre néo-zélandais a bien confirmé qu'il n'élèverait pas de protestation officielle.

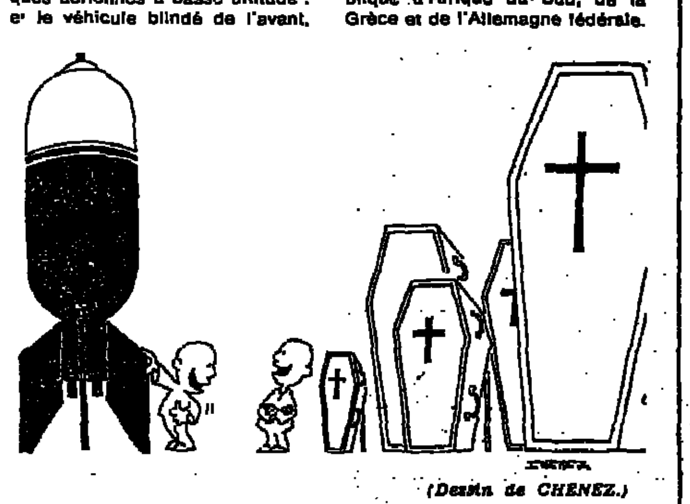
LE SALON DES ARMEMENTS A SATORY

30 % de « nouveautés »

M. Yvon Bourges inaugure, ce mardi 10 juin, la Vᵉ Exposition de matériels d'armement terrestre qui s'est ouverte, lundi 9 juin, au camp de Satory (Yvelines), *pour s'achever* le vendredi 13 juin. Cent quinze exposants sont réunis à cette occasion, avec, au total, neuf cents matériels, composants ou sous-ensembles de tous les modèles. Quatre-vingt-treize nations ont été invitées, mais le public n'est pas admis à cette exposition, la cinquième du genre depuis 1967.

Selon les organisateurs, le tiers *des matériels exposés est présenté* pour la première fois. Parmi ces armements, on note le char AMX-30, avec une conduite de tir automatique équipée d'un télémètre laser couplée à la lunette et d'un dispositif de *tachymétrie sur les deux axes*, pour la précision du tir sur cibles fixes et mobiles ; le canon automoteur de 155 millimètres monté sur un châssis de char AMX-30 pour l'artillerie de campagne ; le blindé bitube de *30 millimètres contre les attaques* aériennes à basse altitude ; et le véhicule blindé de l'avant, *à roues*, pour le transport de troupes, l'appui-feu et la lutte contre les chars. Ce véhicule a été adopté, récemment, par l'armée française, comme engin tactique de l'infanterie motorisée.

M. Paul Assens, directeur des affaires internationales à la délégation ministérielle pour l'armement, a précisé, en réponse à des questions de la presse spécialisée, que la France avait reçu en 1974, pour environ 5 700 millions de francs de commandes de matériels terrestres. Au total, on compte soixante et onze clients étrangers. Les matériels les plus souvent commandés sont les chars AMX-30 et AMX-13, les automitrailleuses légères, les munitions et des armes antichars, et les principaux clients ont été l'Arabie Saoudite, la *Grèce, l'Irak, le Brésil* et l'Espagne. A ces commandes d'armements terrestres se sont ajoutés, environ, 1 800 millions de francs d'électronique (notamment des systèmes d'armes antiaériennes), de la part de la Libye, *du Pakistan*, de la République d'Afrique du Sud, de la Grèce et de l'Allemagne fédérale.



(Dessin de CHENEZ.)

هكذا من الأصل

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Le Bureau international des poids et mesures a cent ans

U CHAOS A L'ÉTALON INCONTESTÉ

par PIERRE GIACOMÒ (*)

)US sommes trop habitués au système métrique décimal pour imaginer le chaos antérieur ı domaine des mesures. Sui- ıs villes, les denrées et les ıtions, l'aune, la livre ou le ıu changeaient de valeur sans e règle que les pas d'un livre. Et ne parlons pas des sions qui allaient tantôt par ıt par 4, ou par 5, 6, 8, 12, ıélangées à l'envi. Les mots ıyrand ne sont pas trop forts : ıait dans les mesures « *une dont la seule étude épou-*

ır et l'année s'étaient imposés mesure du temps depuis les ı de l'humanité. La nature rien de semblable pour les ı de longueur, de masse ou ıme, indispensables à tout ce.

ısion scientifique des dix- ı et *dix-huitième siècles* profondément le problème. ımmes de science avaient d'un langage commun et pré- exprimer leurs *mesures*. Mais *s découvraient les « bases ıs »* qui avaient manqué jus- pour construire un système cohérent.

ıgueur du méridien terrestre, savait maintenant mesurer ıtion connue, fournissait un aturel pour définir l'unité de . Il suffisait ensuite de *ı des principes déjà utilisés* Antiquité : le cube construit ıté de longueur définissait le volume, la masse d'eau ı dans ce cube définissait e masse.

ıées étaient dans l'air depuis u dix-septième siècle. Elles ıssemblées et concrétisées à de deux décrets de *la* on nationale (1790 et 1791). e et Méchain mesurèrent l'arc ıien compris entre Dunkerque ıelone ; leurs aventures méri- tre lues : à l'époque, et sur t, une expédition scientifique quait pas d'imprévu. Haüy et ır, puis Lefèvre-Gineau et *ıl déterminèrent* la masse du re cube d'eau.

attendre les résultats défi- ı ces *mesures*, la Convention e institua, dès 1795, les « mesures républicaines » : le mètre, l'are, le litre, le stère, le gramme, *leurs multiples et sous-multiples* déci- maux encore utilisés aujourd'hui.

La *mesure de la longueur d'un* arc de méridien ou de la masse du décimètre cube d'eau étaient des *entreprises difficiles. La même loi de* 1795 décidait la construction d'éta- lons en platine. Ces étalons furent ajustés pour *représenter* le mieux possible la longueur de la dix mil- *lionième* partie du quart du méridien terrestre et la masse du décimètre cube d'eau. Ils furent déposés, en 1799, aux Archives de France, où ils se trouvent encore ; ils devinrent les *« étalons définitifs des mesures de longueur et de poids dans toute la République »*.

Un statut international

Après plusieurs décrets contradic- toires (1800, 1812, 1816), qui faillirent bien anéantir *la réforme*, le système *métrique décimal devint obligatoire* en France en 1840.

Pendant ce temps, il se répandait dans plusieurs pays d'Europe : on appréciait sa simplicité, sa logique et sa vocation universelle. Il devint obligatoire, en 1816, aux Pays-Bas et dans plusieurs provinces italiennes, avant même de le devenir en France. Autorisé en 1864 en Grande-Bretagne, en 1866 aux Etats-Unis, il n'y fut jamais rendu obligatoire, avec les conséquences que l'on sait. Tous ces pays utilisaient des mètres et des *kilogrammes, généralement en laiton*, fabriqués d'après les étalons des Archives ; ils devaient se procurer en France ces copies, plus ou moins fidèles, qui leur servaient d'étalons nationaux.

Le développement industriel et scientifique du dix-neuvième siècle, l'accélération des échanges interna- tionaux et les premières expositions universelles remirent la question métrique à l'ordre du jour. Le sys- tème métrique avait fait ses preuves. Il fallait encore lui donner un statut *international. Il fallait aussi remédier* aux défauts des étalons des Archives que l'usage et les progrès techniques avaient révélés.

L'Association géodésique interna- tionale, l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg et celle de Paris transmirent au gouvernement fran- çais des vœux dans ce sens. Celui- ci *invita les Etats à envoyer des* représentants à Paris, le 8 août 1870, pour constituer une commission d'experts, la *« Commission interna- tionale du mètre »*.

La première réunion plénière ne put avoir lieu qu'en 1872 ; elle réu- *nit des savants de vingt-huit pays*, dont Sainte-Claire Deville, Jacobé, Fizeau, Le Vessier, Struve. On dé- cida la construction de nouveaux étalons métriques, identiques entre *eux, qui seraient distribués aux* Etats ; un étalon du mètre et un éta- lon du kilogramme devaient être conservés comme étalons internatio- naux. La commission établit un ca- hier des charges très précis : alliage de platine à 10 % d'iridium, den- sité et taux d'impuretés admissibles, dimensions des étalons, section en X des mètres, etc. ; les nouveaux étalons devaient reproduire à 1 mg près la masse du kilogramme des Archives, à 0,01 mm. près la lon- gueur du mètre des Archives ; les petites *différences résiduelles* entre les nouveaux étalons devaient être mesurées avec précision ; on choisi- rait comme étalons internationaux ceux qui s'approcheraient le mieux *des étalons des Archives. La section* française avait fait, dès 1869, de nombreux essais et des préliminai- res ; il fallait réussir un lingot de 250 kg en une seule fois. La pre- mière coulée fut exécutée au Conservatoire national des arts et métiers, en 1874, la suivante fut commandée à la compagnie Johnson-Matthey, à *Londres*, et effectuée vers 1885-1886.

Entre-temps, la majorité des mem- bres de la Commission internatio- nale (la section française ne se ral- lia à cette majorité qu'à regret) ar- rivait à la conclusion qu'un labora- toire international permanent était nécessaire.

Il ne suffit pas de garder les étalons internationaux avec tout le respect qui leur est dû. Il faut encore les utiliser pour vérifier les étalons nationaux : vérifications périodiques de « routine », ou vérifications individuelles chaque fois qu'un Etat peut avoir des doutes sur la bonne conservation de ses étalons natio- naux. Pour ces vérifications, il faut savoir mesurer exactement les peti- tes différences, donc posséder des *instruments perfectionnés* et un per- sonnel rompu à ce genre de mesu- res ; il faut aussi faire de nombreuses mesures auxiliaires : température, pour tenir compte de la dilatation des étalons de longueur, masse volumique de l'air, et volume des kilogrammes, pour tenir compte de la poussée de l'air sur les étalons de masse, etc.

La convention du mètre

L'expérience des étalons des Archives montrait aussi que les mé- thodes de mesure et les étalons eux-mêmes pouvaient être améliorés. Un laboratoire spécialement entraîné pourrait s'adapter rapidement aux nouveaux étalons et aux nouvelles méthodes ; il assurerait sans heurt les transitions. Il pourrait aussi s'adapter rapidement et assurer l'uni- formité mondiale des mesures dans les domaines nouveaux, électricité et éclairage par exemple. L'avenir devait confirmer la justesse de ces vues.

Pour créer ce laboratoire et lui assurer des moyens d'existence, il fallait un traité entre les gouverne- ments. Le gouvernement français, à la demande de la commission inter- nationale, invita à une conférence diplomatique les plénipotentiaires des vingt-huit gouvernements concernés. Dix-sept d'entre eux signèrent le 20 mai 1875 un traité, la « Conven- tion du Mètre », qui créait le Bureau international des poids et mesures, et l'organisation nécessaire. *Aujour- d'hui*, cent ans après exactement, les signatures ultérieures ont porté à quarante-quatre le nombre des Etats membres de l'organisation : tous les pays industrialisés en font partie, même ceux qui n'ont pas encore adopté l'usage exclusif du système métrique. De nombreux autres pays ont adopté le système métrique, sans pour autant signer la convention du mètre.

★ Sous-directeur du Bureau inter- national des poids et mesures.

Les cinquante du pavillon de Breteuil

UNE conférence diplomatique, la Conférence générale des poids et mesures, réunit périodiquement les représentants des gouvernements des Etats membres ; elle prend les décisions de portée internationale : définition des unités, choix des étalons, programme de travail et financement du Bureau international. La conférence élit dix-huit experts, tous de nationalité différente, qui forment le C.I.P.M. (Comité international des poids et mesures) ; le comité étudie et prépare les décisions de la conférence ; il veille au bon fonctionnement du Bureau international et à la coordination de ses activités avec celles des laboratoires nationaux. Sur les questions scientifiques, le comité international s'entoure des avis de comités consultatifs de son choix ; ces comités rassemblent, chacun dans un domaine particulier, les meilleurs experts mondiaux de la métrologie ; ils se réunissent chaque fois qu'un fait scientifique nouveau, ou une technique nouvelle suggère une amélioration des mesures les plus précises des unités ou des étalons.

Le Bureau international des poids et mesures est installé, depuis 1875, au pavillon de Breteuil, dans le parc de Saint-Cloud, près du pont de Sèvres. Bien qu'il soit situé en France, c'est un laboratoire purement international : ses relations officielles avec le gouvernement français passent par le ministère des affaires étrangères, et son financement est assuré par les contributions des quarante-quatre membres de la convention. C'est un laboratoire, et non un musée. Il est chargé des travaux indispensables pour assurer l'uniformité mondiale des mesures, au niveau de la définition des unités, et principalement des vérifications des étalons nationaux.

Jusque vers 1925, l'activité du Bureau international était limitée aux unités de longueur et de masse, et aux mesures « accessoires » : température, pression, pesanteur, masses volumiques, dilatation, etc. Son personnel n'atteignait pas dix personnes. L'un de ses directeurs, M. C.-E. Guillaume, découvrit néanmoins des aciers spéciaux au nickel : invar, élinvar, etc., qui lui valurent un prix Nobel.

Depuis 1925, cette activité a été étendue aux unités électriques et photométriques et aux mesures de rayonnements nucléaires. Le personnel reste cependant limité à cinquante personnes, ce qui implique une limitation très stricte de l'activité aux mesures les plus fondamentales.

Le système métrique original a dû, lui aussi, s'étendre à tous les nouveaux domaines de la physique et de la technique industrielle. On l'a rebaptisé système international d'unités, *en abrégé « S.I. ». Le S.I. n'est pas différent du système métrique ; il n'en est qu'une extension ; il a conservé les mêmes unités et les mêmes règles, simples et logiques.*

Le progrès scientifique et technique demande de plus en plus de précision. Le S.I. doit fournir aux utilisateurs les plus exigeants — avec l'aide du Bureau international — des unités définies avec toute la précision possible. Il faut donc de temps en temps améliorer les définitions des unités, en changeant parfois d'étalon. Ces changements ne doivent pas gêner les autres utilisateurs. Pour cela, on change la définition sans changer le nom ni la grandeur de l'unité : le millionième du quart du méridien terrestre (1795), le mètre des Archives (1799), le mètre international (1889), la radiation orangée du krypton 86 (1960), définissent avec une précision croissante la même unité, le mètre.

MÉTROLOGIE NNÉE 100 » au Palais la Découverte

Palais de la découverte célèbre le centenaire de la signature de la conven- u mètre par une exposition, rologie, année 100 », qui a ouverte jusqu'en jan- 976. Les visiteurs pourront y le vieux étalons de mesures « l'aune de Paris », faite en n 1751 et mesurant « trois , sept pouces, dix lignes dixièmes » (autrement dit millimètres), ou la série poids fondés sur la « livre aris » (soit 489,5 grammes) uts de godets emboîtables nt respectivement une, deux, e et huit livres, une deux, e et huit onces, un, deux quatre gros. Ils pourront i voir des appareils beau- plus modernes et précis : autres, un photoélasticimè- à laser destiné à la mesure contraintes.

Palais a profité du cente- re de la convention pour sacrer un numéro spécial de revue à la Métrologie an- 100 (2). *Après toute une sé- d'articles présentant les dif- ntes mesures de longueur, de se, de temps, etc., le numéro hève par un tableau rappe- les unités du S.I. avec leurs nitions (variant au cours des ées), leurs symboles, leurs tiples et sous-multiples.*

Y. R.

(1) Palais de la Découverte, nue Franklin-D.-Roosevelt, is (8e). Ouvert tous les jours, 10 h. à 18 h., sauf le lundi, 14 juillet, 15 août, 25 décem- , 1er janvier. Entrée : 3 F. anétarium : 3,50 F.)

(2) Revue du Palais de la Dé- iverte : *Métrologie, année 100.* méro spécial 5, juin 1975. x : 5 F (5,30 F franco pour France).

D'où viennent les différences entre l'homme et le chimpanzé ?

Les progrès de la biologie moléculaire permettent aujourd'hui d'étudier les êtres vivants d'une manière beaucoup plus précise qu'auparavant. L'A.D.N. des chromosomes, qui contient l'information génétique, et les protéines, qui sont les agents actifs de transformation chimique de l'organisme, sont les deux principales espèces chimiques caractéristiques de chaque être vivant. Deux individus de la même race disposent d'un patrimoine génétique et d'enzymes très voisins. On arrivera à peine à les distinguer. Les différences entre les individus de même *espèce, mais de races différentes*, seront un peu plus grandes. La distance entre les individus d'espèces différentes seront encore plus importantes, etc. L'étude des différences biochimiques est donc un moyen d'apprécier la distance qui les sépare.

Deux Américains, Mary-Claire King et A.C. Wilson, viennent ainsi d'examiner en détail les différences biochimiques qui existent entre l'homme et le chimpanzé. Et quelle n'a pas été leur surprise de constater que ces différences sont très faibles, inférieures à celles qui existent couramment à l'intérieur d'une même espèce. Il existe pourtant des différences extrêmement considérables entre l'homme et le chimpanzé, en particulier sur le comportement. Les très petites différences constatées, tant au niveau de l'A.D.N. que des protéines, ne permettent pas de l'expliquer. Les chercheurs américains ont été ainsi amenés à postuler que les différences entre l'homme et le chimpanzé tiennent moins à des différences de structure biochimiques qu'aux possibilités d'expression des gènes. Ce seraient *ainsi* les mécanismes de régulation qui seraient les principaux responsables entre l'homme et le chimpanzé...

L'INFORMATION génétique est stockée dans l'acide désoxyribonucléique (A.D.N.) des chromosomes. Cet acide désoxyribonucléique contient deux types d'information : l'une est de type structurel. Dans l'A.D.N. se trouve codée la composition précise des protéines qui composent l'organisme et en assurent le fonctionnement. L'autre est responsable de la régulation, *c'est-à-dire de* la manière dont s'exprime l'A.D.N. structurel. L'A.D.N. structurel n'est pas, en effet, continuellement en action pour fournir l'information nécessaire à la synthèse des protéines. Divers mécanismes, faisant en particulier intervenir de l'A.D.N. non structurel, règlent l'activité de cet A.D.N. structurel, et donc la quantité de protéines d'un type donné fabriquée à un moment donné.

On sait actuellement très peu de choses sur l'A.D.N. non structurel : la régulation de la synthèse des protéines chez les êtres supérieurs est encore loin d'être élucidée.

Les travaux des chercheurs américains sur l'homme et le chimpanzé ont porté essentiellement *sur ce qui est le mieux* connu, c'est-à-dire l'A.D.N. structurel et les protéines. Ils ont donc comparé les suites d'acides aminés qui forment les protéines chez l'homme et chez le chimpanzé, et ils ont compté les différences qui existent dans une protéine entre ces deux espèces. Ce type de comparaison absolue n'a, bien entendu, pu être fait que sur quelques *protéines*, celles pour lesquelles l'analyse de la suite des acides aminés avait été faite dans les deux cas. Ils ont ainsi pu constater que les protéines de l'homme et du chimpanzé sont très voisines : par exemple *les fibrinopeptides* A et B, le cytochrome C, le lysozyme, les chaînes alpha, bêta, gamma de l'hémoglobine sont identiques. Il n'y a qu'un seul acide aminé de différence dans la chaîne delta de l'hémoglobine et dans la myoglobine, trois acides aminés de différence dans l'anhydrase carbonique, etc.

Les protéines dont la structure complète a été déterminée à la fois pour le chimpanzé et pour l'homme sont rares. Aussi King et Wilson se sont-ils adressés à d'autres techniques pour mesurer les différences entre protéines. Ils ont, par exemple, employé l'électrophorèse, une méthode qui mesure la vitesse de déplacement des protéines dans un champ électrique, ou encore des méthodes immunologiques. Ces procédés sont évidemment moins précis que la détermination complète de la séquence d'une protéine. Mais ils sont beaucoup plus faciles à mettre en œuvre et beaucoup plus rapides. Là encore, les chercheurs américains ont constaté que les protéines de l'homme et du chimpanzé étaient très voisines, sinon identiques.

L'information nécessaire au codage des protéines est située dans l'A.D.N. Les ressemblances entre les protéines doivent donc se retrouver dans l'A.D.N. Certaines techniques, dites d'hybridation, permettent de mesurer l'identité des deux fragments d'A.D.N. Appliquées aux A.D.N. de l'homme et du chimpanzé, l'hybridation a fourni des résultats concordants : les A.D.N. structurels de l'homme et du chimpanzé sont très voisins. Peut-être toutefois un peu moins que les protéines elles-mêmes. Cela n'a rien d'étonnant, car on sait que le code génétique qui établit la relation entre l'A.D.N. et les protéines permet à plusieurs A.D.N. légèrement différents de coder pour la même protéine.

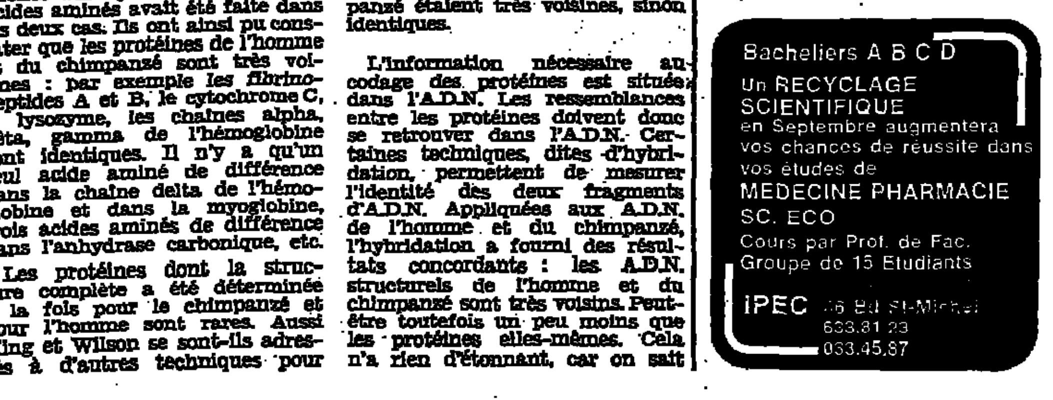
Le rôle de la régulation

Que l'A.D.N. structurel et les protéines de l'homme et du chimpanzé soient voisins mérite réflexion. La différence qui les sépare est en effet inférieure à celle qui existe entre des individus d'espèces voisines (deux drosophyles ou deux souris). Il y a pourtant plus de différence entre un homme et un chimpanzé qu'entre deux drosophyles.

Les chercheurs américains ont été amenés à supposer que ce qui différencie l'homme du chimpanzé, ce sont moins les constituants fondamentaux, c'est-à-dire les A.D.N. structurels et les *protéines, que le rythme* et la régulation de leurs expressions. Ils invoquent, en particulier, les réarrangements chromosomiques (déplacements des gènes à l'intérieur des chromosomes ou même des fusions de chromosomes entre eux). Ce dernier mécanisme pourrait être responsable de la différence du nombre des chromosomes : quarante-six chez l'homme, et quarante-huit chez le chimpanzé.

Cette hypothèse, si elle est vérifiée, est très importante pour notre compréhension des mécanismes de l'évolution. Faute, peut-être, de bien les connaître, on néglige souvent les mutations qui affectent les parties de l'A.D.N. responsables de la régu*lation. Or, il est assez évident* qu'un changement de rythme de production d'une protéine peut avoir une influence bien supérieure à une modification de détail de sa structure.

J.-L. LAVALLARD.



INDUSTRIE PAPETIÈRE ET RECHERCHE FONDAMENTALE

Quand les ingénieurs posent des questions...

UN colloque scientifique est souvent une réunion de spécialistes où chacun vient exposer le résultat d'une recherche ponctuelle, résultat qui le passionne et qui intéresse parfois son auditoire. La journée d'études organisée le 4 juin à Grenoble par le C.N.R.S. et le Centre technique du papier échappait à ce schéma. Les orateurs venaient poser des questions, et non pas fournir des réponses.

Dans la salle, de nombreux chercheurs du C.N.R.S. ou de l'Université, physiciens, chimistes, biochimistes, microbiologistes, etc., travaillant presque tous dans des laboratoires de recherche fondamentale. Sur l'estrade, des ingénieurs de l'industrie papetière ou du Centre technique, qui exposaient tel ou tel aspect du processus industriel de fabrication de la pâte à papier, pour en venir aux questions : Comment améliorer le rendement de telle réaction, éviter tel phénomène parasite ? Quelle est la raison profonde de tel défaut de fabrication, dont les professionnels ont constaté la fréquence mais qui reste imprévisible ? Comment s'analyse l'action de telle « recette de cuisine », efficace mais chère ? Comment la modifier ?

Les orateurs n'attendaient pas de réponses. Seulement des suggestions. Celles-ci sont venues, plus ou moins adéquates. Dans les meilleurs cas, un participant se levait pour dire que le problème posé entrait dans un thème de recherches déjà bien étudié, et que sa solution devait être aisée.

Une rencontre de ce type entre industriels et « fondamentalistes » appelle plusieurs remarques. D'abord sur l'utilité de la recherche fondamentale. Il est de bon ton dans certains milieux, en particulier industriels, de considérer celle-ci comme un mal nécessaire. A long terme, elle est sûrement fructueuse, mais il n'y a rien à en attendre dans l'immédiat. Or la rencontre de Grenoble a montré que certaines recherches fondamentales étaient plus proches de l'application que ne le pensaient leurs auteurs.

Ensuite sur les problèmes de communication. Comme l'a souligné le directeur général du C.N.R.S., quand un industriel pose un problème, il le fait généralement dans un langage peu compréhensible pour le chercheur et peu adapté à sa recherche. La journée d'études de Grenoble a nécessité une longue préparation, pour trier et formuler les questions posées. Elle ne sera efficace que si des relations régulières sont maintenues. Le comité des relations industrielles du C.N.R.S. pourrait engendrer un club sectoriel sur les techniques papetières comme il l'a fait pour d'autres branches industrielles. D'autre part, un groupe de travail devrait étudier les diverses questions soulevées à Grenoble, et de son action pourrait résulter une action thématique programmée.

Il ne faut quand même pas trop attendre de rencontres de ce type. Le cas de l'industrie du papier est particulièrement favorable. C'est une activité où les investissements sont lourds et où, encore récemment, on ne se préoccupait guère d'améliorer les vieilles techniques employées. Le bois et l'énergie étaient bon marché, et l'on trouvait tout naturel d'envoyer les déchets à la rivière. La situation a bien changé, et le besoin d'améliorations se fait sentir. Mais la recherche est encore embryonnaire, les problèmes sont encore très fondamentaux, et il n'est pas étonnant que des recherches « de base » puissent proposer des solutions. Une industrie à la technologie moins vieillotte poserait des questions plus sophistiquées dont la réponse ne pourrait sans doute être fournie que par des laboratoires spécialisés. Mais, s'il ne faut pas afficher un optimisme inconsidéré, il est certain que, dans l'état d'ignorance mutuelle où se tiennent l'industrie et la recherche, tout contact peut être fructueux.

MAURICE ARVONNY.

L'automobile responsable des tornades ?

Phénomènes météorologiques particulièrement redoutables, les tornades dévastent périodiquement certaines régions du globe, et tout particulièrement l'ouest des Etats-Unis. Au cours du dernier quart de siècle, on y a dénombré plus de quinze mille tornades, et, fait plus inquiétant, leur fréquence a été multipliée par quatre au cours de cette même période. Pour expliquer cette recrudescence, des chercheurs américains incriminent la circulation automobile. Leurs calculs corroborent de façon troublante les observations effectuées.

ON explique les tornades par la conjonction de circonstances atmosphériques particulières. L'air, surchauffé au voisinage du sol, rencontre soudain une masse d'air frais, dont l'origine est le plus souvent maritime. Ce seraient les différences brutales de pression ainsi créées qui engendreraient les mouvements tourbillonnaires.

Selon l'hypothèse de quatre chercheurs de la Fondation pour la recherche océanique, à San-Diego, en Californie, l'apparition de tornades pourrait s'expliquer par la turbulence que provoque la circulation automobile.

Lorsque deux flots de véhicules se croisent sur une autoroute, l'air est soumis à deux poussées en sens inverse, à quelque 10 ou 20 mètres l'une de l'autre. Le couple de forces qui est ainsi créé peut être à l'origine d'un mouvement tourbillonnaire. Les voitures roulant sur leur droite aux Etats-Unis, cette rotation s'effectue donc en sens inverse des aiguilles d'une montre, sens du mouvement cyclonique dans l'hémisphère nord.

A chaque instant, on compte en moyenne dans ce pays deux millions d'automobiles en mouvement, et plus d'un demi-million de camions. Partant de ce flux de circulation, et d'un modèle mathématique de l'atmosphère, ces chercheurs ont calculé la force tourbillonnaire ainsi mise en œuvre, et en ont déduit l'évolution théorique des tornades en fonction du trafic automobile.

Les résultats de ces calculs ont pu être comparés avec l'évolution réelle observée de façon très précise au cours des vingt-cinq dernières années. Quinze mille tornades ont ainsi été recensées de 1950 à 1973. Leur fréquence annuelle, multipliée par quatre au cours de cette période, suit l'évolution du trafic routier. La zone d'apparition la plus fréquente de tornades violentes s'est déplacée vers l'Est, vers les régions de forte circulation automobile. Les tornades de nature cyclonique, c'est-à-dire dont le mouvement de rotation s'effectue dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, étaient seulement en légère majorité il y a vingt-cinq ans. Elles constituent aujourd'hui plus de 90 % du total. Ce sont précisément celles-ci que peut justifier l'hypothèse de l'influence des automobiles.

Enfin, constatation troublante, on observe en fin de semaine une diminution moyenne de 14 % du nombre des tornades observées. Cette baisse est particulièrement accentuée dans les régions côtières, qui réunissent par ailleurs les conditions météorologiques les plus propices à l'apparition des tornades.

Il n'existe dans la nature aucun phénomène naturel dont la périodicité soit de sept jours, hormis le repos hebdomadaire. Selon les auteurs, la diminution dominicale des tornades s'explique par l'absence de camions sur les routes et le caractère unilatéral du déplacement des automobiles ces jours-là.

J.-M. C.

UN MOUVEMENT TOURBILLONNAIRE

Les tornades sont des vents tourbillonnaires violents qui se déplacent au-dessus des terres à une vitesse de l'ordre de 20 kilomètres à l'heure, et parcourent ainsi quelques dizaines de kilomètres. A ce mouvement de translation se combine le mouvement tourbillonnaire de rotation qui est extrêmement rapide. Les vents peuvent atteindre plusieurs centaines de kilomètres à l'heure. Le diamètre d'une tornade est limité à quelques dizaines de mètres.

Ce mouvement de rotation peut s'effectuer dans les deux sens. Il est le plus souvent de sens cyclonique, c'est-à-dire analogue à celui du mouvement des vents autour des dépressions atmosphériques. Du fait de la rotation terrestre, le sens cyclonique est le sens inverse des aiguilles d'une montre dans l'hémisphère nord, et le sens des aiguilles d'une montre dans l'hémisphère sud.

EN TOUTE LOGIQUE

Le rendez-vous des aiguilles

LES trois aiguilles des montres, pour les heures, les minutes et les secondes, se superposent exactement quand il est midi. Peuvent-elles coïncider à un autre moment de la journée ?

(Solution ci-dessous à l'envers.)

Les aiguilles font, toutes les douze heures, respectivement 1 tour, 12 tours et 720 tours. La première et la deuxième se superposent donc 11 fois et la première et la troisième 719 fois, à intervalles réguliers dans chaque cas. Comme 719 et 11 sont premiers entre eux, il ne peut y avoir coïncidence des deux rencontres.

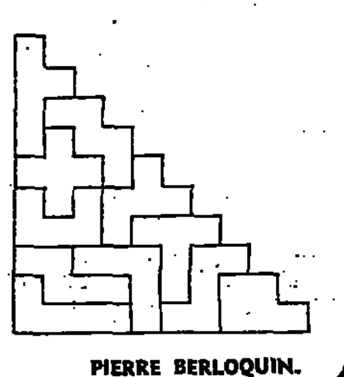
PROBLEME N° 46

A quel moment de la journée les trois aiguilles sont le plus près de la coïncidence totale, c'est-à-dire contenues dans le plus petit angle aigu ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

Solution du problème n° 45

Il existe vingt-sept manières d'assembler 11 pentominos pour faire un triangle, dont celle-ci :



PIERRE BERLOQUIN.

LIVRES

● **ELEMENTS D'INFORMATIQUE, INFORMATIQUE ET DEMARCHE DE L'ESPRIT, par Charles Corge, Larousse Université (coll. Sciences humaines et sociales), 478 pages, 75 F.**

Certains livres sont comme des autoroutes. De la première à la dernière page, ils vont en ligne droite, tendus vers un but unique, sans souci de l'accessoire, de l'entourage, du décor. Le livre de Charles Corge est au contraire un sentier sinueux. Ce pourrait être cette courbe étrange, qu'un mathématicien a définie mais que nul n'a jamais tracée, et qui passe par tous les points d'un carré.

Se référant à l'Académie française, l'auteur entend l'informatique comme la science du traitement rationnel de l'information. L'utilisation d'ordinateurs à cette fin n'est qu'un épiphénomène ; l'important, c'est l'utilisation que fait l'esprit de quelques concepts très généraux, le nombre, le hasard, l'infini, c'est l'activité logique, ludique, ou expressive qui sous-tend ce traitement. On vient là de résumer les six premiers chapitres ; chacun d'eux est centré sur une des notions qui précèdent, chacun d'eux éclaire, et sous de nombreux angles, le rapport de l'informatique à cette notion. Puis vient un chapitre sur l'intelligence artificielle, synthèse des analyses précédentes, essai de reconstruction de la façon dont notre cerveau raisonne. Le chapitre final, « L'impossible, l'indécidable », montre les limite des algorithmes, et par là même de cette forme d'intelligence que peut acquérir un ordinateur.

On ne fera à ce livre riche, surprenant, souvent déroutant, qu'un seul reproche. Celui d'être trop riche pour son volume. Malgré une typographie serrée, cinq cents pages sont un corset bien étroit. L'auteur n'a pas voulu limiter son propos. Passant partout, il file vite, et la lecture de l'ouvrage présuppose des connaissances variables. Le chapitre sur la logique semblera limpide à qui est familier avec les « Eléments de mathématique » de Nicolas Bourbaki. Les autres le trouveront ardu. Mais la structure du livre autorise le lecteur à sauter de larges fragments pour retrouver, plus loin, un chemin plus aisé à travers le monde multiforme de l'informatique.

● **QUI SONT LES FEMMES INGENIEURS EN FRANCE ?, par Geneviève de Peslouan, aux P.U.F., 180 p., 29 francs.**

En 1964, les six mille femmes ingénieurs représentaient à peu près 4 % de l'effectif de cette profession. Leur nombre a augmenté depuis, mais la proportion est restée constante ; elle aurait même légèrement diminué. Et la répartition actuelle des étudiants exclut un changement dans l'avenir proche.

Quelle est la situation familiale, sociale, professionnelle, de ces femmes ? Quelle est leur position vis-à-vis de leurs collègues masculins ? Quelles sont leurs perspectives de carrière ?

Sept cent vingt et une femmes ingénieurs ont répondu à un questionnaire détaillé que leur avait envoyé l'auteur. Le livre est entièrement consacré à l'analyse de cette enquête, qui a fourni quelques éléments de réponse aux questions posées.



L'ACTUALITÉ MÉDICALE

DEUX COLLOQUES SUR LA VIEILLESSE

; « petits vieux de Nanterre » aux révoltés du 13e

.en de moins officiel que le ıtre-congrès de gérontologie », nisé la semaine dernière à eville par un centre social de 'tier, le Tournesol (1).

ın thème, « Vieillesse et poli- ; », était déjà en soi une ession de foi. Quatre ans périence ont amené les tra- eurs sociaux du Tournesol — bénévoles qui collaborent mment avec les équipes des ts Frères des pauvres — à dre position sur « *la dimen- politique des problèmes que ıt les vieillards en milieu in* ».

ndant trois jours, films, dé- et conférences ont fait salle ble dans les locaux du Bon- eur, rue de Charonne, où l'on ırquait autant de jeunes que etraités. Deux courts métrages illustré cette manifestation rallèle ». Le premier est un de Marianne Ahrne et Pepo ɜl, réalisé avec la collabora- de Simone de Beauvoir. Son , *la Promenade des vieux*, me le long préau de la mai- départementale de Nanterre, à la *fois hospice* et centre ɔergement, qui dépend de la ecture de police.

s images, parfois insoutena- le dialogue un peu cru des its vieux », recréent l'univers alen de cet hospice-prison, ı'a pas changé depuis le dix- ième siècle.

reportage est rehaussé par ommentaire de Simone de ıvoir, qui démonte calmement nécanisme de la retraite-couperet et de la retraite-répression, « *pour donner une voix à tous ces hommes qui n'en ont pas* ». L'auteur de *la Vieillesse* n'hésite pas à opposer la description de son propre confort à celle de la misère et de la solitude en commun. Ce film s'achève sur une autre promenade, celle du Père-Lachaise... « *Mais*, conclut Simone de Beauvoir, *ce qui fait peur, ce n'est pas la mort, c'est la vieillesse et son cortège d'injustices.* »

Plus coloré, moins pessimiste peut-être, un autre court métrage plaide en faveur d'une charte des droits de l'homme âgé. Un film, dû à Jean Schmidt, raconte : « *Le vieillissement tel qu'il était vécu dans le 13e arrondissement de Paris* », jusqu'au grand bouleversement urbain de notre époque : « *Notre quartier, monsieur, il est comme nous, il est en train de mourir...* » Le dialogue est sobre et l'humour se fait corrosif, quand il décrit les timides tentatives d'une gérontologie plus humaine auprès des familles éclatées dans la grande ville rongée par les tours.

Ces deux œuvres qui n'ont pas eu jusqu'à présent les honneurs de la télévision française ont fait un triomphe à Belleville peut-être parce qu'elles posaient clairement le problème du droit des personnes âgées à l'existence économique, sociale et culturelle, à la santé, à l'environnement et plus simplement à la liberté.

JEAN BENOIT.

(1) 127, rue Saint-Maur, Paris-11e.

er la misère, la solitude et l'anéantissement à neuf millions de Français âgés

ıf millions de personnes en ɔe sont âgés de plus de nte-cinq ans, deux millions emi ont plus de soixante- e ans et l'on peut estimer 1980 les plus de quatre- s ans (le « *quatrième âge* »), senteront près de la moitié lus de soixante-cinq ans. Ces :es fournis lors du sixième ès international de géronto- sociale réuni la semaine pas- Paris, en présence de huit personnes venues de cin- :e-deux pays, sous la prési- : du professeur Huet, suffi- à justifier si besoin en était politique médicale sociale et ɔmique de la vieillesse, jus- à quasi inexistante et qui ınt un peu plus impérative ue jour.

soixante-cinq ans, la vie est d'être terminée et ce n'est 'âge à lui seul qui est respon- : de tous les maux comme on ıet un peu facilement. Ce le plus souvent, des maladies prévenues, mal soignées, pou- donc être évitées ou retar- qui étiolent un organisme issant, et hâtent sa dégrada- Or la médecine, aussi bien ses structures que dans ses ıpeutiques, peut beaucoup maintenir, le plus longtemps .ble, l'organisme âgé en rela- bonne santé. Mais comme montré les professeurs De- Lamy, Vignalou, il faut bien ınaître que vieillir est malgré inéluctable et qu'une bonne lesse ne dépend pas que de la ıe condition physique si celle-ci en demeure le préalable indispensable.

L'attitude des actifs et de la Société, à l'égard des personnes âgées inactives, est déterminante et à ce propos les professeurs Debré et Vignalou ont rappelé que conserver le plus longtemps possible l'autonomie et l'intégration sociale des personnes âgées revenait à leur éviter misère, solitude et anéantissement.

Une éducation du cœur

Mais, au-delà des mots, doivent s'inscrire des actions, des orientations, des crédits : « *Les orientations d'une politique de la vieillesse*, a déclaré M. Pierre Laroque, président de la section sociale au Conseil d'Etat, *nécessitent de définir la place des personnes âgées dans les activités économiques et sociales, dans la vie civique et sociale, de garantir aux personnes âgées des ressources évitant la ségrégation, de pratiquer une politique de logement, de définir et mettre en œuvre une action médicale, d'entreprendre une action éducative d'ensemble.* »

Des efforts devront encore être entrepris pendant le VIIe Plan, comme l'ont souligné MM. Ventejol, président du Conseil économique et social, et Lory, conseiller référendaire à la Cour des comptes, pour tenter de supprimer les inégalités et espérer donner au plus grand nombre de personnes âgées des revenus décents. Le tiers des vieillards, par exemple, ne dispoe que du minimum vieillesse.

Représentants M. René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale, M. Dessaint a remarqué que la modernisation ou le remplacement des hospices est en route. Dans le même temps, des mesures *ont été prises* pour améliorer les ressources des personnes âgées (minimum vieillesse porté à 20 francs par jour, revalorisation des pensions, cumul pour les veuves, allocations logement simplifiées, création de locaux adaptés).

Mais le représentant du secrétaire d'Etat a fait remarquer aussi « *qu'une politique conçue pour les personnes âgées ne peut être efficace sans une politique générale de l'homme, sans une éducation du cœur, sans un changement de mœurs* ». Et il a conclu : « *Le troisième âge, dit-on, peut être un levier d'évolution et de changement de la société et de ses mentalités.* »

● *Les fédérations de la santé de la C.G.T. et de la C.F.D.T.* appellent à une semaine d'action du 16 au 20 juin. C'est ce que la C.F.D.T. a annoncé lundi 9 juin lors d'une conférence de presse au cours de laquelle furent rappelés les principaux objectifs de la lutte en cours (*le Monde* des 24 mai et 7 juin), qui touche un certain nombre d'établissements hospitaliers dans toute la France, dont une douzaine à Paris : lutte contre la « discrimination » qui frappe les personnels hospitaliers (une prime de 250 francs a été accordée en février dernier aux seules infirmières et aides-soignantes), réduction du temps de travail, suppression des zones de salaires et retraite à cinquante-cinq ans pour tous les personnels. Plus généralement, la C.F.D.T. réclame la création de vingt-cinq mille nouveaux postes dans le secteur public de la santé, cette mesure devant permettre à la fois d'améliorer les conditions de travail et la qualité du service et de contribuer à réduire le chômage.

GÉNÉTIQUE ET DÉGÉNÉRESCENCE

:a durée de la vie obéit à une ımande génétique, sorte ıorloge biologique qui règle le ımbre de nos jours. C'est ce :'a déclaré le professeur Lamy, embre de l'Académie de médecine, au congrès de gérontologie sociale. Des facteurs héréditaires commandent le vieillissement *qui conduit* à la mort : en ıx ans pour les souris, quinze ıs pour les chiens, quatre- ngts à cent ans en moyenne ɔur les hommes.

L'observation de jumeaux ɛais a pu montrer la concordance des dates de leur mort, ıais aussi, de façon significa- .ve, la concordance de ces phé- omènes de vieillissement que ınt les rides, les taches, le lanchiment des cheveux la resbytie, la perte des dents per- hanentes ou la ménopause.




Mais si la commande génétique de vieillissement n'est pas contestée, d'autres facteurs viennent s'ajouter, perturbant le programme héréditaire initial et accourcissant parfois la durée de la vie, ou en diminuant la qualité. Selon le professeur Lamy, deux théories qui ne sont pas contradictoires sont envisagées pour expliquer vieillesse et vieillissement, l'une (Efflick) est dite de « détérioration programmée », l'autre (Sir Mac Farlane Burnett) d' « accumulations d'erreurs catastrophiques » (erreurs de régime, intoxications, agressions, surmenage, accidents, contraintes de la vie quotidienne, etc.).

Pour le professeur Lamy « nous recevons dans notre berceau la feuille de route, et du milieu environnant la broderie des situations et des événements ».

ARTS ET SPECTACLES

Culture

Le Front progressiste et l'« impérialisme américain »

● Un colloque sur l'« impérialisme culturel américain » s'est réuni les 7 et 8 juin 1975 au Pré-Catelan, à l'initiative du Front progressiste (mouvement des gaullistes de gauche). Autour des organisateurs, des socialistes et des communistes, ainsi que des syndicalistes, des personnalités invitées en raison de leur compétence ont participé aux travaux des commissions.

Le colloque a envisagé les « possibilités de résistance à l'impérialisme culturel américain » *dans les* domaines de l'audiovisuel, de l'éducation, du cinéma, de l'édition et de l'architecture. Il a adopté un manifeste qui déclare notamment : « Il est grand temps de sensibiliser l'opinion française sur les dangers d'un des aspects les plus pernicieux de l'impérialisme américain : celui qui utilise l'ensemble des moyens culturels pour asseoir de manière irréversible sa domination économique et politique. (...) *Il faut insister sur le fait* que le produit culturel américain exporté vers l'étranger ne représente pas la véritable culture du peuple des Etats-Unis. Il s'agit, en l'occurrence, d'un avatar banalisé de cette culture, au service exclusif d'une hégémonie. L'ambition américaine (...) vise sans nul doute à déborder l'aire géographique européenne pour conquérir les pays en voie de développement fournisseurs de matières premières. A cet effet, elle s'emploie finalement à éliminer les cultures autres de leur espace traditionnel de rayonnement.

● De nombreuses personnalités ont pris la parole au cours de la séance de clôture, dont MM. André Astoux, ancien directeur du Centre national de la cinématographie, le prince Firouz, ancien vice-président du conseil de l'Iran, Pierre Godefroy, député (apparenté U.D.R.) de *la* Manche, Jean-Pierre Chevènement, député socialiste du Territoire de Belfort, Pierre Juquin, député communiste de l'Essonne, et Michel Maury, au nom de la C.G.T.

Cinéma

« LA BALADE SAUVAGE »

Voici un premier film, écrit, produit et mis en scène par Terence Malick (vingt-neuf ans), en marge du système hollywoodien. Petit budget, acteurs inconnus et surprenants.

La Balade Sauvage nous ramène théoriquement à l'Amérique des années 60. Mais le contexte historique reste vague, le réalisme porte sur les décors naturels ; paysages presque désertiques du Dakota et du Montana, bourgades entrevues. Dans *ces décors, où n'intervient pas la* civilisation urbaine, se situe la randonnée sauvage d'un garçon de vingt-cinq ans, Kit Carruthers (Martin Sheen) et d'une fille de quinze ans, Holly (*Sissy Spacek*). *Kit admire* James Dean et s'en donne les allures. Il veut vivre libre. Il travaillait comme éboueur lorsqu'il a rencontré Holly. *Le père de l'adolescente s'opposant à leur amour, il* l'a tué à coups de fusil. Puis il a mis le feu à sa maison. Holly a suivi Kit, sans rien dire.

Terence Malick évoque des mythologies hollywoodiennes : James Dean le « rebelle sans cause », et les histoires de couples maudits et pourchassés, souvent traitées depuis *J'ai le droit de vivre*, de Fritz Lang. On peut penser aux *Amants traqués* (Nicholas Ray), à *Bonnie et Clyde* (Arthur Penn) ainsi qu'à des films plus récents.

Mais Terence Malick *refuse* la nostalgie de ces mythologies. On ne *trouve ici ni romantisme social, ni* romantisme de la violence, ni romantisme de la contestation. Et même si Martin Sheen ressemble effectivement à James Dean, Kit Carruthers *n'est ni un héros ni un mal-aimé traînant ses complexes. On ne sait* rien, on ne voit rien de lui, que son comportement immédiat, instinctif. *C'est seulement à la fin qu'il joue,* brièvement, un rôle, devant les policiers.

Terence Malick substitue à l'expression lyrique des mythes en question, un creux, un vide, une solitude, un silence. Les éclats de violence, les meurtres, sont provoqués par la nécessité de préserver cette solitude, ce silence. Tragédie feutrée, balade pour un anarchiste. Le film reste comme suspendu à une scène splendide.

JACQUES SICLIER.

★ Hautefeuille, Elysées - Lincoln (v. o.) ; Maxéville, Montparnasse-Pathé, Clichy-Pathé (v. f.).

Danse

« PILOBOLUS » A L'ESPACE CARDIN

Il ne faut surtout pas manquer Pilobolus à l'Espace-Cardin. Sous ce nom étrange s'abrite un groupe de six jeunes étudiants du Vermont (Etats-Unis) — quatre garçons, *deux filles — dont le spectacle* ne ressemble à rien de déjà vu.

Qu'est-ce que l'on peut faire avec des corps bien entraînés, de la curiosité, un goût de l'investigation et un sens typiquement américain du burlesque et du cocasse ? On essaie sa force et son adresse dans toutes les directions ; on pose *le mouvement en équations à une,* deux, six inconnues, et on analyse toutes les possibilités de choque élément, course, chute, équilibre, horizontalité, pesanteur, farandole, saut..., *dans des combinaisons sans* fin, brusquement rompues par un gag : une tête prisonnière d'un faisceau de jambes, un danseur qui s'emballe et a des ratés comme un moteur. Peut-on d'ailleurs parler de danseurs ? Des enchaînements de gestes de plus en plus abstraits et compliqués transforment les exécutants en objets insolites, de véritables « machins », imbrication de membres non identifiables aux formes mouvantes et imprévues, d'une drôlerie irrésistible. Pilobolus *ne se décrit pas, ne se raconte pas.*

Dans la seconde partie du programme, d'étranges créatures, ni hommes ni bêtes, évoluent et s'affrontent sur des musiques *altières de la Renaissance.* Un climat surréaliste, poétique, né de leurs évolutions, où règne le « nonsense » : tournois entre chevaliers en trois étages, gigues de gnomes aux attitudes débiles. Chacune de ces fantaisies est une brèche dans l'édifice de la danse une et indivisible. Pilobolus la fait éclater en *mille facettes, en mille possibilités.* On sort de là amusé, ravi ; il s'est passé quelque chose.

MARCELLE MICHEL.

★ Jusqu'au 18 juin, 21 heures.

En bref

Théâtre

« Les Nonnes »

Trois hommes déguisés en religieuses — ou simplement trois religieuses jouées par des hommes — se sont enfermées dans une cave. Ils préparent un « coup » pour lequel ils ont besoin des bijoux d'une riche dame. Ils la tuent. Dehors, c'est la révolte, car l'action se passe aux Caraïbes, à la fin du dix-huitième siècle. Dedans, c'est la débâcle, le massacre.

La pièce d'Eduardo Manet repose sur une situation très simple et très théâtrale. Son intérêt tient à une bouffonnerie macabre qui doit peu à peu tirer vers le fantastique et l'angoisse, ce qu'avait tout à fait réussi Roger Blin, lorsqu'il l'avait montée au Poche en 1969. Au Théâtre Moderne, la mise en scène de Jacques Mignot accumule les clichés.

Un autre intérêt de la pièce pourrait être le jeu double de truands déguisés, masqués, d'hommes jouant un rôle de femmes tout en gardant leur *comportement masculin : « Ils jouent plus ou moins bien »*, précise, dans le programme, Jacques Mignot. C'est un euphémisme. — C. G.

★ Théâtre moderne, 21 heures.

Musique

La grève des machinistes de l'Opéra se poursuit

Une rencontre des autorités responsables de l'Opéra et des représentants des machinistes, en grève depuis le 5 juin, a eu lieu lundi après-midi, sans résultat. M. Maheu, directeur de la musique au secrétariat d'Etat à la culture, et M. Salusse, président du Conseil d'administration de la R.T.L.N., qui assure par intérim la fonction de directeur administratif, ont proposé, en contrepartie d'une reprise immédiate du travail, l'élaboration d'un catalogue de revendications présentées par le personnel de l'Opéra qui serait soumis au conseil d'administration prévu pour le 24 juin.

Ils ont également offert la constitution d'une commission paritaire, composée d'un représentant de la direction de la musique, d'un représentant de l'Opéra et de deux membres des syndicats, qui serait chargée de veiller à l'exécution des mesures prises, ceci pour répondre aux reproches faits par les syndicats de promesses non tenues.

Les délégués des machinistes ont refusé ces propositions et la grève de poursuit, sans s'être étendue aux autres catégories de personnel. Les spectacles sont toujours donnés sans décor.

D'après l'administration de l'Opéra, les demandes de remboursement n'ont pas dépassé 7 % ; les billets rendus ont d'ailleurs été immédiatement revendus.

Les revendications portent sur le recrutement de machinistes (le Monde *du 8 juin) et la promotion de six brigadiers au grade de brigadiers-chefs, mesures non prévues au budget, qui pourraient être prises lors du prochain conseil d'administration.*

Le prétexte peut paraître mince pour déclencher une grève. On se demande, à l'Opéra, si celle-ci ne doit pas être mise en rapport avec le passage d'une partie des électriciens (les cinq sixièmes) de la C.G.T. à la C.F.T.C., qui ont négocié depuis une annexe spéciale à la convention collective, la C.G.T. cherchant ainsi à reprendre en main ses adhérents à la R.T.L.N.

Concours du Conservatoire

● HARPE. — Premiers prix : Pierre-Michel Vigneau, Françoise Chomarat, Philippe Villa ; deuxièmes prix : Frédérique Camberling, Ludivine Terral, Chantal Thomas, et Françoise Lieutaud.

■ Le secrétaire d'Etat à la culture n'est pas revenu sur sa décision de ne pas renouveler à Pierre Vial son contrat de directeur de la Comédie de Saint-Etienne, qui arrive à expiration le 30 juin. Sauf imprévu de dernière heure, ce sont le metteur en scène Guy Laugier et Denis Bertrand, l'actuel directeur du Théâtre Sorano, à Vincennes, qui seront placés tous deux à la tête du Centre dramatique stéphanois créé par Jean Dasté. Pierre Vial devrait, de son côté, être nommé au Conservatoire national d'art dramatique de Paris, auprès de Jacques Rosner ; il serait affecté à la direction des études, mais il ne s'agit là pour l'instant que de propositions.

Théâtre

Un festival à Varsovie

(Suite de la première page.)

Il pleut sur la place du Rynek, mais avec ses cafés en plein air, où *l'on consomme sans parapluie*, avec ses calèches, avec ses élégantes, Varsovie, ce soir, joue l'Italienne.

C'est à cette ville vouée aux résurrections que l'on demande de rendre vie au Théâtre des Nations. L'inauguration a eu lieu dimanche au joli palais de Lazienki, résidence de Stanislas-Auguste Poniatowski, roi de Pologne par la grâce de Catherine II. On devrait assister à la représentation délicieusement décadente du « Pimpinone » de Telemann, et le soir, époque obligé, à la première polonaise des « Diables de Loudun », opéra de Penderecki. Mais il fut d'abord procédé à la cérémonie du souvenir dont Jean-Louis Barrault se fit l'interprète ému pour évoquer les pionniers Hébertot, Gemier, l'époque André-Marie Julien, et enfin, sa propre direction depuis 1957 : le Cartel International, le Centre de recherches, les découvertes du Berliner, du Deutscher Theater, de Brook, de Grotowski, *du Living... et le choc de 1968.*

« Le Théâtre des Nations aura eu ses époques comme l'œuvre de Picasso. Il a failli mourir quelque*fois et comme* le bon boxeur, il est allé au tapis. »

Une vie itinérante commence pour le Théâtre des Nations, et de nouveau fleurissent les vieilles espérances d'un théâtre de l'humanité, où tous s'enrichirant des différences mutuelles : « Un théâtre fort, vigoureux, signe d'une humanité équilibrée », disent ses animateurs.

Le Théâtre des Nations de Varsovie jouera-t-il le rôle de révélateur ? La progammation, ne comporte guère de surprise, hors le spectacle du Deutscher Theater : « Gloire et mort de Joachim Murieta », pièce unique de Neruda jouée par des étudiants de l'École *d'art dramatique de Berlin. La plu*part des réalisateurs sont célèbres, et leurs œuvres déjà consacrées par le succès, qu'il s'agisse du « Gustave III » de Strindberg (Goteborgs Stadstheater), de « Vasssili Terkine » de Tvardovski (par le Mossoviet de Moscou), de « la Bonne Ame de Se-Tchouan » par Benno Besson (Volksbühn), du « Purgatoire à Ingolstadt » de Fleisser (Peter Stein et le Schaubühne), ou du Goldoni que présentera le Piccolo de Strehler. On attend « l'Age d'or » d'Ariane Mnouchkine, mais surtout « la Nuit des rois » montée par Bergman.

En dépit de l'absence presque totale de publicité, le public varsovien, curieux d'ailleurs et passionné de théâtre, fait le siège des *agences de location, tandis qu'une* atmosphère d'improvisation fébrile règne dans les bureaux de presse. A l'ombre du Festival, se tient un symposium de théâtrologues, et le congrès de l'Association internationale des critiques (A.I.C.T.) : au parfum de la nostalgie, s'ajoute celui de l'université... L'itinérance du Théâtre des Nations a surtout le mérite de jeter la lumière sur le théâtre d'une nation. En trois semaines, plus de cent spectacles témoignent à Varsovie de la vitalité du théâtre polonais et de la fidélité à son histoire et à ses mythes, nourris de sacré, de folie et de dérision. Slowacki, Gombrowicz, Wilkiewicz, Mrozek et Rozewicz restent les plus joués. Szajna présente un Dante toun chargé de ses obsesssions concentrationnaires, Grzegorzewski, un « bloomsalem » tumultueux d'après « Ulysse » de Joyce, et Wajda s'interroge sur la terreur révolutionnaire dans « l'Affaire Danton ».

Un Festival off ? Pas tout à fait. L'enfant terrible de la Pologne, Jerzy Grotowski, ouvre par des conférences une exposition consacrée au Théâtre-Laboratoire. C'est à Wroclaw qu'il animera en juin plusieurs groupes spécialisés (méditation à haute voix, acting-therapie pour *le rétablissement de l'énergie* vitale). Son théâtre est désormais un parathéâtre, un théâtre blanc, une cérémonie intime. Il attend pour des « rencontres » ses pairs : Gregory, Barba, Ronconi et Brook. Il faut aussi que les comédiens *soient sérieux*. Le classique Théâtre des Nations ne veut pas prononcer d'exclusions qui compromettraient la hiérarchie. Quelques dissidents pourtant n'ont pas rejoint la fête (Kantor, par exemple, reste à Cracovie) pour qui le théâtre de recherches ne peut se figer sur *aucune étape. Ceux-ci redoutent* l. étiquettes, et craignent que le temple de la gloire ne tourne vite à la foire aux vanités.

BERNARD RAFFALLI.

■ Le deuxième Festival Alexandre-Dumas aura lieu à Port-Marly du 19 au 30 juin. Les diverses manifestations (théâtre, musique et animation) permettront au public de mieux connaître le domaine de Monte-Cristo, demeure historique d'Alexandre Dumas (qui sera bientôt transformée en un musée consacré au père des mousquetaires). Renseignements : 52, rue Castagnary, Paris-15e, tél. 828-47-89.

● *Le Prix du roman des « Nouvelles littéraires »* a été décerné à Jean Demelier pour son livre *le Sourire de Jonas*, édité chez Gallimard (voir *le Monde des livres* du 11 avril 1975). L'auteur bénéficiera d'un séjour au *Liban* et *d'une bourse* de 5 000 francs.

● *Le Prix des critiques*, d'un montant de 5 000 francs, a été décerné à Jean-Loup Trassard pour son recueil de nouvelles *l'Ancolie* (Gallimard) et pour l'ensemble de son œuvre.

CALENDRIER DES CONCERTS

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Coppélia.
Opéra-Studio, 20 h 30 : Ensemble national folklorique du Mali.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Ile de la Maison.
Odéon, 20 h 30 : le Barbier de Séville.
Petit-Odéon, 21 h. 30 : les Longs Chapeaux.
Chaillot : voir Cité internationale — Salle Gémier 20 h 30 : la Mort de Danton.
TEP, 20 h. : O Thiassos (Quinzaine des réalisateurs).

Les salles municipales

Châtelet, 20 h 30 : Valses de Vienne.
Le Nouveau Carré, 20 h : Cirque Gruss ; 21 h. : Dimitri, clown ; 21 h. : Chanson au Carré : Pia Colombo, Anne et Gilles.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Taos Amrouche ; 20 h. 30 : Ballet-Théâtre contemporain (deuxième programme).

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h : Tutti Frutti.
Biothéâtre, 21 h. : Andromaque.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Timon d'Athènes.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : le Cercle de craie caucasien. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 45 : Dommage qu'elle soit une putain.
Parvis de la faculté de Censier, 20 h 30 : les Troyennes.
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 19 h 30 : Faust-Salpêtrière.
Charles-de-Rochefort, 20 h 45 : Plus on est de fous plus on rit.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Cour des Miracles, 20 h 30 : La golden est souvent farineuse ; 22 h. : Elle, elle et elle.
Daunou, 21 h : Monsieur Masure.
Espace Cardin, 21 h. : Pilobolus *Dance Theatre*.
Essaïon, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes ; 22 h. 30 : le Petit Chaperon rouge.
Gaîté-Montparnasse, 21 h : le Fléau des mers.
Galerie 55, 21 h : On purge bébé ; Bonjour, monsieur Courteline.
Gymnase, 20 h 30 : le Saut du lit.
Hébertot, 21 h : l'Amour fou.
Huchette, 20 h 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h : les Branquignols.
Le Lucernaire, 20 h 30 : Ce soir, on fait les poubelles ; 22 h 15 : Sade.
Michodière, 20 h 45 : Hommage à Pierre Fresnay (Marius, film).
Moderne, 21 h. : les Nonnes.
Mouffetard, 20 h 30 : Jeunes Barbares d'aujourd'hui.
Palais-Royal, 20 h 30 : la Cage aux folles.
Le Palace, grande salle, 21 h. : Athanase — Petite salle, 18 h 30 : Trois passagers clandestins.
Poche-Montparnasse, 20 h 45 : le Premier.
Recamier, 20 h 30 : le Balcon — Petite Salle, 22 h. 30 : Molly Bloom.
Renaissance, 21 h : Luxe.

Mardi 10 juin

Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : le Cracheur de phrases ; 20 h. : le Presse purée ; 21 h. 30 : Mantrick Fuzz.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Van Gogh, le suicidé de la société. — La Galerie, 21 h : la Nuit du 28 septembre — Grand Théâtre (Chaillot), 21 h. : C'est pitié qu'elle soit une putain.
Théâtre de l'Ecole normale supérieure, 20 h 30 : Histoire merveilleuse de Karamalzaman et de la princesse Boudour.
Théâtre Fou, 21 h : Perseverare Diabolicum est.
Théâtre Oblique, grande salle, 21 h. : Rodogune.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Christophe Colomb. — Petite salle, 20 h. 30 : Pas moi ; la Dernière Bande.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ah bon !
Théâtre 13, 21 h. : l'Avare.
Troglodyte, 22 h. : Kahst.

Les théâtres de banlieue

Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Inouk, par le Théâtre national d'Islande. — Petite Salle, 21 h. : le Jardin mécanique.

Les concerts

Maison de la Radio, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de l'Ecole de Vienne (*Mozart, Semlinsky, Schœnberg*).
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : K et K. Experimental Studio de Vienne (musique électro-acoustique).
American Center, 21 h. : C. Bernard, A. Jodry, duo de violon (*Haydn, Leclerc, Telemann, Vivaldi, Bartok*).
Eglise Saint-Roch, 21 h. : récital Pachacamac.
Abbaye de Port-Royal, 21 h. 30 : France Clidat, piano (concert Liszt). (033-39-47), Arlequin, 6e (548-

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont, 21 h. 15 : Mozartement vôtre (théâtre).
Hôtel de Donon, 21 h. : Dracula (théâtre).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : le Cabot de la République.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
L'Ange-Bleu, 23 h. : Spectacle de Jean-Marie Rivière.
Club des Poètes, 22 h. 30 : Poèmes dits, poèmes chantés.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Super-beautés.
Kiss me, 22 h. : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q.. Nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : *Festival*.
Tour Eiffel, 20 h. : Tempête cosaque.

Le music-hall

Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'osar.
Olympia, 21 h. 30 : Jean-Jacques Debout.

La danse

Voir Théâtre de la Ville et Espace Cardin.
Palais des sports, 20 h. 45 : The Alvin Alley City Center Dance Theater.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont [i]nterdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

exclusivités

[AG]RESSION (Fr.) (**) : Mari[gna]n, 8e (359-92-82) ; Templiers, (272-94-56) ; Impérial, 2e (742-52) ; Cluny-Palace, 5e (033-07- ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; [Vic]tor-Hugo, 16e (727-49-75).
[...]RRE LA COLERE DE DIEU [...], v.o. : Studio des Ursulines, (033-39-19) : U G C -Marbeuf, 8e [...]-47-19)
[...]E N'EST PLUS ICI (A.) v.o. : [Par]amount-Elysées, 8e (359-49-34) ; [Par]amount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Opéra, 9e (073-[...]7) ; Paramount-Maillot, 17e [...]-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) : [Mon]tagne, 6e (222-87-97).
[E]NSANFAN (It.) v.o : Quintette (033-35-40) ; Mayfair, 16e (525-[...]6) ; Marais, 4e (278-47-86) ; [Ely]sées-Lincoln, 8e (359-36-14) : [Stu]dio Raspail, 14e (326-38-98)
[...]SE (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 326-80-25)
[...]IOLOGIE DU PLAISIR (A.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e [...]-48-18) ; Jean-Renoir, 9e (874-[...]5) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; [...]ac, 8e (359-52-70) : Gaumont-[...], 14e (331-51-16) ; Murat, 16e [...]-99-75) ; Liberté-Club, 13e (343-[...]9)
[M]ADONNA (Jap.) v.o. : La Clef, 337-90-90)
[...]BER VICTOR (Fr.) : Montpar[nass]e 83 6e (544-14-27) ; Marignan, 359-92-82) ; Lumière-Gaumont, 770-84-64) ; Gaumont-Conven[tion], 15e (828-42-27) ; Nations, 12e [...]-04-67) ; Quintette, 5e (033-35-[...]) ; P.L.M St-Jacques, 14e (589-[...]2)
[C]HEVAL DE FER (Fr.) : Ely[sées]-Point-Show, 8e (225-67-29).
[C]LEPSYDRE (Pol.) v.o . Seine-[Ciné]ma, 5e (325-92-46), de 17 h. 45 [...] h. 15.
[...]EUR ET L'ESPRIT (A.) v.o. : [Sain]t-Germain-Huchette, 5e (633-[...])
[C]ONCENTRATION ET L'ATHA-[...] (Fr.) : Olympic-Pigozzi, 14e [...]-67-42), en sem. à 18 h., le [...] à 24 h.
[CR]IME DE L'ORIENT-EXPRESS [...] v.o. : Plaza, 8e (073-74-59) ; [...] : Athena, 12e (343-07-48).
[...]GUE D'EXILES (Chil.) v.o. : [M]arais, 4e (278-47-86) à 14 h. [...]2 h.
[...]FUS OU L'INTOLERABLE VE[RIT]E (Fr.) : Le Marais, 4e (278-[...]), horaires spéciaux
[...]ENNE (Fr.) (**) Balzac, 8e [...]-52-70) ; U. G. C.-Marbeuf, 8e [...]-47-19) ; Images, 18e (522-[...]) ; Omnia, 2e (231-39-36) ; [Gau]mont-Opéra, 9e (073-95-48) ; [Mon]tparnasse - Pathé, 14e (326-[...]) ; Saint-Germain-Studio, 5e [...]42-72) : Nations, 12e (343-[...]) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : [Cam]bronne, 15e (734-42-96).

FOUS DE VIVRE (Ang.) v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13) à 17 h. et 20 h 30
FRANKENSTEIN JUNIOR (A.) v.o.: Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; v.f : Rex, 2e (236-83-97) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LA GUERRE DES MOMIES (Chili), v.o. : La Clef, 5e (337-90-90).
HISTOIRE DE WAHARI (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. 15 (sauf dim.), 14 h 15 et 16 h.
HOMMAGE A JONNAS MIKAS (A.), v.o. : Olympic, 14e (783-67-42) (horaires spéciaux).
L'IBIS ROUGE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24)
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A.), v.o. : Normandie, 8e (359-41-18)
ILS ONT COMBATTU POUR LA PATRIE (Sov.), v.o. : Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11)
LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE JARDIN DE TANTE ISABELLE (Mex.) (**), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
KAFR KASSEM (Lib.), v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42) (horaires spéciaux), Saint-Séverin, 5e (033-50-91)
LEPKE LE CAID (A.), v.f. : Liberté-Studio, 12e (343-01-59).
LES LEVRES DE SANG (Fr.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86), Styx, 5e (633-08-40), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
LILY AIME-MOI (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE MALIN PLAISIR (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Quintette, 5e (033-35-40), Cambronne, 15e (734-42-96)
MITHILA (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) (horaires spéciaux)
LA MORT DE MARIA MALIBRAN (All., v.o.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42) (horaires spéciaux).
LES NOCES DE PORCELAINE (Fr.) (**) : U G C -Odéon, 6e (325-71-08), U G C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LES ORDRES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77)
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, (325-92-46) à 12 heures.
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Boul'-Mich', 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Rex, 2e (236-83-93), Royal-Passy, 16e (527-41-16)
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).

Les films nouveaux

TROP C'EST TROP, film français de Didier Kaminka : Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Quintette, 5e (033-35-40), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
INDIA SONG, film français de Marguerite Duras, avec Delphine Seyrig : Seine-Studio, 5e (325-92-46), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Balzac, 8e (359-52-70)
LA NUIT DE LA PEUR, film américain de Peter Collinson, avec Jacqueline Bisset : V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) — V.f. : Mistral, 14e (734-20-70), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Rotonde, 6e (633-08-22), Helder (770-11-24).
LE HAREM, film italien de Marco Ferreri : V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97); U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA BALLADE SAUVAGE, film américain de Terence Malick : V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f : Maxéville, 9e (770-72-87), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BLANC, LE JAUNE ET LE NOIR, film italien de Sergio Corbucci, avec Giuliano Gemma et Eli Wallach : V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-32).

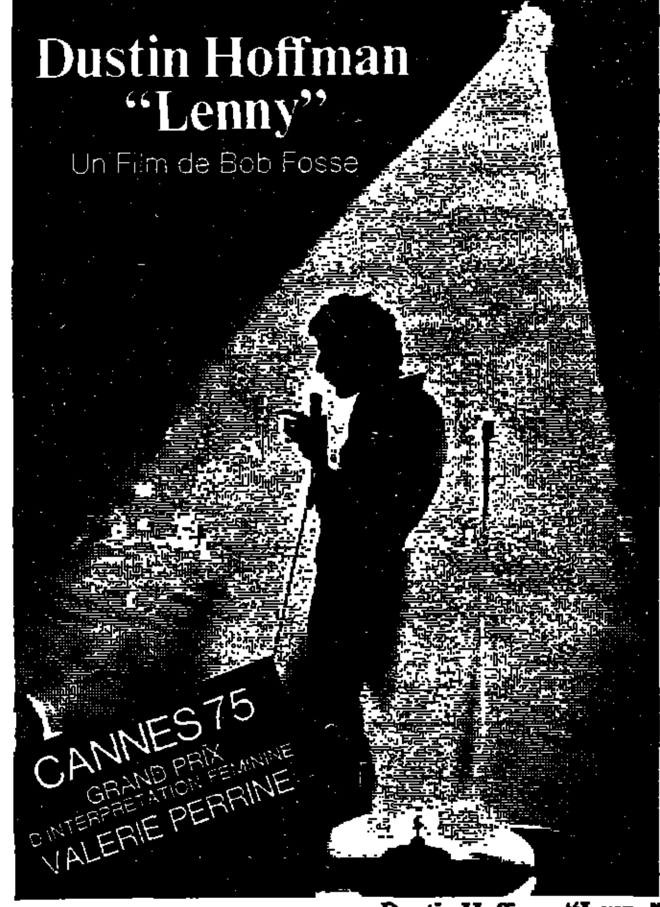
SECTION SPECIALE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Nations, 12e (343-04-67)
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA SUBMERSION DU JAPON (Jap., v.f.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).
TERREUR DANS LE SHANGAI EXPRESS (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; v.f. : Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
TOMMY (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; Boul' Mich, 5e (033-48-29).
LA TOUR INFERNALE (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71).
LA TRAQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33); Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
TRAVAIL OCCASIONNEL D'UNE ESCLAVE (All., v o) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
UN DIVORCE HEUREUX (Fr.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22); Biarritz, 8e (359-42-23) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)
VIOLENCE ET PASSION (It., v. Ang.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Murat, 16e (288-99-75).
VIVRE A BONNEUIL (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) (à 13 h. 15, 18 h. 45 et 22 h. 15)

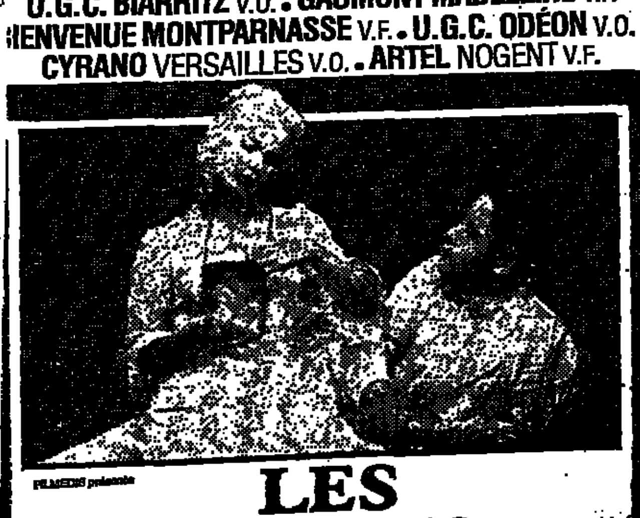
Les grandes reprises

L'EQUIPEE SAUVAGE (A., v.o.) : République, 11e (208-54-06).
LE KID (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
MARIUS (Fr.) : Théâtre de la Michaudière, 11e (742-95-22).
LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MASH (A., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
MOULIN-ROUGE (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA RUEE VERS L'OR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

Les séances spéciales

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
EASY RIDER (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LE DINGUE DU PALACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
FELLINI - ROMA (It., v.o.) : Châtelet - Victoria, 1er (508-94-14) à 11 h. 45 et 0 h. 15.
FIVE EASY PIECES (A.,v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LA MUSICA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.
LE PRIVE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LA VIE PRIVEE DE SHERLOCK HOLMES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).







(Publicité)

FORMATION CONTINUE DES CADRES ET DIRIGEANTS

L'ISSEC 1975

- *des programmes nombreux et complets*
- *un rythme équilibré des cours, tant pour l'individu que pour l'entreprise*

L'INSTITUT supérieur des sciences économiques et commerciales a été créé voici sept ans par l'ESSEC. Etroitement associé à cette grande école de gestion, l'ISSEC propose des programmes de perfectionnement organisés par modules — ou « crédits » — de quatre mois. Quatre crédits, qui totalisent près de cinq cents heures de travail sur deux années, et la rédaction d'un mémoire conduisent à un diplôme de spécialité du niveau de celui d'une grande école de gestion dans la discipline considérée. Ces programmes sont suivis par des dirigeants, des cadres et des ingénieurs d'entreprises de toutes dimensions et de tous secteurs : ils étaient un millier cette année. Précisons que si les statistiques indiquent que 70 % des auditeurs ont des diplômes d'enseignement supérieur, les enseignements sont conçus pour être suivis également par ceux qui ont acquis leur savoir par la pratique. Les participants décident de leur plan de perfectionnement. Ils ne sont pas tenus de s'inscrire à la totalité du programme « long » (deux ans).

Les cours, généralement donnés par journées complètes, se déroulent dans les locaux modernes de l'ISSEC à Paris et à Cergy.

Le choix d'un institut de perfectionnement

EN *matière de formation permanente, les stages et séminaires se sont multipliés ces dernières années. Les dépliants et brochures qui affluent sur les* bureaux des cadres et responsables de formation posent un problème difficile à résoudre : comment faire un choix dans cette avalanche de propositions ?...

Evaluer la qualité de programmes *de formation est complexe. Il faut* tenir compte de ce qu'en attendent les participants (initiation, perfectionnement, reconversion...), de la durée des programmes, de la pratique systématique ou non d'une orientation pédagogique (et d'une évaluation *a posteriori*), de la comparaison entre ce qui est promis et ce qui est effectivement réalisé, de la qualité des enseignants et animateurs, etc.

Compte tenu de cette complexité, nombre de responsables s'accordent à considérer comme un critère important de satisfaction deux données facilement pondérables :

1) « Le taux de répétition » (soit le nombre de participants qui se réinscrivent à un nouveau stage après en avoir déjà suivi un). A l'ISSEC, ce taux a évolué comme suit : oct. 1971 : 42 % ; mars 1972 : 45 % ; oct. 1972 : 52 % ; mars 1973 : 55 % ; sept. 1973 : 58 % ; mars 1974 : 61 % ; oct. 1974 : 61 %.

2) « L'évolution du nombre global d'inscriptions » dans le centre ou l'institut considéré.

De ce point du vue, l'Institut Supérieur des Sciences Economi*ques et Commerciales a connu un* développement remarquable.

Plus de mille cadres et ingénieurs ont suivi cette année ses programmes (1).

L'ISSEC s'est ainsi placé — en très peu de temps — parmi les *tout premiers centres français et* européens spécialisés dans le perfectionnement des cadres et dirigeants.

L'ISSEC bénéficie depuis octobre 1973 d'installations ultra-modernes à Cergy-Pontoise, qui ont permis de multiplier par vingt la surface de ses locaux. Ainsi les cours de l'ISSEC se déroulent aussi bien à Paris qu'à Cergy.

(1) Compte non tenu des interventions intra-entreprises.

Les diplômes de spécialité ISSEC

LES diplômes ISSEC sont des diplômes de perfectionnement supérieur dans une discipline donnée de la gestion des entreprises appelée « option » (voir tableau ci-dessous). Les demandes d'accession aux différents diplômes sont réservées aux sessionnaires de l'ISSEC ayant subi avec succès au minimum quatre crédits de perfectionnement, et ce dans un délai maximum de trois ans. Toute demande d'accession à un diplôme est accompagnée d'un projet de mémoire détaillé. Lorsque ce plan a été approuvé, un professeur du groupe ESSEC est chargé de suivre, en qualité de conseiller, les travaux de recherche du candidat. Le mémoire est soutenu devant un jury souverain dans un délai de six mois minimum et de douze mois maximum après acceptation du sujet.

Des programmes qui sont suivis sans absence prolongée hors de l'entreprise

LES crédits de perfectionnement ISSEC ont pour but d'offrir à des cadres d'entreprises un perfectionnement dans un certain nombre de techniques de gestion, à raison de neuf journées complètes réparties sur quatre mois, au rythme d'une séance tous les quinze jours.

Ces crédits de perfectionnement sont articulés sur onze axes principaux de la gestion des entreprises correspondant à onze « options » ; chaque unité d'enseignement ou « crédit » constitue une entité, tant sur le plan pédagogique qu'au niveau du déroulement dans le temps.

Chaque crédit de perfectionnement est une *unité de soixante-douze heures de cours, exposés,* discussions, conférences, travaux dirigés et séances de discussion de cas avec une équipe de professeurs praticiens d'entreprise et animateurs.

L'enseignement porte sur un sujet précis de la gestion et les techniques afférentes : chaque crédit constitue une entité pédagogique placée sous la direction d'un responsable de crédit qui assure la coordination et le suivi du perfectionnement.

Des groupes de travail sont constitués au sein de chaque crédit (de cinq à huit sessionnaires). Ils doivent se réunir pour préparer les discussions de cas, les exercices et effectuer en commun des travaux de recherche suivis.

L'ISSEC partenaire du GERME (1)

CRÉÉ il y a deux ans sous la présidence de M. Chenevier, président-directeur général de la Société française des pétroles B.P., le groupe d'enseignement et de recherche pour le management européen (GERME) a un double but :

— Il entend, d'une part, en coordonnant des programmes jusqu'ici distincts, faciliter et simplifier l'information des responsables de formation et des cadres en matière de perfectionnement.

— Il entend, d'autre part, et surtout, accroître les échanges et la recherche pédagogique entre les établissements fondateurs :

- Le C.R.C. (Centre de recherches et d'études des chefs d'entreprise) ;
- Le C.N.O.F. (qui comprend deux divisions : l'Association française de management et le Centre d'enseignement du management) ;
- L'ECE (Ecole du chef d'entreprise) ;
- Et enfin l'ISSEC.

Cette initiative permet un enrichissement mutuel des corps professoraux par de nombreux échanges d'expériences. Elle facilite une collaboration de plus en plus étroite entre des institutions d'enseignement qui, depuis plus de vingt-cinq ans, se consacrent à la formation continue.

(1) GERME, 24, rue Hamelin Tél. : 727-80-20.

SESSION D'AUTOMNE 1975 :

Le centre d'orientation est ouvert

S*I vous êtes intéressé par les enseignements de l'ISSEC,* il faut, pour vous inscrire, remplir un dossier de candidature et rencontrer un animateur du centre d'orientation de l'Institut.

Ce centre siège en permanence, et il est à votre disposition pour vous recevoir et vous conseiller dans le choix d'un programme de perfectionnement. La session d'automne se déroulera du 13 octobre à fin février 1976.

ÉVOLUTION DES INSCRIPTIONS A L'ISSEC

1968-69	69-70	70-71	71-72	72-73	73-74	74-75
120	230	452	504	685	1007	1100

OPTIONS	CREDIT 1	CREDIT 2	CREDIT 3	CREDIT 4
A. — DIRECTION ET MANAGEMENT	Jeu de gestion	Méthodes et techniques de la direction	Politique générale	Direction et stratégie Jeu de simulation
B. — RELATIONS HUMAINES				
a) Communication et information.	Expression orale	Conduite de réunion	Le travail en groupe	Créativité et innovation
b) Hommes et organisations.	Contrôle des objectifs et motivation des hommes	Changement et développement des ressources humaines		
C. — FONCTION PERSONNEL	Les techniques de la fonction personnel	Place des relations industrielles dans la fonction personnel	Structures et communications dans l'entreprise	Définition des politiques dans la fonction personnel
D. — FONCTION FORMATION	Les méthodes pédagogiques en formation permanente	La pratique de la formation	Le management de la formation	Psycho-pédagogie de la formation permanente
E. — MARKETING	Marketing fondamental	A) Méthodes quantitatives pour la gestion B) Etudes et recherches en marketing C) Méthodes de prévisions commerciales D) Statistiques appliquées au marketing	E) Exportations et marketing sur les marchés étrangers F) Direction des ventes G) Publicité H) Politique de distribution et merchandising	I) Marketing des produits industriels J) Formation de l'équipe de vente K) Politique de marketing
F. — GESTION COMPTABLE ET CONTROLE DE GESTION	Comptabilité générale de gestion	Comptabilité analytique	Comptabilité approfondie	Contrôle de gestion
G. — GESTION FINANCIERE	Comptabilité financière	Gestion financière	A) Bourse et évaluation des sociétés B) Crédit et institutions financières	A) Les décisions financières de l'entreprise B) Les finances internationales
H. — INFORMATIQUE	Eléments de base d'informatique	Système d'informatique dans l'entreprise		
I. — GESTION DE LA PRODUCTION	Techniques de contrôle de production	A) Conception d'un système de production B) Gestion des approvisionnements C) Ordinateur et modèles mathématiques en gestion de production	Système d'information en gestion de production	Stratégie de production
J. — DROIT DE LA GESTION	Droit général des affaires	Stratégie des entreprises et politique de concurrence	Droit du travail et de la Sécurité sociale	Droit fiscal des affaires
K. — ECONOMIE	Structures industrielles et initiation à la stratégie des marchés	Droit des sociétés et des organisations		

Pour une information plus complète

M.

Adresse personnelle :

Tél. :

SOCIÉTÉ :

Adresse de la société :

Tél. :

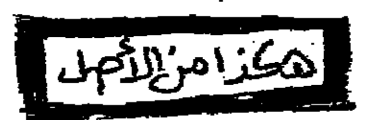
FONCTION :

Désirerait recevoir une brochure de documentation sur l'ISSEC ☐

Désirerait rencontrer un animateur du Centre d'orientation ☐

ISSEC 24, rue Hamelin, 75116 - PARIS
Téléph. : 727-80-20 - Métro : Boissière ou Iéna
Telex : 63943
ou : B.P. 105 - 95001 CERGY - Téléph. : 030-40-57





Le Monde DE L'ÉCONOMIE

E.D.F. a longuement étudié ...e programme électronucléaire

Dans un article publié dans « le ...onde de l'économie » daté 27-mai, M. Claude Henry, directeur ... laboratoire d'économétrie de ...cole polytechnique, avait sévère...nt critiqué le programme électro...cléaire que l'E.D.F. doit mettre en ...vre. On lira ci-dessous la réplique ... M. Boiteux, directeur général ...lectricité de France.

par MARCEL BOITEUX

...'ARTICLE de M. Henry pose plusieurs problèmes. Le plus important peut-être n'est pas du domaine ...éaire : faut-il ou non répondre à ...enre de propos ? Tous les experts en relations publiques disent — c'est bien connu — qu'il ne faut jamais répondre à un article de polémique, hors le cas précis et indubitable de diffamation. Car si l'on sait avoir tort, mieux vaut ne pas s'y risquer. Et si l'on est convaincu d'avoir raison, c'est placer l'antithèse au même plan que la thèse *et lui donner un crédit inespéré. Le fait* est, en tout cas, qu'on y laisse toujours des plumes : la nécessité de s'exprimer en termes simples et en quelques pages oblige à des approximations qui alimenteront trop aisément un nouveau débat, et à des lacunes qui seront considérées comme des aveux.

...nde ou plate, la Terre ?

...ur *peu que la controverse s'amplifie,* ...lévision héritera du sujet et, sou...e d'impartialité, donnera très natu...ment un temps de parole égal aux ...ots des deux *thèses : dix minutes* ... ceux qui prétendent que la Terre ...onde, dix minutes à ceux qui savent ...le est plate. Chaque camp enverra ... meilleurs *experts pour qu'ils ne* ...t pas pris de court. Le débat som... dans l'ésotérisme, et le public, ...lètement perdu, en retiendra que la ...*n'est pas claire : ronde ou plate,* ...rre ? Carrée peut-être...

... débat sur la rotondité du globe, ...urait rempli les gazettes du temps ...alilée, ne serait certes plus de mise ...urd'hui : après quelques siècles d'en...ement et de voyages, chacun en ... assez pour que la controverse ne ...e même pas naître, et aucune Eglise ...y compromettrait à nouveau. Mais ...ffit de transposer cet apologue à ...*ues problèmes du jour,* dont les ...ées échappent à l'expérience quoti...ie comme à la science du français ...n, pour en saisir toute la portée et comprendre comment de vrais problèmes, indéniables mais bien circonscrits, suscitent des passions démesurées.

Et pourtant, à ne pas répondre, on laisse l'idée se répandre que les centrales nucléaires vont transformer le Rhône en rivière tropicale où prospéreront le tilapia et la carpe chinoise, l'idée que vingt-deux centrales ont été arrêtées aux Etats-Unis à la suite d'une fissure — la nouvelle a été rectifiée quelques jours après, mais le démenti est passé totalement inaperçu du lecteur non motivé, — ou la conviction qu'il n'y a plus un poisson autour de la centrale espagnole de Vandellos, alors qu'il suffit d'aller voir pour se convaincre du contraire. Et j'en passe. L'inquiétude se répand, les articles alarmistes se multiplient, les vrais problèmes du nucléaire tournent au fantastique et les passions se déchaînent.

Chez les militants, plus question de transiger. On *est pour ou on est contre,* et, selon la religion qu'on s'est ainsi choisie, on trouve dans les textes ce qu'il faut pour étayer sa foi. Et ce, bien *sûr,* au nom de la science, dont chacun s'arrache les verdicts, tout en la récusant par ailleurs. Chaque camp, pour impressionner les foules, compte ses prix Nobel (il y en a beaucoup plus dans les « pour » que dans les « contre » !), mais déclare que l'argument d'autorité est sans valeur pour un savant — ce qui est vrai. Les thèses s'affrontent, on s'injurie, ou on ironise...

Ne serait-il pas temps d'en revenir à une *juste* mesure des choses et au bon sens ?

Ce n'est pas l'opinion de M. Henry qui commence son article en me couvrant de fleurs, finalement vénéneuses. Puisqu'il me prend personnellement à *partie, je renonce à la prétendue habileté* — qui me pèse — de laisser dire, bien que le débat nucléaire ait pris maintenant la *dimension* politique qui me permettrait de passer la main.

Il ne saurait être question, ici, de reprendre point par point l'argumentation de M. Henry, pas plus que celle des chercheurs de l'institut de Grenoble (s'exprimant à titre personnel) à laquelle mon interlocuteur se réfère... sans nous dire d'ailleurs — à mon tour de m'étonner — comment leur étude peut bien satisfaire ses exigences d'économètre, tant sous l'angle de l'économie que de la démarche scientifique.

Mais je voudrais souligner quand même quelques points.

D'abord une considération de bon sens : s'il était vrai que l'électricité nucléaire n'est rentable pour le chauf*fage des locaux que si le prix du baril* de pétrole dépasse 35 dollars, au lieu de 11 actuellement, comment se ferait-il que cette application de l'électricité *se développe aussi rapidement? et qu'elle* ait déjà commencé à le faire (1) quand le fuel était encore à 2 dollars ?

L'E.D.F. vendrait délibérément à perte, dans la *proportion* de trois à un, pour conquérir ce nouveau marché ? En tant qu'économiste, M. Henry sait certainement qu'un tel comportement est contraire à la doctrine tarifaire de l'E.D.F., et il lui est facile de vérifier que les tarifs appliqués s'inscrivent normalement dans la gamme en vigueur, sans aucune distinction suivant les usages faits de l'électricité. Il devrait savoir aussi que le déficit actuel de l'E.D.F. ne provient pas de ses tarifs de vente domestique : l'usager du chauffage électrique paye donc sa consommation au prix qu'elle coûte. Cela étant, M. Henry aurait pu se demander sur quels postulats erronés se fondait sa conviction première que la thermodynamique l'emportait en l'espèce sur l'économique, et interdisait ce genre d'application de l'électricité ; il aurait rapidement trouvé.

(1) Cela, d'ailleurs, dans d'autres pays tels que l'Angleterre ou la Suède bien avant la France.

(Lire la suite page 25, 1re col.)

BULLETIN

Le mythe ...le l'exportation

...RAVAILLER « un treizième mois pour l'exportation », *tel fut un temps le thème des discours offi...ls, reprenant les propos de M. Gis...d d'Estaing en vue de colmater les ...ches creusées par l'enchérissement ... pétrole. En fait, si la France a rétabli ...eux et plus vite que prévu son équili... commercial, c'est plutôt parce qu'elle ... travaillé moins, la crise permettant ... baisse des importations. Au-delà ... cette constatation, c'est le mythe de ... primauté à l'exportation qui commence ... être mis en cause, à l'occasion des ...scussions sur la récession et des ré...xions sur un nouvel ordre économique ...ernational.*

Cette primauté est absurde, disent les ...s, dans la mesure où chaque pays ...erche à vendre plus qu'il n'achète, ...ddition des prétentions nationales ...ant impossible. C'est aussi un thème ...ngereux, soulignent d'autres, car il en...ourage l'agressivité des nations, pousse ... une concurrence effrénée — où tous les ...oups, même les mauvais, sont permis — ... accroît la vulnérabilité des pays. ...'est enfin un mythe nocif, ajoutent les ...erniers, parce qu'il renforce de façon ...xcessive l'interdépendance des écono...ies, qu'il facilite la propagation des ...rises mais entrave les politiques natio...ales de redressement. Sur ce thème, ...n a pas mal brodé, la semaine dernière, ...u colloque socialiste international de ...uresnes.

Exporter ses marchandises, c'est sou...ent aussi chercher à exporter ses diffi...ultés. Il vaudrait sans doute mieux es...ayer de définir un équilibre d'une autre ...orte, où le primat à l'exportation ne ...servirait pas d'alibi au maintien d'achats ...dont le contenu social est loin d'être mis ...en évidence et encore moins démontré ...prioritaire. Sans prôner un quelconque ...retour au protectionnisme, ne peut-on ...imaginer l'établissement d'un ordre mon...dial où le commerce extérieur cesserait ...d'être un absolu pour devenir un ...moyen — expression de la division internationale du travail — au service de l'intérêt du plus grand nombre, à commencer par celui des pays nouvellement industrialisés, qui doivent trouver, sous le soleil, une place pour leurs produits.

Investir à l'étranger reste un impératif

LA Compagnie de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson dont les principaux clients sont le bâtiment, l'industrie automobile et les fabricants d'emballages subit le contrecoup de la récession et rien n'indique pour l'instant à ses dirigeants une prochaine reprise. Elle s'attend donc à des résultats médiocres pour l'année en cours alors qu'en 1974 le bénéfice net consolidé (c'est-à-dire les profits des filiales du groupe à l'étranger compris) a progressé de 14,8 % par rapport à celui de 1973, en atteignant le montant de 703 millions de francs. Les difficultés de la conjoncture n'inclinent nullement le groupe à un repli sur soi. Au contraire, la diversification géographique de ses activités lui permet de mieux supporter le choc. C'est la thèse que défend M. Roger Martin, son président-directeur général, dans l'article qu'on lira ci-dessous.

par ROGER MARTIN

C'est probablement une évidence de dire qu'un industriel responsable doit atteindre certains seuils de marché pour garantir la perennité de ses activités face aux exigences du progrès et de la compétition internationale. La clé des implantations des entreprises françaises hors de France est pourtant là. Elle est dans la très concrète réalité du marché. Réalité qu'oublient — ou *ignorent — ceux qui veulent voir seulement* dans ces installations à l'étranger les agents d'une exploitation néocolonialiste des pays où elles se situent et le moyen de faire *évader de France des capitaux qui pourraient* servir à créer des emplois ou à financer des investissements collectifs.

Le problème se pose en termes simples : pour certains industriels, en particulier pour les producteurs de biens intermédiaires — Saint-Gobain-Pont-à-Mousson est de ceux-là, — les possibilités du marché de l'Hexagone sont insuffisantes. Le phénomène d'ailleurs n'est pas neuf, et c'est pourquoi, depuis longtemps déjà, nous allons chercher dans le vaste monde les compléments nécessaires. Partout et toujours, la politique d'implantation à l'étranger suivie par notre groupe et avant lui par les sociétés qui l'ont formé, Saint-Gobain et Pont-à-Mousson, a procédé de la même motivation profonde : aller faire ce que nous savons faire là où un marché existant ou potentiel nous permet de le faire. Ainsi se trouvent valorisés *les efforts de recherche et de mise au point* des ingénieurs, des cadres, des ouvriers du groupe. Ainsi se trouvent sauvegardés des marchés qui, pour des raisons géographiques ou *politiques, ne peuvent être servis* par des usines françaises. Ainsi se trouvent élargies les bases du groupe pour de nouveaux progrès, confortant tout autant ses positions de l'Hexagone que celles de l'extérieur.

L'investissement dans les pays étrangers représente un effort d'un autre ordre que celui d'investir en France. Aux études de marché, aux problèmes de financement, aux questions techniques, s'ajoutent l'adapta*tion au pays, la connaissance qu'il faut acquérir* de ses hommes et de ses lois, de son environnement économique, de ses us et coutumes. Les hommes capables d'assu*mer ces responsabilités sont nécessairement* d'une qualité exceptionnelle. Leur dynamisme, se conjuguant avec le souci de valoriser la percée, les pousse, eux ou leurs *successeurs, à élargir la tête de pont initiale.*

La fatalité de l'expansion et de la diversification y trouve une force accrue qui tend à reconstituer dans chaque pays le modèle, plus ou moins déformé, du groupe français d'origine. Souvent d'ailleurs les responsables publics ou privés apportent l'appui de leur confiance à l'entrepreneur étranger conscient des devoirs que lui impose l'hospitalité reçue. Certains pays de l'Est s'efforcent à l'heure présente de trouver des formules qui permettraient à l'industriel réputé capitaliste, mais détenteur d'une technologie confirmée, de s'associer avec l'Etat socialiste pour participer au « surplus économique » dégagé par les usines qu'il construirait dans ces pays.

Deux exemples

Plutôt que de me livrer à une démons*tration théorique, je voudrais essayer par* deux exemples concrets d'expliquer les mécanismes de la vocation internationale de nos entreprises. En illustrant la variété *d'aspect des processus mis en jeu.*

Prenons d'abord le cas de l'établissement de Pont-à-Mousson au Brésil.

A *partir de 1911 les principales villes* de la grande République sud-américaine font appel aux tuyaux de fonte de Pont-à-Mousson pour créer leurs réseaux d'adduc*tion d'eau. Mais le Brésil* est un pays puissant. Il dispose des plus riches réserves mondiales de minerai de fer. Ses forêts lui fournissent au départ un combustible de choix pour la production de la fonte. Il n'est pas concevable qu'il reste indéfiniment tributaire de l'importation pour des tuyaux qu'il peut produire sur place et dont le rôle est capital dans l'amélioration des conditions de vie de sa population. Les hommes, non plus, ne lui font pas *défaut.*

(Lire la suite page 24, 3e col.)

AUX ETATS-UNIS

L'esprit du Watergate visite les hauts lieux du monde des affaires

De notre correspondante

New-York. — Parce que Rose Mary Woods, la dévouée secrétaire du président Nixon, *tenait* une comptabilité soigneuse des générosités provenant de sociétés privées, avec noms et dates, une vingtaine de grandes *entreprises américaines* se débattent aujourd'hui dans des difficultés d'ordre juridique, financier, fiscal et même diplomatique — sans parler *des pertes de personnel* de direction et des problèmes de relations publiques — qui devraient leur *faire souhaiter n'avoir jamais eu affaire au monde* de la politique, de quelque couleur qu'elle soit.

Quelle signification peut-on attacher aux poursuites dont ces sociétés font l'objet — de la part du procureur du Watergate, de la part de la Securities Exchange Commission (SEC), organisme chargé de la police des sociétés cotées en Bourse, de la part du fisc américain, et de la part de leurs actionnaires, — ainsi qu'aux enquêtes auxquelles elles sont soumises par un Sénat méfiant vis-à-vis des sociétés multinationales et par une presse bien renseignée ? Et que va-t-il en résulter ?

La Bourse reste de glace

Toutes considérations de moralité et de pratique saine des affaires mises de côté, une première constatation s'impose. C'est que les actions des sociétés qui ont été jusqu'à ce jour compromises le plus ouvertement *dans cette affaire* n'en ont pas autrement souffert.

A la fermeture de la Bourse de New-York le 14 mai, les actions d'Ashland Oil — contre laquelle la SEC avait annoncé le jour même qu'elle intentait un procès — étaient à 20 1/8, soit une perte de 1 1/8 pour une action dont les cours extrêmes *depuis* le 1er janvier ont été 16 1/2 et 22 3/8. Le lendemain, l'action remontait à 20 7/8. Minnesota Mining, qui a subi un raid des autorités à *son* siège social et a plaidé coupable, était cotée le 14 mai à 66 5/8, prix le plus élevé que cette action ait atteint cette année (prix le plus bas en 1975 : 43 dollars). Gulf Oil, mise au défi par plusieurs pays étrangers de révéler à qui ont été payés 4 millions de dollars engloutis à l'étranger, était cotée le même jour à 19 7/8 (cours extrêmes de l'année : 17 5/8 et 22).

Northrop Aviation, la firme d'aérospatiale, dont le gouvernement américain attend des *explications* sur l'utilisation de quelque 30 millions de dollars transférés à des agents à l'étranger, semble continuer à jouir de la confiance *des investisseurs, puisque son action* se vend 30 dollars (cours extrêmes 22 1/4 et 32). Goodyear, qui a plaidé coupable pour l'accusation de détournement de fonds sociaux à des fins politiques, se vend 18 5/8 (cours extrêmes 19 5/8 et 12 3/4). Et l'United Brands, accablée par une affaire de corruption au Honduras qui a déjà causé le renversement d'un gouvernement de ce pays et, probablement, le suicide du président de la société elle-même, et qui expose la firme à des poursuites sous plusieurs chefs, est tout de même cotée à 5 1/2 (cours extrêmes 3 1/8 et 8).

Il apparaît donc que Wall Street ne s'attend pas à ce que ces sociétés subissent, en fin de compte, des pertes financières graves en conséquence de leurs démêlés avec Washington et l'étranger. La réaction de la Bourse a été moins forte que lorsque les autorités fédérales annoncent, par exemple, des poursuites pour violation des règles de concurrence *(antitrust).*

JAY McCULLEY.

(Lire la suite page 24, 1re col.)

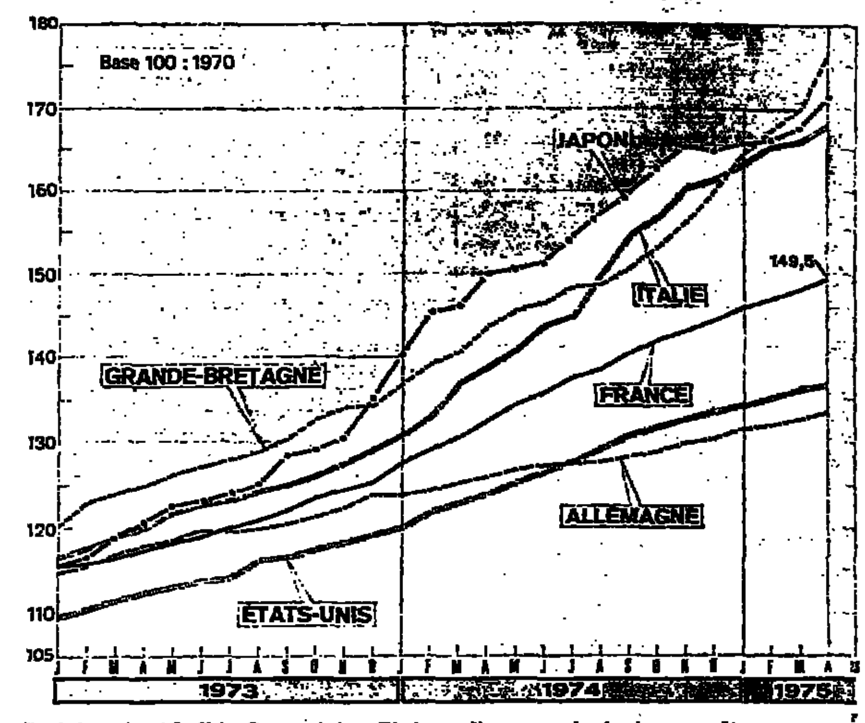
FAITS ET TENDANCES

Reprise de l'inflation

NOUVELLE poussée de l'inflation dans le monde occidental. Après le ralentissement constaté depuis le mois de septembre, la hausse des prix à la consommation s'est accélérée en avril pour l'ensemble des pays membres de l'O.C.D.E., se situant à 1,1 % contre 0,7 % en mars et une moyenne de 0,8 % au cours des quatre derniers mois et retrouvant presque son niveau d'octobre (+ 1,2 %). Ce sont les Etats européens qui viennent en tête de cette reprise de l'inflation avec une augmentation du coût de la vie de 1,5 % en avril contre 0,9 % en mars.

Cette récente accélération est, souligne l'Organisation de coopération et de développement économiques, « en partie le fait d'une offre défavorable de fruits et légumes et d'une forte augmentation des prix de la viande ». *En outre,* « une accumulation inhabituelle de hausses de prix dans le secteur public » *a été observée dans plusieurs pays, notamment en Grande-Bretagne et au Japon, où l'inflation a atteint respectivement, en mai, 3,9 % et 2,2 %. Mais, ajoute l'O.C.D.E.,* « il apparaît également que l'état déprimé de la demande n'ait engendré que peu d'effet sur les prix de détail », *ce qui est plus inquiétant.*

D'une façon générale, les résultats d'une année font apparaître « un nouvel élargissement des disparités entre les taux nationaux d'inflation ». *Pour l'ensemble de la zone de l'O.C.D.E., la hausse des prix de détail a été de 12,1 % (avril 1975 comparé à avril 1974) ; elle s'est élevée à 13,8 % pour les pays membres d'Europe et à 13,4 % pour ceux de la C.E.E. Toutefois, les écarts se sont creusés, passant notamment de 6,1 % de hausse des prix annuelle pour l'Allemagne fédérale à 21,7 % pour la Grande-Bretagne.*



FAITS ET TENDANCES

LA SÉCURITÉ SOCIALE EN NOUVELLE-ZÉLANDE

Au pays du réformisme tranquille

LA Nouvelle-Zélande « n'a pas été épargnée par l'escalade des taux d'inflation » et des « facteurs d'origine étrangère ont également joué un rôle dans le retournement de la tendance expansionniste », indique l'O.C.D.E. dans la première étude qu'elle vient de consacrer à l'économie néo-zélandaise (1). Le fléchissement du taux de croissance (2 % prévus en 1975-1976 au lieu de 5 % en 1974-1975), la progression, depuis février 1975, d'un chômage, il est vrai très inférieur à celui des pays européens en raison d'une politique très restrictive de l'immigration à l'égard des habitants des îles Fidji, Tonga et Samoa, et surtout l' « important déficit de la balance courante » amènent les rapporteurs à préconiser la mise en œuvre de « mesures plus efficaces ». Ces mesures devraient tendre à réduire l'inflation et la détérioration des échanges ainsi qu'à renforcer et à diversifier l'industrie.

En dépit de toutes les menaces qui pèsent sur leur économie, les Néo-Zélandais, qui « dans le domaine social » ont été des « pionniers », poursuivent, notamment en matière de sécurité sociale, des réformes audacieuses. En retard parfois sur les politiques européennes, le gouvernement a su faire preuve d'imagination et perpétuer une *redistribution des revenus* bien plus importante que celle qui est observée en France.

De notre envoyé spécial

...llington. — La Nouvelle-Zélande, ...avait été le premier pays, en 1938, ...éer un système de sécurité sociale ...rdant à tous ses citoyens une garan... minimale de ressources quelle que l'origine professionnelle, s'était de... la deuxième guerre mondiale assou...ians un conservatisme quelque peu ...maliste, et les prestations sociales ...ient même dégradées. Avec l'arrivée ...ouvoir des travaillistes en 1972, plu...s textes de loi ont été adoptés et ...profondément modifié le système des ...tages sociaux. Au *pays du réfor...me tranquille*, où les contradictions ...s inégalités n'ont pas disparu, une ...elle formule d'assurance est mise en ...cation pour les accidents du tra... Plusieurs pays industriels commen... à s'intéresser à ce qui se passe de ...re côté de la Terre.

...ous de la froide et brumeuse ...de-Bretagne, les Blancs de Nou...-Zélande — désignés sous le terme ...akéhas par les Maoris, les indigènes ...it voulu, dès le XIX° siècle, mettre ..., la politique de charité qui exis...lors outre-Manche. Pour supprimer ...auvreté et créer une société plus ...aire, les Néo-Zélandais ont été les ...iers à créer un système général de ...ations sociales. En cas d'incapacité ...avail, l'objectif n'est pas d'assurer ...itoyens un *revenu de remplacement*, ...à-dire des allocations proportion... aux rémunérations antérieures, ... de garantir un revenu minimal ...ase. Selon cette formule, le chô..., le retraité, le malade ou l'indigent *reçoivent la même allocation forfaitaire*, financée par l'Etat. Elle représente aujourd'hui de 20 à 50 % au mieux du salaire moyen, mais plus de 70 % des salaires les plus faibles. Une organisation des soins permet en outre la gratuité des médicaments, des opérations et des traitements en hôpital public.

La philosophie fondamentale d'un tel régime, dont l'inspiration est commune à de nombreux pays anglo-saxons, repose sur une double idée : protéger tous les citoyens contre les échecs de la vie par la garantie d'un revenu minimal mais éviter à tout prix d'étouffer l'esprit d'entreprise et la liberté. « *L'Etat ne doit pas tout donner, il faut aussi laisser à chacun le souci et la possibilité d'améliorer sa position sociale* », nous a déclaré Sir John Marshall, ancien premier ministre *conservateur*.

...tre système s'est érodé

...it le monde n'admet pas cette ...ption : les critiques se sont mul... ...es ces dernières années, et les ...tres travaillistes au pouvoir au...'hui ne sont pas les derniers à ...er un bilan négatif. A l'un des ...ants de la centrale ouvrière, ...nox, qui affirme : « *Avant la ...e nous étions, en matière sociale, ...ays d'avant-garde ; aujourd'hui, ...ertains aspects, nous sommes en ...e par rapport à certaines nations européennes* », répond, en écho, le ministre de la santé, M. Mac Guigan : « *C'est vrai, en quelques décennies notre système de sécurité sociale s'est érodé* ». Effectivement, il perpétue des méthodes d'assurance qui, aujourd'hui, dans une société développée, sont, sinon scandaleuses, au moins contradictoires.

Pour l'assurance-maladie, par exemple, tous les enfants en âge scolaire *sont certes soignés gratuitement* — des infirmières à plein temps étant affectées dans les écoles, — mais les frais dentaires ne sont pas remboursés aux adultes, et tout recours au dentiste est *devenu un luxe que certains ne peuvent pas se permettre*. Quant à l'indemnité forfaitaire versée en cas de consultation ou de visite, elle est fixée par les pouvoirs publics, le médecin restant libre d'établir ses honoraires. Ladite indemnité, qui représentait plus de 90 % des frais il y a trente ans, n'a pas évolué jusqu'en 1969 et elle ne constitue, toujours pour l'adulte, qu'à peine 20 % des frais ! Même évolution pour l'hospitalisation : les gouvernements conservateurs ont accordé au compte-gouttes les subventions aux hôpitaux publics, et aujourd'hui le malade doit attendre de six à vingt-quatre mois *pour une opération n'ayant pas de caractère urgent*, d'où le développement pour les plus riches des cliniques privées (15 % des Néo-Zélandais cotisent à une assurance privée).

Plus choquant encore est le système des allocations familiales et du chômage. A Rotohua, petite ville touristique où vivent en majorité les Maoris, au milieu des eaux chaudes et des boues volcaniques, nous avons visité deux familles : dans la première, la jeune mère célibataire qui vient d'avoir un enfant reçoit une allocation d'environ 250 francs par semaine ; dans la deuxième, l'épouse d'un ouvrier qui emmaillote son premier bébé ne reçoit rien alors qu'elle a dû abandonner son travail. Autre paradoxe : la femme mariée qui est licenciée ne reçoit pas d'allocations de chômage. Rien de plus normal, nous ont déclaré un médecin, un haut fonctionnaire, un politicien. Dans un ménage, c'est à l'homme de subvenir aux besoins ; c'est uniquement en cas d'incapacité que la femme peut prétendre au droit aux prestations : c'est alors un cas d'urgence (« *emergency* »).

Depuis quelques années, et surtout depuis le retour au pouvoir des travaillistes, de nombreuses améliorations, d'inégale ampleur, ont *été adoptées*. Dans le domaine de la maladie, plusieurs mesures ont été prises. Le remboursement des consultations et des visites a été majoré pour les adultes et surtout il a été porté à un niveau tel pour les enfants et les personnes âgées que les frais à supporter ne représentent plus que 10 à 25 % des honoraires. Le gouvernement travailliste a, d'autre part, décidé de faciliter par des subventions l'implantation des cabinets de groupe, de médecins salariés en zone rurale. Et surtout, il a engagé un large débat sur le statut de la médecine : « *Nous n'avons pas l'intention de bouleverser le secteur médical privé. Son action est très bonne*, déclare le ministre, M. Mac Guigan, *mais nous souhaitons développer les centres de soins et établir progressivement la gratuité de la santé même si cela ne peut être réalisé qu'avec lenteur.* »

Un système de capitalisation

Une réforme beaucoup plus importante est entrée en application en avril 1975, dans la mesure *où elle tourne le dos* à la formule anglo-saxonne de la Sécurité sociale. Il s'agit de la création d'un régime de retraite non plus forfaitaire mais assez proche des pensions proportionnelles au revenu. A compter du 1er avril 1975, employeurs et salariés verseront des cotisations assises sur les salaires ; au bout de trente à quarante ans d'activité, les Néo-Zélandais auront droit à une pension d'un montant sensiblement égal à celle qui est versée en France. Cette amélioration indéniable suscite pourtant de nombreuses critiques et aussi l'étonnement de l'observateur européen. Critique des conservateurs qui s'interrogent avec crainte sur les cotisations qui vont s'accumuler dans un fonds spécial et que les pouvoirs publics vont utiliser : les travaillistes ne vont-ils pas grignoter ainsi le secteur capitaliste par des prises de participation ? Etonnement de l'Européen, *qui* voit des travaillistes adopter un régime de retraite par capitalisation au lieu de mettre en place une formule immédiatement applicable : celle de la répartition. Il ne serait cependant guère étonnant que des modifications soient apportées, dans un proche avenir, à la nouvelle loi : selon M. Knox, dirigeant syndicaliste qui appuie le gouvernement actuel, la réforme marque un net progrès, mais « *nous sommes vigilants*, ajoute-t-il. *Nous croyons au socialisme. De temps en temps nous devons rappeler aux ministres travaillistes qu'ils sont sur une mauvaise route* ».

Le réformisme tranquille qui caractérise la politique sociale néo-zélandaise, prend parfois un aspect quasi révolutionnaire. C'est au moins le cas de l'originale et audacieuse loi sur la couverture des accidents. Appliquée depuis un an, la réforme a été préparée par les conservateurs et généralisée à toutes les formes d'accidents par les travaillistes. Les changements importants sont au moins de quatre ordres, une fois noté que les soins médicaux sont gratuits et qu'un effort de prévention est programmé : ● Le nouveau régime intéresse tous les citoyens ; ● Il couvre tous les accidents *non seulement ceux qui se* produisent au travail mais aussi ceux qui interviennent sur la route, dans la cuisine, au jardin ou durant les loisirs ; ● Il supprime surtout la notion de *faute. Jusqu'à présent*, les *accidentés* de la route notamment, devaient démontrer, devant la justice le plus souvent, qu'un tiers était coupable, ce qui se traduisait par une attente d'un à deux ans avant qu'une compagnie d'assurance privée verse une indemnité. Désormais cette procédure a disparu. Selon le principe de la « *communauté* », c'est la société en général qui est responsable des *accidents et fautive. C'est donc à* elle de payer. Chaque citoyen verse une contribution à une caisse autonome para-publique. ● Enfin, le nouveau régime assure le versement d'une indemnité non plus *forfaitaire*, *mais* proportionnelle à un revenu, il est vrai plafonné : maintien des traitements à 100 % pour les salariés durant la première semaine d'absence s'il s'agit d'un accident *de travail*, et *ensuite pour tous* les citoyens quelle que soit l'origine de l'accident, versement d'une allocation égale à 80 % du revenu dans la limite d'un plafond assez élevé : 240 dollars par semaine, soit 1 440 F au lieu de 42 dollars avant, alors que le salaire moyen est de 85 dollars, soit 510 F, et qu'un médecin gagne environ 576 dollars par semaine.

Une vie paisible

En Nouvelle-Zélande, l'une des conséquences de la nouvelle législation est d'accroître encore les paradoxes de la *Sécurité sociale*, *puisque* les autres prestations, excluant certaines femmes, sont forfaitaires. « *Il serait logique de tout harmoniser*, *reconnaît le directeur du Fonds de compensation des accidents. Mais nous avons décidé de réduire les anomalies les plus criantes.* » L'amélioration des prestations fait partie de notre programme, nous a déclaré le ministre du travail M. Faulkner : « *Nous allons très rapidement accorder à la femme qui travaille le droit aux prestations chômage et maladie.* » Quand ? Avant les élections législatives de novembre 1975 ? Un projet de loi sera sans doute déposé et d'autres initiatives sociales pourraient être prises car les travaillistes entendent rester au pouvoir. Mais la Nouvelle-Zélande subit elle aussi la crise économique : il n'est pas question d'abandonner le réformisme tranquille, mais il *s'agit d'avancer à petits pas. En dépit* de son attachement verbal à un certain socialisme, la confédération ouvrière admet cette politique : « *C'est vrai, nous sommes un pays conservateur*, nous déclare à la fin de son entretien le numéro deux du syndicat ouvrier. *Nous sommes loyaux à notre pays et surtout nous aimons notre genre de vie* ». Une vie assez paisible où l'on a su conserver le style parfois ennuyeux, toujours discipliné, des ancêtres britanniques, sans étouffer complètement l'esprit de ceux qui ont quitté l'Angleterre, ces pauvres pionniers qui, en plein dix-neuvième siècle se sont échappés des misérables quartiers industriels d'outre-Manche pour créer une société plus égalitaire.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Nouvelle-Zélande : O.C.D.E., Etudes économiques, avril 1975.

LE MONDE DES AFFAIRES

BIBLIOGRAPHIE

Procès d'une entreprise au-dessus de tout soupçon...

UNE multinationale française : Pechiney-Ugine-Kuhlmann (1). Le titre est neutre. Ce pourrait être une étude comme il en parait parfois sur les entreprises. En fait, c'est un véritable réquisitoire que découvre le lecteur de ce livre de près de trois cents pages, qui prend pour cible l'un des tout premiers groupes industriels français.

Ceux qui attendaient de cet ouvrage des révélations scandaleuses seront déçus. Pechiney-Ugine-Kuhlmann n'est pas I.T.T. Pas de « bombe », donc, mais une enquête minutieuse, approfondie, menée par un groupe d'analystes financiers, de syndicalistes et d'écologistes, animé par M. Michel Beaud, professeur au département d'économie politique de l'université de Vincennes.

M. Beaud n'a guère de sympathie pour le système capitaliste, ni pour « ces grands groupes, ces nouvelles féodalités, qui décident pour nous où et dans quelles conditions nous travaillons, ce que devons produire et ce que nous devons consommer », et plusieurs de ses démonstrations tomberont peut-être à plat. Après tout, diront certains, que Pechiney-Ugine-Kuhlmann ait décidé de mener une politique de « filières » en contrôlant les étapes permettant de passer de la matière première à l'objet fini ne procède-t-il pas de la bonne gestion, comme d'ailleurs l'implantation d'unités de production dans des Etats « forts » ou réputés tels, comme la Grèce ou la Corée du Sud ?

Il n'en reste pas moins que ce livre — « un ouvrage de propagande, qui ne justifie pas de réponse », affirment les dirigeants de Pechiney-Ugine-Kuhlmann — met en lumière des faits qui sont en eux-mêmes incontestables : la pollution de la vallée de la Maurienne, par exemple, ou les avantages fiscaux consentis par l'Etat, qui ont donné au groupe PUK la faculté, au cours des trois dernières années, de « détourner légalement de l'impôt une somme de profits comprise entre 1 milliard et demi et 2 milliards de francs, soit environ 40 % de la masse globale des profits réalisés (2) ».

On regrettera que cet ouvrage tourne court. L'évocation, dans son dernier chapitre, des nationalisations et de l'autogestion, proposée comme remède à la « dictature du capital », tient plus de la profession de foi que de la démonstration. Ces questions méritaient mieux que la dizaine de pages qui leur est consacrée... Un autre livre, peut-être...

Ph. L.

(1) *Une multinationale française Pechiney-Ugine-Kuhlmann*, par Michel Beaud, Pierre Danjou et Jean David, Editions Seuil, 32 F

(2) Chiffres cités par A. Jourlin et P. Derrien dans *Pechiney-Ugine-Kuhlmann*, Notes et études d'économie et politique, 1973.

INVESTIR A L'ÉTRANGER

(Suite de la page 21.)

Deux ingénieurs brésiliens, Sensaud de Lavaud et Arens, en 1915, eurent les premiers l'idée de fabriquer des tuyaux de fonte par centrifugation. En 1928, Pont-à-Mousson acheta une licence de leur procédé et put consentir l'effort considérable *de mise au point nécessaire*. En 1933 elle démarrait dans son usine lorraine un puissant atelier de centrifugation et en 1937, de retour aux sources, apportait son assistance technique à la création d'une centrifugation moderne dans l'usine de Gorceix (Minas Geraes). Aujourd'hui au travers de la Cia Metallurgica Barbara, elle conserve indirectement une part d'un marché qui, autrement, lui eût échappé. Elle n'est, en effet, pas la seule au monde à disposer *de la technique de la centrifugation*. Le tuyau de fonte, produit de première nécessité pour les pays en voie de développement, est ainsi devenu le vecteur des activités industrielles de Pont-à-Mousson au Brésil.

Saint-Gobain et la fibre de verre constituent *un remarquable exemple d'un processus différent*. C'est aux environs de 1930 que l'attention de la Compagnie fut attirée sur la fabrication des fibres de verre et sur leurs usages possibles, spécialement en matière d'isolation. A l'heure présente, Saint-Gobain Industries, avec les procédés TEL, SUPERTEL, *et demain le procédé* TOR, dispose dans le monde d'une position technologique de premier ordre. En 1974, la production totale du groupe, stimulée par la crise de l'énergie, a atteint 615 mille tonnes de fibres pour l'isolation, représentant une valeur de 2,8 milliards de francs.

A l'inverse des tuyaux de fonte, qui constituent l'un des premiers besoins des pays en voie de développement, la fibre de verre trouve ses marchés dans les pays déjà industrialisés où la recherche du confort va de pair avec l'élévation du niveau de vie. Contrairement au tuyau de fonte qui, *malgré sa forme et son poids*, voyage fort loin — Pont-à-Mousson a livré des tuyaux en Corée, — la fibre de verre, en raison de sa densité apparente, voyage très mal. Il faut donc la produire à relative proximité de ses utilisateurs.

Deux voies s'offrent alors pour Saint-Gobain : vendre des licences de ses procédés ou devenir producteur dans les pays où existent des marchés. Entre les deux, il y a toute la différence qui sépare un rentier d'un industriel. Le bailleur de licence ne prend pratiquement aucun risque, mais les redevances qu'il peut espérer ne représentent, *dans la meilleure hypothèse*, qu'une part modeste du cash-flow secrété par l'acte de production. Il n'acquiert aucun droit sur le marché. L'industriel prend un risque mais dispose de la totalité du cash-flow qui permet le financement d'une politique industrielle. Il détient directement la part de *marché qui constitue la raison d'être de* son entreprise. La préférence de l'industriel conscient de son état ira donc naturellement dans le sens de l'implantation, mais le bon sens entre autres lui impose une juste mesure. Une entreprise ne peut prétendre s'assurer le monopole mondial d'un *produit promis à un large développement*. L'ampleur des moyens de financement à mettre en œuvre suffirait à décourager une telle ambition. Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, par ailleurs, utilise pour certaines de ses fabrications, et non des moindres, des procédés dont elle a acquis la licence. Elle paie à ce titre d'importantes redevances et la sagesse consiste pour elle, autant que faire se peut, à équilibrer ces dépenses par des revenus de même nature.

Finalement, en matière de fibre de verre, les deux voies ouvertes ont été utilisées Saint-Gobain a donné licence de ses procédés *dans vingt-sept pays, mais seule*, ou en association, elle produit de la fibre de verre dans sept autres : Etats-Unis, Allemagne, Italie, Espagne, Suisse, Suède, Pays-Bas, et bientôt Japon sans exclure pour le futur d'autres implantations.

La preuve que les implantations internationales de S.G.P.M. *ne participent* pas d'une exploitation colonialiste découlerait à coup sûr d'une analyse comptable méticuleuse des résultats obtenus. Elle peut être *acquise de manière* tout *aussi* convaincante par une appréciation globale et qualitative. Il est bien évident que les implantations dans les pays industrialisés : Allemagne, Benelux, U.S.A., Japon, ne peuvent et ne pourront s'y maintenir qu'en s'intégrant strictement à l'environnement économique de ces pays.

La *preuve que la vocation internationale* de Saint-Gobain - Pont-à-Mousson ne dessert pas les intérêts de la France et des Français est tout aussi facile à administrer. Si demain, par une opération de cession miraculeuse, nous abandonnions nos implantations étrangères, la part des marchés qu'elles couvrent et qui pourraient être repris par nos usines françaises serait infime.

Faute de *marché*, les capitaux que *nous pourrions en tirer ne trouveraient* pas à s'investir dans un accroissement des capacités de production de nos usines françaises. Ils *ne pourraient* être utilisés en France qu'à des rachats d'autres entreprises françaises sans qu'il en résulte une augmentation quelconque de l'emploi.

Les *financements d'origine de ces installations* ont représenté des investissements minimes. Les cellules initiales qui remontent loin dans le temps furent au départ de dimensions modestes. Elles grandiront avec les pays en trouvant sur place, grâce à la qualité de leur gestion et à leurs résultats, *les capitaux nécessaires à leur expansion*. Le dernier des investissements étrangers de Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, Certain-Teed Products, aux Etats-Unis, fut pour une part financé par capitalisation de droits de licence et par un emprunt auprès du Crédit national dans le cadre d'une procédure *spécialement réservée aux* investissements français à l'étranger.

Quelques chiffres significatifs confirment cette analyse globale. Pour l'année 1974, les ventes consolidées du groupe se sont faites pour 51 % à partir de l'Hexagone, et pour 49 % à partir de ses établissements étrangers. *Les bénéfices nets consolidés* correspondants ont été, respectivement, de 359 à 344 *millions*. Ni dans un sens ni dans l'autre cette répartition ne saurait être objet de scandale. Une part des bénéfices réalisés à l'étranger contribue directement et par les emprunts qu'elle permet au financement *du programme d'investissement de* nos établissements. Elle nous évite de sortir des capitaux de France ; elle nous évite de cumuler le risque monétaire, qui n'est pas notre affaire, avec le risque industriel, qui est la nôtre.

La balance nette de redevances et dividendes *rapatriés s'est élevée en 1974 à* 201 millions de francs. Cette somme représente une part de la contribution du groupe à l'équilibre de la balance française des paiements. Reprise dans sa trésorerie et dans le montage de ses financements, elle concourt à la construction de l'avenir de *l'ensemble de nos établissements, français* y compris.

La vocation internationale de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson ne l'empêche pas d'apporter l'équilibre de la balance commerciale française. Nous sommes maintenant en mesure d'établir cette balance pour nos quarante-*sept sociétés françaises industrielles intégrées*. Le volume absolu des exportations d'une entreprise n'a en effet de signification que s'il est rapproché des importations de toute nature nécessaire à son activité. Pour 1974, nos exportations se sont ainsi élevées à 2,2 milliards de francs et les importations correspondantes à 1,2 milliard. Il n'est certainement pas *excessif* de rappeler qu'à nos exportations directes s'ajoute un montant, que nous estimons à *800 millions, d'exportations indirectes réalisées* par nos clients français utilisateurs de nos produits.

Mais la vocation internationale de Saint-Gobain - Pont-à-Mousson dépasse largement le cadre des considérations économiques et financières. Notre temps est celui des contradictions. Elles viennent du progrès que l'homme provoque, mais qu'il ne maîtrise pas. Chaque jour, l'événement démontre que la mondialisation de l'économie est *un fait acquis mais, dans le même temps*, le nombre d'Etats souverains ne cesse de croître et les nationalismes de s'exaspérer. Regrouper les hommes dans une même entreprise, les faire travailler ensemble est peut-être le moyen le mieux adapté à la condition humaine de les faire sur*monter les diversités qui les opposent* pour leur permettre de construire ensemble l'avenir de tous les hommes.

ROGER MARTIN.

L'ESPRIT DU WATERGATE

(Suite de la page 21.)

Le terme « démêlés » convient particulièrement bien à l'ensemble des actions qui ont mené à la révélation de ces scandales. L'indice qui allait servir de fil conducteur à l'enquête traînait dans le tiroir de Rose Mary (1). Le procureur du Watergate saisit ce fil pour s'enquérir de la provenance des fonds. S'ils avaient été versés au comité pour la réélection du *président en 1972 et* provenaient de la poche de directeurs des sociétés en question, ces contributions étaient parfaitement légales. Si, au contraire, les fonds avaient été puisés dans les coffres des sociétés, il y avait violation de la loi électorale fédérale.

Le fil mena, plus ou moins directement, aux coffres. Les coupables ont déjà, dans plusieurs cas, été jugés et frappés d'une amende très légère pour infraction à la loi : 1 000 dollars par infraction pour chaque personne impliquée plus 5 000 dollars par société. Les tribunaux ne peuvent, en effet, se montrer plus sévères envers les hommes d'affaires qu'ils ne l'ont été envers les hommes politiques qui avaient sollicité ces fonds (2).

De fausses écritures

Certaines sociétés ont, d'autre part, récupéré les sommes versées illégalement *au comité pour* la réélection du président. La Phillips Petroleum a obtenu du comité le remboursement de 100 000 dollars. Dans le cas de Northrop, c'est le président de cette société, M. Thomas V. Jones, qui a personnellement remboursé 155 000 dollars (intérêts *et* amendes compris).

Pour en revenir au fil de l'histoire, les coffres dont étaient sorties ces contributions illégales contenaient des fonds secrets qui n'auraient pu s'y trouver si la comptabilité des sociétés en question ne contenait pas, elle, de fausses écritures. D'où enquête de la SEC dont les règlements applicables aux sociétés cotées en Bourse interdisent qu'on cache la réalité à ses actionnaires.

La SEC découvrit ainsi que telle ou telle société incriminée avait viré des fonds à l'étranger, sous couvert d'une transaction quelconque avec un sous-traitant, une filiale ou un agent, et que, dans la mesure où ces fonds pouvaient être utiles pour calmer les appétits des organisateurs de campagnes électorales, un homme de confiance avait été chargé de les rapatrier, sous forme de billets de banque, au siège social où ils avaient été cachés dans un coffre. Plusieurs sociétés, dont la Philips Petroleum, à l'issue de leurs aventures avec la SEC, ont publié des rapports spéciaux à leurs actionnaires, étonnamment candides et détaillés, sur la façon dont elles camouflaient leurs « opérations ».

Les poursuites engagées par la SEC ont, jusqu'à ce jour, débouché sur des accords extra-judiciaires *(consent decrees)* aux termes desquels les sociétés reçoivent une absolution provisoire en échange de la « divulgation pleine et entière » *(full disclosure)* des faits relatifs au sujet de l'enquête et de la promesse de ne pas recommencer. La Gulf Oil, Northrop et Philips ont pris de tels engagements vis-à-vis de la SEC.

Au cours de leur enquête, les inspecteurs de la SEC ne pouvaient manquer de remarquer que, chez certaines sociétés, le montant des fonds, dont le détournement avait été caché aux actionnaires, était très supérieur au montant des contributions dont bénéficiaient les partis et hommes politiques américains. La différence, si elle n'apparaissait pas au solde d'un compte en banque — *le plus souvent en Suisse*, semble-t-il, — devait donc représenter soit une « contribution » à un étranger, soit un détournement de fonds purement et simplement en faveur des individus ayant trempé dans l'affaire. Dans cette dernière hypothèse, la SEC doit bien entendu intervenir.

C'est ainsi que cette agence du gouvernement américain a été amenée à enquêter sur les actions de certaines sociétés et de leurs filiales à l'étranger bien que, juridiquement, les délits éventuellement commis dans ces pays ne la concernent pas. Si la société Untel a soudoyé un fonctionnaire de tel ou tel pays, c'est évidemment le droit pénal de ce pays qui s'appliquera, si délit *il y a. Cependant, dans la mesure où* les fonds utilisés appartiennent en droit à la société américaine, ses actionnaires doivent être tenus informés de ces transactions... « inhabituelles » *(unusual)*. Telle est la position actuelle de la SEC, dont la fermeté a une intention évidente, celle de décourager la pratique des pots-de-vin, où qu'elle ait lieu et quel que soit l'embarras dans lequel la révélation d'actes passés peut mettre certains gouvernements étrangers.

Il faut s'attendre que les hommes d'affaires américains ayant connaissance de ces manipulations de fonds finissent par coopérer avec les autorités fédérales et nomment les bénéficiaires étrangers des largesses de la société. C'est, *en effet*, le seul moyen qu'ils aient de se disculper personnellement.

Plusieurs responsables, dont le président de Northrop, ont cru pouvoir se borner à reconnaître que des versements avaient effectivement été faits, « *selon les mœurs et coutumes en vigueur dans les pays* » en question, et qu'ils constituaient des frais généraux normaux en la circonstance, encourus dans le meilleur intérêt de la société et de ses actionnaires. La SEC n'a pas accepté une telle déclaration de principes mais exige au contraire un compte rendu précis. On saura dans quelques mois jusqu'où la SEC va pousser l'application de la règle de *full disclosure*.

Car, se demande-t-on, si la SEC est constitutionnellement, gardienne des intérêts des actionnaires, au nom de qui peut-elle forcer une divulgation qui risque de porter préjudice auxdits actionnaires ? On cite, pour appuyer cette question, le cas de la Gulf Oil, qui, ayant dû reconnaître avoir soudoyé de hauts fonctionnaires de divers pays de l'Amérique latine, vient de causer l'expropriation de sa filiale au Pérou pour « *conduite immorale* ». On sait également qu'United Brands est menacée d'expropriation (100 millions de dollars de propriétés) par le gouvernement du Costa-Rica depuis que ce pays a été mentionné comme l'un de ceux où les autorités américaines enquêtaient.

Il est également permis de se demander pourquoi ces enquêtes ne peuvent *demeurer confidentielles. La raison en* est simple : la presse américaine, protégée par une nouvelle loi de « liberté de l'information », se montre extrêmement efficace. Et notre confrère de New-York, le *Wall Street Journal*, quotidien conservateur très suivi dans le monde des affaires, joue à l'égard du Watergate des sociétés un peu le même rôle que le *Washington Post* à l'égard du Watergate politique. C'est le *Wall Street Journal* qui révéla, le 16 mai, qu'United Brands avait été sommée par les autorités judiciaires de New-York de présenter des détails de ses transactions non seulement avec les fonctionnaires des gouvernements du Honduras et du Costa-Rica mais encore de l'Allemagne de l'Ouest, de l'Italie et de Panama.

Le fisc demande son tribut

Lorsqu'une société impliquée dans de *telles histoires fait la paix* avec la SEC, elle est encore loin du dénouement, car le fil conducteur du drame déclenché par le Watergate est alors repris par la direction des impôts. En effet, s'il est établi que les fonds secrets, qu'ils aient été distribués aux Etats-Unis ou à l'étranger, n'ont pas été utilisés pour la couverture de vrais frais, généraux ou spécifiques, au sens commercial et industriel, leur montant ne peut être *légalement déduit du bénéfice imposable*. La conséquence de l'application de cette froide logique est que les sociétés qui ont camouflé leurs fonds secrets en transactions commerciales — ce qui semble être fréquemment le cas — se voient aujourd'hui réclamer par le fisc non seulement l'impôt correspondant augmenté d'intérêts, mais encore une amende considérable. En fait, en termes purement financiers, c'est la direction des impôts qui tirera le plus souvent le principal tribut de toute l'affaire.

Les déboires des sociétés dont les torts sont établis — que ce soit devant le procureur du Watergate, ou la SEC, ou la direction des impôts, ou d'autres instances — vont continuer par l'inter*vention de leurs propres actionnaires*. Les sociétés, leurs directeurs et même les membres du conseil d'administration et les commissaires aux comptes sont théoriquement à la merci de procès intentés par des actionnaires pour fraude, abus de pouvoir, négligence ou inaction. Nombre de ces procès sont en *cours*.

Un exemple : à la suite d'un procès intenté par un actionnaire, un juge d'un tribunal de première instance en Californie a ordonné à la société Northrop d'ajouter quatre membres (approuvés par le juge) à son conseil d'administration avec mission spéciale de surveiller les comptes. De plus, à l'avenir, tous changements de commissaires aux comptes devront être soumis à l'avance à *l'approbation des actionnaires* (et non plus seulement, comme c'est la coutume, la nomination de nouveaux commissaires).

Aux assemblées générales, que la plupart des grandes sociétés tiennent au printemps, la question des contributions politiques a été posée très régulièrement par des actionnaires réformateurs. Le management a dû répondre publiquement à ces questions. C'est ainsi que M. J.K. Jamieson, président de la géante Exxon (anciennement Standard Oil of New-Jersey ou Esso), vient d'être poussé à déclarer que sa société avait *aidé financièrement* des partis politiques (mais non des hommes politiques, a-t-il précisé) au Canada et en Italie, pays où les lois n'interdisent pas cette pratique. (Exxon n'a pas été mêlée à l'affaire des contributions illégales aux Etats-Unis.)

Jusqu'où mènera le déroulement de cet écheveau très embrouillé dont un fil traînait dans le tiroir de Rose Mary ?

JAY McCULLEY.

(1) A l'exception du cas United Brands, cité plus haut, qui a été découvert pendant l'enquête judiciaire sur les circonstances du suicide de M. Eli Black. La *firme n'a pas été* mêlée à l'affaire des contributions pour la réélection de Richard Nixon.

(2) M. Maurice H. Stans, ancien ministre du commerce et principal solliciteur de fonds pour Richard Nixon, a été condamné le 14 mai à payer une amende de cinq mille dollars pour cinq cas d'infraction. Il était passible d'une peine de cinq ans *de prison*.



LE DÉBAT SUR L'ÉNERGIE

Après la mise en exploitation de ses nouveaux gisements

Le Mexique se rapproche à petits pas de l'OPEP

Lundi 9 juin, s'est ouverte à Libre-
ɔille, capitale du Gabon, la session ninistérielle des Etats membres de 'Organisation des pays exportateurs le pétrole. A son ordre du jour figure a question des prix. Il est également raisemblable que le cas du Mexique sera examiné. Premier Etat à avoir nationalisé en 1938 son industrie pé-'rolière, le Mexique, grâce à ses 'écentes et importantes découvertes, sera en 1975 exportateur de brut. Il pourrait entrer à l'Organisation par a « petite porte » en occupant dans in premier temps un simple poste l'observateur.

De notre envoyé spécial

Mexico. — « *En 1973, importabamos,* 'roleo. *En 1974, exportabamos petro-* (1). » Sur les innombrables et gigan-ques panneaux publicitaires encombrant ciel de Mexico, sur les autobus bondés oute heure du jour, les slogans gouver-nentaux s'étalent. Ils rappellent à la popu-on que le Mexique est devenu un pays ɔortateur de pétrole. Redevenu, devrait-on e. Il y a soixante-quinze ans que le role occupe une place importante dans stoire du Mexique. En 1921, il occupait seconde place dans la hiérarchie des pro-teurs de pétrole avec près de 25 mil-is de tonnes, dont la plus grande partie it enlevée par les compagnies interna-iales américaines. Une exploitation inten-e des gisements provoque alors de nom-ux incidents (incendies, invasions d'eau ne) entraînant une chute sensible de la duction. Lorsqu'en 1938, après des iées de bataille » avec les compagnies, président Cardenas nationalise l'industrie rolière, le Mexique n'est plus qu'un petit ducteur (5 millions de tonnes).

a pente sera dure à remonter. Malgré les orts de PEMEX — la société d'Etat, — *production ne suit pas la même courbe* endante que la consommation intérieure. is les années 60, le déficit entre expor-ons et importations de brut s'installe et *ndit. De 25 millions de dollars* en *1970,* asse à 100 millions en 1972 et à 240 mil-is en 1973. Le « trou » pour 1974 est :ore plus grave : 300 millions de dollars. e véritable hemorragie qui aggrave consi-rablement un déficit commercial tradi-nnel (3 milliards de dollars en 1974) et lourd endettement extérieur (15 milliards dollars dont 8 milliards pour le secteur blic).

Pourtant, les chiffres globaux de 1974 squent l'événement. L'examen, mois par is, des statistiques montre que la situa-n petrolière du Mexique a basculé à rtir du mois d'octobre. A cette date, le pays est passé d'une situation d'importateur à celle d'exportateur net.

La raison de ce renversement de situation réside dans la mise en exploitation des nouveaux champs découverts en 1972 dans les Etats de Chiapas et de Tabasco, situés dans le sud du pays. A la fin de 1973, ces nouveaux gisements produisaient 71 000 barils par jour (13 % de la production totale). Un an plus tard, leur débit atteint 275 000 barils par jour (41 % de la production nationale) et, au mois de mars 1975, 310 000 barils par jour (ce qui équivaut à un rythme annuel de production de 15,5 millions de tonnes). Le rendement de ces nouveaux puits est élevé. Chacun *d'entre eux donne une production journa*lière d'environ 5 000 barils, alors que la moyenne nationale des anciens puits n'est que de 120 barils.

Aujourd'hui, la production mexicaine avoisine les 750 000 barils par jour (38 millions de tonnes par an) contre une moyenne de 650 000 en 1974 (32 millions de tonnes par an). La consommation intérieure est estimée pour 1975 à plus de 600 000 barils par jour. Il reste donc un excédent chiffré au minimum à 110 000 barils par jour (5,5 millions de tonnes) que le Mexique va exporter essentiellement sous la forme de produits raffinés.

Le ministre des finances, M. Lopez Portillo, évalue à 1 milliard de dollars (grâce à *la* suppression des importations et à l'accroissement des exportations) l'impact de cette nouvelle situation pétrolière sur la balance *commerciale 1975 au Mexique.*

Un nouveau Venezuela ?

Le Mexique *sera-t-il* demain un grand pays exportateur ? Personne ne se hasarde à formuler une *réponse*. Prudence et discrétion sont la règle à Mexico, où l'on est parfaitement conscient que les nouveaux gisements sont devenus — à tort ou à raison — un pion non négligeable sur l'échiquier pétrolier mondial.

On n'en veut pour preuve que « *la publicité donnée par l'étranger* » aux dernières découvertes. « *Depuis 1972, PEMEX, le gouvernement et le président de la République, M. Echeverria, ont indiqué à plusieurs reprises l'existence de ces gisements* », précise-t-on dans les milieux mexicains. « *Curieusement, la presse américaine les a découverts en octobre 1974. Elle a parlé d'un nouveau Venezuela, aux portes mêmes des Etats-Unis. C'est à se demander si cette campagne de presse n'était pas destinée à faire pression sur l'OPEP pour amener ses membres à se montrer plus conciliants.* »

Officiellement, les réserves prouvées étaient, à la fin de 1974, de 5,7 milliards de barils contre 5,4 milliards fin 1973. De l'avis de tous, ces chiffres ne correspondent pas à la réalité. Rien que pour les gisements de Chiapas et de Tabasco, la fourchette d'estimation varie entre 10 et 20 milliards de barils. A titre de comparaison, les réserves du Venezuela sont estimées à 15 milliards de barils. De plus, les recherches se poursuivent dans d'autres régions. Des traces d'hydrocarbures ont été trouvées en Basse-Californie. Selon les fonctionnaires de PEMEX, 10 % seulement du territoire national, sans compter le plateau continental, ont été jusqu'à présent systématiquement explorés.

Ce pétrole, si *nécessaire à l'économie* du pays, place en fait le Mexique dans une position politique délicate dans l'immédiat. D'une part, il lui faut tenir compte de son *puissant et encombrant voisin. Outre* 3.000 kilomètres de frontière commune, les Etats-Unis contrôlent 80 % des investissements étrangers dans le pays et assurent les deux tiers du commerce extérieur. D'autre part, il lui faut manifester — autrement qu'en discours — sa solidarité avec ce tiers-monde dont il fait partie. La marge de manœuvre est étroite. C'est sans doute ce qui explique cette politique des petits pas — deux pas en avant, un pas en arrière — vis-à-vis de l'OPEP.

Pour le moment, rien n'est fait et, comme l'explique M. Lopez Portillo, « *le gouvernement réfléchit* ». « *L'OPEP est une organisation de pays qui exploitent leurs ressources par un système de concession et fixent leurs prix sur une base fiscale. Le Mexique ne se trouve pas dans les mêmes conditions que ces Etats. Il est propriétaire de son pétrole.* » Aucune compagnie étrangère ne travaille sur son territoire. De plus, « *il n'est encore qu'un modeste exportateur* » et ne veut pas être lié par des décisions politiques de l'OPEP contraires à ses intérêts.

Pourtant, l'organisation exerce une sorte de fascination sur les Mexicains. « *C'est le seul groupement qui a su valoriser une matière première. Alors que les pays industrialisés ont réussi à faire baisser les prix des autres matières premières en jouant sur la concurrence entre les différents producteurs qui n'ont pas su s'organiser, l'OPEP, elle, a empêché une baisse des prix du pétrole.* »

Pour sauvegarder les apparences vis-à-vis des Etats-Unis sans jouer le rôle de « *jaune* » à l'égard des pays de l'OPEP, certains souhaiteraient que le Mexique ne prenne dans un premier temps qu'un poste d'observateur au sein de l'organisation. *Mais*, explique M. Lopez Portillo, « *les maîtres du jeu sont ceux qui invitent* ». L'OPEP, au cours de sa réunion de Libreville, saisira-t-elle la balle au bond ?

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

1) « En 1973, nous importions du pétrole. 1974, nous en avons exporté. »

A CARACAS

Socrate au pays du pétrole

De notre envoyée spéciale

Caracas. — *Sous la tonnelle d'un jardin tropical qu'il soigne depuis un tiers de siècle et dont on imagine qu'il aurait pu inspirer* Alice au pays des merveilles, *le « père » vénézuélien de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole s'entretient avec son visiteur: Socrate au pays du pétrole : le monde vient à lui. Dans le fouillis du quartier, des enfants nous ont indiqué la retraite connue de cet homme heureux qui prend son siècle à rebrousse-poil. Méritera-t-il un jour la ciguë ?* « Il est dans l'opposition, mais il y serait quel que soit le gouvernement », *dit-on affectueusement de lui à Caracas. Le faire passer pour un vieil original plutôt que pour un opposant résout d'évidence bien des problèmes.* « Oui, il a été ministre des mines et des hydrocarbures il y a... plusieurs années. » *Pas très « nouvelle vague », ce sage. Et, pourtant, ses interlocuteurs et ses disciples ont souvent le pouvoir devant eux.*

« J'avais l'idée qu'il ne sert à rien pour les pays producteurs de matières premières de négocier avec les pays développés si l'on n'a pas d'abord commencé par s'organiser entre soi », *commente-t-il à propos de la création de l'OPEP.* « Il aura fallu quinze ans pour qu'on le comprenne. » *Grâce à la guerre du Kippour ?* « Non, les crises entre producteurs et consommateurs étaient amorcées avant. Il y avait déjà une logique de l'augmentation des prix, ne serait-ce qu'en raison de la folle augmentation de la demande. La disgrâce de l'ancien ministre du pétrole d'Arabie Saoudite a retardé les effets de la constitution de l'OPEP, dont il avait été, avec moi, l'un des promoteurs. Si cela n'était pas arrivé, la montée des prix aurait été plus progressive et les pays consommateurs auraient eu le temps de s'adapter. »

Aujourd'hui, Juan Pablo Perez Alfonso devrait être heureux : l'argent coule à flots chez les producteurs de pétrole en général, et au Venezuela en particulier, et le rapport des forces avec les pays consommateurs a changé.

« Je ne sors plus de mon jardin, tant la dégradation du monde qui l'entoure m'insupporte. » *Bonze ou avocat ? Crâne rasé, yeux bridés, humour et nœud papillon, en bras de chemise, un personnage de nulle part qui reste chez lui.* « Je vous le dis: nous sommes au tapis. *Nous arrivons au point où il va bien falloir commencer à mieux se gérer.* Oui je suis pour la réduction de notre production de pétrole...

» Bien sûr mes concitoyens ne me suivent pas. Ils pensent que le pétrole peut être traité comme une fabrique de chaussures : toujours en expansion. Les Etats-Unis nous ont engagés dans une économie de cow-boys : toujours plus à l'ouest et, après, sous terre, de la même manière. »

Tout le monde en prend pour son grade. Les Européens ? « Ils continuent à se croire à tort le nombril du monde. » *Mais* « *ils valent quand même mieux que* les Américains. » *La capacité de se réformer des Etats-Unis ?* « Avec eux, il faut s'attendre à tout. Ils ont bien des hippies. » *Le gouvernement du Venezuela ?* « Il fera forcément la même chose que les précédents, en pire... »

« Avec de l'argent, on croit que tout est possible. Mais ce n'est pas vrai. Ici, la richesse n'est pas le produit de l'effort de la population. Alors tout ce qu'on en fait n'est qu'improvisation. Le pétrole de la mer du Nord sera-t-il d'une grande aide à la Grande-Bretagne ? Déjà il provoque en Norvège une fièvre et des pressions désordonnées sur le gouvernement. Je pense que nous devrions pour notre part nous retirer du marché jusqu'au point où cela ne le détraquerait pas, afin d'ajuster notre production aux revenus dont nous avons besoin et de préserver nos réserves. L'idéal pour nous serait de passer d'une production de quelque six millions de barils par jour à moins d'un million. Je suis *partisan de la croissance* organique. Rien ne peut être fait vite.

» Des experts m'ont assuré que mon jardin se prêtait à la culture du café. J'ai essayé plusieurs fois d'en planter, sans succès. Ce qu'on fait en ce moment, dans l'agriculture et dans d'autres domaines, est du même genre. Il faut que tout soit essayé, cas par cas. Mais on décide d'envoyer mille boursiers à l'étranger, puis on se dit pourquoi pas dix mille... Pourquoi pas ? Et après ? C'est vis-à-vis des économistes que j'ai le plus grand mal à défendre cette notion d'équilibre organique, car il leur est très difficile de ne pas répartir l'argent en programmes dès qu'il est disponible. »

Et si tous les pays producteurs de pétrole suivaient les conseils de Juan Pablo Perez Alfonso ? « Il n'y a pas de risque ! Le temps que les dirigeants comprennent, les pays industrialisés auront pu prendre leurs dispositions. D'abord en réduisant la croissance de leur consommation. Ensuite en réorientant une partie de leur activité vers l'extérieur, là où il y a le plus de besoins. A plus ou moins brève échéance, il faudra bien qu'ils y arrivent, et le plus tôt sera le mieux. D'ailleurs, il y a des problèmes plus graves que celui de l'énergie ; celui de l'alimentation par exemple. Et celui de l'éducation. »

JACQUELINE GRAPIN.

Le programme électronucléaire

(Suite de la page 21.)

Le coût d'une centrale nucléaire ? L'E.D.F. avance 1 300 à 1 400 F par kilo-itt, les chercheurs de Grenoble 1 500 à 700. » Oui, mais pas à la même date, valeur du franc a glissé au cours des ıux dernières années. L'E.D.F. déclarait 200 à 1 250 F au 1er janvier 1973, mais 700 à 1 750 F au 1er janvier 1975. omme les prix de gros industriels ont :onté de 39 % au cours des vingt-iatre mois qui séparent les deux éva-iations, rien de déshonorant à cela.

Encore ne s'agit-il que du prix moyen u kilowatt pour les deux premières tran-hes d'une centrale, qui supportent tous s frais de site. Il est vrai que lesdites ranches sont supposées réfrigérées irectement dans l'eau de rivière ; *mais* ceci compense en gros cela, et les devis lonnent encore un coût au kilowatt du nême ordre pour les quatre tranches l'une centrale avec *réfrigérants atmos-*ɔhériques (à Dampierre) ou en bord de ner (à Gravelines).

A ce jour, les devis des opérations en :ours restent tenus à quelques pour cent ɔrès. Les prochaines centrales seront-elles plus coûteuses ? A supposer même qu'il doive en être ainsi, les sommes en :ause ne sont quand même pas de nature à remettre en question les données de la politique énergétique française.

Mon interlocuteur, qui semble impres-sionné par la littérature sélectionnée dont se nourrissent les opposants irré-ductibles au programme nucléaire, évoque ensuite les incertitudes du sys-tème de refroidissement de secours auquel il faudrait faire appel au cas où l'eau viendrait à manquer autour du réacteur pour en recueillir la chaleur. Que le système *n'ait jamais* encore fonctionné dans les circonstances pour lesquelles il a été conçu, c'est indé-niable : aucun accident de ce genre — qui le regretterait ? — ne s'est jamais produit. A défaut, des tentatives d'expé-rience sur modèle réduit ont été faites et, quoi qu'on en dise, aucune n'a permis d'infirmer la validité du système : bien au contraire, lors d'une fuite de réfrigé-rant sur un réacteur américain (Sury I, 30 nov. 1972) et quoique l'importance *de l'incident ne l'exigeât pas, l'injection* de sécurité a été mise en marche et a parfaitement fonctionné. De nombreux essais partiels ont été faits depuis pour *valider les calculs, et s les études se* poursuivent, ce n'est pas pour remettre en question le système, mais pour en améliorer les performances. Au surplus, s'il est certain qu'*une fusion du cœur* serait rédhibitoire pour le réacteur, les études les plus récentes confortent l'idée que les conséquences en seraient limitées et *confinées dans le périmètre de* la centrale.

C'est là pourtant, ajoute M. Henry, que résiderait la vraie raison pour laquelle les Britanniques ont renoncé à construire ce genre de réacteurs. Encore que cette affirmation appelle quelques commentaires, peut-être faut-il rappeler que lesdits réacteurs sont développés dans tous les autres pays industrialisés. Ce n'est donc pas la filière PWR qui se distingue en l'occurrence, ce sont les Anglais... et ce n'est pas la première fois.

Plus sérieux sont les arguments écologiques, et il faudrait plusieurs articles pour en traiter.

Un calcul économique complet doit, en effet, faire intervenir les coûts non comptabilisés des nuisances, à défaut d'inclure ceux *de leur suppression.* Puis-je me contenter de faire remarquer que les problèmes d'échauffement des eaux ou de l'atmosphère, et celui de *l'évacuation de l'électricité* par lignes ou câbles électriques, se poseraient à peu près dans les mêmes termes pour des centrales classiques ? De sorte que ces *coûts* supplémentaires tendent à s'annuler dans le bilan comparatif de la centrale nucléaire et de la centrale classique — étant noté que la seconde échauffe moins d'eau mais pollue plus l'air. Ce n'est donc pas le nucléaire qui est ici en cause mais l'électricité, et c'est aux nuisances des solutions alternatives qu'il faut se référer. Le moins qu'on puisse dire est que ces nuisances ne sont pas négligeables : parmi les dispositions qui ont permis au cours des quinze dernières années d'éliminer le fog à Londres et d'y rendre l'air respirable, la substitution du chauffage électrique aux foyers à charbon a joué un rôle majeur...

Mais j'arrêterai là ces quelques observations pour en venir à la question qui sert de toile de fond à l'article de M. Henry : où sont les vraies études ?

*Derrière les problèmes que j'ai évo*qués et derrière tous les autres, il y a dans les archives et les bureaux de l'E.D.F. des tonnes de papiers, d'études *et de contre-études*, de *notes* échangées au fil des mois avec les pouvoirs publics ou entre les services.

M. Henry parait penser que l'E.D.F. a soumis un jour au gouvernement un beau dossier soigneusement relié sur la base duquel les décisions ont été prises. Comme s'il s'agissait de présenter un mémoire de doctorat. Les choses sont malheureusement moins simples. Elles le sont même tellement peu que, lorsque l'opinion publique s'est brusquement intéressée aux affaires nucléaires, nous nous sommes trouvés pris de court : nous étions outillés pour dialoguer avec les pouvoirs publics et étayer leurs décisions, mais nous n'avions jamais pensé que nous serions un jour requis par l'opinion pour en débattre nous-mêmes.

Parmi les documents exigés par les procédures d'autorisation des centrales (qui rempliraient, pour chacune, plusieurs rayons de bibliothèque), parmi les nombreuses études faites au fil des questions posées par les pouvoirs publics ou par les services eux-mêmes dans diverses hypothèses énergétiques et économiques, parmi les documents obtenus en exécution de contrats passés avec des laboratoires universitaires ou des sociétés d'étude, aucun tri n'avait été fait des textes susceptibles de satisfaire le besoin d'information du public.

Les quelques documents élémentaires qui avaient été préparés à l'époque où il fallait forcer l'attention des gens pour qu'ils veuillent bien nous lire étaient jugés scandaleusement simplistes par nos censeurs ; les études approfondies, hautement spécialisées, apparaissaient pour la plupart parcellaires et hors de portée. Il a fallu rechercher dans les dossiers des textes qui *se suffisent* à *eux-mêmes*, et rédiger des papiers qui passent au mieux entre les deux écueils du simplisme et de l'ésotérisme. Ces documents ont fait l'objet d'une liste largement diffusée. C'est de ceux-ci que M. Henry dénonce « *l'indigence scientifique* ». J'avoue... nous n'avons pas eu le temps de mettre en ordre les dossiers de synthèse élaborée qui seraient adaptés au petit nombre des théoriciens de son niveau.

MARCEL BOITEUX.

LIVRES

LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

Pierre Dockès

L'INTERNATIONALE DU CAPITAL

COMME *l'attitude des économistes radicaux américains* (et de tant d'autres d'ailleurs), ce livre est une réaction moins contre l'ordre existant que contre ceux qui en font l'apologie ou du moins la justification. L'antinomie de la pureté peut être une autre pureté, mais celle-ci ne se dégage pas spontanément, à en juger seulement d'après les critiques for*mulées contre A. Emmanuel et l'échange inégal.*

L'insertion de dessins satiriques parmi les graphiques ou équations nous paraît une marque de faiblesse. Le souci de cristalliser ses idées ou ses conclusions par des images toutes faites se traduit par des exorcismes qui ne satisfont que les convaincus, auquel *cas* les démonstrations scientifi*ques sont superflues. Le premier alinéa de la cou*verture n'est pas plus recommandable. Ce défaut est d'autant plus regrettable que l'ouvrage est profond et réfléchi.

La critique à la base porte sur l'ordre et l'équilibre naturels, l'optimation par la division internationale du travail, et s'exprime particulièrement contre le théorème *H.O.R. (Heckscheer-Ohlin-Samuelson), selon* lequel dans un commerce entre deux pays chacun exporte le bien qui utilise intensément le facteur *relativement abondant.* A *ce néo-libéralisme* s'opposent de multiples objections, ne seraient-ce que les résultats. Mais le paradoxe de W. Leontief (les pays développés exportent, en valeur relative, plus de travail que les autres) est moins facilement crucifié.

La question la plus poignante peut-être, la plus subtile assurément, est de savoir si les salariés des pays *riches bénéficient de l'exploitation des pays* pauvres. La réponse, combien délicate, eût gagné à être plus nette, sans le refuge rituel vers les écrits anciens. Toujours le souci de pureté.

Après de justes observations démythifiantes sur les différences considérables entre les marchés des diverses matières premières viennent, sur les sociétés multinationales ou plus précisément sur les « firmes transnationales », des considérations peu éloignées de celles de Levinson. Un contrôle européen est ex*pressément préconisé.*

Selon un rite bien établi, la partie constructive (« vers un monde nouveau ») débute par une reprise de la *critique* du *capitalisme,* heureusement suivie de vues pénétrantes et réalistes, sans excès, sur les difficultés du passage international au socialisme. La coopération préconisée entre les communautés est une idée noble, voisine de celle du CERES, mais qui gagnerait à prendre du corps.

Remercions le professeur de Lyon de ces ouvertures, promesses plus que *réalisations,* mais qui témoignent néanmoins d'un certain courage devant les faits, qualité (est-il besoin de le souligner) plus nécessaire encore pour ceux qui entendent construire.

★ Paris 1975. P.U.F., 287 pages, 42 F.

Guy Bonnerot

RÉALITÉ DES ÉTATS CHIFFRES ET FAITS ÉCONOMIQUES

LA théorie, combien plus facile, l'emporte si largement en économie sur l'observation que nous devons saluer cet excellent effort de présenta*tion des faits, trois siècles et demi après Pierre Davity,* précurseur dans le genre.

Elle est très étudiée, cette présentation, un soin particulier ayant été pris pour que, dans un espace restreint, tienne le maximum d'informations sans nuire à la clarté, même pour les abréviations. Regrettons toutefois que certaines données soient déjà anciennes, *effet du phénomène bien connu (ou mal connu) de* l'addition des délais ; les « Annuaires internationaux » qui ont dû servir de source étant eux-mêmes attardés par une *mécanisation* outrancière, au détriment du jugement. Cependant, même le *Bulletin statistique des Nations unies* aurait permis de rajeunir certains chiffres d'une ou deux années.

En dépit de cet effet, trop classique désormais, des pertes de temps dues aux machines ultrarapides, cet ouvrage est appelé à rendre les plus grands services à ceux qui désirent avoir sous la main la documentation la plus étendue sous le plus faible volume.

Cartes particulièrement réussies.

★ Paris 1975. Classiques Hachette, 402 pages, 65 F.

Centre d'études et de recherches marxistes

DICTIONNAIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

ACCENTUANT leurs efforts pour la diffusion du marxisme, les Editions sociales nous donnent aujourd'hui un dictionnaire bien présenté, propre à faciliter les recherches de définition et la connaissance de la doctrine, ou des attitudes.

Comme tous les ouvrages de ce genre, dans leur première édition, celui-ci ne prétend pas à l'exhaustivité. On pourrait souhaiter, par exemple, trouver les mots *agio, communes, confédération, dépense, droit, droits de tirage spéciaux, évaluation, FEOGA, foncier, goulot, pollution, réassurance* (et *assurances*), *syndicat* et bien d'autres. Le complètement se fera à l'usage.

Les noms d'auteur ne figurent pas dans l'ordre alphabétique, mais certains doctrinaires sont cités dans le corps d'un article.

On pourrait diviser les analyses de mots en trois catégories :

— celles qui pourraient être trouvées dans n'importe quel dictionnaire du genre, par exemple : *dispersion, fermiers généraux, kolkhoz* et *sovkhoz, krach, prud'hommes, pyramides des âges, ratio, recherche opérationnelle, troc,* etc., et même *fusion, marchand, richesse, etc.* :

— celles qui correspondent proprement à l'analyse et au vocabulaire marxistes, par exemple, *capital constant, intégration impérialiste, putréfaction, rapports de forces, rapports de production,* etc. ;

— *celles qui peuvent prêter à débat,* soit que l'explication technique ne soit pas irréprochable *(besoins, inflation, intérêt,* etc.), soit que les faits cités soient contestables *(SMIC, échelle mobile des salaires,* etc.), ce qui est le plus regrettable, soit enfin qu'une adjonction semble avoir été faite pour colorier une description initiale trop neutre *(impasse, inspection du travail, population, recensement,* etc.).

En fin de volume, des repères historiques.

L'intérêt de cet ouvrage est loin d'être limité aux marxistes.

★ Paris 1975. Editions Sociales, 765 pages, 59 F.

Commissariat au Plan. Documentation française

LA FAMILLE

Avant-propos de Mme Marcelle Devaud

LA voilà, la grande délaissée, l'orpheline serait-on tenté de dire, sans ironie, celle qui assure la vie de la société, en *la* pourvoyant de producteurs de richesses et de raisons de vivre. De tout le corps social, c'est *la fraction* la *plus* productive et la moins revendicante.

Le commissariat au Plan a eu d'autant plus de mérite à lui accorder attention que son horizon habituel est bien plus court que le temps d'élever un homme. Nous devons remercier M. H. de Lapparent, qui a créé et *organisé* le groupe de travail.

Rédigé et, pour une grande partie, conçu par le *jeune démographe M. H. Léridon, si chargé d'avenir,* le rapport général est un modèle du genre. Dans ce petit volume, nous trouvons, sans emphase, ni erreurs de fait, non seulement des idées solides aussi éloignées de poncifs traditionnels que des prétendues vues futuristes, mais une masse, introuvable ailleurs, de documents, bien élaborés et *présentés,* où se *mêlent l'économique, le démographique et le social.*

Bien que le travail remonte malheureusement à plus de deux ans., nous voyons se dessiner la nouvelle « caverne » de la jeunesse ; plus d'un Français sur deux appartient, en effet, à une famille d'au moins quatre enfants et un enfant sur quatre à une famille d'au moins six enfants. Mais elles sont en *train de disparaître, privant à terme les caisses de* retraites de leur soutien puissant, discret et méconnu.

Famille-institution, famille et activité économique (travail des femmes notamment), famille et revenu, famille et patrimoine, famille et espace social, tout est analysé avec tact et sûreté. Au moment où il est question d'impôt négatif, la marche est en sens inverse par *l'érosion continue des allocations familiales.*

Dans notre société qui s'assombrit, parce qu'elle ne regarde que l'horizon immédiat, voilà un rayon de lumière dont nous devons profiter. C'est un travail, et aussi un instrument de travail, exceptionnel.

★ Paris 1975. Hachette, collection « Vivre demain », 300 pages, 35 F.

Philippe d'Iribarne

LE GASPILLAGE ET LE DÉSIR

LE thème du célèbre fondateur du CEREBE (Centre *de recherche sur le bien-être)* peut susciter l'enthousiasme à la lecture et... la révolte à l'application. C'est que le gaspillage, comme le péché, comme la mort, ce sont les autres. Différentes formes de vaines déperditions sont bien décrites ici, en particulier l'« engrenage », qui va des façades construites contre le bruit à l'inhalateur de poche antipolluant, *en passant bien entendu par la voiture* et les *médicaments.*

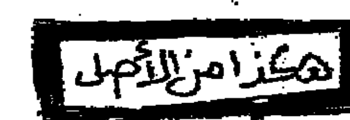
Divers auteurs, dont un certain Karl Marx, ont bien décrit la montée des besoins sociaux, seconde nature (source de conflit pour le calcul de l'indice des prix à la consommation) : mais il eût été utile de mentionner aussi la montée de certains besoins physiologiques, *car nous avons les pieds froids avec* 7 ou 8 degrés de plus au thermomètre que du temps de Marx. *Remontant plus haut, nous trouverions* l'imposante bibliothèque du dix-huitième contre le luxe, et notamment une page savoureuse de *l'Homme aux quarante écus.* Mais Voltaire vivait-il comme un moine, un vrai ? Des exemples sont cependant pris chez nos pères et les primitifs moins absorbés par le travail. Mais, sans doute limités par les 2 000 calories (au moins) de leur nourriture, proportionnaient-ils leurs efforts à l'énergie reçue.

Sur bien des points, cependant, nous sommes convertis, après lecture sinon avant même, sur la « chronophagie » de la voiture, marginalement s'entend. Seulement, selon la *norme,* nous nous bousculons un peu à mi-parcours pour courir aux remèdes, et, toujours normalement, le talisman, la clé, la recette, comme on voudra, n'a pas toute la précision souhaitée. Sachant bien par expérience que les conseils de sagesse sont plus écoutés que suivis, l'auteur de la *Politique du bonheur* nous affirme que le mouve*ment est déjà commencé. Les exemples cités mériteraient* cependant d'être examinés à la lumière des revenus. La modération relative des jeunes, par exemple, ne permet pas de préjuger leur comportement futur. La montée de l'absentéisme demande, elle aussi, à être interprétée.

Que la carence des gouvernements, et surtout du *nôtre, ne soit pas dénoncée a de quoi surprendre,* surtout si nous admettons la tendance spontanée et le désir de *réaction* en ce sens. Nous lisons, il est vrai, presque *in fine,* qu'« *il ne faut pas sous-estimer la pression des producteurs sur l'appareil de l'Etat* ». Certes, mais ne sommes-nous pas à peu près tous des producteurs et représentés comme tels ?

Une lecture vive, jeune, agréable.

★ Paris 1975. Editions Fayard, 154 pages, 26 F.



LE MOUVEMENT DE PROTESTATION DES PROSTITUÉES

M. Poniatowski fait évacuer la plupart des églises

(Suite de la première page.)

M. Jarrot poursuit : « *Quant à l'attitude de l'Eglise, elle est pour le moins déconcertante, et il n'est pas évident qu'elle soit de nature à faire avancer une nécessaire évolution.* »

« *L'Eglise n'approuve pas nécessairement toutes les requêtes, ne cautionne pas nécessairement toutes les professions* », a souligné, de son côté, Mgr R. Théron, vicaire général à Montpellier, dans une déclaration faite dimanche. « *Toutefois, elle ne peut rejeter aucun problème humain. La plupart du temps, les personnes intéressées (les prostituées) sont aussi des mamans. Le Christ nous apprend qu'aucun esclavage n'est définitif et qu'il y a toujours possibilité de libération.* »

Après l'évacuation, mardi matin, entre 4 h. 30 et 6 heures, de la plupart des bâtiments culturels occupés par les prostituées — le mouvement de protestation est parti de Lyon le 2 juin dernier avec l'ocupation de l'église Saint-Nizier, — les manifestantes ont fait savoir qu'elles étaient « *décidées à continuer leur juste combat et à s'organiser pour cela* ».

« *Par cette action*, a précisé une représentante des péripatéticiennes de Lyon, *nous avons pu toucher l'opinion publique. On ne pourra plus rire de nous. Si M. Poniatowsi nous considère comme du bétail, nous croyons que les femmes et les hommes de ce pays sont capables d'autres sentiments. Nous n'irons pas dans des maisons closes. Nous n'accepterons jamais d'être des fonctionnaire sdu sexe rapportant de l'argent aux pouvoirs publics.* »

Des témoignages de solidarité

Plusieurs mouvements de réinsertion des prostituées de sont en quelque sorte « solidarisés avec les contestataires. C'est le cas notamment de l'Union contre le trafic des être humains (sections française de la Fédération abolitionniste internationale), qu,l dans un communiqué, « *demande instamment aux pouvoirs publics la suppression de toute peine d'emprisonnement en matière de racolage passif (...), une modification de la pratique policière actuelle qui s'acharne sur les femmes se livrant à la prostitution (...) et qui laisse fréquemment libre cours à l'activité des proxénètes (...), et l'instauration d'un système de mesures tendant à permettre aux femmes désireuses d'abandonner la prostitution de le faire sans inconvéient pour leurs enfants, notamment par l'apprentissage d'un véritable métier* ».

En revanche, les Equipes d'action contre la traite des femmes et des enfants considèrent que les récentes occupations d'églises ont constitué « *un moyen de pression pour tenter de faire infléchir les opinions des membres du Parlement pour une moindre répression du proxénétisme* ».

Durant le week-end dernier, le mouvement de protestation des prostituées s'était encore étendu, notamment à Grenoble, où une quarantaine de manifestantes avaient envahi l'église Saint-Joseph. C'était, mardi 10 juin, en fin de matinée, la seule « *poche de résistance* » : les prêtres de la paroisse refusaient, en effet, de remettre les clés de l'édifice à la police, faisant valoir que « *l'église Saint-Joseph, construite en 1924, après la séparation de l'Eglise et de l'Etat, est un lieu privé, bien de la communauté catholique* ».

MICHEL CASTAING.

« Chaque fois qu'une femme est en question... »

Les marginaux, par définition, n'ont pas de jolies manières et le fonctionnaire du ministère de l'intérieur qui, lundi 9 juin, demandait que les prostituées de Grenoble passent par « la voie administrative réglementaire » pour exposer leurs revendications ne manque pas d'humour. Rejetées de tous, sauf de leurs clients quand ils en ont besoin, les prostituées en colère, filles souvent simples et naïves, avaient cru que la femme nommée au gouvernement pour s'occuper des problèmes féminins aurait à cœur de les défendre en tant que femmes. A tout le moins de les entendre.

Mais il apparaît clairement que pour Mme Giroud il existe au moins deux catégories de femmes : celles dont le sort mérite attention, celles dont M. Poniatowski et la police peuvent résoudre les problèmes. En réagissant ainsi qu'elle l'a fait, à la première supplique des filles de Lyon, par un silence gêné et hautain suivi de propos excédés, Mme Giroud a commis une erreur humaine et une erreur politique. Erreur humaine, car les individus les plus méprisés ont droit à une écoute encore plus attentive, et ce n'est pas se salir que les entendre. Erreur politique, car ce n'est pas par hasard que les filles de Lyon s'étaient adressées plutôt à Mme Giroud qu'à M. Poniatowski. Elles savaient peut-être que le décret nommant l'ex-directrice de l'Express, *secrétaire d'Etat à la condition féminine, précisait, le 24 juillet 1974, que Mme Giroud était* « chargée de promouvoir toutes mesures destinées à améliorer la condition féminine, à favoriser l'accès des femmes aux différents niveaux de responsabilité dans la société française et à éliminer les discriminations dont elles peuvent faire l'objet ».

Trop tard pour tout le monde

Le secrétaire d'Etat à la condition féminine a su, depuis un an, imposer son personnage au point que tous les sondages la placent aux premiers rangs du gouvernement pour ce qui est de la popularité. Elle le doit à une disponibilité intellectuelle — elle n'a pas le souci de diriger une administration ni de gérer un budget — qui en a fait une propagandiste zélée des femmes auprès du gouvernement, et réciproquement. Avec l'affaire des prostituées, Mme Giroud touche aux limites de son autonomie et de son pouvoir.

En admettant qu'elle ait manifesté plus de bienveillance à l'égard de ces « femmes de mauvaise vie », qu'aurait-elle pu proposer qui ne doive, pour être réalisé, obtenir l'autorisation préalable de M. Poniatowski ? Elle ne peut que se solidariser avec l'action répressive de son collègue de l'intérieur. On ne comprendrait pas qu'aujourd'hui seulement elle consente à s'apitoyer sur le sort des prostituées chassées du temple : ce serait trop tard pour tout le monde. Refusant désormais que « chaque fois qu'une femme est en question » on s'adresse à elle, Mme Giroud court le risque qu'on s'adresse moins à elle ou qu'on le fasse avec moins d'illusions.

Après avoir très mollement réagi au cours des premiers jours d'occupation des églises, M. Poniatowski a pris les mesures efficaces pour qu'une deuxième semaine d'occupation ne s'engage pas. Mais le problème de fond demeure : comment, dans une société libérale avancée, aménager les lois et les pratiques de telles manière que les marginaux puissent être considérés comme des êtres humains à part entière ? « Vous êtes aussi le président des prostituées ! », *écrivaient celles de Lyon au président de la République.*

BRUNO FRAPPAT.

RECTIFICATIF. — Dans l'encadré « Les filles de joie arrivent avant vous au royaume de Dieu » (*le Monde* du 4 juin, page 9, dernier paragraphe), il fallait lire « *DES exégètes* » et non « *LES exégèles* » comme nous l'a fait écrire une malencontreuse « coquille ».

UNE ENQUÊTE DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE NATIONALE

La vengeance de « Lucienne », tenancière d'une « maison » parisienne

L'inspection générale des services de la police nationale est, depuis plusieurs semaines, saisie d'une enquête destinée à déterminer la nature des relations pouvant exister, à Paris, entre des policiers et des tenanciers de maisons de prostitution. On sait que, depuis longtemps, certains services de police — notamment la police judiciaire et les renseignements généraux — ont justifié l'existence de ces rapports, plus ou moins contrôlés avec le milieu des proxénètes, par la possibilité d'y recueillir de nombreuses informations, tant sur le monde de la délinquance que sur celui de la politique. L'I.G.P.N. devra déterminer si les « obligations professionnelles » n'ont pas dégénéré en pure et simple corruption.

L'affaire actuelle a commencé au mois d'avril 1974, avec l'inculpation de proxénétisme hôtelier de la propriétaire d'un hôtel situé, 10 bis, rue du Débarcadère à Paris (17e), Mme Kajla Goldfarb, âgée d'une cinquantaine d'années. Apatride originaire de Pologne, cette femme qu'on connaissait sous les surnoms de « *Katia* », de « *la Rouquine* », et surtout de « *Lucienne* », a toujours vécu, depuis son arrivée en France, de la prostitution et du proxénétisme ; pour protéger son commerce, elle devint bien vite une indicatrice de la police ; une très bonne informatrice, même, si l'on en croit ceux qui eurent à exploiter les renseignements qu'elle donnait et qui ne cachent pas avoir, grâce à elle, résolu entre autres quatre ou cinq très grosses affaires.

En 1965, « *Lucienne* » acquiert la moitié des parts — elle achètera le reste cinq ans après — d'un hôtel de la rue du Débarcadère qu'elle baptise « *Del Monaco* », en témoignage de son admiration pour le chanteur d'opéra Mario Del Monaco. L'hôtel obtient très vite une certaine réputation dans ce quartier où foisonnent les maisons de prostitution de luxe. « *Lucienne* » mène pendant neuf ans en toute quiétude des affaires florissantes. Sa coopération avec la police, les services qu'elle rend lors de la visite de personnalités étrangères, lui épargnent les tracas qui sont habituellement ceux des hôteliers proxénètes.

Mais, soudain, à partir de la fin de 1973, tout va changer. Le scandale des « *maisons* » lyonnaises inquiète les responsables de la police parisienne et du ministère de l'intérieur. Des consignes sont données de restreindre dans la mesure du possible les *rapports* avec les milieux de prostitution. Peu après, commence une série d'opérations — spectaculaires sinon efficaces — de fermeture des maisons de tolérance, non plus seulement les hôtels sordides du quartier de la porte Saint-Denis, mais aussi les établissements réputés des seizième et dix-septième arrondissements.

C'est au cours de l'une de ces opérations que « *Lucienne tombe* ». Conformément aux usages, les chambres servant de cadre à une activité prostitutionnelle sont mises sous scellés. La propriétaire du « *Del Monaco* » fait savoir à ses « *protecteurs* » qu'elle n'apprécie pas le procédé. Et quelque temps plus tard, avertie par un correspondant, l'Inspection générale de la police nationale découvre que les scellés ont été déplacés et reposés sur les portes de chambres non exploitées. La manière dont ils avaient été posés par des policiers de la brigade mondaine permettait en effet de les décoller sans les briser. Surprenante maladresse.

Rupture de contrat

Cette fois, l'hôtel est complètement *fermé*. Estimant le « *contrat* » avec la police rompu, « *Lucienne* » décide de se venger : elle écrit au procureur général adjoint, M. François Rabut, promettant de révéler les procédés de ses anciens « *protecteurs* ». Elle refuse de faire confiance pour cela au service parisien de l'Inspection générale, et des fonctionnaires du ministère de l'intérieur sont désignés pour mener l'enquête. Devant eux, « *Lucienne* » accuse de corruption des policiers, servant — ou ayant servi — dans la brigade mondaine depuis une dizaine d'années.

Reste à vérifier *la* véracité de ces allégations, opération qui s'annonce très difficile, les faits de corruption étant souvent impossibles à établir formellement. Pourtant, les bruits concernant certaines pratiques en vigueur au quai des Orfèvres circulent depuis plusieurs années — jusque dans les milieux policiers eux-mêmes — avec une insistance suffisante pour justifier le zèle de la « *police des polices* ».

Certains fonctionnaires parisiens s'étonnent des habitudes de collègues dans tel ou tel service, de l'accueil dans les boîtes de nuit des inspecteurs du groupe des cabarets de la brigade mondaine (champagne, dîners, et même « hôtesses » offerts généreusement par les tenanciers). Comment pourrait-il en être autrement alors que le montant des frais alloués aux fonctionnaires du service ne leur permet pas de s'offrir plus d'un whisky par jour ? Ils s'étonnent encore plus de la récente intervention d'un chef de service au bénéfice de la propriétaire d'une boîte à la mode, étoile de la vie nocturne aux prises avec la police économique, ou encore du train de vie de certains fonctionnaires excédant largement des ressources connues au centime près.

Pour connaître la gravité du mal, l'Inspection générale devra d'abord tenter d'établir à partir de quel point la conscience professionnelle devient corruption. Mais au-delà des sanctions qui pourraient être prises dans cette affaire, l'administration ne devrait-elle pas s'interroger sur certaines méthodes de travail dont beaucoup de policiers mettent eux-mêmes l'intérêt en cause ?

JAMES SARAZIN.

« Un fromage qui a ouvert bien des appétits »

L'enquête de l'inspection générale de la police nationale ne provoquera guère de surprise dans plusieurs services de la police où l'on connaît depuis longtemps certaines pratiques en vigueur à l'égard du milieu de la prostitution.

Il y a plus de deux ans, en effet, la troisième section de la direction des renseignements généraux de la préfecture de police a mené une enquête sur les « maisons de rendez-vous » de la région parisienne. Dans leur rapport — où ils estiment à cent cinquante ou deux cents le nombre de ces établissements, — les enquêteurs font longuement état des « tolérances » dont ces « maisons » bénéficient. Voici quelques extraits de ce rapport :

« *Ce sont les très mauvais échos obtenus près de la D.G.I.* (1) *concernant des relations plus qu'amicales entre des fonctionnaires de police et les dirigeants de ces « maisons » qui nous ont poussés à tenter de déterminer la part de « tolérance » pouvant se « justifier » pour les raisons précédemment indiquées (2), et la part qui ne relevait que du pur intérêt financier (ceci pour les « maisons »* tolérées *par la brigade mondaine, car pour celles fonctionnant hors du schéma administratif de ce service, il nous est apparu très rapidement que la motivation était purement financière). (...)*

» En ce qui concerne la brigade mondaine à l'égard de laquelle nous allons porter des appréciations sur un domaine relevant de ses attributions, nous n'avons que fort peu de critiques à formuler. S'il s'y trouve quelques fonctionnaires douteux (trois ou quatre), ils ont été « catalogués » par leurs collègues. A noter toutefois que, si une demande de changement de service n'a pu être obtenue à leur encontre, c'est qu'ils bénéficiaient de certaines protections et s'inséraient dans un « système » qui semble avoir une relative cohésion (SAC) (3).

» L'actuel chef de la brigade mondaine lorsqu'il s'est vu imposer la « tolérance » ou la politique des « yeux fermés » à l'égard de certains établissements a eu lui aussi des accès de révolte devant la « grosseur des couleuvres à avaler », mais il a bien été contraint comme d'autres de subir l'emprise d'un « environnement ». Il lui eût fallu un tempérament « suicidaire » pour tenter un début d'épuration qui n'aurait d'ailleurs abouti qu'à une rapide mutation.

« Sources d'information »

Actuellement, la liste des établissements « tolérés » ou d'autres à l'égard desquels il est tenu de fermer les yeux est imposée pour plus des trois quarts par la haute hiérarchie. S'y ajoute un supplément de « tolérance » venant du niveau local, théorie du « rajout » qui se justifie par certaines affinités existant entre le niveau local et une partie de la haute hiérarchie, et la notion précise de certains au niveau local, que l'on aurait bien de la peine à leur chercher des poux dans leur chevelure alors qu'ils sont fort informés des vraies motivations de « tolérance » venant du sommet ou des niveaux intermédiaires. (...)

» En ce qui concerne les établissements tolérés *au titre « source d'information », le « marché » s'avère fort léonin pour la police: 1 % de renseignements supporte un manteau de 99 % de bénéfice pour les proxénètes, support financier qui permet le développement d'une autre criminalité. Un non-initié (notre cas) reste confondu devant l'importance des sommes glissant dans le circuit de la prostitution et du proxénétisme : un montant de 6 milliards (nouveaux), cité comme chiffre d'affaires de la région parisienne, nous a paru initialement une aberration mentale. Par la suite, en effectuant une péréquation à partir des bénéfices réalisés par certaines « maisons », leur nombre, les autres « méthodes » de la prostitution, le chiffre nous est devenu vraisemblable. (C'est cette estimation qui nous a fait citer le pourcentage ci-dessus : 1 % contre 99 %, car la valeur des renseignements fournis n'est pas supérieure à 6 milliards (anciens). Un tel « fromage » a ouvert bien des appétits, même dans la police, appétits qui se montrent plus ou moins discrets et fort nombreux.*

» Les « échos » ne sont pas seulement entendus près de la direction générale des impôts... Certains patrons ou gérants d'établissements, pensant tous les fonctionnaires de police au courant de ces « mœurs », annoncent le tarif de la couverture : pour un tel, c'est de l'ordre de 8 000 F par mois, pour un autre (qui exhibe une carte du SAC, persuadé qu'il est, que tout fonctionnaire de police ou presque a cette carte en poche), il est normal à ses yeux d'effectuer un reversement quotidien supérieur à 1 000 F : son hôtel (à grand rendement) lui rapporte plus de 4 000 F chaque jour. On va jusqu'à se vanter (sans craindre un éventuel magnétophone) que l'on a versé un chèque bancaire de 30 000 F à un candidat à la présidence de la République.

» Jusqu'à certaines filles « tolérées » (n'ayant pas le cœur à l'ouvrage) qui y vont aussi de leur petit couplet : elles estiment que la « redevance » mensuelle de 3 000 F est trop élevée et qu'il ne leur en coûterait pas plus cher de régler les amendes de l'article R 34. (...)

» On peut estimer qu'à partir des « sources » P.M., P.J. établies d'une manière systématique, il devrait être possible de détecter plus des trois quarts desdites compromission. (...) »

(1) Direction générale des impôts.

(2) « Exutoire discret pour le corps diplomatique et la haute *société*, *sources d'information* pour divers services de police, D.S.T., S.D.E.C.E. »

(3) Service d'action civique. Ajout manuscrit.



FAITS DIVERS

LA DÉPRESSION NERVEUSE DU POLICIER DE LA D.S.T.

Après avoir soutenu — vraisemblablement sous l'effet d'une dépression nerveuse — un siège armé de huit heures dans son appartement, 38, rue de Clichy, à Paris (9e), un fonctionnaire de police appartenant à la Direction de la surveillance du territoire s'est finalement rendu, ce mardi 10 juin, peu après 5 heures, aux autorités, parmi lesquelles M. Jean Paolini, préfet de police.

L'homme — un commissaire de la D.S.T., paraissant âgé de quarante-trois à quarante-cinq ans, qui, selon la gardienne de l'immeuble, s'appellerait M. *Canoe* — présentait depuis quelque temps des symptômes dépressifs. Lundi soir 9 juin, vers 21 heures, après presque trois jours de claustration totale, il se mit soudainement à tirer, avec un pistolet de calibre 9 millimètres, des coups de feu à travers sa porte.

Puis, tandis que les forces de l'ordre prenaient position autour de l'immeuble et que le préfet de police se rendait sur les lieux en compagnie de M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, il commençait à proférer des paroles incohérentes, criant par la fenêtre des noms de policiers de haut grade accusés de le persécuter.

Vers une heure du matin, sa femme, qui avait pu s'échapper, tentait de le raisonner et lui demandait de lui faire confiance. « Non, répondit alors le policier, tu es un sosie. On imite ta voix. On veut me piéger, mais on ne m'aura pas comme ça. »

A cinq heures précises, sans raison apparente, « M. Canoe » jetait son arme et se rendait. « Les dépressions nerveuses arrivent partout, et même dans la police », conclut M. Paolini.

AU TERME DE SON CONGRÈS

L'Association nationale des avocats s'oriente vers l'examen d'un « barème indicatif d'honoraires »

De notre envoyé spécial

Le Touquet. — Précédé d'exposés techniques destinés à éclairer son ultime débat (*le Monde* des 7 et 8-9-10 juin), le quarante-septième congrès de l'Association nationale des avocats de France s'est terminé, samedi 7 juin, au Touquet, par un échange de vues sur la rémunération de l'avocat. Le rapporteur, Mᵉ Denis de Ricci, premier vice-président de l'ANA, avait indiqué qu'il s'agissait non d' « *adopter des solutions définitives* » mais de « *connaître* (le) *sentiment et* (les) *réactions* (de ses confrères), *face à un contexte économique et social qui* (leur) *impose un effort d'imagination (...), car, par l'honoraire, c'est* (l')*indépendance économique* (de l'avocat), *thème* (du) *congrès, qui est en cause* ». Puis il a rappelé qu'une réunion sur ce sujet avait eu lieu à la chancellerie, et qu'une « *note d'orientation* » officielle en était résultée (*le Monde* du 5 avril).

Observant que, selon lui, la difficulté existait d'abord pour ce qui concerne les activités purement judiciaires, Mᵉ de Ricci a indiqué que, si « *la voie de la gratuité est indispensable* », « *la structure de l'aide judiciaire est fondamentalement mauvaise* », puisqu'elle est, par l'intermédiaire « *d'un accroissement massif des plafonds* », « *l'une des branches de la tenaille qui pourrait se refermer sur notre indépendance* ».

Mᵉ Denis de Ricci a ensuite examiné la faculté, pour le gagnant d'un procès, de récupérer sur le perdant tout ou partie des frais engagés (système dit de la « répétibilité »). Mais comment déterminer ces frais répétibles ? *La chancellerie a son* idée, explique Mᵉ de Ricci, qui a prévu un nouvel article du code de procédure civile disant : « *Lorsqu'il paraît inéquitable de laisser à la charge d'une partie tous les frais et honoraires non inclus dans les dépens* [les frais judiciaires], *le juge peut condamner l'autre partie à lui payer la somme qu'il détermine.* »

Mais le rapporteur conteste le bien-fondé d'une procédure dont les effets seraient, par définition, variables selon les cas. Il n'écarte pas, en revanche, le principe d'un « *barème indicatif* », et même de « *conventions d'honoraires* », indiquant que, pour le premier, l'idée en était « *généralement considérée comme valable* » par la profession. D'autant que, rappellera-t-on, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Allemagne fédérale et certains Etats des Etats-Unis le pratiquent déjà.

Les débats qui ont suivi cet exposé paraissent avoir dégagé un courant suffisamment important en faveur de ce « *barème indicatif* » pour que, selon toute vraisemblance, le comité directeur de l'ANA prenne, lors de sa réunion du mois d'octobre prochain, une position définitive. — Ph. B.

● *Mme Anne Portal et sa fille Marie-Agnès* ont demandé en référé la saisie du livre de René Tavernier *l'Affaire Portal* (*le Monde* du 24 mai). Les avocats des parties en cause se sont présentés devant M. Bedu, vice-président du tribunal de Paris, qui doit les réunir de nouveau le 16 juin.

JUSTICE

Le procès du Patrimoine foncier

DES OPÉRATIONS HASARDEUSES

Au cours de la troisième audience du procès du Patrimoine foncier, la onzième chambre correctionnelle de Paris a continué, le 7 juin, l'examen des relations établies par M. Claude Lipsky, et les dirigeants de la société de placement immobilier avec les établissements Kaufmann dirigés par M. Georges-Walter Huc.

Après les débats de la veille sur ce point (*le Monde* daté 8-9 10 juin), il apparaît de plus en plus *nettement qu'une part importante* des fonds recueillis auprès des souscripteurs du Patrimoine foncier ont servi clandestinement au financement d'opérations aussi hasardeuses que le commerce de 44 000 tonnes de *fil* barbelé *et l'importation* manquée d'un remède exotique : le baume du tigre. M. Huc reste persuadé que ces entreprises pouvaient connaître le succès et sauver l'association du Patrimoine foncier et des établissements Kaufmann et il ajoute, comme pour se disculper : « *Il est dommage que l'on ait mis fin de manière brutale à l'exploitation de notre société.* »

Les débats reprendront le 12 juin avec l'audition des témoins parmi lesquels devraient se trouver les représentants des banques souvent mis en cause lors des trois premières audiences et dont la présence est vivement souhaitée par la défense.

ÉDUCATION

AU CONGRÈS DU SNE-Sup

La majorité « action syndicale » (proche des communistes) recule légèrement au profit des socialistes

L'organisation des examens de fin d'année dans de nombreuses unités d'enseignement et de recherches de droit et de sciences économiques risque d'être difficile : le congrès du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESup.), affilié à la Fédération de l'éducation nationale — *réuni à Paris du 7 au 9 juin — a, en effet,* décidé d'inviter ses adhérents de ces disciplines à poursuivre la « grève administrative » engagée il y a plusieurs mois et consistant à ne pas communiquer les notes des épreuves terminales ou du contrôle continu.

La rencontre qui a eu lieu, le lundi 9 juin, en fin d'après-midi entre M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, et une délégation du SNESup n'a pas apporté de possibilités *de règlement du conflit : les représentants du* syndicat estimant que les propositions de transformations de postes et de « reconversion » d'assistants, faites par M. Soisson, ne répondaient pas à leur demande d'une titularisation de tous les assistants actuellement en fonction.

Le congrès, d'autre part, n'a pas marqué de changements dans la situation interne du syndicat, qui, avec dix mille deux cents adhérents, rassemble un peu plus du quart des enseignants du *supérieur* : la tendance « Action syndicale », animée par des enseignants de gauche, notam*ment des communistes,* qui dirige le SNESup de puis 1969, conserve, malgré un certain tassement, une confortable majorité (1).

Le rapport d'activité présenté par la direction a été approuvé par 5 483 voix (66,31 %) contre 1 665 et 1 121 abstentions. En 1974, il avait recueilli 70,30 % des voix. Mais cette année, le principal courant d'opposition, Démocratie et Action, animé par des militants de différents courants socialistes (souvent proches du CERES), avait appelé à voter contre le rapport, alors qu'il n'avait pas donné de consignes de vote l'an passé.

Les votes traditionnels portant sur l'orientation du syndicat, ont pourtant marqué un léger effritement de la majorité et des « gauchistes » essentiellement au profit de Démocratie et action. Cette tendance a obtenu 15,09 % des voix contre 12,88 % en 1974. La majorité Action syndicale — où *des socialistes sont* aussi *présents,* mais où les communistes exercent une influence déterminante — en recueille 64,27 % contre 66,29 % l'an passé. L'influence des gauchistes de l'Ecole émancipée (qu'animent surtout des trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaire) et du Front unique ouvrier (dirigé par le courant trotskiste rival de l'Organisation communiste internationaliste) continue à reculer légèrement : ces tendances ont recueilli respectivement 9,52 % et 5,36 % des voix (9,89 % et 5,58 % en 1974). En revanche, la nouvelle tendance Socialisme et éducation (proche du courant Rénovation *syndicale de la FEN) a légèrement* progressé, passant de 5 % à 5,76 %.

Ce courants recouvrent à la fois des différences politiques et des divergences sur les objectifs et la tactique à suivre, même si l'en*semble des adhérents sont* d'accord, par exemple sur la nécessité de mettre en premier plan la lutte pour la stabilité de l'emploi des enseignants, en raison tout particulièrement de la crise économique et du développement du chômage.

Si dans la « *dynamique initiative* » de l'électionu présidentielle de 1974, on avait pu envisager un rapprochement entre les deux principaux courants du syndicat, il n'en était plus question cette année : plusieurs délégués de la majorité s'en sont pris vigoureusement aux socialistes, coupables selon eux, dans leur recherche d'upne position sur les problèmes d'éducation, d'être intervenus dahs les « affaires intérieures » du syndicat.

Les discussions ont aussi porté sur les relations du syndicat avec la direction de la FEN (paradoxalement *défendue davantage* par les trotskistes du F.U.O. que par les socialistes de Démocratie et actions) : le SNE-sup reproche à celle-ci d'avoir « *démobilisé les travailleurs* » en signant, à l'automne dernier, l'accord de salaires dans la fonction publique, accord refusé par la C.G.T. et la C.F.D.T. — G. H.

(1) A l'issue du congrès, M. Alain Roux a été élu secrétaire général par la commission administrative (le « parlement ») du syndicat, en remplacement de M. Paul Mazliak. M. Roux, maître-assistant d'histoire à l'université de Paris-VII (Vincennes), est un spécialiste de l'histoire de la Chine contemporaine. Comme la plupart de ses prédécesseurs à la direction du syndicat *depuis quatre ans, il est membre* du parti communiste.

323 876 candidats au baccalauréat de 1975

Moins de « littéraires », plus de techniciens

Les épreuves du baccalauréat 1975 commencent, ce mardi 10 juin, pour les quatre-vingt-quatre mille sept cents candidats au baccalauréat de technicien dont le nombre va croissant, alors que les *effectitifs des candidats au baccalauréat de l'enseignement général* (le bac traditionnel) ne progressent plus que faiblement (deux cent trente-neuf mille cette année).

Pour ces derniers, les épreuves écrites sont fixées au mardi 17 et mercredi 18 juin 1975, et la date de l'épreuve écrite de français du baccalauréat 1976 subie par anticipation en 1975, est fixée au mardi 24 juin 1975. Le déroulement des épreuves est identique à celui de 1974.

« *Le baccalauréat 1975 ne présente aucun changement notable par rapport à celui de 1974* », a précisé M. Jean-Louis Saurel, directeur des lycées au ministère de l'éducation, au cours d'une conférence de presse réunie lundi 9 juin à Paris. Les nouvelles dispositions prévues par M. Haby (baccalauréat en deux parties, dont la seconde entièrement optionnelle), qui doivent être discutées par l'Assemblée nationale la semaine prochaine, « *ne seront appliquées en tout état de cause, si elles sont adoptées, qu'en 1977 à la classe de seconde, ce qui reporte à 1980 la première session du baccalauréat nouvelle manière* ».

323 876 candidats sont inscrits à la session de 1975 contre un peu plus de 310 000 en 1974, soit un accroissement de 2,9 %, qui est inférieur à celui des années précédentes (+ 3,4 % en 1974 et 4,4 % en 1973). Les inscriptions au baccalauréat de technicien ont augmenté de 10,6 % sur celles de 1974, pour atteindre 84 700, tandis que pour le baccalauréat de l'enseignement général l'accroissement n'est que de 0,52 % avec un *total de 239 176.*

La série A (philosophie-lettres) ne regroupe plus que 32,19 % des candidats contre 34 % en 1974 et 48 % en 1968 ; ses effectifs diminuent de 5 %. Ce recul de la série littéraire est illustré le plus *nettement par la section* A 1 (latin-grec) qui n'est plus choisie que par 1 635 candidats en 1975 contre 1 987 en 1974.

La série B (économique et social) progresse, au contaire, de 7,28 %, *et regroupe 13,11 % des* inscrits ; la série C (mathématiques et sciences physiques) reste stable avec 18,30 % des inscrits, tandis que la série D (mathématiques et sciences de la nature) augmente de 3,97 % et rejoint presque *les effectifs de la* section A, traditionnellement la plus nombreuse, avec 31,73 % des inscrits.

Les effectifs des candidats au baccalauréat de technicien progressent, excepté dans certaines séries du secteur industriel : F 2 (électronique), F 5 (physique), F 6 (chimie) et H (informatique), qui connaissent un léger recul.

D'autre part, quatre cent soixante-dix élèves de trois établissements expérimentaux — le lycée Henri-Martin, de Saint-Quentin (Aisne), celui de Montgeron (Essonne), et l'Ecole alsacienne (Paris) — se présentent pour la première fois cette année au baccalauréat. Le contrôle s'exerce en partie, pour ces élèves, sur des travaux personnels, essentiellement des dossiers établis par eux dans le cadre du « travail indépendant ».

C'est, enfin, la première fois cette année que le chinois et le polonais peuvent faire l'objet d'une épreuve obligatoire aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

SPORTS

FOOTBALL

Saint-Étienne-Lens en finale de la Coupe de France

L'Association sportive de Saint-Etienne et le Racing-Club de Lens disputeront le 14 juin au Parc des Princes la finale de la Coupe de France de football. Sur ce même terrain, devant cinquante mille spectateurs, les Stéphanois ont battu Bastia 2 à 0 au terme d'un match pour « aficionados ». La prudence dont firent preuve les deux équipes en première mi-*temps ne fut pas toujours du goût* du public.

Pour déjouer le repli massif des éléments des deux équipes dès la perte de la balle, Saint-Etienne et Bastia durent faire preuve d'imagination. A ce jeu d'attaques élaborées à *la manière d'une partie* d'échecs, Saint-Etienne, qui possède au plus haut degré l'esprit d'équipe et bénéficie désormais d'une grande expérience internationale, s'imposa après une heure de jeu grâce à un but marqué de *la tête* par Christian Sarramagna sur un centre de Patrick Revelli avant d'assurer son succès par un second but d'Hervé Revelli sur un tir de loin à la soixante-dix-neuvième minute.

Déjà champion de France, Saint-Etienne aura donc l'occasion de réussir un nouveau doublé qui serait le quatrième de son histoire et le deuxième consécutif, une performance encore jamais réalisée dans le football français.

Lens, vingt-sept ans après

Si les Stéphanois sont des habitués, les Lensois se retrouveront en finale pour la première fois depuis 1948. *Au terme d'un match* fertile en rebondissements, dans la grande tradition de la Coupe de France ancienne formule, les Nordistes ont battu, par 3 buts à 2, le Paris-Saint-Germain, diminué par les absences de plusieurs *joueurs de premier plan* comme Bade, Dalheb et le capitaine Dogliani.

Remarquablement soutenus à Reims par quinze mille supporters venus du Nord par trains spéciaux, voitures particulières et plus de cent autocars frétés pour la circonstance, les Lensois égalisèrent (deux buts partout) à sept minutes de la fin du match par leur ailier droit polonais Faber, avant de s'imposer pendant les prolongations.

Revenus en première division depuis deux ans, après une longue période d'éclipse, les Lensois sont déjà assurés de disputer la saison prochaine la Coupe d'Europe *des clubs vainqueurs* de Coupe, puisque Saint-Etienne est qualifié pour la Coupe d'Europe des clubs champions. Ce qui ne les empêchera pas de faire le maximum pour tenter de combler un public d'une ferveur et d'une fidélité *exemplaires par une première victoire* en Coupe de France, dont la finale se jouera à guichets fermés, toutes les places ayant été vendues dès la première journée de la location.

GÉRARD ALBOUY.

LE « FAUX RECORD » DE GUY DRUT

Le record du monde du 110 mètres haies que Guy Drut aurait égalé à Eugene (État de l'Orégon), et qui a donné lieu à un excès de félicitations dans *le genre « Guy Drut est désormais le meilleur coureur de haies du monde » ou « Le conseiller sportif du premier ministre a frappé un grand coup »,* était une fausse information. En réalité, Guy Drut a été crédité de *13 sec. 1/10 sur 120 yards* (109,686 mètres) et non sur 110 mètres, et le vent par trop favorable (2,38 mètres à la seconde) interdisait de toute façon une quelconque homologation. D'autant plus que le record du *monde du 120 yards haies est* détenu par l'Américain Milburn en 13 secondes. Le télégramme de félicitations que M. Jacques Chirac a adressé à son conseiller sportif était tout aussi prématuré...

CYCLISME

Thévenet, Poulidor et Merckx dans la perspective du Tour de France

De notre envoyé spécial

Avignon. — Les victoires françaises au niveau international sont rares. Celle que Bernard Thévenet a obtenue à l'occasion du critérium *du Dauphiné libéré* correspond cependant à un résultat logique. Le routier de l'équipe Peugeot n'a pas eu besoin de forcer son talent au cours de l'étape contre la montre, organisée lundi 9 juin, près d'Avignon, pour conserver la première place du classement général. Auparavant, il avait nettement dominé ses adversaires directs au nombre desquels Francesco Moser, Zoetemelk, Poulidor et Van Impe dans le secteur montagneux de la Chartreuse.

Epaulé par une solide équipe, cet excellent coureur qui porta naguère le maillot de champion de France, a fait la démonstration d'un talent retrouvé. Il est redevenu, semble-t-il, le grimpeur que nous connaissions, manifestant un retour en forme des plus opportuns à dix-sept jours du départ du Tour de France.

Deux courses différentes

Hormis Bernard Thévenet, deux champions de haute lignée ont *retenu tout particulièrement* l'attention des observateurs sur les routes des Alpes. Le premier, Raymond Poulidor, a franchi convenablement le Galibier (2 556 mètres) dont il redoutait l'escalade depuis sa défaillance de la saison passée. A la suite de ce test indispensable, il a décidé de participer à la grande épreuve... pour la treizième fois.

Le second, Eddy Merckx, n'a terminé qu'à la dixième place. Le champion du monde, qui relevait de maladie, était venu au *Dauphiné* non pas, pour gagner, contrairement à l'habitude, mais pour se réadapter progressivement aux efforts. Souvent à l'ouvrage, parfois en difficulté, il a accompli ce travail avec une conscience professionnelle et un courage exemplaires, il a, en d'autres termes, accepté une défaite inévitable qui ne sera sans doute pas inutile et qui de toute évidence n'est pas négative.

Freddy Maertens, lui, a remporté sept étapes sur dix, dont six consécutivement. S'il a réalisé un exploit unique dans l'histoire des courses en France, il a aussi révélé d'inquiétantes faiblesses en altitude puisqu'il a perdu près d'une heure en l'espace de deux jours. *Le routier-sprinter flamand* était irrésistible en plaine alors que Bernard Thévenet fut souverain en montagne. Les deux hommes disputaient en réalité deux courses différentes.

JACQUES AUGENDRE.

D'un sport à l'autre...

AUTOMOBILISME : troisième victoire consécutive en Grand Prix pour l'Autrichien Niki Lauda (Ferrari). — *Vainqueur des Grands Prix de Monaco (11 mai) et de Belgique (25 mai), l'Autrichien Niki Lauda, sur Ferrari, a remporté le 8 juin à Anderstop sa troisième victoire consécutive, en s'imposant dans le Grand Prix de Suède devant Reutemann (Brabham) et Regazzoni (Ferrari).*

Le Français Jacques Laffite a gagné sur Martini-B.M.W. sa cinquième course de formule 2 comptant pour le championnat d'Europe. Cette cinquième victoire — sur six épreuves courues depuis le début de la saison — donne à Laffite toutes les chances d'être champion d'Europe de formule 2.

NATATION : troisième record du monde pour l'Allemande de l'Est Kornelia Ender. — *Déjà détentrice des records mondiaux des 100 et 200 mètres nage libre (56 sec. 38/100 et 2 min. 2 sec. 27/100) Kornelia Ender, seize ans, a battu lundi 9 juin à Wittenberg le record du monde du 100 mètres papillon (1 min. 1 sec. 33/100 contre 1 min. 1 sec. 88/100) au cours des championnats de la République démocratique d'Allemagne. Deux autres records du monde féminin ont été améliorés au cours de ces quatre nages par Ulrike Tauber (4 min. 52 sec. 20/100) et sur 200 mètres dos par Birgit Treiber (2 min. 16 sec. 10).*

● RUGBY : *l'équipe de France battue en Afrique du Sud.* — La sélection française de rugby à XV a subi le 7 juin au Cap la première défaite de sa tournée en Afrique du Sud. Elle a été battue 18-3 par une équipe multiraciale. Les Français ont affronté une sélection formée de onze Blancs (dont cinq Springboks), deux Noirs et deux Métis. Jamais auparavant la République Sud-Africaine n'avait aligné une équipe multiraciale pour une rencontre internationale.

Le 9 juin, l'équipe de France a battu la sélection des South-western par 44 à 6.

● TENNIS : *François Jauffret éliminé aux Internationaux de France.* — Les Internationaux de France se poursuivent à Roland-Garros, favorisés par un temps superbe et un succès populaire sans précédent. Mais les héros sont fatigués. Après l'élimination d'Orantès et de Metrevell, Nastase a été battu dimanche 8 juin par Panatta et Kodès lundi par Vilas, tandis que le dernier représentant français, Jauffret, se faisait sortir ce jour même par Ramirez.

● VOILE : *Serge Maury champion d'Europe.* — Le Français Serge Maury, champion olympique en 1972, a remporté le championnat d'Europe des FINN, qui se disputait en Espagne,

LES RÉSULTATS

Cyclisme

CRITERIUM DU DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Classement général final. — 1. Thévenet (Fr.), 35 h. 39 min. 36 sec. ; 2. Moser (It.), 35 h. 44 min. 33 sec. ; 3. Zoetemelk (P.-B.), 35 h. 44 min. 33 sec. ; 4. Poulidor (Fr.), 35 h. 44 min. 43 sec. ; 5. Van Impe (Belg.), 35 h. 45 min. 11 sec. ; 6. Danguillaume (Fr.), 35 h. 46 min. 17 sec. ; 7. Delisle (Fr.), 35 h. 47 min. 32 sec. ; 8. Talbourdet (Fr.), 35 h. 49 min. 51 sec. ; 9. Romero (Fr.), 35 h. 50 min. 20 sec. ; 10. Merckx (Belg.), m. t.

Tennis

INTERNATIONAUX DE FRANCE
SIMPLE MESSIEURS

HUITIEMES DE FINALE. Dibbs (E.-U.) b. Zugarelli (It.) 6-4, 7-5, 6-4 ; Ramirez (Mex.) b. Jauffret 6-2, 6-1, 6-4 ; Vilas (Arg.) b. Kodes (Tch.) 6-1, 6-4, 6-2 ; Parun (N.-Z.) b. Alexander (Austr.) 6-2, 2-6, 3-6, 6-2, 8-6.

SIMPLE DAMES

Huitièmes de finale. — Mlle Szabo (Hong.) b. Mlle de Roubin 6-1, 6-4 ; Mlle Navratilova (Tch.) b. Miss Teegarden (E.-U.) 6-2, 3-6, 6-3 ; Mlle Morozova (U.R.S.S.) b. Miss Barker (G.-B.) 6-1, 6-0 ; Miss Evert (E.-U.) b. Mlle Tomanova (Tch.) 6-3, 6-2.

Tir

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TIR AU PLATEAU

monde de tir à la fosse olympique, a remporté son dixième titre national au terme des internationaux de France, qui se disputaient à Antibes. Il a totalisé 191 plateaux sur 200. Ses suivants immédiats sont Lagarrigue (190) et Croizet (189).

CARNET

Naissances

— M. F.N. Besse Desmoulières Mme, née Martine Lorit, sont ureux de faire part de la naissance

Vincent,
7 juin 1975.
40, rue de l'Amiral-Mouchez,
75014 Paris.

— Monique et Antoine Bloch, Estelle et Julien,
nt heureux de faire part de la issance de
Paul-Hervé,
2 juin 1975.
15, rue Scheffer,
75016 Paris.

— M. Jacques Claude et Mme e Marie-Thérèse Cornette, ont la e d'annoncer la naissance de
Bénérice,
25 mai 1975.
4, rue Balard,
5015 Paris.

— M. Jacques-Olivier Gratiot et ne, née Martine Hoffmann, Ariane Laurence, ont la joie d'annoncer naissance de
Judith,
29 mai.
8, rue de Saint-Senoch,
5017 Paris.

— M. Christian Robert et Mme, Marie-France Archambaud, ssent à Guillaume la joie d'annocer la naissance de
Karine,
3 juin 1975.
-10, rue Manin,
5019 Paris.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les nçailles de
Mlle Marie-Laurence,
de Chauvigny de Blot,
e du comte J. de Chauvigny Blot, décédé, et de la comtesse, Odette Moreau,
c
M. Bruno Crescent,
de M. Guy Crescent et de Mme, Michèle Janin.
, avenue du Président-Wilson,
5116 Paris.
3, rue Raynouard,
5016 Paris.

Mariages

— M. et Mme André Perdriolle,
M. et Mme Claude Moreau,
t heureux de faire part du riage de leurs enfants
Sylvie et Denis,
ébré à Lyon le 7 juin 1975.
, montée de Vauzelles,
9001 Lyon.
rue d'Anjou,
5008 Paris.

— M. Paul Terriou, ingénieur civil ponts et chaussées, et Mme Geneviève Rossel
t heureux de faire part de leur riage, qui a eu lieu dans l'intimité, le 31 mai 1975.
square Albert-Bartholomé,
aris (15e).
, rue Milton,
aris (9e).

Décès

— M. et Mme Vigor Caillet,
Mlle Simonne Bariéty,
M. Jacques Bariéty,
M. et Mme Jean Bariéty,
M. et Mme Paul Bariéty,
es enfants,
Agnès, Anne-Charlotte, Vigor et Virginie Caillet, Anne-Sophie Bariéty, Olivier, Thibaut et Rémi Bariéty,
es petits-enfants,
a famille Bar,
la douleur de faire part du décès
Mme Maurice BARIÉTY,
née Madeleine-Céline Bar,
8 juin, dans sa soixante-dixième année, munie des sacrements de l'Eglise.
a cérémonie religieuse sera célé- e le mercredi 11 juin, à 10 h. 30, la basilique Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, ris (2e).
L'inhumation aura lieu au cimetière de Brou (Eure-et-Loir).
Ni fleurs ni couronnes.
7, rue de Monceau,
Paris (8e).

— On nous prie d'annoncer la ort de
M. Jean BICHE,
ingénieur E.N.S.A.,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaillé de la Résistance,
rvenue paisiblement le 6 juin à ssy.
De la part de Mme Biche, née arie Schébéko, et de ses amis.

— Paris.
Mme Henri Binder,
M. et Mme Jean Binder et leurs filles,
M. et Mme Maurice Edelman et leurs fils,
Les Etablissements La Literie Mazel,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur époux, père et grand-père,
M. Henri BINDER,
décédé le 8 juin, à l'âge de soixante-neuf ans.
Les obsèques auront lieu mercredi 11 juin au cimetière parisien de Bagneux, à 8 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue du Poteau,
Paris (18e).

— M. et Mme Jacques Cheymol,
M. et Mme André Dannielou,
Mme Germaine Borredon,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel BORREDON,
contrôleur général honoraire de la Sécurité nationale,
survenu à Vichy dans sa quatre-vingt-dixième année.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. André BOULOGNE,
dit Naoh,
instructeur national
des Centres d'entraînement
aux méthodes d'éducation active,
survenu le 6 juin 1975, à l'âge de soixante-quatre ans.
L'incinération et l'inhumation se feront le jeudi 12 courant, à 8 h. 15, au cimetière du Père-Lachaise.

— Le professeur ag. J.-P. Cachera et Mme,
M. et Mme J.-D. Rodriguez Carmona,
M. et Mme Cl. Revillon,
Ses enfants,
Charles, Jean-Baptiste, Aline, Géraldine Cachera,
Béatrice, Isabel, Inès, Edith, Jérôme Rodriguez,
Nathalie et Arnaud Villard,
Ses petits-enfants,
Mme Jacqueline Pierre Jacoupy,
Sa sœur,
Et toute la famille,
font part du décès de
Mme René CACHERA,
née Edith Magrah,
docteur en médecine, A.E.H.P.,
lauréat de l'Académie des sciences,
survenu le 4 juin 1975.
Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 7 juin 1975, à Ile-Tudy (Sud-Finistère).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Etienne FATOU,
survenu le 4 juin 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Cannes.
Un service religieux sera célébré le 12 juin, à 8 h. 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.
De la part de
M. et Mme Christian Serieyx et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Loup de Cherisey et leurs enfants.

— Le docteur Jean-Louis Herrenschmidt,
Sylvie et Alain Granjon,
Odile et Guillermo Diaz,
Florence Herrenschmidt,
Corinne Herrenschmidt,
Mme Odile Lionnet-Gendron,
Et leur famille,
font part du décès de
Mme Jean-Louis HERRENSCHMIDT,
née Jacqueline Lionnet,
survenu le 5 juin 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 7 juin 1975.
Cet avis tient lieu de faire-part.
6, place de Mexico,
75116 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Jean JAGERSCHMIDT,
née Thérèse Jagerschmidt,
survenu à Briare (Loiret), le 5 juin, dans sa quatre-vingt-dixième année.
Un service religieux sera célébré à Paris, le jeudi 12 janvier à 14 heures, en l'église Saint-François-Xavier, 7e, et l'inhumation aura lieu le même jour au cimetière du Montparnasse.
De la part de
Ses cinq enfants,
Ses vingt-trois petits-enfants,
Ses vingt-deux arrière-petits-enfants,
Et de toute la famille.

— Prince Mahmoud Mirza Kadjar,
Prince Ali Mirza Kadjar,
ont l'immense douleur d'annoncer le décès soudain, en sa résidence de Saint-Cloud, de
Soltan Abdol-Medjid Mirza KADJAR,
prince impérial de Perse,
leur frère et père.
En sa mémoire, une cérémonie aura lieu à la Mosquée de Paris (39, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 5e), le jeudi 12 juin 1975, de 17 heures à 19 heures.
Né au palais de Golestan, Téhéran, le 7 janvier 1907.
Décédé à Saint-Cloud, le 24 mai 1975.

— 76-Bois-Guillaume.
Mme André Lefort, son épouse,
M. et Mme Bernard Lefort et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Lefort, leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Jean Lefort et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Lefort et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Lefort et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Lefort et leurs enfants,
Les familles Chardin, Condemine, Lisch, Viraut et Brunet ont le regret de faire part du décès de
M. André LEFORT,
architecte honoraire,
rappelé à Dieu le 8 juin 1975, dans sa quatre-vingt-quatrième année, et invitent à participer à la messe d'inhumation célébrée le mercredi 11 juin, à 9 h. 15, en l'église de Bois-Guillaume.
Ni fleurs ni couronnes.
8, clos du Hamel,
76230 Bois-Guillaume.

— Bourg-la-Reine.
M. et Mme Gouzien et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de
Mme MENEZ,
née Yvonne Pichou,
leur mère et grand-mère,
survenu à Morlay, dans sa quatre-vingt-onzième année.

— Mme Christian Mille, ses enfants et M. Jean Mille ont la douleur de vous faire part de la disparition brutale, survenue le 27 mai, de
Me Christian MILLE,
avoué près la cour d'appel d'Aix,
ancien avocat du barreau de Marseille,
ancien président de la Chambre des avoués de Marseille.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
28, avenue Jules-Ferry,
Aix-en-Provence.

— Mme S. Monod-Sechehaye,
M. et Mme Roland Barde,
M. et Mme Jean-Philippe Barde, Antoine et Isabelle,
M. et Mme Laurent Heilmann, Jérôme et Maud,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme J.-J. Fichet, sa sœur,
Mme Jean Monod, sa belle-sœur,
Ses neveux Monod, de Coninck, Ledoux, Muller, Marcel, Dubert, Fichet et Thomann,
ont le chagrin de faire part du décès de
Mme Bernard MONOD,
née Magdeleine Monod,
survenu le 8 juin 1975.
« N'abandonnez donc pas votre confiance, qui doit avoir une si grande récompense. »
(Héb. 10.35.)
Le service religieux aura lieu le mardi 10 juin, à 14 heures, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre (147, rue Saint-Honoré, 75001 Paris).
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, square de Latour-Maubourg,
75007 Paris.

— Mme Georges Petit-Jean, son épouse,
Mme Marcel Bouvet, sa fille, et le Dr Marcel Bouvet, son gendre,
M. et Mme Gilles Garin,
Le Dr Thierry Boyer et son épouse, le Dr Chantal Boyer,
Mlle Dominique Boyer,
M. Hervé Boyer,
Ses petits-enfants,
Stéphane, Christophe, Delphine, ses arrière petits-enfants,
M. et Mme Paul Tirard et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges PETIT-JEAN,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu en son domicile, le 2 juin 1975, à l'âge de quatre-vingt-un ans.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale en l'église de Triel-sur-Seine (78).
Cet avis tient lieu de faire-part.
132, boulevard Exelmans, 75016.
113, avenu Henri-Martin, 75016.

M. et Mme Max Synave et leurs enfants,
Laurent et Isabelle Preaud,
Rémi et Noëlle Lenoir,
ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Jane PICARD,
leur tante et grande-tante,
survenu le 2 juin 1975.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité, lundi 9 juin 1975, à 13 h. 45, au cimetière de Préville, à Nancy.

— On nous prie de faire part du décès accidentel, survenu à Sainte-Marie-de-Poggio (Corse), de
M. Félicien PIRRAGGI DE PETRICONI.

— Mme Joanna Reicher, née Lichtenstein,
Le Dr Patrick Bizouard et Mme, née Elisabeth Reicher,
Les familles Shalit et Skowronski, de Melbourne,
ont la douleur de faire part du décès du
Docteur Edward REICHER,
survenu à Francfort, dans sa soixante-quinzième année.
L'inhumation a eu lieu le 6 juin, dans la plus stricte intimité, au cimetière de Bagneux.
Cet avis tient lieu de faire-part.
12, Ostendstrasse,
Francfort-sur-le-Main.
6, place d'Estienne-d'Orves,
75009 Paris.

— L'Association des fils de rapatriés a la douleur de faire part du décès de leur ami, le
Révérend Père SIROT,
ancien dominicain d'Alger,
fondateur du cercle
« les Amis de Jeanne d'Arc »,
Père spirituel
de l'Association des fils de rapatriés et des Clubs Eurafrique 2000.
La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 10 juin à 10 h. 30, au couvent des dominicains, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Edmond SPITZER,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix du combattant,
pieusement décédé à Paris, le 29 mai 1975.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Passy, le 2 juin.
De la part de
Mme Edmond Spitzer, son épouse,
Mlle Hélène Spitzer, sa sœur,
Le général de corps d'armée (c. r.) et Mme J.-P. Spitzer,
La princesse Troubetzkoy,
Le colonel et Mme Jean Rivière,
Ses neveux et nièces.
11, rue Maspéro,
75016 Paris.

— Mme André Truchet,
M. et Mme Jacques Truchet,
Leurs enfants et petite-fille et toute la famille,
ont la douleur de vous faire part du décès de
M. André TRUCHET,
leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père et parent,
survenu à Neuilly-sur-Seine, le 7 juin, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly (158, avenue Charles-de-Gaulle) le 12 juin 1975, à 9 heures.
17, rue de l'Eglise,
92200 Neuilly.
39, boulevard du Château,
92200 Neuilly.

— On nous prie d'annoncer le décès subit de
Mme Philippe WAQUET,
née Marilis Neel,
le 7 juin 1975 à Paris.
De la part de
M. Philippe Waquet, son époux,
Damien, André, Agathe et Mathieu Waquet, ses enfants,
M. Harold Neel, son père,
Pierre, Philippe et Benoit, ses frères,
Marguerite-Marie, Agnès, Claire, Monique et Christine, ses sœurs.
Les obsèques auront lieu à Pouillon (Landes), le jeudi 12 juin 1975, à 10 heures.

— Nous apprenons la mort, le 8 juin 1975, de notre confrère
Max ZETLAOUI,
à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Il était âgé de soixante-quinze ans.

[Né le 19 mars 1900 à Tunis, Victor Zetlaoui, connu sous le nom de Max Zetlaoui, était entré très jeune à « la Presse » de Tunis, où il travailla près de cinquante ans.

Correspondant du « Petit Matin » depuis 1929, il avait été engagé, en juin 1943, à l'agence France-Afrique, puis en juin 1945 à l'Agence France-Presse comme sous-chef du service Afrique du Nord, fonction qu'il devait exercer jusqu'en 1965.

Il apportait en même temps sa collaboration à « Combat », dont il fut rédacteur en chef jusqu'en 1957. Il assurait, il y a encore peu de temps, la critique de télévision du « Courrier picard ».]

Messes anniversaires

— A la mémoire de
Mireille AUDAT,
décédée le 11 juin 1973 à Alger, inhumée le 16 juin à Cadoine (Lozère), une messe sera dite à Saint-Germain-de-Calberte, le lundi 16 juin, ainsi qu'à la cathédrale de Yaoundé. Que ses amis s'y joignent par la pensée et la prière.

Anniversaires

— Il y a dix ans,
Jacques DECROIX
disparaissait au cours d'un accident de la route. Que ceux qui l'ont aimé et estimé accordent à son souvenir une fidèle pensée.

Communications diverses

— On nous prie d'annoncer qu'en reconnaissance des services qu'elle a rendus,
Mme Marcelle Voltchikis,
professeur de musique,
vient d'être nommée chevalier dans l'ordre national du Mérite.

Bienfaisance

— Le Secours de France organise le vendredi 13 juin, dès 20 heures, dans les salons de l'hôtel de Croisilles, 12, rue du Parc-Royal (Le Marais), Paris-3e, une soirée de bienfaisance en faveur des nationaux victimes des événements d'Algérie, des réfugiés du Sud-Est asiatique (Vietnam, Cambodge, etc.).

Visites et conférences

MERCREDI 11 JUIN

VISITES ET CONFERENCES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier : « Hôtel de Sully ». — 15 h., 14, rue Max-Blondat, à Boulogne, Mme Bouquet des Chaux : « Landowski ». — 15 h., façade, portail gauche, Mme Garnier-Ahlberg : « Notre-Dame de Paris ». — 15 h., 112, rue Ambroise-Croizat, à Saint-Denis, Mme Legregeois : « Deux mille ans d'orfèvrerie ». — 15 h. 30, hall gauche du château, Mme Langlois : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 21 h., marches de l'église Saint-Gervais : « Le Marais illuminé ».

CONFERENCES. — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de Scientologie de France) (entrée libre). — 20 h. 15, hôtel des ingénieurs des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. La schizophrénie ». — 16 h., Maison de la documentation, 29, quai Voltaire : « Langue et éducation au Québec » (entrée gratuite). — 20 h. 30, salle du cinéma du Musée de l'homme, professeur Jean Guiart : « Les mal-aimés du Pacifique. Mélanésie 1974 » (Société des Amis et le Musée de l'homme). — 21 h., 51, rue de la Harpe, professeur Georges Livraga : « L'astrologie et l'âge du Verseau » (Nouvelle Acropole).

L'HOTEL DROUOT

Mercredi

ENTES

S. 1. — Meubles, obj. d'art XVIIIe, orcelaine, faïence ancienne. MM. illée, Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 5. — Coll. tim. M. Robineau. Mes Ribault-Menetière, Marlio.
S. 10. — Tableaux modernes. C.P. Loudmer/Poulain.
S. 13. — Bibel, Mbles, Me Deurergue.
S. 14. — Bibel, Papillons, Ameublt. Mes René et Claude Boisgirard.

EXPOSITION LE 11 JUIN

Palais Galliera, de 21 h. à 23 h.
Importants dessins
et tableaux modernes
Sculptures
MM. Dubourg, Durand-Ruel
Pacitti, Maréchaux, Cézanne.
Mes Ader, Picard, Tajan.

VENTE LE 11 JUIN

Palais Galliera, à 14 h. 30
Bibliothèque de Sir A.
Très importants livres anciens
M. Guérin. Mes Ader, Picard, Tajan.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

RADIO-TÉLÉVISION

— Vu —

Vivre avec une journaliste

Le seul problème que pose une enquête à l'écran, c'est celui du journaliste. Il ne sait pas où se mettre. Hors du champ, voix off ? Dans le champ, de face ? De profil ? Assis ? Debout ? Cela varie selon les écoles, les modes, les humeurs, les degrés de fausse (ou de vraie) modestie. L'hiver passé, c'était la vogue ambulatoire. On le voyait toujours s'éloigner de dos, en blouson de daim ou en canadienne fourrée, interviewer et interviewé, devisant, cheminant d'un même pas lourd, rêveur, chargé de graves pensées, sur l'asphalte des trottoirs ou sur la mousse des sous-bois. Les propos se mêlaient au bruit des moteurs et au chant des oiseaux. On ne comprenait pas un mot de ce qu'il disait, mais c'était d'un beau, d'un naturel ! On ne s'en lassait pas.

Lundi soir sur Antenne 2, Jacques Frémontier a montré qu'on pouvait aller encore beaucoup plus loin dans cette voie. On venait à peine d'entrer chez les Gouriou, des ouvriers du Sud-Finistère (la Vie ensemble), on était tranquillement assis avec eux devant le poste ; on regardait une danse folklorique bretonne ; on écoutait Zitrone, quand brusquement une grande blonde s'est dressée, a coupé le son, a dit que non c'était « pas possible », c'était « truqué », que la vie des ouvriers bretons c'était « pas comme ça ». On était perplexe. On se demandait qui cela pouvait bien être ; elle paraissait beaucoup trop âgée pour être une de leurs filles, il en ont quatre plus un garçon. Pourtant, au déjeuner de communion qui a suivi, elle était là, elle pérorait, on ne voyait, on n'entendait qu'elle, et ce n'est que petit à petit qu'on a compris, c'était La journaliste.

Une fois située, et bien située, impossible de la perdre. Elle surgissait à tout bout de champ et de contre-champ. En bottes et en ciré, sur les échafaudages du chantier naval qui emploie François Gouriou : « Dites-moi, François, être tôlier soudeur, c'est quoi ? » ; en tablier de jardinier au détour d'un plant de salades — les Gouriou sont en train de se payer un pavillon avec le salaire de Thérèse, elle gagne 1 200 F par mois dans une usine de conditionnement alimentaire : en chandail à carreaux devant la nouvelle voiture d'occasion : dans la salle d'eau à l'heure du bain hebdomadaire des enfants ; à la cuisine à l'heure des préparatifs du dîner. Là elle a été très bien. Elle est restée clouée sur sa chaise pendant que François (Thérèse n'était pas encore rentrée) faisait revenir ses maquereaux. Elle n'a pas proposé de l'aider ni de mettre le couvert. Et elle a eu raison. Elle était femme, elle était invitée, et invitée de marque — de la télévision, pensez ! — elle n'avait aucune raison d'offrir ses services.

Quand, pour finir, elle a demandé à Thérèse si ces dix jours passés avec l'équipe — on avait vu poindre par-ci par-là le nez d'un technicien, — si cette promiscuité ne l'avait pas trop dérangée, Thérèse a répondu gentiment que non ; enfin, si, un peu, d'autant qu'elle avait pris sur ses vacances pour se plier aux impératifs de l'émission.

Et bien nous, franchement, si, cela nous a beaucoup dérangé. Entre le faux-semblant d'un effacement total et l'outrecuidante franchise d'une présence continuelle à l'antenne, il doit y avoir un juste milieu, une formule à trouver, un exemple à suivre. J'en propose deux. Celui de Fallevic pour Patrick et Sylvie, tourné il y a quelques années (Du côté des enfants) Et celui (ils se rejoignent) de ces formidables documents constitués par les familles américaines et anglaises, dont la vie s'est profondément modifiée au cours des mois sous l'œil indiscret et secret des caméras

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 10 JUIN

— *M. Jacques Dominati*, secrétaire général des républicains indépendants, est l'invité de Radio-Monte-Carlo à 19 heures.

— *Mᵉ Maurice Rheims*, commissaire-priseur, répond aux questions de Pierre Desgraupes sur Europe 1, à 19 h. 20.

— « *Politique énergétique et énergies nouvelles* » est le sujet du « Dialogue » de France-Culture, à 20 heures.

— *MM. Michel Debré et Maurice Druon* participent au débat des « Dossiers de l'écran » à propos des *Rois maudits* sur Antenne 2, vers 22 h. 15

MERCREDI 11 JUIN

— « *Le rôle de la C.I.A. aux Etats-Unis et dans le monde* » fait l'objet d'une enquête de TF 1 au cours du journal de 13 heures.

— *Les radicaux de gauche* expriment leur point de vue à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Michel Poniatowski*, ministre de l'intérieur est l'invité du magazine « le Point sur l'A 2 » pour son livre *Conduire le changement* sur Antenne 2, à 21 h. 25

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 10 JUIN

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Christine.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de la Grange : le Numbat.
21 h. Jeu : Le blanc et le noir.

21 h. 45 Emission littéraire : Best-seller, de J. Ferniot et Ch. Collange.
Avec MM. Claude Bourdet (pour « L'Aventure incertaine »), Gilbert Cesbron (pour « Don Juan en automne »), Alexandre Minkowski (pour « Le Mandarin aux pieds nus »), Michel Audiard (pour « Le Petit Cheval de retour »), Roger Ikor (auteur de « Pour une fois, écoute mon enfant ») et Roger Garaudy (pour « Paroles d'homme »).

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 44 Feuilleton : Pilote de courses.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran.
Télé-film : « Les Rois maudits » (premier épisode) : Le roi de fer, de M. Druon, de l'Académie française, adapt. M. Jullian, réal. C. Barma, avec A. Kreiss, J.-L. Moreau, M. Baptiste (rediffusion).
Les rivalités, les intrigues et les complots qui déchirent la cour de France au XIVᵉ siècle entre le procès des Templiers et le début de la guerre de Cent ans.
Une certaine image de la France construite par quelques grands rois : Philippe Auguste, Saint Louis, Philippe le Bel. Première diffusion : fin 1973, sur la deuxième chaîne.

22 h. 15 (Vers) Débat animé par A. Jérôme.
Avec MM. Michel Debré, ancien premier ministre ; Maurice Druon, de l'Académie française ; Gilles Martinet, délégué général au parti socialiste ; Mgr Honoré, évêque d'Evreux ; MM. Robert Mandrou, Michel Mollat et Philippe Contamine, professeurs.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Improvisation sur un livre.
19 h. 40 Tribune libre : Solidarité avec les peuples d'Afrique.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.
20 h. 30 Western, film policier, aventures : « Les tueurs sont lâchés », de Sh. Reynolds (1969), avec P. O'Neal, J. Hackett, H. Lom, P. Van Eyck, E. Portman.
Venu enquêter en Suisse sur un accident d'avion, le détective d'une compagnie d'assurances découvre une escroquerie montée par un financier. Des tueurs sont à ses trousses

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues. Emission de R. Pillaudin, enregistrée en public : « Politique énergétique et énergies nouvelles », avec Jean-Claude Co[illegible] délégué aux énergies nouvelles, et J.-M. Chevalier, un des chercheurs de Grenoble ; 21 h. 15, Musique de notre temps, de G. Léon : Luc Ferrari ; 22 h. 30, Entretien avec James Baldwin ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104, Cycle « Ecole de Vienne », Orchestre philharmonique de Radio France, direction G. Amy. Avec V. Cortez, soprano ; C. Meloni, baryton ; A. Chevalet, hautbois ; R. Fontaine, clarinette ; J.-Y. Bernard, cor ; Ch. Colas, basson : « Sinfonia concertante en mi bémol majeur », K. 297 B (Mozart) ; « Symphonie lyrique », extraits (Zemlinsky) ; Extraits des « Gurre Lieder » (Schoenberg) ; « Cinq pièces, opus 16 » (Schoenberg) ; A l'entracte, concours international de guitare ; 22 h. 50 (S.), Portrait de la musique moderne : « Jardin suspendu » (J. Alain), « la Nativité du Seigneur » (Messiaen), « Symphonie initiatique » (J. Guillou), « Mandala » (Jolivet), « Cathédrale de l'univers » (Tisné) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MERCREDI 11 JUIN

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Christine.
20 h. 35 Dramatique : « 325 000 francs », d'après R. Vailland, adapt. et réal. R. Vailland avec J.-C. Rolland, C. Confortes, D. Argence, C. Maurier.
Précédée par une présentation de Pierre Dumayet, en hommage à Roger Vailland mort il y a dix ans, cette rediffusion d'une émission tournée en 1964 permettra de revoir, jouant son propre rôle, l'auteur de « La Loi ». La somme de 325 000 F représente, pour Bertrand, l'espoir d'obtenir la gérance d'un relais routier et d'épouser Marie-Jeanne qu'il aime.
22 h. 15 Emission scientifique : Les grandes énigmes, de R. Clarke et N. Skotszky. « La vie secrète des plantes ».
L'actualité des études sur les plantes : la « photosynthèse » et la création, au service de l'homme, de nouvelles espèces végétales, riches en protéines

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 44 Feuilleton : Pilote de courses.
20 h. 35 Série : Le justicier : « Gang du rail ».
21 h. 25 Le point sur l'A 2.
Avec M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur.
22 h. 25 Sports sur l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Trois contre X.
19 h. 40 Tribune libre : Les radicaux de gauche.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Histoire du cinéma (cycle : le cinéma et le romanesque) : « la Chartreuse de Parme », de Christian-Jaque (1947), avec G. Philipe, M. Casarès, R. Faure, L. Salou, L. Coëdel, T. Carminati. (N.)
En 1821, à Parme, le jeune Fabrice del Dongo est aimé de sa tante, la duchesse Sanseverina. La jalousie du comte Mosca, et la haine du prince de Parme le conduisent en prison. Mais Clelia Conti, fille du geôlier de la tour Farnèse, l'aide à s'évader. D'après Stendhal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La rue Jean-Vigo à Nice, par M. Bichebois et B. Saxel (documentaire) ; 21 h. 30, Orchestre de chambre de Radio-France : « Concertino pour orchestre à cordes » (C. Halffter) ; « Composition n° 1 pour cordes » (M. Philippot) ; « Torse d'Espace » (J. Lenot, Création mondiale) direction D. Chabrun ; « Concerto pour clarinette et orchestre à cordes » (A. Copland), avec Yannotio, clarinette, direction H. Quach ; 22 h. 30, Entretien avec James Baldwin ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct de l'Auditorium 104, Orchestre lyrique et chœurs de Radio-France, direction H. Zender : « Idoménée », opéra en trois actes (Mozart), avec H. Winkler, A. Kraus, E. Ameling, E. Moser, A. Roden, S. Unruh, X. Tamalet ; 24 h., Musique et poésie : Jean-Pierre Spilmont : Bach, N. Lebègue, Jolivet, U. Biorlin, P. Henry, Monteverdi ; 1 h. 30, *Nocturnales.*

AUJOURD'HUI

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

CLASSEMENT DES SERIES D'APRES LES RESULTATS DE LA COURSE :
(En application du règlement de la tranche, le classement des séries est déterminé en fonction de l'ordre d'arrivée du cheval le mieux placé de chacune d'elles)

Classée première : la série 3 (Val de l'Orne)
Classée deuxième : la série 5 (Fasoli)
Classée troisième : la série 1 (Marinucci)

Terminaisons	Finales et numéros	dans la série 3	dans la série 5	dans la série 1	dans les 5 autres séries
		F	F	F	F
1	1	250	néant	néant	néant
	02 071	1 000	500	400	300
	05 551	1 000	500	400	300
	04 241	5 000	1 000	500	400
	0 391	20 000	10 000	4 000	2 000
	1 451	20 000	10 000	4 000	2 000
	7 661	20 000	10 000	4 000	2 000
	2 571	20 000	10 000	4 000	2 000
	6 721	20 000	10 000	4 000	2 000
	7 491	20 000	10 000	4 000	2 000
	15 531	30 000	5 000	1 000	500
	15 561	100 000	40 000	20 000	10 000
	05 531	3 000 000	500 000	100 000	40 000
2	2	250	néant	néant	néant
	02 072	1 000	500	400	300
	15 582	1 000	500	400	300
	82	2 000	1 000	500	250
	04 242	5 000	1 000	500	400
	442	10 000	4 000	2 000	1 000
	0 962	20 000	10 000	4 000	2 000
	1 462	20 000	10 000	4 000	2 000
	05 532	30 000	5 000	1 000	500
3	3	250	néant	néant	néant
	02 073	1 000	500	400	300
	15 563	1 000	500	400	300
	04 243	5 000	1 000	500	400
	683	10 000	4 000	2 000	1 000
	2 943	20 000	10 000	4 000	2 000
	3 083	20 000	10 000	4 000	2 000
	7 673	20 000	10 000	4 000	2 000
	8 983	20 000	10 000	4 000	2 000
	05 533	30 000	5 000	1 000	500
4	4	250	néant	néant	néant
	12 074	1 000	500	400	300
	15 554	1 000	500	400	300
	44	4 000	2 000	1 000	500
	14 244	9 000	3 000	1 500	900
	4 664	20 000	10 000	4 000	2 000
	05 534	30 000	5 000	1 000	500
	02 074	100 000	40 000	20 000	10 000
	04 244	504 000	102 000	41 000	20 500
5	5	250	néant	néant	néant
	02 075	1 000	500	400	300
	15 555	1 000	500	400	300
	04 245	5 000	1 000	500	400
	015	10 000	4 000	2 000	1 000
	815	10 000	4 000	2 000	1 000
	4 165	20 000	10 000	4 000	2 000
	05 535	30 000	5 000	1 000	500

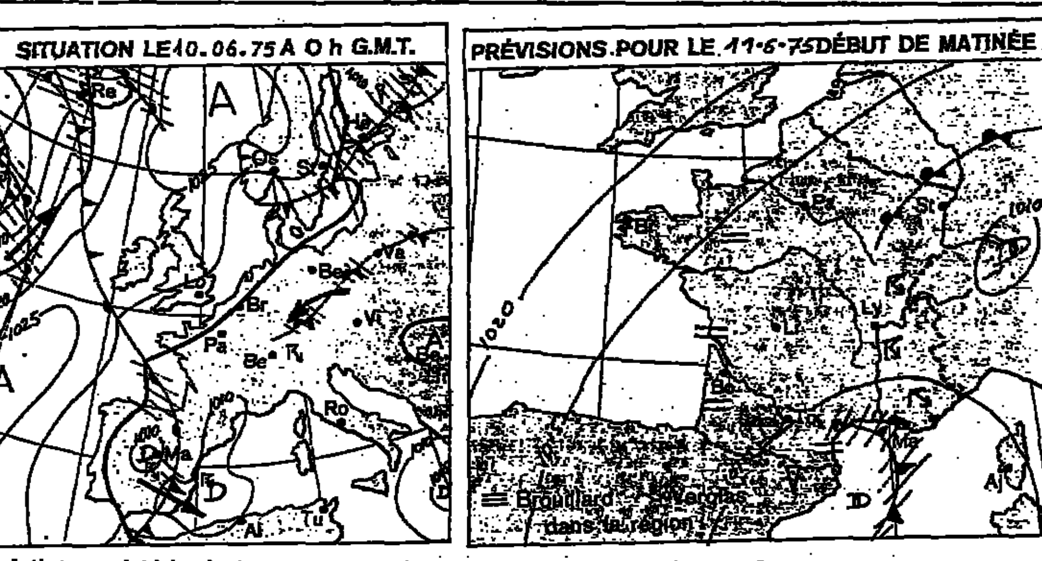
Terminaisons	Finales et numéros	dans la série 3	dans la série 5	dans la série 1	dans les 5 autres séries
		F	F	F	F
6	6	250	néant	néant	néant
	02 076	1 000	500	400	300
	15 556	1 000	500	400	300
	04 246	5 000	1 000	500	400
	1 576	20 000	10 000	4 000	2 000
	05 536	30 000	5 000	1 000	500
7	7	250	néant	néant	néant
	02 077	1 000	500	400	300
	15 557	1 000	500	400	300
	17	2 000	1 000	500	250
	47	2 000	1 000	500	250
	04 247	7 000	2 000	1 000	650
	0 987	20 000	10 000	4 000	2 000
	7 517	22 000	11 000	4 500	2 250
	05 537	30 000	5 000	1 000	500
8	8	250	néant	néant	néant
	02 078	1 000	500	400	300
	15 558	1 000	500	400	300
	68	2 000	1 000	500	250
	04 248	5 000	1 000	500	400
	448	10 000	4 000	2 000	1 000
	2 518	20 000	10 000	4 000	2 000
	2 568	22 000	11 000	4 500	2 250
	05 538	30 000	5 000	1 000	500
9	9	250	néant	néant	néant
	02 079	3 000	1 500	900	550
	15 559	1 000	500	400	300
	79	2 000	1 000	500	250
	04 249	5 000	1 000	500	400
	3 269	20 000	10 000	4 000	2 000
	6 609	20 000	10 000	4 000	2 000
	6 769	20 000	10 000	4 000	2 000
	05 539	30 000	5 000	1 000	500
0	0	250	néant	néant	néant
	02 070	1 000	500	400	300
	15 550	1 000	500	400	300
	90	2 000	1 000	500	250
	04 240	5 000	1 000	500	400
	0 300	20 000	10 000	4 000	2 000
	3 520	20 000	10 000	4 000	2 000
	8 250	20 000	10 000	4 000	2 000
	8 950	20 000	10 000	4 000	2 000
	05 530	30 000	5 000	1 000	500

(1) Les lots de 250 F sont attribués à l'exclusion de tout cumul aux billets de la série 3 qui ne bénéficient d'aucun autre lot

Liste établie par le Secrétariat Général

PRIX DU JOCKEY-CLUB
Tirage du 7 juin 1975
75 — PROCHAIN TIRAGE LE 11 JUIN 1975 à PARIS (8ème) 20 rue La Boétie — 27ᵉ

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 10 juin à 0 heure et le mercredi 11 juin à 24 heures :

Les hautes pressions axées des Açores à la Scandinavie continuent de faire barrage au courant perturbé atlantique et de diriger sur le nord et l'ouest de la France un courant de nord-est. D'autre part, dans la zone dépressionnaire qui recouvre le Bassin méditerranéen occidental, des advections de sud-est à sud d'air chaud et humide se produiront sur nos régions méridionales. Mercredi, le temps ensoleillé et peu nuageux persistera sur la moitié nord-ouest du pays.

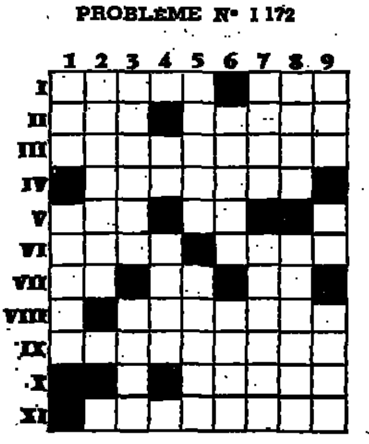
Les températures maximales seront en légère baisse sur les régions du Nord-Est et sur les régions méditerranéennes

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 juin ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Biarritz, 20 et 16 degrés ; Bordeaux, 23 et 14 ; Brest, 24 et 10 ; Caen, 21 et 10 ; Cherbourg, 20 et 11 ; Clermont-Ferrand, 25 et 7 ; Dijon, 26 et 13 ; Grenoble, 24 et 9 ; Lille, 24 et 12 ; Lyon, 24 et 11 ; Marseille, 27 et 15 ; Nancy, 26 et 13 ; Nantes, 27 et 13 ; Nice, 20 et 17 ; Paris-Le Bourget, 26 et 14 ; Pau, 22 et 14 ; Perpignan, 28 et 20 ; Rennes, 26 et 10 ; Strasbourg, 25 et 13 ; Tours, 26 et 12 ; Toulouse, 26 et 14 ; Ajaccio, 22 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 23 et 11 degrés ; Athènes, 23 et 18 ; Bonn, 25 et 14 ; Bruxelles, 24 et 13 ; Le Caire, 30 et 20 ; Iles Canaries, 25 et 18 ; Copenhague, 23 et 13 ; Genève, 24 et 9 ; Lisbonne, 20 et 12 ; Londres, 24 et 11 ; Madrid, 27 et 13 ; Moscou, 23 et 13 ; New-York, 18 et 10 ; Palma-de-Majorque, 24 et 15 ; Rome, 23 et 15 ; Stockholm, 26 et 13.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 172



HORIZONTALEMENT

I. Bande peu recommandable ; Contient une forte proportion de gros sel. — II. Plante ; Nœud ferroviaire. — III. Contraire aux bonnes mœurs. — IV. Volontiers foulés quand ils sont d'un abord agréable. — V. Sifflement prolongé. Pronom. — VI. Visibles ou disparues (s'il y a plus d'un siècle). Liquide nourricier. — VII. Craquent inopinément : Pronom ; Préfixe. — VIII. Pour d'aucuns, cela ne vaut pas un clou ! — IX. Se débite en tranches. — X. Dissipent. — XI. Ne change pas le teint d'un Chinois.

VERTICALEMENT

1. Terrain d'envol ; N'hésitent pas à se rendre ridicules. — 2. Chutes d'eau. — 3. Ville humide ; Carnassier d'Amérique. — 4. L'annonce faite à Marie (épelé) ; Lui aussi a de la veine ! — 5. Produit recherché ; Condition de puissance. — 6. Tracent des sillons sur des champs ; Vin. — 7. A cause de lui, combien de bûches n'a-t-on pas ramassé ! ; Lancées. — 8. Parmi nous ; Résume collectivement un programme... adroit. — 9. Ne saurait être considéré comme un espoir ; Préposition ; Travail à l'œil.

Solution du problème n° 1 171

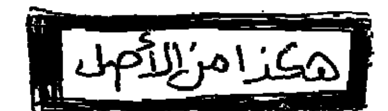
Horizontalement

I. Bouquetin. — II. Nuit. — III. Crinières. — IV. Hiver ; ami. — V. Enée ; MG. — VI. Cr ; Dièse. — VII. Tessin ; In. — VIII. Urée ; Etoc. — IX. Ballotine. — X. Il ; Et. — XI. Eternelle.

Verticalement

1. Bûche ; Tub. — 2. Rincerait. — 3. Universelle. — 4. Née ; Sel. — 5. Unir ; Di ; OEN. — 6. Eue ; Minette. — 7. Tirage ; Tl. — 8. Item ; Sion. — 9. Silence.

GUY BROUTY.



Sema - Sélection

directeur marketing ventes industrie textile - normandie — 120.000 F +

Société Française (2 usines - 750 personnes), poursuivant une politique de mutation et de diversification de sa production *(augmentation C.A. 74 + 26 %) crée le poste de Directeur du* Marketing et des Ventes. Rattaché au Directeur Général Adjoint, il aura pour mission de définir la stratégie de développement commercial de la Société et d'en assurer la réalisation au niveau des ventes. De plus, il devra manifester en permanence un véritable esprit de marketing pour *adapter la Société* à un marché concurrentiel et en rapide évolution. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 35 ans, diplômé d'une Grande école et justifiant d'une expérience marketing développée dans la branche textile, de préférence, ou dans un secteur équivalent, faisant appel à un sens esthétique *développé. Des qualités d'animateur et de gestionnaire* sont indispensables. Lieu de travail situé à proximité d'une ville universitaire. (Réf. 6660M)

économiste investissements publics — Afrique Noire

Compte-tenu du rapide développement de ses activités hors d'Europe, le Groupe SEMA (Metra *International)* recherche, pour lui confier une mission immportante en Afrique Noire, un Economiste ayant environ cinq ans d'expérience dans le domaine des investissements publics et intéressé par les problèmes de programmation financière. Le poste implique la préparation des dossiers de négociation *avec les sources de financement extérieures (BIRD, FED, Aides* bilatérales), éventuellement la participation à ces négociations ainsi que le contrôle des projets correspondants dans le cadre d'une administration africaine. Résidence agréable près de la côte. (Réf. 3104M)

ingénieur spécialiste études de marché — France

Pour faire face au développement de ses activités *dans le domaine des études de marché à* tendance quantitative, l'unité Marketing et Modèles de Décision de SEMA (Metra International) recherche un jeune ingénieur responsable d'études ayant 3 à 5 ans d'expérience dans une société de conseil ou dans un service études d'une entreprise importante. Rompu aux méthodes modernes d'études de marketing et en particulier aux méthodes statistiques d'analyses de données, il sera responsable de la conception, de la réalisation, de la qualité des études qui lui seront confiées ou qu'il pourra apporter. Pour ce poste, il est nécessaire d'avoir une *formation d'ingénieur ou commerciale* avec de solides notions de statistiques, ainsi qu'un sens aigu des relations humaines. Une bonne pratique de l'anglais, des talents de formateur et une certaine disponibilité pour des voyages de courte durée sont des atouts supplémentaires. *La rémunération sera en rapport avec les exigences du poste et la valeur du candidat.*
(Réf. 3103M)

ingénieur gestionnaire pièces de rechange — Afrique du Nord

Une importante société de distribution de produits industriels (1200 personnes) occupant une place *prépondérante en Afrique du Nord recherche pour son département Transport dont dépend* un important parc de véhicules et d'engins de levage (poids lourds, grues, etc.) un Gestionnaire de pièces de rechange. Dépendant du Chef du Département, il sera d'abord chargé de créer les outils de base pour assurer la gestion des pièces de rechange (fichier, nomenclature, etc.) et des stocks, d'élaborer les programmes d'achats puis d'assurer la bonne marche de la cellule. Ce poste conviendrait à un ingénieur mécanicien diplômé, ayant acquis une expérience pratique de la gestion d'un magasin de pièces détachées dans une entreprise du type TP, transport, etc. La rémunération, assortie d'avantages substantiels accordés au titre d'expatrié, sera fonction de l'expérience du candidat. (Réf. 10041M)

directeur des ventes France — 110.000 F

Une importante société multinationale ayant son siège en Hollande et fabriquant de la gobeleterie en plastique recherche le Directeur des Ventes pour sa filiale française. Agé de 35 ans minimum, possédant une solide formation commerciale (supérieure de préférence) et une expérience *pratique éprouvée de la distribution au niveau des collectivités en particulier, il sera personnellement* responsable de l'optimisation du développement de la filiale française dans le cadre des objectifs fixés par la Direction Générale hollandaise. Animateur de l'équipe de vente (6 personnes), il sera par ailleurs appelé à participer à l'élaboration des plans marketing (promotion, publicité) avec la Direction Générale. En outre, il aura à superviser la gestion comptable et commerciale et, à cet effet, il sera secondé par un Chef d'Adminslatration des Ventes et un Chef Comptable. La connaissance parfaite de l'anglais est impérative. (Réf. 1679M)

directeur administratif rennes — 100.000 F +

Filiale française d'un groupe multinational créee depuis 10ans occupant 500 personnes et réalisant un CA de 85 M. H.T. engage le Directeur Administratif qui dépend directement de la *Direction Générale. Il est âgé de 35 ans minimum,* de formation supérieure (SUP. de CO. DECS, etc.) il a directement en charge les services de Comptabilité et de Trésorerie et les relations avec les banques, les administrations fiscales et douanières. En outre, il participe à la *préparation et à l'exécution des tâches administratives de la Société. Il est le Secrétaire* du Conseil. Poste à pourvoir très rapidement. (Réf. 7709M)

recrutement cadres — 90.000 F +

Un Groupe industriel très important (8000 personnes), développant ses activités en Afrique dans les secteurs les plus divers, recherche pour sa filiale française en cours de création un Responsable du recrutement des cadres. A Paris, il sera chargé en liaison avec les différentes Directions du Personnel, de mettre en œuvre toutes les actions et procédures nécessaires pour *répondre à la diversité et à l'importance des besoins en cadres de tout niveau.* A terme, ce poste peut déboucher sur la responsabilité du service Personnel en France ou des fonctions similaires à l'étranger. Ce poste conviendrait à un cadre ayant une expérience du recrutement – pour les pays outre-mer en particulier – dans un groupe important ou dans un cabinet de conseil. L'anglais parlé est indispensable. (Réf. 10028M)

assistant service recouvrement — Afrique du Nord

La Direction Financière d'une importante Société de distribution, commercialisant des produits *industriels en Afrique du Nord, recherche pour sa cellule Recouvrement un Assistant au Responsable.* Il sera d'abord l'interlocuteur permanent de la SEMA pour l'intervention qu'elle effectue dans ce service et par la suite il sera chargé du contrôle de l'application des procédures et de toutes les actions visant à assurer une meilleure efficacité du service. Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'études supérieures, ayant trois années d'expérience dans un service Comptable ou un cabinet d'organisation et une certaine habitude des procédures administratives. Un intérêt marqué pour les relations humaines et un esprit méthodique sont indispensables pour réussir dans cette mission. La rémunération assortie d'avantages substantiels accordés au titre d'expatrié, sera fonction de l'expérience du candidat. (Réf. 10044M)

Mauritanie

Un Groupe industriel important (8000 personnes) développant ses activités dans des domaines industriels très diversifiés, étoffe ses structures et cherche à pourvoir pour ses principaux centres plusieurs postes à larges responsabilités, dont on trouvera les descriptions ci-dessous. Les rémunérations seront fonction de la compétence des candidats et assorties d'une prime d'expatriation substantielle. De plus, un logement agréable et un véhicule de fonction seront fournis dans *tous les cas.*

ingénieur chef des approvisionnements

Rattaché directement au Directeur Financier, ce cadre, ingénieur diplômé de 35 ans minimum, aura une formation mécanique ou électro-mécanique. Sa *mission* sera d'assurer la gestion, l'organisation et le fonctionnement des magasins d'outillage, matériels et pièces de rechange nécessaires à la mine de cuivre d'Akjoujt et à l'usine de traitement de minerais qui lui est adjointe. Il aura à sa disposition un ordinateur et dirigera 25 personnes. *Une expérience d'au moins 8 ans* dans la gestion des stocks importants et dans l'approvisionnement en milieu industriel, est nécessaire. Il s'agit, en effet, de maîtriser les problèmes complexes posés par l'éloignement des pays *industriels fournisseurs et par les* grandes variétés, technicité et nombre des produits à gérer. La connaissance de l'anglais est très utile compte-tenu de la provenance d'une partie importante du matériel. (Réf. 9769M)

chef d'exploitation informatique

Sous l'autorité du Chef de la division Informatique, il aura la responsabilité totale du traitement des applications sur ordinateur GE425 et les machines annexes. Il devra assurer l'établissement *des plannings, organiser* la composition et la rotation des équipes de jour et de nuit, superviser les chaînes mises en exploitation par les chefs de projet et analystes-programmeurs. Il prend avis de l'ingénieur système et a autorité sur l'atelier de perforation, les pupitreurs et les opérateurs, etc. Il prend les initiatives nécessaires en cas de pannes hardware ou software. Ce poste conviendrait à un informaticien confirmé, titulaire du DUT informatique ou équivalent, pouvant faire preuve de cinq années d'expérience minimum dans un poste similaire avec un ordinateur de la taille du GE425. Une bonne pratique de l'anglais serait un avantage. (Réf. 5721M)

chef de projet informatique

Rattaché au Responsable de la division Informatique, ce cadre aura la responsabilité des travaux d'études d'applications scientifiques (géologie, entretien de matériel, etc.). Il sera chargé de la *réalisation* des programmes, du suivi des chaînes en exploitation *et de leur maintenance. Il devra* assurer l'encadrement de plusieurs analystes-programmeurs. Ce poste conviendrait à un cadre diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieur ou maîtrise scientifique), 30 ans minimum, ayant au moins 5 *ans d'expérience dans une* fonction similaire et une excellente pratique du FORTRAN et du COBOL. La connaissance des méthodes CORIG et ARIANE serait appréciée. La pratique de l'anglais est vivement souhaitée. (Réf. 5723M)

ingénieur d'études

Répondant devant le Directeur du département Engineering du centre minier d'Akjoujt, il sera chargé de réaliser les études électro-mécaniques liées aux problèmes posés dans le cadre de *l'exploitation de la mine* de cuivre. Il travaillera en liaison avec les directeurs adjoints, responsables respectivement de la centrale électrique et de l'entretien usine, et sera amené à les remplacer au moment des congés. Ce poste conviendrait à un ingénieur mécanicien ou électro-mécanicien, diplômé d'une Grande école, 30 ans minimum, ayant cinq années d'expérience environ dans le domaine des études de mécanismes *lourds et complexes. La connaissance de* l'entretien en usine, en centrale électrique et aux ateliers, serait un avantage. (Réf. 10056M)

ingénieur chef d'entretien

Rattaché au Directeur du Département "Engineering", ce cadre, ingénieur diplômé de 30 ans au minimum, aura une formation mécanique ou électro-mécanique. Il aura la responsabilité de l'entretien, des réparations et des travaux neufs de l'usine de traitement de minerais de cuivre à Akjoujt. *Il dirigera des équipes d'entretien mécanique et des équipes d'électriciens. Il sera* fonctionnellement en relation avec l'ingénieur métallurgiste responsable du process et de la marche de l'usine, pour assurer le bon fonctionnement des installations et les modifications nécessaires. Il aura, outre ces équipes de techniciens, à former du personnel mauritanien travaillant par poste. De ce fait, une expérience du commandement d'équipes, dans des conditions physiques parfois pénibles, est nécessaire. La réussite dans cette fonction exige une expérience professionnelle adaptée, d'au moins cinq années. La connaissance de l'anglais serait un avantage. (Réf. 9770M)

chef comptable banque

L'une des principales banques mauritaniennes liée au développement économique du pays recherche pour son siège de Nouakchott d'une part et pour son agence de Nouadhibou d'autre part deux Chefs Comptables confirmés pour leur confier les responsabilités importantes de structuration et d'animation au niveau de ses deux unités. Ils rapporteront directement au Directeur Général pour le premier et au Directeur de l'Agence pour le second et pourront évoluer au sein de la banque en fonction de leurs compétences. Ces postes conviendraient à des Cadres expérimentés, 35 ans minimum, titulaires du DECS et ayant une longue pratique des procédures bancaires. Des qualités de leader et d'organisateur sont indispensables pour réussir dans cette fonction ; une bonne connaissance de l'anglais serait un avantage. (Réf. 10057M)

ingénieur développement réseau distribution hydrocarburants

Sous l'autorité du Directeur de la Division pétrolière, son rôle consistera à élaborer et mettre en place la politique de développement de cette division. Il sera responsable de la conception, *de la réalisation et de l'entretien des stations-services distribuant en Mauritanie hydrocarbures,* lubrifiants et gaz. Dans un premier temps, il sera plus particulièrement chargé d'assurer le contrôle des constructions actuellement en cours dans le pays. Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur (ENSPM, TP), ayant cinq années d'expérience environ dans un poste similaire au sein d'un grand Groupe pétrolier en Europe ou outre-mer. La connaissance de l'anglais serait un avantage. (Réf. 1673M)

analyste-programmeur

Rattaché au Chef de Projet, le candidat retenu participera à la réalisation des programmes et à leur mise en exploitation. Il collaborera également à la rédaction des études détaillées des nouvelles applications, en particulier à l'organisation des chaînes. Il est nécessaire de connaître parfaitement les possibilités et les contraintes de l'ordinateur GE425. Ce poste conviendrait à un bachelier technique ou scientifique, diplômé d'un IUT en Informatique ou formation équivalente, 30 ans minimum, ayant trois ans d'expérience en application de gestion. La pratique du *COBOL ANS est exigée. La connaissance de l'anglais et la pratique du package ARIANE seraient* appréciées. (Réf. 5722M)

Adressez votre curriculum vitæ, avec une courte lettre manuscrite indiquant votre rémunération actuelle, en rappelant la référence choisie à :



Immeuble Sema-Metra International
16, rue Barbès – 92128 Montrouge
Tél. : 657.13.00 *(120 lignes groupées)*
(Membre de l'ANCERP)

PRESSE

LE CONFLIT DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Le tribunal des référés ordonne l'évacuation des imprimeries

Le tribunal des référés de Paris a ordonné, lundi 9 juin, l'évacuation, pour mercredi prochain, à midi au plus tard, des locaux de l'imprimere du « Parisien libéré », rue des Petites-Ecuries et rue d'Enghien, occupés depuis le 6 mai par le personnel gréviste.

Cette décision a été connue au soir d'une nouvelle journée de grève du Livre parisien, qui a empêché la parution de tous les quotidiens imprimés dans la capitale, sauf... « le Parisien libéré ».

La décision du tribunal de Paris constitue l'épilogue judiciaire de longs débats au cours desquels les avocats des parties en cause avaient, à plusieurs reprises, essayé devant les magistrats de parvenir à un accord. Le tribunal, dans sa sentence :

« Met hors de cause le comité intersyndical du Livre parisien ; dit que les locaux 7, rue des Petites-Ecuries et 18, rue d'Enghien, à Paris, devront être évacués par les grévistes d'ici le mercredi 11 juin 1975 à midi ; que, passé ce délai, la société le Parisien libéré *et la société le* Petit Parisien *et d'éditions pourront faire procéder à l'évacuation des locaux sous le contrôle de tout huissier compétent et avec l'assistance du commissaire de police et de la force publique si besoin est ; ordonne l'exécution provisoire de la présente ordonnance sur minute et avant enregistrement (...). »*

Tandis que plusieurs milliers de travailleurs du Livre manifestaient lundi matin à Saint-Ouen devant la nouvelle imprimerie du *Parisien libéré* (voir ci-contre), M. Gilbert Claude, directeur financier du journal, confirmait que *« quelque cent cinquante mille exemplaires du quotidien avaient été imprimés ».*

« Le journal sort difficilement, a-t-il expliqué. *Notre imprimerie de Saint-Ouen est une imprimerie qui démarre avec trois machines, mais, dès que nous serons rodés, nous espérons tirer à quatre cent cinquante mille exemplaires. »*

Vive réaction du Syndicat du livre C.G.T.

La Fédération du Livre C.G.T. a publié, lundi soir, le communiqué suivant :

« La collusion du pouvoir, du syndicat patronal de la presse parisienne, des dirigeants de Force ouvrière et d'E. Amaury est de plus en plus évidente dans le conflit qui oppose les travailleurs du Livre au patron du *Parisien libéré*.

» Alors que depuis plus de trois mois les travailleurs, en réaction à l'agression d'Amaury, s'opposent au démantèlement de l'entreprise, aux licenciements et à la remise en cause des accords contractuels, le gouvernement reste sourd aux multiples demandes de négociations formulées par la C.G.T. Pire, alors que les services de la main-d'œuvre avaient refusé les licenciements, le ministre du travail, M. Durafour, vient d'autoriser M. Amaury à licencier dans l'immédiat trois cents travailleurs alors que parallèlement il embauche à Saint-Ouen et à Chartres quelques jours avant une tentative de conciliation.

» Le pouvoir fait garder par d'importantes forces de police, de jour et de nuit, les entreprises de Chartres et de Saint-Ouen où sont imprimés respectivement les éditions régionales et une partie du *Parisien libéré* et ce avec la complicité de Force ouvrière.

» Lorsque les travailleurs protestent contre cette atteinte au droit de grève et qu'ils manifestent pour la défense de l'emploi, ils sont brutalement chargés par les forces de police qui, de plus, multiplient les arrestations et les tracasseries envers les travailleurs de la presse parisienne.

» De leur côté, la plupart des patrons de la presse parisienne semblent soutenir, bien qu'ils s'en défendent, l'agression d'Amaury. Par exemple, ils passent sous silence le communiqué du 3 juin signé par la C.G.T., la C.F.D.T., les syndicats de journalistes, le parti communiste français, le parti socialiste, qui condamnent Amaury, le pouvoir et dénoncent la complicité de Force ouvrière. Ils vont plus loin encore dans leur dernier communiqué, en tentant d'accréditer l'idée d'une grève de la presse, inefficace et absurde, qui léserait les intérêts de l'information écrite. Ils n'ignorent pourtant pas que dans ce conflit ce sont les travailleurs de la presse et eux seuls qui défendent la liberté d'expression en même temps que l'emploi, le droit de grève, les conditions de travail, alors qu'Amaury multiplie les illégalités. Ils n'ignorent pas que l'offensive anti-ouvrière d'Amaury bénéficie du soutien inconditionnel du pouvoir car sur plusieurs points les objectifs du patron du *Parisien libéré* rejoignent ceux contenus dans le rapport Lecat, sur la situation de l'imprimerie et son avenir, rédigé sur commande du gouvernement.

» A cette étape du conflit, la F.F.T.L. et le Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. se félicitent de la solidarité grandissante qui se manifeste dans toutes les professions, comme ce fut le cas ce matin à Saint-Ouen, et du soutien des partis de gauche. La F.F.T.L. et le Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. tiennent à préciser, une fois encore, leur position :

» 1) La C.G.T. est prête à tout moment à une véritable négociation des problèmes posés au *Parisien libéré*.

» 2) Elle n'accepte pas, ni aujourd'hui, ni demain, la liquidation d'entreprises parfaitement viables et le licenciement de centaines de travailleurs.

» 3) Elle est prête à utiliser tous les moyens dont elle dispose pour défendre les intérêts des travailleurs qu'elle représente.

» 4) Elle continuera à dénoncer la complicité du pouvoir et des briseurs de grève ainsi que la passivité complice du syndicat patronal de la presse parisienne qui tente de faire endosser aux travailleurs la responsabilité du conflit alors que celui-ci a pour seule origine l'agression d'Amaury.

» Que chacun mesure bien l'enjeu du conflit et prenne ses responsabilités, la C.G.T. a pris les siennes. »

La réplique du Syndicat de la presse parisienne

De son côté, le Syndicat de la Presse parisienne a publié ce communiqué :

« Le Syndicat de la presse parisienne se refuse à engager une polémique inutile avec les organisations syndicales représentant le personnel ouvrier de ses entreprises.

» Il s'élève avec indignation contre les imputations qui le mettent en cause alors qu'il est syndicalement étranger au conflit actuel, *le Parisien libéré* n'appartenant pas au Syndicat de la presse parisienne

» Il rappelle qu'il a néanmoins et en vain offert et mis en œuvre ses bons offices pour renouer une négociation souhaitable. Il précise que ses adhérents et lui-même n'ont actuellement aucun différend avec le Comité intersyndical du Livre parisien quant aux conditions de travail et de rémunération du personnel ouvrier.

» Il souligne que les arrêts de parution renouvelés qui sont malgaré cela imposés aux journaux adhérents aggravent la situation déjà critique de la presse parisienne. Ils conduisent à une baisse d'activité de toute la profession, génératrice à terme de chômage pour un nombreux personnel qui va des journalistes aux ouvriers du Livre, aux publicitaires, aux transporteurs, aux agents-vendeurs.

» Il demande que cessent des grèves successives et inutiles, dommageables pour tous. Pour éviter un nouvel arrêt de travail, il invite ses adhérents à publier le communiqué de la Fédération française des travailleurs du Livre, certain que leurs lecteurs sauront juger à leur juste valeur les *affirmations* qui y sont formulées. »

* * *

Le Monde *a consacré au grave conflit en cours de nombreuses analyses, de multiples commentaires et n'a rien passé sous silence. Il considère comme une erreur de plume la partie du communiqué de la C.G.T. qui affirme que les travailleurs en grève,* « et eux seuls », *défendent la liberté d'expression.*

La situation, comme nous l'avions prévu, se dégrade de jour en jour, pour ne pas dire d'heure en heure. Le Parisien libéré *semble avoir créé une situation irréversible en ayant changé d'imprimerie, en remplaçant les licenciés et les grévistes par du personnel nouveau. S'ils ne peuvent l'admettre sans réagir, les syndiqués du Livre C.G.T. se trompent cependant d'adversaires en paralysant tous les quotidiens qui n'en peuvent mais, si l'on en juge par le communiqué de leur syndicat professionnel.*

Les pouvoirs publics, en autorisant les licenciements après un premier refus de l'inspection du travail et en décidant l'évacuation des imprimeries occupées, sont loin de redouter une épreuve de force où l'on voit bien pourtant ce qui est en jeu, ce qui est risqué : ni plus ni moins que la survie de la presse parisienne. .. J.S.

DOUZE HEURES DE FACE-A-FACE A SAINT-OUEN

M. Emilien Amaury, propriétaire du *Parisien libéré*, avait affirmé que, quoi qu'il arrive, son journal sortirait lundi 9 juin de la nouvelle imprimerie de Saint-Ouen. Grève ou pas. Le Comité intersyndical du Livre C.G.T. avait décidé que, quoi qu'il advienne, le *Parisien libéré* ne paraîtrait pas. Emilien Amaury ou non.

Points de vue *difficilement* conciliables. Dans l'interminable conflit du *Parisien libéré*, ils ont en tout cas été le prétexte à un nouvel et long épisode : une demi-nuit, une demi-journée, pratiquement douze heures d'un *face à face* tendu, dans les rues de Saint-Ouen, entre le marché aux puces et le carrefour Pleyel.

Pour cette soirée, le Comité intersyndical avait adopté une nouvelle tactique : au lieu, comme précédemment, de tenter d'intercepter sur les routes et les autoroutes des camionnettes de livraison louées à des firmes privées *par* le groupe Amaury, il s'agissait cette *fois* d'interdire tout déplacement. En fait, d'emprisonner *le Parisien libéré*.

Un bel embouteillage

A 0 h. 30, lundi, le quadrillage de toutes les voies d'accès à l'imprimerie de la SICAVIC était effectif ; les camions de transport de la presse parisienne, placés en travers des rues ; les voitures prêtes à bloquer le passage et les délégations de l'ensemble des différentes entreprises de presse parisienne décidées à intervenir. Deux barrages plus importants étaient établis aux extrémités de l'avenue Michelet, coupée également par deux *cordons de police mis en place* très tôt par les autorités.

A l'aube, rien n'était arrivé, hormis quelques affrontements verbaux entre policiers et manifestants, les *fausses* alertes, les inévitables « rumeurs » : « Le Parisien libéré *a été imprimé en Belgique..., à Chartres..., des camions ont forcé les barrages...* », etc., et les discussions sur l'avenir de *la profession*.

A 7 heures, des estafettes rapportaient la « bonne nouvelle » : pas de *Parisien libéré* dans les kiosques. La fatigue, le flottement *nettement perceptible, enregistré* du côté des assiégeants *(« Et si Amaury nous avait piégés ici ? »)*, faisaient place à une solution nouvelle. D'autant qu'à ce moment-là, d'un peu partout, des aides arrivaient : celle — involontaire — des policiers qui, ne voulant laisser passer personne, pas même les enfants des écoles, ni aucun véhicule, réussirent en une heure à créer un bel embouteillage. Celle ensuite des chauffeurs-routiers qui, pris dans la nasse, décidèrent de bloquer définitivement la rue. Celle des ouvriers de la firme Bosch qui, aussitôt arrivés sur les lieux de leur travail, débrayèrent en signe de solidarité ; enfin celle de la manifestation organisée depuis la porte de Clignancourt.

Une dizaine de blessés

A 9 heures, à proximité du carrefour Pleyel, point extrême du dispositif du Livre, les forces de *l'ordre s'élançaient dans* une charge brève, mais violente, qui, selon certains témoignages, aurait fait une dizaine de blessés. Une heure plus tard, après une série de négociations entre les dirigeants du Comité intersyndical parisien et les responsables de la police, un accord était trouvé : les policiers se retireraient pour permettre une réunion devant la SICAVIC, mais à condition qu'il soit bref, sans incident, et mette un terme à la manifestation : *« Nous avions dit que nous tiendrions notre meeting devant l'imprimerie du* Parisien libéré, dira notamment M. Bureau, secrétaire général du comité. *Nous l'avons tenu. Devant une imprimerie gardée par des chiens policiers, des C.R.S., des hommes de main et des éléments du SAC... Regardez, c'est cela le fascisme le plus absolu, sauce Giscard, Chirac et Amaury. Le pouvoir nous accuse de ce qu'il est en train de faire : empêcher la liberté d'expression... Chirac veut domestiquer la presse avec l'aide de Bergeron et d'Amaury. Les travailleurs du Livre doivent l'emporter. Ils l'emporteront... Ce n'est qu'un au revoir, Amaury, nous reviendrons. »*

A 10 h. 45, la manifestation se dispersait sans autre incident, tandis que dans l'enceinte de l'imprimerie de nombreux vigiles aidés de chiens policiers et de C.R.S. *continuaient* à *monter* la garde, interdisant l'entrée à toute personne « étrangère au service. — P. G.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

S.W.I.F.T.

Society for Worldwide International Financial Telecommunication S.W.I.F.T. is an international organisation founded in 1973 by 239 European and American banks. The mission of the Company is to develop and operate a computer-based, worldwide financial telecommunication system linking its members.

One network switching center is located in Brussels at the Company's Headquarters and another center is near Leiden in the Netherlands.

The Company is now actively developing the operational phase of its network and has an immediate opening for a

COMPUTER OPERATIONS CENTER MANAGER
BELGIUM

whose prime challenge is to direct all operating Staff of the center including computers and supporting equipment.

The successful candidate will have a solid background of realtime computer operations management, be a mature administrator with a complete command of English. He will be capable of assuring a twenty-four hour system reliability.

He will report directly to the E.D.P. Director and will assist in recruiting of his own staff, as well as participate in build-up of the operation site.

S.W.I.F.T. offers an attractive compensation and benefits package in addition to a demanding position of leadership for the right man. If you believe your qualifications match these requirements, please send a written application, C.V. and photo to :

S.W.I.F.T.
W. Sells
Administration Personnel Manager
W.T.C. - Tower 1 - Floor 18
162, boulevard Emile-Jacqmain
1000 Brussels

ALLIS-CHALMERS
MATERIAL HANDLING EUROPE

CONTINUE SON EXPANSION EN EUROPE AFRIQUE ET MOYEN ORIENT et recherche :

area sales manager NORD EUROPE (réf. ASM)

- *plusieurs années expérience dans le domaine des matériels de manutention*
- *parlant couramment Anglais et si possible Allemand*
- *habitué aux contacts internationaux et aux déplacements fréquents*
- *lieu de travail : PARIS*

regional service manager MOYEN ORIENT (réf. RSM)

- *plusieurs années expérience dans l'Après-vente matériel industriel*
- *parlant couramment Anglais et pouvant voyager fréquemment*
- *point d'attache : DIEPPE*

assistant technique PARIS (réf. AT)

- *capable étudier Cahiers des Charges internationaux et de rédiger des soumissions*
- *bonnes connaissances de la langue anglaise nécessaire*
- *expérience manutention exigée*
- *lieu de travail : PARIS*

OP Envoyer curriculum vitae détaillé avec photo (ret.) s/réf. correspondante à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo 75001 PARIS qui trans.

EXPANSIAL

Une importante Société Nationale, en Algérie,
Recherche pour
son Centre de formation de Techniciens et Agents de maîtrise,

du personnel d'encadrement

dans les disciplines suivantes :

- Métallurgie — Réf. 669
- Mécanique — Réf. 670
- Electrotechnique — Réf. 671
- Electricité — Réf. 672
- Automatique — Réf. 673
- Electronique — Réf. 674
- Thermique - Fluides — Réf. 675
- Hydraulique — Réf. 676
- Chimie — Réf. 677
- Dessin industriel (projeteurs B.E. en mécanique, fluides et électricité) — Réf. 678

– Les candidats devront avoir :
Une formation d'ingénieur avec 3 ans d'expérience ou une formation de technicien supérieur avec 5 ans d'expérience.

– Ils auront pour mission :
- d'analyser les besoins en formation.
- de définir les objectifs pédagogiques.
- d'organiser les moyens de formation.
- d'assurer l'enseignement.

Pour tout renseignement complémentaire, écrire en adressant c.v. détaillé à : EXPANSIAL : 6, rue Halévy 75009 Paris
2, place de l'Albertine Bruxelles 1000 (Belgique)

HAVAS CONTACT

ru
Rijksuniversiteit Utrecht

le poste de

Maître de Conférences

de l'histoire de l'art contemporain
à la Faculté des Lettres
de l'Université d'Utrecht (Pays-Bas)
(à partir de 1875) est vacant

Ceux qui veulent poser leur candidature à ce poste peuvent le faire dans les quatre semaines qui suivent la parution de cette annonce en envoyant une liste de leurs publications et un compte rendu de leurs activités sur le plan de l'organisation et de la direction au : de voorzitter van de benoemingskommissie lectoraat kunstgeschiedenis in het bijzonder van de nieuwste tijd, Drift 25, Utrecht, Pays-Bas.

Ceux qui, sans postuler eux-mêmes cette place, connaîtraient des personnes capables d'assumer *cette fonction sont priés de le faire savoir* au professeur A.W. Reinink, 25 Drift Utrecht (Pays-Bas), qui se fera un plaisir de fournir des renseignements complémentaires.

MASSIOT PHILIPS
MATÉRIEL MÉDICAL

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Futur responsable de son Service Technique à TUNIS

Ce poste conviendrait à un jeune candidat de nationalité tunisienne, ayant 3 à 5 ans d'expérience professionnelle, intéressé par la radiologie et l'électronique médicale

Il devra animer une équipe de techniciens de maintenance et d'installation et assurer le support technico-commercial en liaison avec la Direction locale et notre département Service central.

La formation spécifique sera assurée par nos différents centres de production européens.
Anglais souhaité.

Envoyez C.V. et prétentions sous référence 965 à
Service du Personnel
177, rue de Bezons. 78420 CARRIERES-sur-SEINE.

GROUPE BATIMENT - GENIE CIVIL

Travaillant en France et en AFRIQUE
recherche pour Afrique Equatoriale

ADJOINT ADMINISTRATIF
DE DIRECTION RÉGIONALE

Ayant très bonne expérience comptable et administrat. pour diriger et contrôler les comptabilités et trésoreries de 4 centres d'exploitation et assurer leur fonctionnement administrat. fiscal et social.

Téléphoner pour rendez-vous 460-34-43.

approvisionnements
AFRIQUE NOIRE

Sur le site de son exploitation en Afrique, notre Société reçoit un important matériel nécessaire au fonctionnement de la carrière et de l'usine de traitement du minerai.

Nous recherchons notre RESPONSABLE DES SERVICES APPROVISIONNEMENTS.

Placé sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier dont il reçoit les directives pour toute la partie gestion et comptabilité. Il collabore étroitement avec les Responsables des divers services de la Société.

Sa fonction est double :

— diriger et coordonner les actions concernant :
- *les achats,*
- *la réception et le transfert des produits et matériels,*
- *le réapprovisionnement,*
- *la comptabilité des stocks,*
- *la gestion des magasins,*

— être Conseil auprès des divers « demandeurs » tant pour les assister en matière d'expression de leurs besoins — quantitativement, qualitativement et en délai — que pour les aider à prendre les décisions nécessaires face à une évolution de la conjoncture commerciale.

Agé de 32 ans au moins, de formation supérieure (A. et M. ou équivalent), il doit avoir tenu un poste similaire quelques années, avoir une très bonne connaissance des règles de fonctionnement d'une comptabilité matière et surtout une expérience des formalités à accomplir lors de l'approvisionnement sur un marché international.

Ce poste étant à pourvoir rapidement, écrivez sans tarder sous référence 20.141/M', aux Conseils en Recrutement d'EUREQUIP qui sont chargés de l'examen des candidatures.

EUREQUIP
19, rue Yves du Manoir, B.P. 30
92420 Vaucresson

MAROC
SOCIÉTÉ NATIONALE de SIDÉRURGIE
SO. NA. SID.

RECHERCHE

CONSEILLERS TECHNIQUES
HAUTEMENT QUALIFIÉS

— Formation : Ingénieur.
— Théorie et pratique de la sidérurgie (procédés classiques).
— Notions précises techniques hautement appréciées.

Rôle :
— assistance de la Direction de la Société dans la réalisation d'un Complexe Sidérurgique.
— relations avec Bureaux d'Etudes, Entreprises, etc.

CONDITIONS INTÉRESSANTES
EN RAPPORT AVEC QUALIFICATION

Adressez votre candidature manuscrite accompagnée d'une photo et d'un C.V. personnellement au Directeur Général de la Société :
14, rue Abou-Inane. — RABAT.

SOCIETE DE TOUT PREMIER PLAN DANS LE DOMAINE PETROLIER

recherche pour ses établissements en

TUNISIE
DES CADRES TUNISIENS
Administratifs et Financiers de haut potentiel

Dégagés des obligations militaires
Salaire très attractif

Adresser C.V. et prétentions à No 11.116
CONTESSE PUBLICITE - 20 Avenue Opéra
75040 PARIS Cédex 01, qui transmettra.

TRÈS URGENT
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES, recherche
INGÉNIEUR - ÉLECTRICIEN

Pour installations et mise en route d'automatismes industriels sur chantier en

AMÉRIQUE DU SUD

Références analogues souhaitées.

LIBRE TRÈS RAPIDEMENT

Conditions intéressantes.

Tél. 206 : 14-03, 208 : 96-66 ou écr. avec C.V. et prét. n° 11.521, Contesse Publ., 20, av. Opéra (1er), qui tr.

Groupe Minier recherche pour le Gabon

UN CHEF DES SERVICES FINANCIERS ET COMPTABLES

Diplômé D.E.C.S. ou Ecole Supérieure de Commerce.
Expérience professionnelle souhaitée : 5 ans.
Sens du commandement et bons contacts humains sont indispensables.
Cadre de vie agréable. Avantages sociaux. Scolarité assurée jusqu'en 3e.

Adresser curr. vitae détaillé sous n° 29.358 B à Editions BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

STE FRANCO-MAROCAINE
liée à impt Groupe Français en Electronique
recherche :

UN TECHNICIEN SUPERIEUR EN ELECTRONIQUE
DIPLOME

5 ans d'expérience, en contrôle. Mesure et fabrication T.V.
Noir et blanc.

QUALIFICATION ATP 3 - ATP

(Connaissances Anglais et T.V. couleur appréciées.)

Le candidat aura la responsabilité d'un service technique en liaison avec chef de fabrication.

Situation intéressante
Résidence : CASABLANCA

Envoyer C.V. dét. et photo à no 11.627 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.
Premier contact PARIS.
DISCRETION ASSUREE.

Major U.S. manufacturer of mining and construction equipment requires for their office in Paris area young aggressive man with experience selling mining and constr. equipt Fluency in english a must. Reply in English to n° 811.290, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui trans.

IMPTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
recherche pour
GESTION DE PROJET et ASSISTANCE TECHNIQUE

UN INGENIEUR HAUT NIVEAU

ayant expérience en :
— Etudes Electroniques.
— Gestion des Fabrications.
— Direction d'Usine.
— Négociation de contrats.

Lieu de travail :
EUROPE DE L'EST

Ecr. av. C.V. dét. et prét. à N° 10.273, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Importante société mécanique générale effectif actuel 160 personnes recherche pour nouvelle usine en pleine expansion implantée dans LES VOSGES

INGENIEUR chef de fabrication

A.M. - C.N.A.M. ou équivalent minimum 30 ans

Mission :
- organisation et charge des méthodes B.E. et atelier,
- responsabilité des performances,
- prévision et organisation de la formation du personnel et des nouveaux investissements

Fabrication : mécanique générale petite série pièces fonte de 10 à 2000 kgs sur machines conventionnelles auto N.C.

Méthodes : gamme d'usinage complète, programme machines N.C., simplification du travail, gestion des résultats,

Connaissances générales souhaitées : électricité industrielle, thermo dynamique, air comprimé, notions d'informatique (Fortran), connaissance machines N.C., Anglais.

Qualités humaines : dynamisme, esprit d'équipe, goût pour solutions modernes, sens des contacts humains.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 1004 à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Pierre Lichau s.a.

MOTOBÉCANE — DÉPARTEMENT Mobylette

RECHERCHE

UN ADJOINT AU CHEF DES FABRICATIONS EXTERIEURES

Parlant anglais, il sera spécialement chargé du suivi de la production de nos filiales situées à l'étranger, et de la résolution de problèmes techniques de fabrication.

Formation : B.T.S. ou INGENIEUR

Une expérience de la fabrication mécanique de grande série est souhaitée.

Envoyer CV et prétentions à :
MOTOBÉCANE mobylette
B.P. 16 02101 St-QUENTIN CEDEX

Société métallurgique
GROUPE PECHINEY UGINE KULHMANN
recherche pour Usine PROVINCE

JEUNES INGÉNIEURS

Dégagés obligations militaires
Formation : CENTRALE, GRENOBLE, ARTS et MÉTIERS
Pour postes fabrication et entretien
LOGEMENT ASSURE

Ecrire à n° 10.887, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er) qui transm.

Direction médicale jeune, structurée, vivante, dynamique, recherche

délégués médicaux

Pour les secteurs :
1) Rhône
2) Gironde
3) Ht-Rhin, Territoire de Belfort
4) Aube, Yonne, Nièvre
5) Meurthe-et-Moselle

Il est demandé :
- le bac minimum
- si possible une formation universitaire
- un enthousiasme convaincant et une grande puissance de travail
- de préférence 1 ou 2 ans d'expérience.

Il est offert :
- l'intégration dans un groupe pharmaceutique Français en pleine expansion
- une solide formation
- un salaire évolutif pour des candidats de valeur.

Stage fin Septembre, rémunéré, d'une durée d'environ 8 semaines.

Envoyer c.v. manuscrit et photo sous réf. 45439 à Havas Contact, 156 bd Haussmann, 75008 Paris.

Havas Contact

---

directeur général adjoint

120 000 F +

Résidence Ouest

Notre entreprise, une des premières de sa branche, fabriquant et commercialisant des produits de luxe, connaît un développement important tant en France qu'à l'exportation (C.A. 90 millions - effectif 850 personnes). Notre Président a besoin d'un n° 2 capable de l'aider dans la définition de la politique générale (plan à 5 ans) et de prendre en charge la fonction financière, aidé par le service comptable et le contrôle de gestion, les problèmes administratifs, juridiques et fiscaux, les relations humaines, le service informatique ainsi que l'organisation générale.
Une formation supérieure ainsi que l'expérience d'une fonction de DGA ou de SG dans une P.M.E. sont nécessaires.
Les potentialités de ce nouveau collaborateur doivent être à *la dimension de celles de l'entreprise afin qu'il puisse grandir* avec elle.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 2266/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton, 75006 Paris (*Membre de l'ANCERP*)



De Dietrich

Division Equipement Ménager

recherche

CHEF DE FABRICATION

pour son usine de Vendôme.

Ce poste est offert à un ingénieur diplômé Grande Ecole à dominante mécanique, disposant expérience industrielle approfondie dans production de série, type autos ou similaire.

Convient à homme trentaine, esprit méthodique, excellent animateur, ayant pratique des méthodes modernes de gestion et d'organisation.

Il dépendra du directeur d'établissement et assumera sous sa conduite, la responsabilité directe de la définition et de la mise en œuvre des moyens de production y compris contrôle.

Sérieuses références exigées.

Adresser C.V. avec prétentions et photo à : *DE DIETRICH & Cie,* Direction du Personnel, 67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIES CHIMIQUES et MATIÈRES PLASTIQUES
recherche

INGENIEURS DIPLOMES DEBUTANTS de HAUT NIVEAU

FORMATION X, CENTRALE, SUP AERO pour affectation services procédés.
Postes à pourvoir dans des Usines de Province, nécessitant une bonne adaptabilité et une mobilité pour des affectations ultérieures en exploitation notamment.

Adresser curriculum vitae à : HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 36692, qui transmettra.

Import. Constructeur MAISONS INDIVIDUELLES Région du Centre, recherche

UN CHEF D'AGENCE

(Responsable départemental).
Sérieuses références exigées, expérience professionnelle nécessaire. Poste à pourvoir immédiatement. Situation intéressante et d'avenir.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à HAVAS ORLET, n° 9.030, 162, av. du Gal-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

HEWLETT PACKARD GRENOBLE

recherche

INGÉNIEUR OU DIPLOMÉ ÉCOLE DE GESTION DÉBUTANT

pour renforcer son Service Ordonnancement.

— Il sera chargé de la planification, de la production d'instruments électroniques et du contrôle de l'inventaire travaux en cours.
— Anglais courant souhaité.

Envoyer curriculum vitae à :
HEWLETT PACKARD GRENOBLE
Service du Personnel,
5, avenue Raymond-Chanas,
38320 EYBENS

IMPORTANTE ENTREPRISE NATIONALE *BATIMENT et T.P.*
recherche d'urgence
pour Antilles Françaises avec départ immédiat

CONDUCTEUR TRAVAUX BATIMENT

qualification certaine et références exigées.
Adresser curriculum vitae, prétentions et photo,
HAVAS MARSEILLE 45 946.

---

directeur industriel

ROUEN

Nous sommes une société franco-américaine (380 personnes - C.A. 65 millions F) qui a pour vocation la fabrication et la commercialisation des matériels techniques pour l'industrie en série et à l'unité. Nous nous trouvons sur un marché très porteur et nous connaissons donc depuis plusieurs années un fort développement en France et surtout à l'étranger... et nous prévoyons de grandir encore.

Aussi, notre équipe de direction, jeune et dynamique doit se renforcer. Nous cherchons pour DEVELOPPER, DIRIGER et OPTIMISER notre outil industriel, un ingénieur confirmé (Centrale, A et M, I.D.N....).

Nous étudierons avec lui la définition de sa fonction : nous attendons beaucoup de lui, plus d'ailleurs au niveau des contacts avec les hommes et de l'organisation, que de la technique proprement dite.

Il aura l'occasion de fréquents dialogues avec nos associés américains et nos filiales européennes, d'où quelques déplacements à l'étranger.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez aux Conseils en Recrutement d'EUREQUIP sous référence 10 142/M.



EUREQUIP
B.P. 30 - 19, rue Yves du Manoir, 92420 Vaucresson

CONSTRUCTEUR DE BIENS D'EQUIPEMENT INDUSTRIEL COMPLEXES, C.A. 150 millions de francs, 900 personnes,

recherche pour les services techniques de son usine de

LYON

jeune ingénieur

CENTRALE, A.M. ou similaire

Après formation, il prendra, sous l'autorité du Chef des Services Techniques, la responsabilité d'une petite équipe chargée de créer de nouveau produits et de préparer leur industrialisation en faisant la synthèse des impératifs liés à la technique, au marché et à la fabrication.

Sa formation d'ingénieur lui permettra de maîtriser les problèmes liés à la mécanique des fluides, à la résistance des matériaux, à l'acoustique, et à la technique des vibrations.

Il disposera d'un ordinateur permettant les calculs scientifiques et de moyens d'investigation aérodynamiques, acoustiques et vibratoires d'une station d'essai.

Les candidatures seront étudiées sous référence V1728 en collaboration avec
plein emploi 49 Pdt Herriot Lyon 2e

Vous êtes créatif mais vous savez aussi gérer un budget. Vous connaissez la publicité industrielle et ses médias pour avoir travaillé chez un annonceur ou en agence : création et diffusion de notices et documentation, relations presse, mailing... Vous avez 30 ans minimum, vous pouvez être le

chef de publicité

que cherche **SISSON-LEHMANN**, entreprise leader sur son marché (machines-outils) située dans le Nord-Est. La diversité des produits et de la clientèle *ainsi* que le cadre de travail, moderne et agréable, rendent ce poste particulièrement attrayant.
Écrire à P. VERDURE ss réf. 111 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
2, RUE G.-DE-CHATILLON — 59000 LILLE
PARIS-LYON-GENEVE-ZURICH-BRUXELLES

ADJOINT A DIRECTEUR D'USINE
Puy-de-Dôme

Nous sommes un groupe français (C.A. 300 millions) spécialisé dans la FABRICATION DU PAPIER et utilisons des techniques de pointe. Nous voulons confier les travaux neufs, le développement et l'entretien d'une de nos *usines d'Auvergne à un Ingénieur* A. et M., E.N.S.I., I.N.S.A. ou équivalent, ayant 3 à 5 ans d'expérience industrielle. Le développement rapide de notre groupe permet une carrière évolutive. Logement assuré. Env. C.V., photo récente et rémun. actuelle sous réf. 2.154/M (à mentionner sur l'enveloppe), à

BERNARD KRIEF SELECTION
1 Rue Danton, Paris 6e (*membre de l'ANCERP*)

LABORATOIRE FRANCAIS de THERAPEUTIQUE

Pour faire face à notre rapide expansion, nous recherchons un

HEC, ESSEC, Sup de Co, Sciences Eco

28 ans minimum, pour lui confier le poste de

RESPONSABLE ADMINISTRATIF du département **ETRANGER**

Il devra au sein d'une équipe jeune et dynamique :
- *établir les plans*, les budgets, suivre leur réalisation, en assurer le contrôle,
- se tenir informé de la législation en matière pharmaceutique et du droit commercial des différents pays avec lesquels le laboratoire est en relation,
- élaborer les procédures et en contrôler l'*application*,
- animer l'ensemble du service administratif (10 personnes).

Ce poste est à pourvoir à **BORDEAUX.**
Env. C.V. et prétent. sous réf. 2365.

SEREP 82, Bd Malesherbes 75008 - PARIS

Société de transformation de matières plastiques recherche DIRECTEUR GESTIONNAIRE expérimenté - appelé à assumer complètement responsabilité commerciale et industrielle.
Résidence Lorraine.
Ecrire n° T 070.364, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, - Paris.

CONDUCTEUR de TRAVX

Tout corps d'état. Déplacements fie la France. Séjour prolongé région méditerranée. AQUATIC, Constructeur de piscines, 48-50, r. Chemin-Vert, Paris-11e
Tél. 805-07-73 / 805-64-82

Sté construction mécanique chef de file de sa branche 30 km d'Auxerre ch.

Gestionnaire de stocks

avt 8 à 10 ans de pratique, bnes notions comptab., ascendance naturelle. Goût des responsabil. Ecr. av. C.V., photo et prétent. n° 6080 à P. Lichau S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cédex 02 q. transm.

IMPTE SOCIETE METALLURGIQUE RÉGION CENTRE
recherche

CHEF SERVICE MÉTHODES
CONFIRME

Responsable de la définition des matériels et outillages de fabrication, de l'amélioration des moyens de fabrication.

Ce poste conviendrait à candidat INGENIEUR A.M. ou EQUIVALENT.

Des contacts permanents avec les U.S. nécessitent une parfaite connaissance de l'anglais.
LOGEMENT ASSURE.

Ecr. 11.602 CONTESSE PUB., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. t.

GROUPE CHIMIQUE recherche pour l'EST DE LA FRANCE

DIRECTEUR D'USINE

Formation Grande Ecole (chimie, etc.)
L'usine de construction récente fonctionne en 4 X 8 et comprend une *cinquantaine* de personnes. Logement assuré.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 10.845 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE REGION DE ROUEN

recherche pour ses unités de productions représentant 1.300 personnes

» CHEF DE PERSONNEL

Directement attaché au Directeur de l'Unité, il sera chargé de mettre en oeuvre la politique de personnel du groupe, d'animer et gérer l'embauche, la formation et la gestion du personnel ouvrier et ETAM.

Une expérience d'un poste similaire est nécessaire, une évolution est possible pour un candidat de valeur dans le Groupe d'appartenance.

Adresser C.V. et prétentions sous Réf. 121 M 515
30, rue de Mogador
75009 PARIS



C&C

POUR RÉGION SUD-OUEST

DIRECTEUR FINANCIER

demandé pour contrôle de gestion ayant une bonne expérience des problèmes informatiques et comptables.
Age 35 ans minimum
Formation souhaitée E.S.C. ou E.S.S.E.C.
Choix favorable à un candidat préférant l'action directe et journalière aux vues générales théoriques.

Situation d'avenir.

Adresser curr. vitae, lettre manuscrite et photo à N° 8.722, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

OREAM-LORRAINE

offre à jeune cadre (28 ans minimum) possédant une formation supérieure, de préférence économique, la possibilité de participer activement au

DEVELOPPEMENT REGIONAL

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire (10 personnes), il participera aux études économiques générales et en particulier à des actions de promotion dans le domaine des activités de production et de services, en liaison avec les *responsables régionaux*. Homme à la fois d'étude et de promotion, il assurera les contacts au niveau élevé auprès des administrations et des entreprises. La rémunération de début ne sera pas inférieure à 60.000 F/an et pourra être plus élevée pour un *candidat déjà expérimenté*. Possibilité de résider dans une des grandes villes de la Métropole (Metz - Nancy - Thionville).

Env. CV, photo, rémunération actuelle et prét. à
OREAM-LORRAINE
54700 Pont-à-Mousson - Tél. (16.28) 81-60-58

Pierre Lichau s.a.

هكذا من الأصل

emplois régionaux

NÉGOCE DE GROS
INCAILLERIE ET FOURNITURE GÉNÉRALE DU BATIMENT
comprenant 2 Sociétés importantes (plus de 200 personnes)
OUEST DE LA FRANCE
recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

esponsabilités : Administrative, commerciale, financière.

.e candidat dépendra directement du Conseil l'Administration après période probatoire.
'ormation de base grande école et forte expé-ience recherchées.
'ossibilité, suivant résultats, d'entrer à terme ans le Conseil d'Administration.

Ecrire C.V., photo, prétentions à
STAGE (YC)
7, rue Roy - 75008 PARIS.

'pement d'Organisations Agricoles de l'Aube ur le Développement de la Comptabilité
recherche

CADRE COMPTABLE

l :
- 27 ans minimum ;
- Titulaire diplôme expertise comptable ou possédant au moins D.E.C.S. ;
- Expérience souhaitée de la responsabilité d'un service ;
- Aptitude à l'innovation ;
- Intérêt pour la fiscalité et l'utilisation de l'informatique.

:
- Ce cadre sera chargé de l'animation, de l'organisation et du contrôle d'une équipe de comptables assurant le suivi de quatre cents adhérents

:munération en fonction du profil du can-dat ;
téressantes perspectives de carrière en rap-rt avec les résultats obtenus :
poste est à pourvoir à Troyes.

. lettre man., C.V. détaillé, prétentions et récente à M. le Président de la Fédération 'tementale des Syndicats d'Exploitants Agri-B.P. 4017 Troyes-Voltaire, 10013 Troyes Cedex.

)UPE LIMAGRAIN
RMONT-FERRAND
recherche

ADRE FINANCIER

Rattaché au responsable du service finan-cier, il sera spécialement chargé d'étudier la rentabilité des investissements.
Ce poste peut convenir à un candidat ESSEC-ESCP ou équivalent, ayant 1 à 2 ans d'expérience financière (éventuelle-ment débutant si très bonne formation).

JATION INTÉRESSANTE DANS GROUPE EN TE EXPANSION POUR CANDIDAT AYANT LITÉS DE RIGUEUR ET DE CONTACT MAIN.

re sous référ. DK 561 AM
ue Massenet, 75016 PARIS
CRETION ABSOLUE



---

nion des Sociétés Mutualistes
ille moyenne région RHONE-ALPES, recherche son

DIRECTEUR

ous l'autorité directe du Président,
se verra confier :
- la direction administrative et financière;
- la gestion du personnel (90 personnes);
- le contrôle de gestion;
- la promotion et les relations extérieures pour l'en-semble des activités de services (médicaux et para-médicaux) et de couverture de risques financiers.

Ce poste conviendrait à un homme de 30 ans minimum ayant exercé des responsabilités similaires pendant plusieurs années et possédant un sens aigu des relations sociales.

Merci d'adresser votre C.V. avec rémunération actuelle, sous réf. 178 JPG, à notre Conseil,
algoe
Association Lyonnaise d'Ingénieurs Conseils, Boîte Postale 25 — 69130 ECULLY.

SOCIÉTÉ D'EMBALLAGE POLYÉTHYLÈNE

recherche
pour la (région correspondante)
V.R.P. MULTICARTE
écialisé dans l'emballage et visitant clientèles dustrielles pour GAINES, FILMS, SACS, ainsi que les centrales d'achats pour sacs publicitaires.
r. n° 46 810, AGENCE HAVAS SAINT-ETIENNE

MARSEILLE
DIRECTEUR TECHNIQUE

ng. diplômé. Formation électricité et mécanique.
Spécialisation industries thermiques
acquise ou donnée par l'entreprise.
Grandes capacités indispensables pour organiser, animer et contrôler la gestion de plusieurs affaires en France (avec bureau d'études et de recherches) et assurer l'expansion de la société.

Discrétion assurée Dossier retourné au candidat. Cand. man., C.V. et prét., à SUD MARKETING, n° 11.405, 3, place F.-Baret, 13006 MARSEILLE

INGENIEUR B.E.

SUD-OUEST

- Pour une Société papetière diversifiée et en expansion continue (C.A. 74 : plus de 300 Millions de Fr.)
- Intégré au sein de la Direction Technique, le *titulaire dépendra du Chef du Bureau d'Etudes.* La fonction sera essentiellement d'études et d'engineering, depuis l'élaboration du dossier technique jusqu'à la fin de la réalisation.
- Ce poste requiert : - une formation de type A.M. ou équivalente, - dégagé du S.M., - débutant ou quelques années d'expérience B.E. au sein d'une Société d'engineering ou dans les services *techniques d'une industrie lourde,* - des compétences solides en thermique, automatismes et anti-pollution, - une personnalité forte ayant le sens de la création et de l'innovation tout autant que celui de l'efficacité et de la rentabilité.
- Poste évolutif pour tout candidat de valeur.

Adresser un C.V. détaillé à Hervé LE BAUT référence 9125 / A

BOSSARD SELECTION
12, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
implantée en province
recherché pour son
Centre nouvellement créé
(1.500 personnes fin 1976)

INGÉNIEUR ORDONNANCEMENT LANCEMENT

Ayant expérience de préférence dans industrie automobile.

Adresser C.V. et prétentions s. n° 11.327, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

USINE SIDERURGIQUE
REGION THIONVILLE
recherche
pour gérer
important programme travaux neufs

INGÉNIEUR PRINCIPAL

Formation Grande Ecole. Ayant références.
Logement assuré.
Ecr. s/n° 1.357, Ag. HAVAS, 57017 METZ CEDEX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
en expansion constante
recherche pour ses
centres de province

2 INGENIEURS METHODES

Ayant grande expérience :
— études des temps ;
— aménagement postes de travail ;
— chaînes de production, notamment dans industrie automobile.

Avenir certain à candidat de valeur.
Développement de carrière assuré.
Adresser C.V. et prétentions ss n° 11.326, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE
BRANCHE ALIMENTAIRE
SIEGE A MARSEILLE
désireuse de *revoir* et d'améliorer son système de gestion, crée le poste de

RESPONSABLE DU MANAGEMENT ACCOUNTING

chargé de restructurer une partie de la comptabilité pour en faire un outil efficace de management, avec *l'aide de moyens* informatiques.

Ce poste, qui nécessite facilité de contacts esprit méthodique et flexible et capacité de relations avec les divers services, conviendrait à :
— Cadre diplômé (H. E. C., ESSEC, Business-School) ;
— 4 à 5 ans de pratique ;
— *Bonne expérience* de comptabilité analytique dans une grande entreprise appliquant des méthodes modernes de gestion.

Adr. C.V. dét. et prét., à N° 10.893 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

La Société Autoroute Paris-Normandie recrute pour son service exploitation :

UN INGENIEUR

responsable du suivi technique et de l'entret. de l'autoroute, des installat. annexes et des équipements.
ayant quelqu. années d'expér.

Adresser candidature à :
Sté Autoroute Paris-Normandie B.P. 31 - Echangeur des Essarts 76530 GRAND-COURONNE

DANS le cadre de son développement une grande Société Commerciale propose UN POSTE DE :

RESPONSABLE DU SERVICE JURIDIQUE

Elle exigera du candidat :
— Une bne formation générale, niveau licence en Droit,
— *Une grande habitude de la* rédaction du courrier,
— Une expérience des problèmes commerciaux en matière de contentieux,
— Age minimum : 30 ans.

Elle offre au candidat :
— La possibilité d'avenir dans une entreprise dynamique,
— Un emploi intéressant avec *logement dans une petite ville* de FRANCHE-COMTE

Entrée en fonction immédiate ou à convenir.

Env. cand. man. av. C.V. à n° 11.454 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

CABIN. POITOU-CHARENTES
recrute
PERSONNE, min. 40 a., homme ou fme, pour effectuer cont. de S.A. pet. ou moyen dans le cadre missions commissariats aux cptes, préparer rapports, etc. *Plein temps ou mi-temps.* Ecr HAVAS n° 6.202, B.P. 504, 79009 NIORT CEDEX

Deutsches Kulturinstitut Lyon sucht z. 15-9-75 erfahrene (n) *Mitarbeiter (in) für* BUCHHALTG/VERWALTUNG
Gute Französischkenntnisse.
Goethe-Institut, 13, r. E.-Zola, 69002 LYON. Tél. 42-24-72.

---

offres d'emploi

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS - PARIS
recherche

CHEF DE DÉPARTEMENT GESTION DES FILIALES

Il s'agit d'un poste d'études et de conseil concernant des problèmes très variés (études de créations de sociétés, fusions, prises de participations, plans de financement, prévisions de trésorerie, assemblées générales, etc.).
Ce poste peut convenir à un candidat HEC, ESSEC, Docteur en Droit (+ DECS), ou expert-comptable, ayant acquis dans banque d'affaire, cabinet conseil ou Direction financière de groupe, une solide expérience en droit des sociétés, fiscalité, analyse des comptes, problèmes financiers.

POSTE ACTIF IMPLIQUANT DE NOMBREUX CONTACTS AVEC UN GRAND NOMBRE DE FILIALES TRES DIVERSIFIEES.

Ecrire sous référence GS 542 AM.

CREUSOT - LOIRE
POUR SON GROUPE D'USINES DU CREUSOT (10.000 PERSONNES)
recherche pour
ANIMER ET DEVELOPPER UNE POLITIQUE MODERNE DE RECRUTEMENT ET DE GESTION DE CARRIERE

RESPONSABLE RECRUTEMENT ORIENTATION SUIVI DE CARRIÈRES DES CADRES

Il s'agit d'un poste intéressant et évolutif au sein d'une équipe, impliquant une participation à la politique de la firme en matière de relations sociales et la responsabilité du recrutement au niveau cadre.

UNE FORMATION SUPERIEURE ET UNE EXPERIENCE DE 3 A 5 ANS EN MILIEU INDUSTRIEL EST NECESSAIRE.

Ecrire sous référence PB 549 CM.

TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
C.A. SUPERIEUR A 3 MILLIARDS DE FRANCS.
PLUSIEURS FILIALES EN FRANCE ET A L'ETRANGER - PARIS
recherche

JURISTE D'ENTREPRISE HAUT NIVEAU

Docteur en droit, Sciences Po. ou équivalent, ayant expérience confirmée (droit des sociétés et droit des affaires).
capable
D'ASSURER NON SEULEMENT UN ROLE D'ETUDE ET DE CONSEIL, MAIS AUSSI LA RESPONSABILITE DE NEGOCIATIONS.
BONNE CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS NECESSAIRE.

Ecrire sous référence LX 547 AM.

CHAMBRE DE COMMERCE DE NANTES
OFFRE A UNE PERSONNALITE DE PREMIER PLAN, POSTE DE

DIRECTEUR DU SERVICE PROMOTION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Il s'agit :
- d'animer une équipe étoffée (10 cadres) qui apporte aux sociétés industrielles et commerciales une assistance touchant tous les secteurs de l'entreprise (expansion, diversification, financement, constitution de GIE, rapprochements, échanges internationaux, etc.) ;
- *d'entretenir personnellement* un grand nombre de contacts avec les chefs d'entreprises, les administrations, les organismes professionnels...

Ce poste peut convenir à un cadre formation *supérieure. 30 ans minimum,* ayant acquis, en entreprise, cabinet conseil ou banque, une expérience polyvalente de gestion et témoignant de très solides qualités d'imagination, de dynamisme, d'animateur. Connaissance de *l'anglais indispensable.*

Ecrire sous référence SE 551 AM.

Discrétion absolue



4, rue Massenet, 75016 PARIS

Le département ORIENTATION JEUNES de l'E.T.A.P.

MET AU SERVICE DES JEUNES S'INTERROGEANT SUR LEUR ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE LA COMPÉTENCE DE SES PSYCHOLOGUES ET LEUR CONNAISSANCE APPROFONDIE DU MONDE DU TRAVAIL. POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
PARIS, téléph. : 527-87-54 - 288-14-63 - BORDEAUX, téléph. : (56) 29-30-39

MARKETING PROMOTION

(Homme ou Femme)
100.000 F +

ESTEE LAUDER est un des premiers groupes mondiaux en produits cosmétiques et parfums.
Le Président de la filiale française (110 personnes) recherche un (e) collaborateur (trice) capable de prendre en charge la coordination et la réalisation *des lancements des produits du groupe en France* (prévisions de vente, plan de promotion, PLV, publicité, merchandising). Il (elle) travaillera en liaison avec le Directeur des Ventes directement sous l'autorité du Président.

Le poste conviendrait à une femme ou un homme âgé d'au moins 30 ans, ayant acquis ce type d'expérience (en particulier en promotion) de préférence dans la branche, dans les produits de luxe ou ayant *travaillé sur des budgets similaires en agence* pendant au moins 6 à 7 ans

Env. C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 2.264 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - Paris 6e
membre de l'ANCERP

C.E.C. - FILIALE CIMENTS LAFARGE
recherche pour sa division
Produits Réfractaires à PARIS

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

pour fonctions
D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Ce poste peut convenir à candidat E.C.P. - A.M. ou équivalent, ayant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle acquise en cimenterie de préférence (ou dans autre industrie utilisant des réfractaires) capable d'assumer des responsabilités d'études et de conseil pour assister la clientèle et le réseau, à l'échelon international.

POSTE ACTIF ET VIVANT POUR CANDIDAT ALLIANT INTÉRÊT TECHNIQUE, BONS CONTACTS HUMAINS ET ESPRIT D'ÉQUIPE.

Connaissance de l'anglais ou de l'allemand *nécessaire.*

Ecr. sous référ. XK 557 AM.
4, r. Massenet, 75016 PARIS
DISCRETION ABSOLUE.

etap

VOUS êtes
- "mordant", "accrocheur",
- ambitieux pour votre carrière,
- intéressé par ce job moderne qu'est l'informatique.

VOUS aimez
- ce job pour en avoir l'expérience,
- un travail d'équipe vivant et prenant.

VOUS
pouvez vous joindre à nous pour réaliser

NOTRE BUT :
- un service informatique de qualité,
- une politique de marketing active.

IL S'AGIT DE VENDRE :

les disques sont certains, mais nous aimons ce jeu créatif et logique. Le terrain est à NANCY, MULHOUSE, CLERMONT-FERRAND.

IL S'AGIT D'ÊTRE TECHNICIEN ET VENDEUR A LYON

chacun étant **RESPONSABLE** de ses prospects et de ses clients dans une structure opérationnelle où *la rémunération sanctionne l'efficacité.*

PARIEZ avec nous sur votre réussite

en téléphonant au 946-12-29, poste 234
ou en écrivant
à la Direction du Personnel.
4, rue Nieuport - 78140 VÉLIZY.

natel

NOMEL
MECANIQUE GRANDE SERIE
450 PERSONNES
recherche

Directeur de la Comptabilité

35 ans minimum
DECS ou niveau expert comptable au courant gestion sur ordinateur
Sera chargé comptabilité générale clients, fournisseurs, trésorerie, comptabilité analytique et prix de revient
Lieu de travail : PARIS LA DEFENSE
Ecr. av. C.V. NOMEL — Tour Franklin — Cedex 11
92081 PARIS LA DEFENSE

offres d'emploi

JCB FRANCE

Filiale du Groupe anglais JCB, premier constructeur européen de chargeurs-pelles et engins de travaux publics,

recherche, pour renforcer son Service Après Vente, deux ingénieurs :

ingénieur service 1505 AM

expérimenté SAV

matériels lourds à transmissions hydrauliques pour assister les concessionnaires d'une grande région, intervenir en clientèle, appliquer la politique AV de la Société.

Base d'action SARCELLES (95) avec nombreux déplacements (voiture de fonction).

Formation de base école d'ingénieurs ou E.N.P. (Diderot).
Courts stages de perfectionnement en Angleterre (maîtrise de la langue anglaise nécessaire) ; notions d'allemand appréciées.

jeune ingénieur diplômé 1505 BM

A.M., T.P. ou équivalent,

pour rejoindre le SAV en France après un an de spécialisation au siège en Angleterre à ROCESTER (Staffordshire) : maîtrise de la langue anglaise indispensable ; notions d'allemand appréciées.

JCB France est devenu en 3 ans leader du chargeur-pelle sur le marché français et offre des perspectives très ouvertes de développement personnel.

Ecrire avec CV détaillé et prétentions, en précisant la référence du poste choisi, à

plein emploi 10 rue du mail paris 2e

JEUNES DIPLOMES ESC, UNIVERSITAIRES, IUT...

LEGRAND
PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN D'APPAREILLAGE ELECTRIQUE D'INSTALLATIONS

renforce son équipe d'interventions commerciales sur le réseau de prescripteurs, distributeurs et utilisateurs vous forme à la vente et à la négociation et vous offre dès l'entrée dans le Groupe des fonctions actives et évolutives, demande à ses cadres commerciaux une bonne disponibilité pour de fréquents déplacements, a actuellement à pourvoir des postes PARIS, LILLE, NANCY,...
vous êtes intéressé, adressez votre CV en indiquant vos prétentions sous réf. 121 M 605 à

Centre de Psychologie Appliquée
30, rue de Mogador
75009 PARIS

LA SELECTION AURA LIEU LE 20 JUIN

Filiale d'un groupe multinational, nous recherchons

ACHETEUR DEBUTANT

que nous nous proposons de former aux achats de matières premières.

La négociation et la passation de contrats constituent l'essentiel de cette fonction qui s'exerce sur des marchés nationaux et internationaux très fluctuants.

Si vous avez une formation Supérieure, Ecole de Commerce ou équivalent, de bonnes notions d'anglais, et si ce poste vous intéresse, écrivez-nous, nous vous assurons un contact rapide.

Envoyez c.v. et prétentions sous réf. 56964 à Havas Contact 156 Bd Haussmann 75008 Paris.

Très Important Groupe Industriel Leader dans son domaine (dérivé du Bois) recherche pour l'une de ses Unités

UN DIRECTEUR D'USINE

Formation : INGENIEUR A.M. ou équivalent

Ce collaborateur assumera les responsabilités couvrant l'ensemble des conditions de fonctionnement et de production.

EXPERIENCE DE DIRECTION D'USINE INDISPENSABLE

L'effectif approche 500 personnes.
Age minimum : 35 ans.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. (ou déposer en cas de grève) au n° 11.245

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e membre de l'ANCERP

offres d'emploi

1er Assureur Français du Bâtiment et des T.P.

LA SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCES

114, avenue Emile-Zola PARIS 15e

recherche

2 collaborateurs de haut niveau

RESPONSABLES de
délégation régionale

PARIS et REGION PARISIENNE

- Les candidats auront de larges responsabilités dans les secteurs suivants :
  - production (diffusion et souscription de contrats),
  - règlement de sinistres,
  - gestion administrative et recouvrement de cotisations.
- Ils animeront plusieurs unités de gestion constituées de techniciens dans chacunes des branches énumérées ci-dessus.
- Ils assureront les relations avec les représentants locaux et régionaux du bâtiment et des travaux publics.

Les candidats, âgés de 35 ans minimum, auront une formation
HEC, SUP. de CO., ESSEC ou Licence en DROIT,
et justifieront d'une large expérience professionnelle dans l'assurance et la gestion d'entreprise.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à Mme VIARD «ADR» 114 avenue Emile-Zola 75739 Paris cédex 15.

plein emploi

Data General

Manufacturer of NOVA and ECLIPSE computers is looking for a:

FIELD SERVICE MANAGER FOR FRANCE

WE ARE:
- Growing over 50% per year.
- *Listed on N.Y. Stock Exchange.*
- A leader in the minicomputer industry with over 15.000 installations worldwide.

YOU ARE:
- French citizen or of french mother tongue.
- *Currently managing a computer field service team in France.*
- Previously experienced in american Firms.
- Fluent in english (spoken, written).
- Looking for the opportunity of running field service as a business with *compensation commensurate to your performance.*

Write in full confidence to:

Jean-Louis Gassée - Directeur Général
DATA GENERAL France
77, rue de Sèvres - 92100 - BOULOGNE.

beicip

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIEURS-CONSEILS EN ENGINEERING PETROLIER

senior civil engineer

ANGLAIS COURANT

Ayant la double expérience bureau d'études et surtout chantier acquise dans un engineering ou éventuellement en entreprise pour contrôler les études et les réalisations de grands chantiers de raffinerie à l'étranger.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence : 804
37, rue du Général Foy
75008 Paris.

BANQUE MULTINATIONALE PARIS
recherche pour sa
Direction financière internationale

CADRE BANCAIRE

plusieurs années de pratique dans secteur bancaire international (*montage et négociation euro-crédit, euro-émission*).

Bilingue Français-Anglais.

La rémunération ne sera pas inférieure à 70.000 F. an.

Écrire avec C.V. sous référence 1996 à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

responsables des ventes

PARIS — LYON

Toute la différence entre nous et nos concurrents tient à plusieurs choses. D'abord, et pour répondre à un besoin actuel, nos ingénieurs ont élaboré un produit *qu'ils ont voulu parfait*. Ensuite ils l'ont mis en de bonnes mains afin d'offrir un service intelligent. Enfin, nous avons conquis la première place en Europe dans notre branche liée au SECOND-OEUVRE DU BATIMENT.

SERIEUSEMENT
QUI PEUT FAIRE MIEUX?

Du moins,
savons nous COMMENT faire mieux :
- en élargissant notre marché
- en complétant notre équipe
- en concrétisant de nouvelles affaires.

Pour vous mêler aux grands présentez une preuve de réussite qui n'est pas à la *portée de tout le monde en écrivant* sous référence 1565 à :

ORGANISATION ET PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 Paris qui tr.

RANK XEROX

un responsable national de la comptabilité générale

(Réf. C 28)

Votre mission consistera à :
- établir le rapport mensuel et les bilans fiscaux de notre groupe.
- élaborer des procédures comptables et suivre leurs applications.
- entretenir des rapports fréquents avec notre Siège International de Londres.

Vous avez une solide formation comptable (ESSEC, ESCP, HEC, DECS...), une bonne connaissance de l'Anglais. Une expérience de 2 ans dans un cabinet d'Audit ou dans une Société anglo-saxonne serait appréciée.

Le rôle de ce cadre au sein de la Société est susceptible d'évoluer en fonction de son niveau et de ses performances.

Poste à pourvoir début Septembre (possibilité d'aménagement pour la prise de fonction).

des attachés commerciaux

(Réf. V. 63)

Vous êtes jeunes et ambitieux, diplômés d'une école supérieure de commerce ou expérimentés.

Votre activité s'exercera dans un marché potentiel élevé, nous disposons d'une gamme d'appareils fiables. Vous aurez un salaire à vos mesures. Vous bénéficierez d'un stage de départ rémunéré.

Des postes sont à pourvoir à Paris et sa banlieue et dans les départements suivants : 22, 27, 28, 37, 42, 45, 54, 60, 68, 76, 87 ainsi que dans le Sud-Est de la France.

Merci d'adresser votre candidature avec c.v. en précisant la référence

RANK XEROX à François ESCOFFIER B.P. 63 93602 Aulnay-sous-Bois

HAVAS CONTACT

offres d'emploi

HOLDING D'UN GROUPE TRES IMPORTANT
recherche

1) UN RESPONSABLE COMPTABILITÉ

TRES EXPERIMENTE
(Référence 73516.)

— La fonction :
- assumer la fonction comptable et administrative dans plusieurs PMI filiales, insuffisamment structurées ;
- les assister sur les plans fiscaux.

— Le Candidat :
- niveau D.E.C.S. - B.T.S., connaissances étendues ;
- mini 5 ans d'expérience en Cabinet d'Expert ou comme adjoint Chef Comptable moyennes entreprises ;
- sens de la relation, efficace dans l'autonomie.

— Conditions :
- position cadre, voiture de service fournie ;
- déplacements fréquents, seulement en banlieue ;
- rémunération très intéressante, évolution de carrière.

2) DEUX COMPTABLES

(Référence 73517.)

— Les fonctions :
- tenue de la comptabilité générale, déclarations ;
- préparation comptabilité analytique, études de dossiers

— Les Candidats :
- niveau BAC G2, B.P. ou similaire ;
- expérience mini de 3 à 5 ans dans P.M.I.

— Conditions :
- Statut Agent de Maîtrise, postes évolutifs ;
- implantations banlieue Sud et Ouest

Indiq obligatoirement l'une ou l'autre référence

Envoyer curric vitae, photo, prétentions, sous référence à

Roland Berger & Grep Ass.
Internat Management Consultants
7, rue Marcel-Allégot.
92190 MEUDON.

G.R.E.P.

ingénieur export

Vous êtes agé d'au moins 28 ans, possédez un diplôme d'ingénieur, et avez acquis une formation économique complémentaire. Vous parlez et écrivez parfaitement l'anglais et justifiez de 2 à 3 ans d'expérience dans la vente de biens d'équipement à l'étranger, mais vous désirez élargir votre champ d'action.
Nous vous offrons cette possibilité dans

LA TELEPHONIE

industrie en pleine expansion, où vous serez susceptible d'évoluer vers un poste de responsable de secteur.

Lieu de travail : COLOMBES (92)
Missions de courte durée à l'étranger.

Les candidats adresseront CV détaillé et prétentions, sa réf. M 9470 à Mlle Maurel. Service Psychologie Industrielle, Société Française des Téléphones

ericsson 36 bd de la Finlande 92700 COLOMBES

Ericsson

sous-directeur exploitation

Siège
98 000 F +

Banque de dépôts privée

Notre expansion est remarquable, le taux de progression de nos dépôts est de plus de 40 % par an, et, en 5 ans, nous avons implanté un réseau de 20 agences ; sans renoncer à notre clientèle initiale de particuliers et de petites entreprises, nous voulons aujourd'hui porter également nos efforts commerciaux sur les entreprises de taille moyenne.

Nous recherchons un collaborateur de haut niveau qui développera cette clientèle à partir de notre siège social à Paris (8e), avec l'aide d'une équipe d'attachés commerciaux. Une formation supérieure, une expérience de l'exploitation, une volonté de contribuer efficacement à notre expansion, sont *indispensables pour réussir à ce poste de direction.*

Ces atouts doivent permettre à ce nouveau collaborateur de trouver au sein de notre équipe de direction un poste à sa mesure.

Envoyer C.V., photo réc. et rémunération actuelle sous réf. 2283/M (à mentionner sur l'enveloppe) à Mme BAUDRON. Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris (*Membre de l'ANCERP*)

ingénieur en chef

100 000 F+

L.T.M. Consultants - Logistique Transport Manutention recherche un ingénieur en chef qui dirigera des ETUDES ECONOMIQUES importantes pour un Bureau d'Etudes spécialisé économie des Transports et Logistique Industrielle (92).

Le candidat : diplômé Universitaire niveau Doctorat ou Grandes Ecoles. *Expérience confirmée.*

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo sous référence 198/M à :

L.T.M. Consultants
Département Sélection Cadres
Tour Horizon - 52 quai National
92806 Puteaux

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Assureur Français
Bâtiment et des T.P.

LA SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCES
114, avenue Emile-Zola PARIS 15e

recherche

génieur ande école

ui confier la création et la direction du

rvice méthodes

de son DEPARTEMENT INFORMATIQUE.

IL EST DEMANDE :
- une expérience professionnelle informatique minimum de 5 ans,
- des connaissances des techniques et systèmes modernes de gestion et d'organisation,
- une aptitude marquée à l'animation et la coordination.

IL EST OFFERT :
- une rémunération fonction de l'expérience,
- d'intéressantes perspectives de carrière pour un candidat de valeur.

Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions à Mme VIARD «ASM» 114 av. Emile-Zola 75739 Paris cédex 15

plein emploi

CIÉTÉ D'ENVERGURE NATIONALE XPLOITATION et DISTRIBUTION AUTOMATIQUES
leader dans sa spécialité
recherche pour son siège à PARIS
(Quartier Saint-Lazare)

JEUNE IEF SERVICE COMMERCIAL

ant la gestion de la concession de vente, et loitation d'une grande entreprise nationale.

ST DEMANDE :
ne formation supérieure commerciale ou équivalente ;
ne expérience de 2 à 3 ans minimum de la nction commerciale et des relations avec les andes administrations ;
potentiel et la volonté d'évoluer vers de ules responsabilités.

ION :
finir et appliquer une stratégie commerciale nbitieuse ;
gocier avec les différentes instances de l'enprise cliente ;
rer et animer un service de 8 personnes.

ST PROPOSE :
s conditions attractives de rémunération ;
s larges perspectives de carrière.

yer lettre manuscrite, C.V. et photo, n° 11.347, TESSE Publ., 20, av. l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE DE TRANSPORTS (PARIS)

en pleine expansion recherche pour promouvoir et développer son activité internationale

RESPONSABLE TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Ayant plusieurs années d'expérience dans ce domaine, il possèdera de bonnes connaissances des réglementations douanières, des techniques et de la législation routière, maritime et aérienne, des tractionnaires spécialisés.

Anglais parlé très apprécié.

Adresser C.V. et prétentions à No 11445 - CONTESSE Publicité, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CCMC

C.C.M.C.
informatique de gestion
recherche pour postes à :

PARIS et province

eunes iplômés

Formation I.U.T. gestion, B.T.S. comptable, ou équivalent pour postes technico-commerciaux.
Il leur sera demandé de promouvoir nos méthodes de traitement sur ordinateur auprès des cabinets comptables et entreprises des régions considérées.
Une expérience professionnelle dans le domaine des relations commerciale serait appréciée.
Qualités requises :
Dynamisme et goût des contacts à haut niveau.

Ecrire avec CV détaillé, prétentions, et photo à :
C.C.M.C., Service du Personnel, BP 62, 38207 VIENNE.

plein emploi

Ingénieur d'affaires offshore

ENGINEERING ET CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Petite Société au sein d'un Groupe sidérurgique, spécialisée dans l'offshore depuis quelques années, nous avons su par la mise au point et l'exploitation de brevets originaux et la mise en œuvre de techniques de pointe développer une image de marque sur le plan international.

Nous recherchons pour compléter notre petite équipe, un Ingénieur, 30 ans minimum, de formation supérieure, bilingue anglais, ayant une très bonne *expérience du bureau d'études : calcul des structures métalliques en acier*, complétée si possible par une expérience de la conduite de Grands Travaux et de la sous-traitance. Expérience offshore appréciée mais non indispensable.

Mission : — calcul des structures métalliques ;
— être le représentant de notre société auprès du client et assumer la responsabilité de la coordination des chantiers de Grands Travaux et de la sous-traitance.

sélé CEGOS garantit toute discrétion à l'étude de votre dossier. Adressez lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé et dernière rémunération, sous référence M 73.322,
33, quai Gallieni. — 92153 SURESNES.

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER
recherche

COLLABORATEUR DU RESPONSABLE NATIONAL DE LA FORMATION

- Formation SUPERIEURE exigée ;
- Expérience bancaire 4 à 5 ans ;
- Age minimum 28 ans ;
- Expérience de la Formation.

Collaborera conception et réalisation des programmes de FORMATION DES CADRES.

Déplacements de courte durée en province.

Ce poste exige QUALITES PEDAGOGIQUES et sens aigu des RELATIONS HUMAINES.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à N° 2.330 :

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q.tr.

THOMSON-CSF

recherche
POUR SON DEPARTEMENT COMMUTATION ELECTRONIQUE

INGENIEURS Confirmés en Téléphonie
(classique ou électronique)

INGENIEURS Grandes Ecoles
même débutants

AT ELECTRONICIENS
B.T.S. / D.U.T. expérimentés

Lieu de travail : Paris
Adresser lettre + CV, prétentions sous la réf. CE 001

Service du Personnel
THOMSON - CSF
51, bd de la République 78400 - CHATOU

Très Importante Société
d'Electronique Professionnelle
Banlieue Ouest
recherche

Jeune Ingénieur

possédant quelques années d'expérience acquise de préférence en Laboratoire d'Etudes ou en Fabrication, et souhaitant élargir ses connaissances dans le domaine de la GESTION INDUSTRIELLE des APPROVISIONNEMENTS.
Ce poste, évolutif, qui implique de nombreux contacts tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Société, se caractérise par une co[illegible] [illegible] avec le Responsable du Département (100 personnes).
Anglais courant indispensable.
Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
service M.1018, 10 r. de la Paix, 75002 Paris

Nous sommes une
BANQUE INTERNATIONALE
Quartier Etoile,

Si vous êtes un

analyste - crédits

confirmé, rompu aux financements en usage dans les banques de dépôt françaises, notamment crédits-export,
nous serions heureux d'avoir un entretien avec vous.

La connaissance de l'allemand serait utile, mais non indispensable.

Veuillez adresser votre CV détaillé, sous référence 6769 M, à

plein emploi 118 rue réaumur paris 2
qui transmettra.

STE INDUSTRIELLE IMPORTANTE
recherche pour le service d'administration du personnel d'une de ses unités, situé dans le 94

JEUNE LICENCIE EN DROIT
(privé de préférence)
Libéré des O.M.

Ayant le sens du concret et intéressé par une intégration progressive dans une petite équipe.

Il lui sera demandé d'assimiler par la pratique, les problèmes de gestion quotidienne (préparation paye, statistiques, suivi de dossiers, etc.) pour pouvoir évoluer à terme vers un poste de responsabilité et une position cadre.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions, à n° 11.775, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Société — 1200 personnes — recherche son

chef du département informatique

Placé sous l'autorité du Directeur Administratif, il aura à assurer tout le traitement de l'information, comprenant conception et exploitation.

Il lui sera confié également l'étude des procédures et circuits administratifs assez complexes dans ce type d'entreprise ayant à traiter de nombreux problèmes de gestion.

Sa prise de fonction sera assurée par l'actuel Chef du Département appelé dans le groupe à des responsabilités plus importantes.

Ce poste, qui implique des relations avec les nombreux utilisateurs de l'entreprise, conviendrait à un
Ingénieur
28 ans minimum, ayant déjà assumé des responsabilités informatiques en entreprise ou (et) dans une société de conseil.

Veuillez écrire sous référence M 6762 à





AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

recrute pour ses services de la Région Parisienne des

PROSPECTEURS - PLACIERS

Recrutement après sélection sur dossier, examen écrit et oral.
Age 23 ans minimum
Candidats bacheliers : expérience professionnelle souhaitée.
Candidats non bacheliers : solide expérience professionnelle exigée.
Les candidatures doivent parvenir avant le 16 JUIN 1975 accompagnées du curriculum vitae détaillé

au

CENTRE REGIONAL A N P E PARIS
23, rue Taitbout - 75436 PARIS CEDEX 09.

GROUPE INDUSTRIEL EUROPÉEN
recherche pour PARIS

ADJOINT AU DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Ce cadre, âgé de 35 ans minimum, devra posséder une formation juridique approfondie mise en pratique pendant 5 ans au moins dans une entreprise importante.

Il aura essentiellement à traiter et à résoudre des problèmes concernant :
- Contrats
- Personnel et affaires sociales
- Assurances
- Propriété industrielle
- Contentieux
- Droits des sociétés.

Connaissance de l'anglais nécessaire.
Sens des contacts humains.

Adresser C.V., photo réc. et prétent., n° 11.309, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Société de Télécommunications

recherche pour faire face à la demande des marchés extérieurs

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL — EXPORT

Pour s'affirmer dans ce poste, à pourvoir rapidement, il faut :
- *Avoir une expérience réussie de la vente de biens industriels (3 ans minimum), téléphonie souhaitée, export appréciée.*
- *Maîtriser parfaitement l'anglais et pratiquer une autre langue.*
- *Désirer s'intégrer à une Société en expansion qui croît au développement des ventes à l'étranger.*

Pour tous renseignements, écrire avec curriculum vitae, photo et prétentions sous réfer. CS 2343.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q.tr.



recherche pour son Département
OPERATIONS PLANNING

INGENIEUR GESTION PRODUCTION

30 ans minimum.

Le candidat, de formation type Centrale ou équivalent, sera chargé :
- de la planification à long terme des usines;
- de la coordination des études demandées par le marketing;
- de la détermination, en liaison avec les services techniques et financiers, des investissements.

Il devra être capable:
- de mener des projets faisant appel à des connaissances dans des domaines variés;
- d'effectuer des études économiques.

Connaissance indispensable de l'Anglais.
Lieu de travail : MONTREUIL-sous-BOIS.

Ecrire avec C.V. et prétentions à J.C. Leleu, 283, rue de Rosny, 93106 MONTREUIL.

INTER G Groupe d'engineering à vocation internationale

recherche pour son département
Economie - Aménagement

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

avec formation économique ou financière, ayant quelques années d'expérience.

JEUNE INGÉNIEUR OU TITULAIRE MAITRISE MATHÉMATIQUES OU FORMATION ÉQUIVALENTE

Intéressé par calculs statistiques et modèle sur ordinateur.
Ce poste exige un très bon niveau mathématique

— Les candidats doivent être dégagés des O.M.
— Lieu de travail : PARIS avec déplacements à l'étranger.

Ecr. avec curriculum vitae, photo et prétentions à INTER G - Service du Personnel 3, rue Henri-Heine. — 75016 PARIS.

SOCIÉTÉ CONSEIL EN GESTION PARIS

Filiale d'une importante Banque de Dépôts recherche

— INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(Centrale - Ponts et Chaussées - Mines)
30 ans minimum, pour lui confier le poste de

CONSEILLER DE DIRECTION P.M.E.
l'expérience d'un poste de haute responsabilité dans une bonne entreprise moyenne ou de 5 ann. dans une entreprise Conseil est indispensable. Une formation complément. I.G.C. ou C.P.A. serait appréciée. Déplac. courts mais fréqu. région paris.

— JEUNE INGÉNIEUR
(Arts et Métiers, I.C.A.M.)
pour lui confier rapidement un poste d'

INGÉNIEUR PRINCIPAL
l'expérience d'un poste de bureau des méthodes dans une bonne entreprise moyenne ou/et de deux ou trois années dans un Cabinet d'Organisation intervenant dans le domaine de la production industrielle est indispensable. Une expérience de mise en place de comptabilité analytique et la connaissance de la comptabilité générale seraient très appréciées. Déplacements courts mais fréqu., région parisienne.

Adr. CV. manuscrit avec rémunération souh., à : Responsable P.E.O. 8.164, B. R. E. D. *18, quai de la Rapée,* 75012 PARIS.

SVP
POUR SES PROPRES SERVICES

jeune juriste droit social

Licencié en Droit privé, chargé, au sein du service juridique, de résoudre les problèmes des clients et de répondre à leurs questions *sur la théorie et sur la pratique du droit social.*

Information Carrière SVP.11.11 — Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière Référence 603 SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés. 37, rue du Général Foy 75008 Paris

---

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE PARIS
recherche pour son Siège et pour une Agence

DEUX COLLABORATEURS

Les candidats âgés d'au moins 25 ans auront :
— une formation supérieure (Sciences Po., H.E.C.),
— une expérience bancaire acquise soit en agence, soit dans des services d'exploitation.
— le goût des contacts et la connaissance de la clientèle d'entreprise.

Ce poste offre des possibilités d'avenir

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur candidature au n° 11.207, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cédex 01, qui tr. DISCRETION GARANTIE.

offres d'emploi

SG2

Dans le cadre de son expansion

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
DÉBUTANTS

INGÉNIEUR SYSTÈME
IBM 370 - 168 - VS2

INGÉNIEUR SYSTÈME
SPÉCIALISTES LANGAGE COBOL

ANALYSTES PROGRAMMEURS
QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE

SPÉCIALISTES MINI-ORDINATEURS

Écrire avec C.V. et prétentions sous réf. PL-PHT
12 av. Vion Whitcomb - 75016 PARIS

CHAUFFAGE (Paris Ouest)

JEUNE INGÉNIEUR

- Vous avez 3 ou 4 ans d'expérience *(B.E. Projets et Exécution)* d'une ENTREPRISE DE CHAUFFAGE réalisant des chaufferies modernes de 3 à 30 K.T.H.
- Vous ne comptez pas passer toute votre vie à calculer des installations ou faire des plans d'exécution MAIS VOUS NE VOULEZ PAS PERDRE VOTRE ACQUIS TECHNIQUE.
- Vous pouvez élargir le champ de vos activités en devenant

ADJOINT au SOUS-DIRECTEUR

d'une moyenne société d'exploitation de chauffage qui doit sa forte expansion au sérieux de ses prestations lui conférant une bonne notoriété.

Il s'agit d'un poste vivant, varié, au sein d'une jeune équipe sympathique.

Si vous désirez en savoir davantage AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous référence 2 818 M à François DOZOL.



34, rue de miromesnil 75008 paris

Filiale Française Groupe multinational britannique banlieue est, secteur mécanique *(150 personnes)* recherche

chef comptable

FUTUR CONTROLEUR FINANCIER

- 35 ans minimum,
- formation minimum D.E.C.S ou préliminaires expertise.

Pour prendre en charge : la comptabilité générale, comptabilité analytique, trésorerie, bilan comptes d'exploitation, paye, études d'investissements...

Il est indispensable de connaitre les méthodes anglo-saxonnes de gestion et de pouvoir converser en anglais.

Pour informations complémentaires écrire sous référence 5119 B

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

La Société est la filiale française d'un groupe européen. Elle se consacre à l'usinage en grande série de pièces mécaniques. L'effectif doit monter à 180 personnes à la fin de l'année et le C.A. H.T. prévu est de 27M.
Le Directeur Administratif et Financier assure toutes les fonctions non techniques de l'établissement.
Le candidat retenu aura plus de 32 ans. Sa formation de base comprendra au minimum le DECS. Il est vivement souhaité que son expérience se soit déroulée au sein d'un groupe et qu'il connaisse l'allemand.
La rémunération ne sera pas inférieure à 90.000F



26 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 510M.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE ENGINEERING PÉTROLE

recherche

pour Bureau d'Etudes Paris

CALCULATEUR TUYAUTERIES

Expérience Pétrole et Pétrochimie

Connaissant analyse dilatation et supportage. Anglais souhaité.

Ecr. avec curric. vitae à n° 10.922, CONTESSE Pub., 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Chef de comptabilité
PARIS

Nous sommes une Compagnie d'Assurances du secteur privé, rattachée un groupe international de tout premier plan. Depuis plusieurs années notre développement est soutenu dans des branches spécialisées et nos perspectives sont intéressantes. Nous recherchons un Chef de Comptabilité. Il prendra en charge l'ensemble de nos services comptables, effectif 20 personnes. Il sera rattaché au Directeur Administratif et Financier.
Ce poste convient à un candidat de formation supérieure DECS ou Sup de Co, option finances comptabilité, ayant de préférence déjà l'expérience de la branche Assurance ou Banque par exemple, et l'habitude de la direction d'un service important.
La connaissance de l'anglais est souhaitable. Bonnes perspectives de carrière pour candidat de valeur.

sélé CEGOS garantit tte discrét. à l'étude de votre dossier. Adr. lettre man., C.V. détaillé et rémunération actuelle sous référence M 11.973, 33, qu. Gallieni, 92153 Suresnes.

LA PROFESSION D'ARCHITECTE
recherche un

DIRECTEUR
pour son
SERVICE D'ÉTUDES DES MARCHÉS D'INGÉNIERIE ET D'ARCHITECTURE

Ce service sis à Paris :
- conseille les Architectes dans la rédaction de leurs contrats de marchés publics ;
- participe à l'élaboration des positions de la profession en la matière ;
- entreprend les démarches nécessaires auprès des Administrations concernées ;
- entretient les relations techniques appropriées avec ses correspondants locaux ;
- suit les éventuels recours contentieux.

Il pourra, dans l'avenir, être amené à élargir son champ d'activité aux autres domaines contractuels intéressant la profession.

Il est donc souhaitable que son Directeur ait une formation supérieure juridico-administrative, une bonne connaissance des problèmes réglementaires de la construction, l'habitude des contacts avec l'Administration et une expérience contentieuse

Age : 35 ans minimum.

Prise de fonction envisagée : au plus tard 15 sept.

Ecr. avec curric. vitae, références et prétentions à : n° 8.709, « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e), qui transm.

STEIN SURFACE

SOCIETE D'INGENIERIE THERMIQUE, SPECIALISEE dans l'ETUDE et la REALISATION DE FOURS pour la METALLURGIE et la SIDERURGIE

recherche

JEUNES INGÉNIEURS
Grandes Écoles
(CENTRALE, A.M., I.D.N., E.N.S.I., I.N.S.A.)
dégagés obligations militaires.

- Après formation dans un service de calculs thermiques, les candidats seront dirigés, suivant leurs compétences, vers divers services projets, pour la préparation des offres techniques et commerciales.
- Connaissances nécessaires : en THERMIQUE, MECANIQUE et ELECTRICITE.
- Anglais obligatoire, AU MOINS PARLE.

PRIME - RETRAITE - CANTINE - AVANT. SOCX

Adr. candidatures à : SERVICE DU PERSONNEL, Z.A.I. du Bois de l'Epine
Courrier d'Entreprise n° 1.107. — 91015 EVRY.

Nous sommes une entreprise fournisseurs des

BOIS SERVICE
MAGASINS DE BRICOLAGE
GRANDS MAGASINS
QUINCAILLERIES

Nous recherchons sur tout le territoire français des

COLLABORATEURS JEUNES
disponibles pouvant se déplacer facilement.

La mission est VENDRE, INFORMER et ASSISTER les commerçants lors de manifestations promotionnelles locales.

Fixe - Frais - Intéressement - Voiture fournie. Très sérieuses référ. exigées. Promotion possible.

Adresser candidature manuscrite avec C.V. et photo à G.I.E., B.P. 34, 54320 MAXEVILLE.

Pour ses Départements Commerciaux
Faisceaux Hertziens

T. R. T.
recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
(E.N.S.T., E.S.E. ou équivalent)

Pour définition de produits, projets et négociations commerciales.
Anglais indispensable.
Expérience en faisceaux hertziens très souhaitée.

Lieu de travail . PARIS (13e).

Adresser curric. vitae, prétent. et photo à : T.R.T., 5, av. Réaumur. — 92 - LE PLESSIS-ROBINSON

GROUPE MULTINATIONAL D'ENGINEERING ET DE CONSTRUCTION
Bâtiments industriels et administratifs
recrute
pour son département Engineering, section Conditionnement d'air - Chauffage - Ventilation :

UN INGÉNIEUR
diplômé ou niveau Arts et Métiers, ayant quelques années d'expérience.

Adresser lettre avec C.V. et photo au : Service du Personnel, B.P. 56 - 78140 Vélizy-Villacoublay.

AUSTIN EUROPE S.A.
Engineering et Construction

Importante Société Industrielle proche

BANLIEUE SUD

recherche

conseillère du travail
ou
assistante sociale

DIPLOMEE D'ETAT

ayant quelques années d'expérience en entreprise.

Envoyer C.V. sous référence 1553 à
ORGANISATION ET PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 Paris qui transm.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS ALIMENTAIRES
propose un poste de

Chef de services administratif et financier

Convenant à un cadre de formation supérieure à dominante financière et comptable (ESSEC option finances et comptabilité, DECS...).
Ayant une expérience acquise dans une importante société technico-commerciale.
Le candidat retenu aura la responsabilité :
- de la comptabilité générale et analytique;
- de la gestion par ordinateur et administrative et du contrôle budgétaire ;
- de l'établissement des bilans et situations.

Résidence : proximité Paris.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, références et *prétentions sous réf.* FORE *(à mentionner sur* l'enveloppe).



Importante Société
proche banlieue parisienne
recherche

UN RESPONSABLE SERVICE ADMINISTRATIF

pour sa Division spécialisée dans les services aux sociétés pétrolières

Chargé :
- — des liaisons avec les directions fonctionnelles ;
- — de l'organisation et l'exécution de tâches administratives liées à des opérations de négoce ;
- — du transport, stockage et gestion personnel.

Le candidat retenu devra avoir :
- — 30 ans minimum ;
- — une formation supérieure (grande école commerciale, ou Ingénieur) ;
- — une expérience analogue ;
- — une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 970, PUBLICITES REUNIES 112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS, qui transm.

Groupe de Sociétés Commerciales en expansion
(C.A. actuel 130 millions).
recherche pour Services Centraux
à LA CELLE-SAINT-CLOUD (78)

Responsable Comptabilité Générale
rattaché au Directeur Financier

— Age 30 ans minimum
- Niveau révision comptable
- Expérience 3 ans minimum de la Comptabilité Générale en Entreprise
- **Formation juridique, fiscale et sociale indispensable**

Date d'entrée à convenir

Adresser curric. vitae + photo (retournée) et prétentions à PUBLI-BANCE n° 601
13, rue Marivaux 75002 PARIS, qui transmettra

BANQUE HERVET

recherche pour participer à la Direction d'un de ses Groupes d'exploitation parisiens

cadre confirmé

- Formation supérieure
- Expérience bancaire de plusieurs années au contact de la clientèle d'entreprises
- Goût de la gestion et de la démarche commerciales.

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions à Direction du Personnel - BP 154
92201 Neuilly sur Seine.

POUR LE SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
les PTT recrutent sur titres
POUR PARIS ET LA PROVINCE

250 DIPLÔMÉS

de certaines écoles d'ingénieurs ou titulaires d'une maîtrise d'informatique
(âge maximum 30 ans)

FONCTIONS
Etudes pour la mise en place de nouveaux systèmes d'exploitation
•
Lancement de travaux neufs
•
Contrôle de chantiers
•
Exploitation technique et maintenance des installations

CANDIDATURES REÇUES JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1975
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS DANS LES DIRECTIONS RÉGIONALES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Paris : 18, boulevard de Vaugirard 75531 PARIS CEDEX 15.
Banlieue : 7, bd Romain-Rolland 92128 MONTROUGE.
Province : au chef-lieu de la région de résidence.

Société internationale
Banlieue OUEST de PARIS
recherche pour implantation de ses systèmes software en FRANCE

INGÉNIEUR COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU

POSTE :
— créer et diriger un réseau commercial en France.

CANDIDAT :
1) Niveau d'études supérieures.
2) Bonnes connaissances matériel de 3e génération.
3) Le niveau des contacts avec la clientèle nécessite les formations, responsabilités et personnalités correspondantes.
4) Expérience de plusieurs années souhaitée
5) Larges possibilités d'évolution de carrière au sein du groupe.
6) Langue étrangère nécessaire : allemand ou anglais.
7) Rémunération en fonction de l'expérience acquise.

Ecrire C.V. manuscrit avec descriptif détaillé de vos réussites professionnelles ainsi que vos prétentions à : n° 11.357 — CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra. Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
devant faire face à une forte expansion, recherche d'urgence pour ses usines de PARIS-SUD et BORDEAUX (mutations possibles)

3 INGENIEURS confirmés

(formation ENSAM ou équivalent)

pour son programme de conception et de développement industriels (postes pouvant évoluer rapidement vers des responsabilités importantes).

Ecrire C.V. + photo à No 11.046 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, q.tr.

BANQUE PRIVÉE
RECHERCHE

COMMERCIAUX

Ayant au moins 25 ans et une première expérience de la vente (produits financiers, assurances, banque, etc.)

MISSION :
Développer et conseiller une clientèle de standing en disposant de l'ensemble des services bancaires.

NOUS VOUS PROPOSONS :
- Un salaire fixe important + une rémunération sur l'effort personnel ;
- Un poste qui évoluera vers des fonctions d'encadrement ou de chargé de mission ;
- Une position cadre.

Curricul. vitae à adresser : S.I.C., 78, rue d'Anjou, 75008 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
recherche pour son Centre de Traitement de l'Informatique

UN ANALYSTE confirmé

Il assurera une fonction de contrôle qualité dans une optique d'exploitation sur tous les projets informatiques de la société dès leur conception et durant leur vie future.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation *supérieure ou équivalente*, possédant 3 à 5 ans d'expérience dans l'analyse des applications informatiques et leurs exploitations.

Anglais souhaité.

Lieu de travail : région parisienne.

Merci d'écrire sous la référence 1006 à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris cédex 02, qui transmettra.

offres d'emploi

construction d'une unité de production de
— Bâtiments industriels cash
— Cabines sahariennes en Algérie

SCHWARTZ - HAUTMONT
RUEIL
recherche
UN INGÉNIEUR
[A]RTS ET MÉTIERS ou équivalent

[...]t assurer :
- La coordination technique en France entre :
  — les études ;
  — les méthodes et lancement fabrication ;
  — la formation professionnelle ;
  — les essais et mise en marche de l'unité.
- La liaison avec le Maître de l'ouvrage en Algérie.

[...]equis 35 ans minimum.
[...]tés recherchées :
— Esprit de synthèse ;
— Expérience de travail au Maghreb ;
— Connaissances techniques du travail de tôlerie et des corps secondaires du bâtiment.

Adresser C.V., photo et prétentions :
[...]e Lionel-Terray - 92504 RUEIL-MALMAISON.



chef du [s]ervice bilan

[P]arce que JACQUES BOREL INTERNATIONAL France [représ]ente un Groupe de 60 sociétés que le poste de Chef [du Ser]vice Bilan est un poste à responsabilité importante.

[Les ca]ndidats, de formation universitaire ou expertise comptable, [auront co]nfirmé leurs connaissances par une expérience de 2 ans [au moi]n[s] de Commissariat aux Comptes ou d'Audit.

[L'expa]nsion du Groupe à un taux annuel de 40 % nous permet [d'offri]r une évolution de carrière rapide et variée en fonction des [qualit]és des candidats.

[Télépho]ner (260.35.25) ou écrire à Monsieur LANDOIS [JACQU]ES BOREL INTERNATIONAL Tour Maine Montparnasse 33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15.

jacques borel international

EXPLOITANT DE CHAUFFAGE
REGION PARISIENNE
recherche
INGÉNIEUR
[capab]le d'assumer dans l'avenir d'importantes [respon]sabilités. Dores et déjà il se verra confier [un po]ste de commandement et devra connaître [les pr]oblèmes inhérents à la profession.

Sérieuses références exigées.

[Adress]er candidature manuscrite sous réf. 1.576 à :
OP organisation et publicité 2, rue Marengo 75001 Paris, qui transmettra

---

[S.]C.I. à vocation européenne recherche dans [le c]adre de son expansion :

UN INGENIEUR SYSTEME

[Ce] poste demande une connaissance approfondie [des] systèmes d'exploitation DOS et OS et une ex[pér]ience réelle de mise en oeuvre d'applications [en] [t]raitement.

[No]us confierons au candidat, d'une part l'assis[tan]ce système de nos différentes équipes produits, [d'a]utre part la responsabilité directe d'une équipe [tra]vaillant sur le lancement d'un produit software [de] pointe.

[An]glais courant nécessaire.
[Li]eu de travail : banlieue Ouest.

[Ad]resser C.V., photo, lettre man. à No 10.798,
CONTESSE PUBLICITE
Av. Opéra 75340 PARIS Cédex 01 qui trans.

[P]our son équipe d'analyse et de gestion
[IM]PORTANT GROUPE FINANCIER
recherche
ANALYSTE FINANCIER

[Le] candidat aura, outre une bonne formation [géné]rale, de sérieuses connaissances théoriques de [l'ana]lyse financière et 2 à 3 ans d'expérience pra[tiqu]e.

[La] maîtrise de la langue anglaise écrite et parlée indispensable.

[Les] responsabilités au sein d'une équipe active [peu]vent devenir importantes pour un élément de [vale]ur.

[Env.] C.V. et prétentions à GAUTRON PUBLIC, [..]rue Rodier, 75009, sous référ. 2.630, qui transm.

LogAbax *informatique*

recherche
pour son **BUREAU D'ÉTUDES :**
2 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
AYANT 2 A 3 ANS D'EXPÉRIENCE

L'un des postes nécessite une bonne connaissance des systèmes de téléinformatique (expérience microprocesseurs appréciée). (Référence 01)

L'autre est orienté vers l'étude et l'homologation de matériel de télétransmission. (Référence 02)

[A]dresser C.V., prétentions en mentionnant la [ré]férence du poste à Direction du Personnel, 77, avenue Aristide-Briand - 94110 ARCUEIL.

Sté Internat. de Commerce Pétrolier, pétrochimique et chimique, rech pr sa filiale française
1 ASSISTANT CCIAL
pétrole, formation technique et expér. professionnelle minim. 5 ans dans département soit produit de raffinage ressource et débouchés ou commerce international.
Il sera chargé de seconder direction du départem., de suivre l'exécution des contrats sur le plan ccial et sur le plan bancaire et d'assurer la coordination de l'activité pétrole av. les autres du groupe. Ecrire av. C.V. à M. Bernard Laffarge *COPECHIM-FRANCE S.A.* 10, rue Jean-Jaurès, 92-Puteaux.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES quartier ETOILE
recherche
pr ses services COMPTABLES
UN COMPTABLE
pour seconder son responsable du « service paie »
Expérience centralisation et déclaration sociale
UN COMPTABLE
pour seconder son responsable « Comptabilité Fournisseurs »
Expérience de suivi des comptes appréciée.
Vacances assurées
Env. C.V. et prét. à SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris Cédex 09 sous référ. 1515, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour SERVICES COMPTABLES et FINANCIERS
JEUNE **ESC, DECS**
ou EQUIVALENT
Ecr. av. CV et prét. à nº 5.301, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX

IMPORTANTE SOCIETE recherche
CADRES DE VENTES
capables après formation de se voir confier un secteur d'inspection commerciale avec la responsabilité du réseau distributeur, de son développement et de son animation commerciale et publicitaire.
L'expérience de la vente est indispensable.
Adresser C.V. et photo, à : BAZAINE Publicité, Service BR 3, av. de Madrid, 92 Neuilly/Seine, qui transmettra.

STE DE CONSTRUCTION DE MACHINES-OUTILS LA PLAINE-ST-DENIS
recherche pour son Service Informatique équipé IBM 3/10 - 54 - 45
UN PROGRAMMEUR
Sérieuses conn. GAP 2 Disques
Horaire normal
Restaurant entreprise
Vacances en août
Téléphoner de 8 h 15 à 17 h au 752-19-70

Sté d'instrumentation rech. pour 1 poste
TECHNICO-COMMERCIAL
Hme jne ayant :
— une formation I.U.T. Génie mécanique ou similaire.
— une bonne connaissance ANGLAIS et un goût pour une FONCTION COMMERCIALE.
— une expér. industr. dans le domaine du contrôle des matériaux est souhaitable.
L'intéressé, basé à Paris, devra voyager la majorité de son tps en province ou à l'étranger.
Envoyer CV, photo et prét. à : INSTRUMENTS S.A. Division Adamel-Lhomargy 15, av. J.-Jaurès, 94200 IVRY.

Pour déplacements CORBEIL
DESSINATEURS
Notices et catalogues techniques
Tél. pour rendez-vous : 735-96-50.

STE, FILIALE D'UN GD GROUPE RECH. POUR : NANTERRE - LA BOULE
UN JEUNE CHEF COMPTABLE
Responsable de l'intégralité des opérations, bilan inclus.
Un candidat de valeur pourra donner au poste *une dynamique qui le conduira* VERS LA GESTION.
Rémunération annuelle non inférieure à 75.000 francs.
Ad. CV dét. à B.P. M. du *Mazet* 186.75062 Paris Cedex 02 (ser. 45) qui transm.

SOCIETE ELECTRONIQUE proche banlieue Nord-Ouest
recherche
INGÉNIEUR COMMERCIAL
Formation Grandes Ecoles pour assurer la prospection et la commercialisation de ses produits dans les pays de l'Est et de l'Union Soviétique.
RUSSE courant
ANGLAIS nécessaire
Expér. en télécommunic. souh.
Ecr. av. CV et prét. s. réf. 72 à TH C.S.F. SERVICE RECRUTEMENT 53, r. Greffulhe, 92-Levallois.

Impte Sté (rég. parisienne) rech. pr son département TRANSPORTS
RESPONSABLE
Serv. comptabilité (20 pers.)
Rôle du service :
Tenue des compt. auxil., clients, fourniss. et correspondants, de la comptabilité analytique, dossiers et trésorerie.
Moyen du service :
Ordinateur de bureau ;
Expér. comptable transport national et international indispens.
Ecr. av. CV s/réf. 2804 à P. LICHAU S.A. 10, rue Louvois 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Grand laboratoire homéopathique de Paris recherche
CADRE ADMINISTRATIF
pour seconder pharmacien, directeur dans les domaines suivants :
— Gestion des stocks.
— Gestion du personnel,
— Intendance,
— Div. trav. administratifs.
Pofil souhaité :
— Homme 30 ans min., si poss. 2 ou 3 ans exp.
Ecr. avec CV, photo et prét. Service du Personnel LABORATOIRE DOLISOS *52, rue Beaubourg, Paris-3ᵉ.*

IMPORTANT GROUPE PÉTROLIER ET INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche :
JEUNE CADRE
sortant d'Ecole (Sciences Po., H.E.C., E.S.S.E.C., Ecole Supérieure de Commerce)
Libéré des obligations militaires.
Possibilité de carrière très intéressante.
Ecrire avec curr. vitae et prétentions, nº 9.754, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1ᵉʳ, qui tr.

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION
Faisant partie d'un groupe important distribuant articles de marque
recherche
— UN CHEF DE PRODUITS
— UN CHEF DES VENTES
Pour secteur distribution « mercerie ».
Connaissance langue allemande appréciée.
Adresser curr. vitae et photo à REGIE-PRESSE, nº 811.214, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ, qui tr.

PROMOGIM
PROMOTEUR-CONSTRUCTEUR RECHERCHE POUR PARIS :
INGENIEURS TRAVAUX
Grandes Ecoles ou équivalent.
Débutants ou ayant quelques années d'expérience dans la conduite de travaux T.C.E. pour leur confier la responsabilité d'importantes opérations immobilières.
Adresser C.V., photo, références et prétentions, à : PROMOGIM, 9, av. de Friedland, 75008 Paris.

Centre de Recherche Région Parisienne
demande
INGÉNIEUR
ayant plusieurs années d'expérience en télécommunications ou électronique avec notions informatique, pour gestion d'un système documentaire informatisé et relations dynamiques avec utilisateurs de la documentation.
Envoyer réponse manusc. av. CV et photo s/réf. 1572 à ORGANISATION ET PUBLICITE 2, r. Marengo, 75001 PARIS q.t.

Nous sommes la succursale d'un important groupe allemand dont le siège est implanté au : PERAY-EN-YVELINES, et nous vendons des produits pour la fabrication de fenêtres, portes, façades en aluminium.
Nous recherchons :
UN RESPONSABLE
pour notre service comptabilité qui sera également responsable pour le contrôle financier et budgétaire. Le candidat doit avoir travaillé dans des postes similaires ou même adjoint au CEHF COMPTABLE.
Connaissances en langue allemande souhaitée.
Adresser C.V. avec photo et prétentions à Sté SCHUCO SARL, BOITE POSTALE Nº 3, 78160 Le Perray-en-Yvelines.

G. E. C. O.
GROUPEMENT POUR LA GESTION DES RISQUES DE LA CONSTRUCTION
(émanation des gdes compagnies d'assurances de la F.N.B.)
recrute à PARIS (1ᵉʳ)
3 Ingénieurs Bâtiment ou ASSIMILES EXPERIENCE T.C.E.

1 pr « PREVENTION »
Instruction de dossiers et appréciation des risques inhérents à des procédés ou matériaux nouveaux.
Exploitation de dossiers de pathologie du bâtiment.
GENERALISTE T.C.E. connaissant plus particulièrement les travaux du 2ᵉ ŒUVRE et leur réglementation technique.

2 pr « SINISTRES »
Instruction de dossiers de sinistres : recherche des causes, responsabilités et remèdes.
Coût réparations et préjudices.
Instructions aux experts en vue règlements amiables.

— *Postes sédentaires, technico-administratifs.*
— Expér. recherchée : chantiers, coordination Entreprise ou promoteur, Bureaux de contrôle.

C.V. manuscrit, salaire et photo (retournée), ss référ. 3.779, à :
SC sélection conseil

Recherchons
INGENIEURS d'Affaires
Spécialistes MANUTENTION
Ecrire ou se présenter :
CRIT 113, rue Anatole-France, 92300 Levallois.
Tél. : 758-12-28, poste 408

Filiale société française Etudes et Réalisations de très importants ensembles industriels domaine nucléaire, recherche pour son siège banlieue SUD PARIS JEUNES DIPLOMES
U.I.T. - U.T.S.
Aptes à postes suivants :
AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL
pour études aérodynamiques et thermiques
AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL
pour calculs scientifiques
Ecr. ss réf. 7.675 P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris, Cedex 02, qui transm.

Recherchons d'urgence ANALYSTE-
PROGRAMMEUR
FORTRAN
Temps réel de préférence
Connaissant SOFTWARE PDP 11 - 35, DIGITAL
TRES HAUT SALAIRE
SRS 66, rue de Provence, Paris (9ᵉ) - 285-43-37

FILIALE D'UN IMPORT. GROUPE MULTINATIONAL recherche pour son service Audit
UN CADRE COMPTABLE
— 3 ans expér. minimum.
— DECS exigé ou équivalent.
— Connaiss. de l'angl. indisp.
— Possibil. d'effectuer des déplacements.
Avantages sociaux importants.
Env. C.V. manuscrit et prétent. nº 28089 B à Bleu, 17, rue Lebel, 94-Vincennes, qui transm.

STAR FRANCE recrute
DEUX PUPITREURS
HONEYWELL H 200
Sér. réf. Se prés. 38, rue de Bassano, Paris-8ᵉ. 720-05-89.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Bien introduit transformateurs polyesters et plastiques renforcés. Anglais indispensable. Ecr. SOCIETE GRAHAM, *146, Champs-Elysées, Paris-8ᵉ.*

RECHERCHONS :
INGENIEURS DIPLOMES
spécialisés en mécanique des sols ou géotechniq. routière pr postes intéressants à l'étranger. Quelques années d'expérience indispensables. Ecrire en joignant C.V. à : C.E.B.T.P., 12, rue Brancion, 75737 Paris - Cédex 15.

La Ville de PANTIN recrute d'urgence
UN ou UNE SOUS-BIBLIOTHECAIRE
Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire « option Jeunesse » exigé.
A partir du 1er août une employée auxiliaire de bibliothèque.
Adresser candidature et C.V. à M. le Maire de Pantin.

For European Headquarters U.S. Company
BILINGUAL SECRETARIES
3-4 years experience, to work in English for multinational staff. Standard secretarial skills *must include absolutely FLUENT* ENGLISH (English mother-tongue, Cambridge Proficiency or equivalent).
Write with C.V. to nº 11.335, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1ᵉʳ), who will forward.

Importante Société de télécommunications PARIS (13ᵉ) rech.
INGENIEURS
début, ou quelq. années expér. pr la programmation de systèm. temps réels. Ecrire avec C.V. et prétentions à A.O.I.P., B.P. 301, 75624 PARIS CEDEX 13.

Pour Paris (2ᵉ)
Société secteur financier recherche pour poste
ADJOINT AU DIRECTEUR
Jeune cadre ayant connaissances juridiques et comptables.
Libre de suite. Ecrire avec C.V. et photo nº 8.738, «le Monde» P. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

GROUPE IMMOBILIER PARIS recherche
JURISTE
Le candidat, de formation supérieure, devra avoir une expérience pratique minimum de cinq années dans l'activité immobilière.
Libre rapidement.
Adr. C.V. nº 11.559, Contesse P., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Laboratoire pharmaceutique département 93 recherche
UN (E) DIPLOME (E)
d'études scientifiques (orientation *physiologie, biochimie*) pour enrichir et développer son service de documentation (chimie, pharmacologie, médecine).
Expérience ou diplôme de documentaliste exigé.) Bonne notion de langue indispensable (anglais exigé). Ecr. sous référ. 2.805 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

ENTREPRISE TRAVX PUBLICS niveau national recherche libre rapidement pour direction gros chantier
INGENIEUR
pour direction gros chantier *REGION PARISIENNE.*
Expér. de travaux similaires. Ecrire à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, s/réf. 1517.

LABORATOIRE dem. de toute urg. OPERATEUR-TRICE qual. IBM-316. Hor. 14 à 22 h. Tél. 277-58-25.

Rech. Analyste-Programmeur Fortran ou PL 1 - 25 - 30a. Exp. min. 2 a.
Ec. Secrétar. d'Etat à la Culture Service Informatique 3, rue de Valois, 75042 PARIS CEDEX 01.

FIRME MONDIALE recherche pour son siège social (Paris)
JEUNES BACHELIERS
intéressés par une CARRIERE INFORMATIQUE
Cette offre s'adresse à des jeunes gens qui recevront une formation technique adaptée aux postes disponibles au sein d'une exploitation informatique importante (équip. d'ordinateurs 370 IBM)
Horaires décalés et travail de nuit à envisager
Ecr. ss nº 29.305 B, à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, q.t.

OENOLOGUE
+ de préférence diplômé ingénieur, ou maîtrise. Goûts et aptitudes essais technologiques pour vins. Région Aquitaine. *Initiative, sens du concret.* Expérience spiritueux et méthodes analytiques modernes appréciée. Envoyer C.V. détaillé références et prétentions.
Ecr. nº 8.703 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Sté Constructions Mécaniques Courbevoie, recherche
ADJOINT A CHEF COMPTABILITE
SPECIALISTE **TRESORERIE**
Court et moyen terme
Ecr. av. C.V. et photo à STAUB 25, bd de Verdun, 92-Courbevoie.

SECRÉTAIRE COMMERCIALE
BILINGUE FRANÇ.-ANGLAIS
recherchée par Directeur Opérations Internationales Importante Sté fabriquant *matériel électrique.*
Sténo et dactylo nécessaires.
Connais. allemand appréciées mais non indispensables.
Rémunération intéressante.
Restaurant d'entreprise.
Ambiance agréable. Vacances assurées.
Appeler M. WIENER au *737-41-25, écr. ou se prés.*
S.A.F.T.
119, rue du Pt-Wilson, 92300 LEVALLOIS-PERRET. Mᵉ Pont de Levallois.

Importateur Produits Chimiq. rech. pour son siège Paris, quartier Opéra
CADRE TECHNICO-CCIAL
min. 30 a. Formation chimie organique et formation cciale ou économique, plus expérience de la vente industrielle.
Excell. anglais indisp. allem. nécess. pour position intéress. échelon national dans domaine importation, distribut. et vente spécial. chimiq. industriel. *aux Industries des Plastiques* du caoutchouc et du papier.
Ecr. lettre man. av. C.V. + photo à M. J.-C. Poulain, 57, quai de la Seine, 75019 Paris qui transmettra.

Sté Commerce International Pétrole Pétrochimie et Chimie recherche
1 DIRECTEUR FINANC.
min. 30 a., expér. banque arbitrage de monnais, gest., trésorerie. Anglais ind., 2ᵉ langue souhait. Ecr. av. C.V. + photo à M. J.-P. RENOUARD, COPECHIM FRANCE S.A. 10, r. J.-Jaurès, 92-PUTEAUX.

IMPORTANT FRENCH COMPANY Mainly involved in Publics Works will employ on a long term basis :
Capacited and experienced
CHIEF ACCOUNTANT
ine one of his new subsidiaries in
WEST AFRICA
Fluent English and French compulsory
Write with C.V. to nº 11.242, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris-1ᵉʳ who will forward

---

Centre René-Huguenin, 5, rue G.-Latouche, 92-St-Cloud, rech.
MANIPULATEUR(TRICE)
radio diplôm., 40 h sem. Sal. début. 2.670 F si 2 a. anciennN. 2.850 F + prime 7,5 %. 5 sem. cong. Ecr. ou téléph. pour R.-V. 602 - 38 - 58, poste 315.

Recherchons EXCELLENTE SECRETAIRE-STENODACT. S'adr. ATESMA 86, rue Michel-Ange, PARIS-16ᵉ. 288-11-11 - 288-29-72.

La ville de Montreuil, 93105, rech. pour ses centres de santé Homme ou femme.
INF., D.E., MANIP. RADIO, INF. D.E., avec permis de conduire. Transport facile (bus métro). Congés statutaires.
Adr. C.V. et photocopies de diplômes à M. le MAIRE.

Transitaire Paris-17ᵉ ch. AGENT DE MAITRISE TRANSIT IMPORT. Parlant allemand. Env. C.V., prét. à nº 28067 B Et. BLEU Pub., 17, r. Lebel, 94300 Vincennes q.t.

Société décoration stands recherche pour animer service commercial
ATTACHE COMMERCIAL homme, vendeur 1er plan.
Ecr. nº 811.219 Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

Institut privé d'enseignem. sup. recherche ASSIST. et Maîtres-ASSISTANTS droit et enseignements pr prép. Sc. Po. cours d'été et annuels. Tél. 633-81-23 et 033-45-87.

A Paris caisse retraite du commerce cherche COMPTABLE DIPLOME, sér. réf., ayant ent. resp. tenue comptabilité, bilan. 13 m 1/2. 370-15-00.

Pour placer investissements attrayants et exclusifs (tranches 35.000 F) Ch. spécialistes. Prospect. invest. privé. Très rémun. N-15 M. PASCAL, 36, av. Hoche, PARIS-8ᵉ. - 324-26-25.

TRADUCTRICE **RUSSE** DACTYLO PROTECHNA - 770-28-35

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE *proche banlieue Sud* crée pour son service de recherches, POSTE de
PHARMACOLOGISTES
Esprit d'initiative et expérience indispensable.
Adresser C.V. et prétent. à SIPSY, 19, rue de la Gare, 94230 CACHAN.

UN JEUNE INGENIEUR POUR GERER LES INFORMATIONS AVEC NOTRE LICENCIEUR

Nos échanges avec notre licencieur américain étant de plus en plus nombreux, notre Direction Technique est amenée à confier à un ingénieur la gestion et *l'exploitation des informations techniques.*

Sa mission consistera à analyser les documents reçus et à en assumer la diffusion sélective au sein de nos différentes divisions. En relation avec notre correspondant aux U.S.A., il participera également à la préparation des sessions que nous organisons périodiquement. Enfin, il *promouvera et tiendra à jour notre documentation.*

Une fonction qui s'adresse à un jeune ingénieur connaissant les techniques documentaires ainsi qu'informatiques et parlant bien sûr anglais.

Ecrire à No 11.417 CONTESSE Publicité, 20, Avenue Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Composants Electroniques



Leader mondial dans la fabrication des commutateurs
recherche
CADRE COMMERCIAL
France-Export
- Anglais parfait ;
- Allemand souhaité ;
- Réelle expérience de la vente aux Industries Electroniques.

En position d'Assistant du Directeur Commercial International. Serait plus particulièrement chargé de missions de développement.

Adresser lettre manuscr., C.V., photo et prétent. à : M. de Rougemont - Isostat, 5, avenue de la Dhuys, 93170 BAGNOLET.

TEKELEC TA AIRTRONIC
recherche
INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
Responsables de la vente de composants passifs. Evolution possible vers la fonction de CHEF DE PRODUIT

Une solide formation d'électronicien, une expérience commerciale de 2 ans au moins et des notions d'anglais sont indispensables.

Envoyer C.V. détaillé à TEKELEC-AIRTRONIC B.P. 2 - 92310 SEVRES.

FILIALE SOCIÉTÉ FRANÇAISE ÉTUDES ET REALISATIONS DE TRES IMPORTANTS ENSEMBLES INDUSTRIELS DOMAINE NUCLÉAIRE
recherche pour son siège banlieue Sud de Paris
DESSINATEURS D'ETUDES 1° ou 2° échelon
Ayant expérience des études sur maquette et des installations d'usine en général.
Écrire sous référence 7671 à Pierre LICHAU S.A. 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Pierre Lichau S.A.

IMPTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE STANDING INTERNATIONAL
recherche pour Division 1.300 personnes
CADRE Service du Personnel
Pour participer à équipe gestion du Personnel :
— niveau études supérieures ;
— expérience industrielle souhaitée ;
— excellentes références sur le plan des rapports humains.

Lieu de travail : Banlieue NORD-OUEST

Ecrire avec C.V. et prétent., nº 11.388, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1ᵉʳ, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRÊT-A-PORTER
recherche
DIRECTEUR (TRICE) ADMINISTRATIF ET FINANCIER
ayant :
— une intelligence vive et le sens de l'organisation ;
— de solides connaissances théoriques et pratiques en matière comptable, fiscale, sociale, économique en gestion d'entreprise ;
— une bonne expérience des mécanismes de l'exportation.

POSTE A POURVOIR DE SUITE OU RAPIDEMENT

Envoyer C.V. manuscrit avec prétentions à : Société CHRISTIAN AUJARD 8, cité Paradis - 75010 PARIS.

demandes d'emploi

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

l'Institut de la Construction et de l'Habitation vous propose

CADRES CONFIRMÉS

pour postes administratifs, juridiques, financiers, techniques et commerciaux.

S'adresser : ASSOCIATION I.C.H. (Commission de l'Emploi) - CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

1, rue Montgolfier - 75003 PARIS
Tél. 887-37-38 - 887-64-40, postes 524 ou 507.

AFRIQUE - OCÉAN INDIEN

- BATISSEUR REALISATEUR - GESTIONNAIRE
- Agroéconomiste - Manager complet.
- Réelle expérience conduite sur le terrain d'opérations agricole et agro-industrielle (technique, organisation, financement, hommes, etc.).
- Act. senior - consultant niveau gouvernement

Recherche

— création ou développement dynamique entrepr.
— conduite gr. projets agric., agro-alimentaires, sucrerie, élevage, industrie du bois.

Pour premier contact, écrire à nº 2.192.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

SI VOUS RECHERCHEZ UN

DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'ITALIE

— Nous vous proposons un élément de grande valeur ;
— Plusieurs années de Direction générale d'une FILIALE D'UN TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
— 45 ans ;
— Références bancaires, professionnelles et personnelles de 1er ORDRE.

Faire proposition à MAB PUBLICITE (nº 0303), 61, rue de Malte, 75541 PARIS CEDEX 11, qui tr.

AUDIT MANAGER

CABINET INTERNATIONAL - 32 ans

Très bonne connaissance des industries électriques, pharmaceutiques et produits de consommation. Aptitude et expérience recrutement, formation et direction du personnel.
Expérimenté en consolidations des groupes de structures complexes.
BILINGUE FRANÇAIS - ANGLAIS
Etudierai toute proposition pour l'utilisation de mes aptitudes de façon créative, soit dans l'industrie, soit dans un jeune cabinet français d'expertise comptable ayant importante activité d'audit.

Ecrire nº 8.115.
REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

CADRE MARKETING PUBLICITÉ

Allemand
31 ans - Formation supérieure.
Large expérience Agences.

CHEF DE PUBLICITE

Produits grande consommation. Conseiller indépendant en France depuis 1970. Parfaitement trilingue (Français-Anglais), recherche responsabilité dans agence, industrie multinationale. Ecrire sous le numéro 8.190, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

SECRETAIRE DE DIRECTION 32 ans, libre de suite, sérieux, références bâtiments, promotion immobilière, 3.200 × 13. Ecrire J. DELMAS, 1, résidence du Buisson. - 94500 CHAMPIGNY.

CAUSE RAPATRIEMENT
J. H., 29 a., form. sup. math., litt., philo., exp. 6 a. E.-Orient, triling. franç., angl., chinois, ch. sit. Ec. X. Bonvarlet, 22, r. des Bordes. - 77310 PONTHIERRY.

Ingén. Ponts et Chaussée + IAE, marié, 30 a., Afric., ch. travail France ou Afrique francophone. Ecrire nº 8.374, Régie - Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE
44 ans, diplômé ESSEC, expérience acquise : contentieux, immob., formal. admin., droit des stés, brevets et marques, assurances, fiscalité, finances-personnel. Libre rapid., cherche poste administr. et/ou juridique. Ecrire nº 10.800, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ETUDIANTE française
18 a., garderait enfants dans famille mer ou montagne. Tél. : heures de bureau : 233-44-21, poste 330.

J. Fille, 18 a., étudiante, cherche emploi pour 1 mois juillet, août. Logée ou non. (Domaine indifférent.) Tél. : 233-44-21, pte 330, h. bur.

J. Fme, Maîtrise anglais, dactylo, ch. emploi juillet, août, sept. Tél. 337-64-57.

Jeune Fille, 19 a., bonne prés., sténo-dactylo corresp. 1re ann. (BEPC, CAP, BEP), lib. 1er juil., ch. place stab., ou remplac. rég. Montereau, Fontainebleau, Melun de préfér. Mlle VINSONNAUD, 9, place Pierre-Sémard, 77130 MONTEREAU.

CONCEPTEUR-REDACTEUR
28 ans, expérience tous budgets, 2 chevaux de bataille : distribution et radio, cherche agence à mi-temps ou à temps complet. Ecr. nº 6.968, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H.E.C., 24 a., dég. O.M., parl. angl., all., expér. étud. en mil. agric., ch. sit. dans sect. agro-alim. Nº 3.531, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Licenciée droit, 40 a., 16 a. séj. U.S.A., expér. enseign., traduct., group pensions, mutual fonds, ch. emploi Paris sauf assurances. Ecr. nº 3.532, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 27 a., secrét., 5 a. expér., cherche emploi en province : Bretagne - Alpes - Sud - Corse. Ecr. nº 3.533, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chef compt. 50 a., cptés gale anal. ttes décl., bilan, gestion, personnel, ch. P.M.E. Paris, proche banl. Est S.-Est. Libre rapid. Exp. cadre sp. bâtim. Ecr. nº 3.491 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INFORMATICIEN HAUT NIVEAU

Ancien élève Ecole normale sup. 25 années d'expérience, d'abord scientifique, puis de gestion, connaissance Software de base, T.P., banque de données, nombx langages de programmation, analyse de gestion, cherche DIRECTION PROJET CONSEIL TECHNIQUE CONSEIL SCIENTIFIQUE
Ecr. nº 3.506 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

DOCTEUR INGENIEUR (ENST)

35 a., trilingue arabe, anglais, expér. 12 a. M.F. H.F. et hyperf., étudiera toute propos. Possibilité mission à l'étranger. Ecr. nº ???? « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE HAUT NIVEAU

INGENIEUR, 48 ans, I.C.G. - expér. aussi profonde qu'étendue ds moyennes et gdes entreprises. Homme de contact, de communication et de synthèse ; à l'aise dans domaines très variés : technique, commercial, administration, organisation..., cherche POSTE D'ADJOINT à chef de moyenne entreprise.
Ecr. PRIEUR, 4, r. des Graviers. 78480 Verneuil-sur-Seine. Tél. : 965-68-12

CADRE - 27 ans
DIPLOME H.E.C.

3 années d'expérience dans la distribution moderne (acheteur centrale produits non alimentaires). Disponible immédiatem. Sollicite propositions.
Ecr. nº 8.720 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE COMMERCIAL

33 ans, ancien attaché de société financière, excellent vendeur, aptitude à traiter problèmes de vente, ch. place représentant auprès sté importance nation. Sect. 45, 28, 41, 18. Statuts cadre. - Ecr. HAVAS ORLEANS nº 2.642 qui transm.

Conseil en communication
AUDIOVISUELLE

Conception, réalisation de tous programmes animation, promotion, information, etc., 5 ans expérience positive, techniques vidéo. - Campagne sur plan national. Prêt à ttes proposit. mi-temps ou free-lance.
Ecr nº 11.096 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

J.F., 25 ans,

DIPL. ARTS DECORATIFS
Connaissance graphisme, conception typo, maquette, mise en pages, illustration, photo.

CHERCHE EMPLOI

Accepte remplacement, pige, travail à domicile.

Ecr. nº 6.966 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

PROMOTION RELATIONS PRESSE PUBLICITE

J.F. rech. poste où elle puisse apporter ses 10 ans d'expérience en ces domaines. Très sérieuses références dans le tourisme. Anglais courant - Cadre

Mlle Clément, 266-09-29, h. bur.

ANIMATRICE-CONSEILLER EN FORMATION
Formation supérieure, psycho-pédagogique, expér. en entrep., 28 a., recherche dans organisme de formation situat. permettant
- d'intervenir dans des entreprises pour les assister dans la mise en place de la formation permanente.
- et/ou de concevoir et d'animer des séminaires de relations humaines.

Mme ALBERTINI, 16, rue du Gl-Leclerc, 94220 Charenton. Tél. : 893-15-78.

Assist. soc. DE 74, 1re partie format. surintendants d'usines ch. poste rég. par. à part. 1-7-75 Ecr. nº 3.529 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune femme, sérieuse, cherche trav. comptabilité à domicile. Ecrire nº 574, Régie - Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Publicitaire. Chef d'achat d'espace. Femme, 40 a., 18 a. expér. agence et support, ch. similaire ou poste à responsab. chez annonceur, agence ou support.
Ecr. nº 6.964 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Couple enseignants, 28 a., ch. gardiennage villa, appt. Paris, rég. paris., juillet, août. Ecr. nº 3.521 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 16 a., parl. allemand, anglais, ch. trav. 15 juin 31 juil., empl. indif. S'adres. M. Delelestre et Mme, 32, r. St-Blaise, 61-Alençon. T. 26-00-75.

Mécanographe-comptable 1er degré, disp. immédiatement, cherche poste. Ecrire AEFI, 94, r. St-Lazare, 75009 Paris.

PSYCHOSOCIOLOGUE, 50 ANS
cherche à PARIS emploi formation permanente, sciences hum. et relations.
Ecr. nº 3.516 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire Direction cadre 32 a., 10 a. exp. rech. empl. Courbevoie ou prox. Mme POINSIGNON, 43, av. Marceau, Courbevoie.

SPÉCIALISTE IMMOBILIER FRANCE et ETRANGER

42 ans, recherche montage et suivi juridique, administratif, financier, technique et commercial d'opérations (logements, bureaux, hôtels, comm., etc.) Gestion patrimoine et participations. 12 ans de directions réussies avec références 1er rg. Etudierait ttes propositions haut niveau. Pour 1er entretien écrire Nº 11.102 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

De formation supérieure
(Mathématiques)
J. H., 27 ans,

Après 2 ans d'expérience dans une société pétrolière et avant assumé responsabilités : organisation, gestion et participation ancement de systèmes mécanisés, ch. à Paris ou région parisienne situation permettant de s'intégrer à une équipe de direction
Ecr. nº 6 974 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.F. 45 ANS **CHEF COMPTABLE**
B.P., sér. référ., connaissances informat. et mécanographiques, cherche poste à responsabilités. Libre 21/7 - Vacances prises Prétent. : 4.500 × 13. - Téléph. Mme HUEBERT. 929-28-48, h.b.

DES SCIENCES INSTITUT TEXTILE FRANCE + 4 ans exp. bancaire + 5 langues + 25 ans recher. si poss. empl ds usine PRODUCTION GESTION
Ecr. nº 3528 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE COMMERCIAL 31 a., form. sup., dipl. relat. publique, solide expér. vente, gestion, esprit initiat., sens contact hum., rech. poste sédentaire à respons dans entr. dynamique, libre de suite. Prêt. à banl. sud, s.-ouest. Etudierais ttes prop. sérieuses. Ecr. nº 3514 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

LICENCIE SCIENCES ECONOMIQUES, 24 ans
- Connaissances informatiques.
- Exp. 1 an de conseil en organisation (étude AMS).
- Actuel CADRE ADMINSTR.
- Motivé par les probl. de gest. où la dimension humaine n'est pas absente, ch. poste respons. réelles ds activité variée et dynamique.
- Pos. évol. de carr. en prov.

Ecrire LEMARIE Gérard, 7, av. Quibou, 94160 St-MANDE.

Fr., 37 a., lic. Sc. Ec. + conf. gestion. Not. dr., ch. emp. stage fin juillet.
Ecr. nº 3412 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

EXPERT COMPT., connais. informatique, 20 a. expér. Direction financ. et administr., parl. angl., méth. mod. de gestion et d'organisation sans bouleversement rech. sit., m. tps p. Ecr. nº 10.746, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Cadre sup. 38 ans, parfait biling. franç., angl., dipl. univ. US, forte personnalité, esprit très adapt. expér. variée compren. plus. ann. gestion PME (industrie et services) activit. act. grde exportat., ch. poste direct. PME ou poste indépendant dans tous pays langues franç., angl. Ecr. nº 7.502, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, ou téléph. hres bur. 742-04-00.

INGENIEUR III C (46)
Carrière : 1/3 cadre de product. (ins. et chant.); 1/3 cadre tech.-cial; 1/3 direct. de dépt et entrepr. moyenne.
Réelle expér. des aff. de bien d'équip. industr., spéc. fortes : chaud, mica-soud., mica, mont. levage, organis., gest. d'affaires, ach. industr., rôle d'interface, rech. poste valor., polyvalence (anglais moyen). Tél. 825-73-93.

J. F., 17 a. 1/2, étudiante secrétariat, rech. emp. pr août. Ecr. nº 6.965 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H.E.C., licencié en droit, 50 a., dynam. Actuel. en poste, mais souhaitant se reconv. ds situat. correspond. mieux à ses goûts

Etud. toutes propositions de collaboration, secteur commercial, Administratif ou Financier, préférence P.M.E. PARIS-OUEST ou Banl. OUEST. Prétentions de départ : 100 000 F par AN.
Ecr. nº 3534, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9.

Dame 50 ans, cadre commercial. Bonne présentation et Grande Expér., meilleures réf., cherche Poste de confiance. Ecrire sous nº 515 G BLEU Pub., 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

J. Fme, 31 a., licence lettre Anglais, Allemand, étud. toutes propositions. Tps part. ou compl. Ecr. nº T 70.305 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H. 26 ans, libre O.M., licence en droit + I.A.E., cherche poste ds serv. admin. ou person. Ecr. M. ANGER, rte des Fontaines, 49700 Les Verchers-sur-Layon.

Jeune Femme, 29 ans, dynam., dispon., aimant cont. humains, ch. situat. stab. Trav. intéress. en relat. publiques et sociales. connaiss. secrét. Dif. sér. Pas sér. s'abst. - 073-12-41.

Dame 40 a., comptable 11, ch. empl. stable Paris. Libre de ste. Ecr. nº 3.404 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR DU PERSONNEL

recherche responsabilité d'état-major, niveau français ou européen.
Etudes supérieures (droit et psychologie industrielle) - 37 ans - 14 ans d'expérience multinationale en France et R.F.A.
Français - Anglais - Allemand.
Ecrire ou téléphoner : Cabinet Claude VITET, 2, rue Marengo, 75001 PARIS - Tél. : 260-71-28.

CADRE FONCTION PERSONNEL

30 ans, formation supérieure, sciences humaines, Droit du travail, actuellement responsable dans société 8.000 personnes services du personnel recrutement, formation, gestion du personnel, recherche poste
ADJOINT AU DIRECTEUR DU PERSONNEL OU CHEF DU PERSONNEL
Etudier. toute proposition.
Ecrire nº 568, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

DIRECTEUR DE PERSONNEL

50 ans, longue pratique de la Fonction Personnel et tous problèmes s'y rapportant. Expérience des entreprises américaines. Parlant couramment l'anglais. Actuellement en province, recherche pour raisons familiales, poste
DIRECTEUR DE PERSONNEL OU SECRETAIRE GENERAL
Entreprise Paris ou région parisienne.
Ecrire nº 11.395, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui tr.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes
- *Ingénieurs toutes spécialisations.*
- Cadres Administratifs et Commerciaux.
- Journalistes (Presse écrite et parlée).

CADRE FINANCIER - 28 ans, Doctorat d'Etat en droit financier et en Finances - Expérience 3 ans en gestion et études financières (dont 10 mois en Entreprise multinationale) - Publications financières.

RECHERCHE : poste trésorier ou responsable de montage financier dans une direction financière

DIRECTEUR autodidacte 50 ans, solide expérience des problèmes de réorganisation : gestion générale, personnel, services commerciaux, réseaux de ventes - Négociateur tous niveaux.

SECONDERAIT Dirigeant petite entreprise pour gestion et développement chiffre d'affaires.

CADRE COMMERCIAL EXPORTATION - Formation supérieure - Anglais, Allemand, Portugais. Expérience : négociation Ventes-Achats - Promotion des produits - Gestion commerciale et administrative.

RECHERCHE : poste exportation basé région Parisienne.

ING. COMMERCIAL III A - 39 ans - Bilingue anglais - Expérience branches électron. et électr. commerce France et internat. : prospection, négociation, suivi, gestion budget commercial, animation force de vente-marketing, études de marché, études de produits.

RECHERCHE : poste à responsabilités équivalentes.

ANPE AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche - 75436 PARIS Cedex 09 - TEL. 280.61.46 (pte 71)

J.H. 26 a. BT Fab. Mec., BTS technico-com., Lic., Maît. gestion ét. Doctorat gestion, ch. empl. fin. cont. de gest. Proust J.-C., 25 r. de Montessuy, 91260 Juvisy

Juriste H. 35 ans, Lic. Droit privé, 10 a. exp. ds éts crédit. connaiss. dt constr. ch. poste ds serv. jurid. promot. immob. ou sect. banc. Cadre. Ec. à Mlle Richert, 10 r. R.-Fleury 75015 q.t.

Ingénieur hardware, 32 a. BTS, Bac techn. 11 a. d'activ. prof. dont 7 a. informatique indust. et de gest. (syst. temps réel) sur min. calculat. Actuel. mainten. de systèmes de gestion. Cherche activité similaire ou dans le même domaine. banl. sud préf. Ecr. nº 3523 « le Monde » Pub. 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e

JEUNE HOMME 25 ans universitaire diplômé économie, psychologie cherche poste responsabilité secteur commercial, publicité, service personnel. Ecr. nº T 070404 Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris

INDUSTRIE CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE
Ing. chim. dipl. IAE Paris, Dr. écon. prép., spécialiste étud. économ., nouveaux prod., négoc. licences, études march., pr rentabiliser programmes d'expans. Ecr. nº 3.520 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

DOCUMENTALISTE J.F. 25 ans formation juridique industrielle revue presse. Ital. Ang. All. cherche situation Paris. Collaboration ou création service cabinets avocats, contentieux, Presse, Cinéma, Réf. tél. 9 h. à 11 h. 346-50-68.

Jeune femme parlant Anglais Allemand sens responsabilités habitude commerce-initiative expérience 15 ans hôtellerie permis conduire, excellente présentation. Dactylo, connaissances comptabilité. Références. Etudierais ttes propositions, emploi stable. Ecr. HAVAS NICE 0594

D.U.T. 28 a. dég. O.M. 3 a. exp prof juriste entreprise BTP pratique procédure civile comm. et prud'homale cherche poste clerc avocat ou similaire ou dans entreprise. Libre de suite. Réf. Sud Est.
Ecrire INTER SERVICES 6, avenue Castié 83100 TOULON

Suite nationalisation exploitation minière outre-mer
CADRE SUPERIEUR 45 a. E.S.C.P. - I.C.G.
cherche urgence poste de gestion administrative et financière, expérience secrétariat général, gestion de personnel, prévisions financières, tableau de bord, comptabilité
FROGER DE MAUNY 44, rue Saint-Charles 78000 Versailles

représentation offres

Importante société en pleine expansion rech. pour création d'un département visserie

UN REPRESENTANT D'EXPERIENCE

jeune et dynamique, capable de s'intéresser à la gestion et d'assumer dans l'avenir des fonctions de
CHEF DES VENTES

Ecr. avec C.V. nº 6.081 à : P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

Société fabriquant des rubans élastiques pr toutes fournitures de confection recherche pour PARIS et SA BANLIEUE

REPRESENTANT EXCLUSIF

— Il sera chargé de la vente, du développement de la clientèle existante et de la prospection auprès des différents confectionneurs en bonneterie, corseterie et vêtements en tout genre.
— Formation assurée par un stage d'un mois à l'usine.
— Fixe de 2.000 F par mois + commission.
— Position cadre après un an.
— Expér. du textile souhaitée.
Ecrire avec C.V. détaillé : TISSAGE J. JURINE - B.P. 25 42502 Le Chambon-Feugerolles.

Pr Paris et banl. immédiate nous recrutons
AGENT COMMERC. HOMME ou FME
d'une parfaite présentation
Il-Elle sera chargé-ée de promouvoir des collections de lunettes optiques et solaires (griffées Lanvin). Fixe + frais + primes. Adres. C.V. et photo B.K. OPTIC, 31, r. Charlot-3e.

Impt groupe textile rech. pr compléter son réseau
— REPRESENTANTS (HMES) DYNAMIQUES
pour diffusion d'articles prêt-à-porter féminin.
Secteur à pourvoir :
— NORD et EST,
— PARIS, Rés. Parisienne,
— SUD-OUEST - CENTRE.
Adres. CV manuscr. av. photo MINET Publicité, nº 40.426 40, r. Olivier-de-Serres, Paris-15e qui transmettra.

bateaux

VOILIER 585 LANOVERRE
T. b. voiles Tasker mat Proctor. Prix exceptionnel à débattre. 963-07-16 ou 963-15-68.

occasions

Achat très cher, tous bijoux, brillants, argenterie, PERRONO, 4, Chaussée-d'Antin, OPERA, 37, av. Victor-Hugo, ETOILE.

cours et leçons

Américaine, professeur, donne : cours anglais. - Tél. : 633-83-46.

Comptabilité, préparat. examens, B.P., D.E.C.S., par professeur. Téléphone : 845-11-84.

autos-vente

Société vend directement ROLLS 1974. Mme ALLIBERT, 325-50-50.

RENAULT 4, 1972. Bon état, intérieur simili, sièges séparés. 7.000 F à débattre. Téléphoner DESNOS : 352-71-49, heures repas.

Particulier vend **BENTLEY** 55.000 km toutes options Px 85.000 Tél. dom : 551-01-36 Bureau : 357-62-42.

transports

DEMENAGEMENTS Combinés, aller retour, toute la France, Nice et région. — RONDEAU, 1 bis, rue Friant. T. : 828-80-41.

pensions

Recom. hôtel. pens., demi-pens., gd conft, calme, jardin, quartier résidentiel. 149, bd Malesherbes.

propositions commerciales - capitaux

A la demande d'un client, nous cherchons à prendre contact avec des personnes intéressées à la reprise d'une

UNITÉ DE PRODUCTION

L'usine se trouve dans la partie flamande de la Belgique, avec des communications excellentes et d'un effectif actuel de quelque 200 personnes.
L'établissement se prête particulièrement bien aux industries nécessitant une main-d'œuvre importante, telle que le montage électronique ou mécanique, le conditionnement des produits alimentaires ou cosmétiques, ou les industries de l'habillement ou de la chaussure.
Des subventions de l'Etat sont disponibles pour la formation ou le recyclage du personnel. Des avantages fiscaux et des conditions d'investissement intéressantes sont offerts.
Pour des informations plus précises, les intéressés sont priés de contacter :

Kurt Salmon Associates
Management Consultants
10-12, passage Trubert-Bellier F-75013 PARIS.
Tél. : (01) 580 1172 - Télex : 24 204.

LABORAT. PHARMACEUTIQ. rech. pour expansion importante CAPITAUX par tract. 200.000 F. Toute garantie et rendement élevé, Durée 18 ou 36 mois. Ecr. av. rét. et possibilit., COJIF, 2, bd Montmartre, Paris (9e).

Vends S.A.R.L. très bel emplac. 10e équipement neuf, objet cours audio-visuel, sténogr., dactylogr., possibilité extension, création sept. 1974, affaire à développer. Téléph. 607-45-05, heures bureau.

DIVERSIF. vos PLACEM. par investisse. nveaux et exclusifs. Garanti par contrat (tranches 40.000 F). Rentabilité maxim. M. Pascal, nº 10, 36, av. Hoche, 75008 Paris. - 324-26-25.

DETTES - DIFFICULTES FINANCIERES - INSUFFISANCE FONDS DE ROULEMENT - PROBLEMES D'INVESTISSEM. Consultation GRATUITE sur r.-vous : Cabinet B. W., 357-64-56.

DIVISION FRANÇAISE IMPT GROUPE INTERNAT. BIENS EQUIPEMENTS recherche dans cadre Réseau National
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF
Pour dépts : GERS, PYRENEES-ATLANTIQUES, HAUTES-PYRENEES
Investiss. à prévoir - Rapports élevés répartis sur ventes et services. Formation technique et commerciales assurée. Ecr. à nº 11.482 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS (1er) q. t.

L'immobilier

exclusivites

appartem. vente

Paris

ST-JACQUES
Prop. vendent duplex caract., tt cft av. jardin. Tél. 723-37-61.

VUE PRESTIGIEUSE
XVIe FACE AU BOIS
Imm. récent, 165m2, ch. serv., boxe. Tél. : 577-40-18, le matin.

AVENUE GEORGE-V
Très luxueux pied-à-terre 40m2, cave, parkg. Px élevé justifié.
O.G.T. - 522-86-86

Bon 17e, Rue calme, immeub. 68 stand, Dernier étage, dupl. 4 p. 117 m² + 2 terrasses 112 m², 790.000 F. — Téléph. 755-84-61.

BUTTE AUX CAILLES, B. maison 6-7 p. + atelier dans jardin, ét. impec., beaucoup de charme. ALGRAIN, 285-00-59, 09-54.

SUR PLACE JUSSIEU
Joli STUDIO, Soleil, entrée, kitchen., s. de bns, w.-c. 97.000 F. Pour vis. 727-13-05, hres repas.

16e. ETOILE. CHARMANT APPARTEM. 4 P. 100 M2. 430.000. Tél. imm. pier. de t. 704-88-18.

Parc Montsouris, Stud. impecc., loué 600 F. 75.000 F. 337-69-69.

15e. PONT MIRABEAU
EXCELLENT PLACEMENT STUDIOS - 2 PIECES
Tout confort. Cuisine équipée. Qualité exceptionnelle. Location et gestion assurées. 073-15-51 - 073-80-23.

BON 17e, Rue calme, Imm. 68 standing, dernier étage, duplex. 4 p. 117 m² + 2 terrasses 112 m². 790.000 F. — Téléph. 755-84-61.

PORTE D'ITALIE, Imm. récent. Splend. appart, 80 m², plein Sud, balc., dble liv. 2 ch., cuis., bns, téléph., box. 300.000. — 326-47-02.

19e. 50 m. Parc Buttes-Chaumont
RESTE SEULEMENT
2 studios - 2 deux pièces tout confort, cuisine équipée. BONNE RENTABILITE, PLUS-VALUE CERTAINE. Location et gestion assurées. 073-15-51 - 073-80-23.

MONGE, 2 pièces, cuisine, bns. 165.000 F. — « FAC », 337-60-59.

16e PORTE DAUPHINE
APPT DE RECEPT.
400 m2, 4e ét., ascens., 2 chbres service, 2 parkings. 1.600.000 F
KLIOXSON - LAB. 13-09

16e RUE DE LA TOUR
Ds immeuble LUXUEUX
Livraison juillet 1975
SPLENDIDE 4/5 P., 108 M2 + 22 M2 LOGGIA, 7e étage.
PLEIN SOLEIL, 7.000 F le m2.
P. BAHON - 225-46-62.

Région parisienne

S/BOIS VINCENNES
magnifique appart. plein soleil, beau séjour + 3 chbres, 2 bns, box, chbre de serv. T. 344-09-13.

15 KM. PARIS, BANL. OUEST, ds LUX. RESID. B. APPT 6 P. 146 M2. 2 bns, cuis. équ. Park. TEL., MOQU. 430.000. 704-88-18.

NEUILLY-SABLONS
Imm. p. de t., appt en rez-de-ch., 5 p., 150 m², Tél. + ch. service, poss. prof. libér. Prix 548.000 F. KIJOXSON, LAB. 13-09.

locations non meublées

Offre

Locat. directe av. propriétaire. 770-95-34 - 522-21-73.

17e. GRAND 2 PIECES 60 M2. 9e et dernier étage, tout confort. 950 + charges. Téléph. 250-62-39.

PUTEAUX, GD STUDIO 50 M2. Terrass. 6e et dernier ét., tt cft. 700 + charges. Téléph. 250-62-39.

APPARTEM. A LOUER SANS INTERMEDIAIRE
MASSY (ESSONNE)
4 pièces 97 m², 1.049 F. Charges 227 F.
S'adresser au gérant de 9 heures à 12 heures : 7, allée de Suède, à MASSY. Téléph. 920-48-97 ou 920-48-90.

92 - Villeneuve-la-Garenne
SANS INTERMEDIAIRE
Appartements bon confort
— 4 pièces 77 m², 865 F ;
— 5 pièces 96 m², 1.005 F.
CHARGES EN SUS.
S'adresser de 9 hres à 12 hres 11, allée Saint-Exupéry, Villeneuve-la-Garenne. 752-54-51.

93 - Bagnolet (Métro Gallieni)
SANS COMMISSION
3 pièces, 66 m², loyer 744 F à 776 F, charges 275 F.
4 pièces, 77 m², Loyer 818 F à 907 F, charges 315 F.
5 pièces, 96 m², loyer 956 F à 1.063 F, charges 393 F
PARKING EN SUS
S'adresser bureau de gérance LES PARCS DE LA NOUE, 1 à 12, rue de la Noue, BAGNOLET. — Tél. 858-02-31.

16e AV. RAPHAEL - LUX.
APPT catégorie except.
3 bains, ch. serv., park. double. Mt., loyer élevé. - 704-88-18.

CANNES Location vide à l'année
3 p., cuis. inst., 2 bs. toil., cave, gar. Parc, Tennis, Pisc. Vue mer 3.000 F + ch. 5' plage. Marent, 75, Croisette - 06 CANNES

EXCEPTIONNEL PORT-ROYAL
4 p. + stud., terras. sud, dern ét. s/sol jard., gar. Tél. 3.500 F + ch. Part. à p. de préf. - 336-06-98.

Demande

ING. ch. ss agence 4 à 6 pièces Versailles ou environs. 950-36-70.

locaux commerciaux

PL. SAINT AUGUSTIN
A LOUER 2 bureaux ds immeub. de bureaux gd standing, climatisat., serv. telex, téléph., salle de conférences, parking. Téléphoner : 522-32-20 ou 65-39.

CLICHY (près de PARIS)
A louer sans pas-de-porte immeuble commercial 2.500 m², dont 1.600 m² en rez-de-chaussée. Ecrire nº 74.784, I.P.F., 12, rue de l'Isly, 75008 PARIS.

Quart. MOUFF., pr. bur. ou cce. Local imp. Face poste centrale. Loyer 508 F + cess. 337-49-59.

MARX-DORMOY : 2.000 M2
Immeuble commerc. entier, libre à louer sans pas-de-porte. 140 F LE M2. Ecrire nº 74.771, I.P.F., 12, rue de l'Isly (8e).

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris

Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93 +

RUE MONTMARTRE, 110 m², très clair, tous commerces, 5 lignes téléph., sans pas-de-porte. 742-50-36 - 41-23.

9e. Près PRINTEMPS. 3 locaux 4 pièces chacun, lignes téléph., garages à louer ensemble ou séparément, tous commerces, sans pas-de-porte. 742-50-34 et 41-23.

NEUILLY
Bureaux de standing à louer à partir de 148 m². Richard ELLIS, 225-27-80, M. REYE.

MONTREUIL
BUREAUX NEUFS
5.000 M2 DIVISIBLES
en lots de 500 m² et 355 m².
330 F LE M2 ANNUEL.
IMINCO. — Téléph. 256-35-50.

ASSOCIATION 1901
ACHETE comptant locaux nus ou aménagés 100-150 m², 1er, 4e, 6e arrondissem. dans immeuble standing calme, clair. Une ligne téléphonique minimum. Agence s'abstenir. Ecr. nº T 70.564, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

PARIS XIe. Location ou vente. Immeuble 3.500 m² entièrement rénové et équipé. Libre. 225-66-18.

GARE DE LYON
900 M² Immeuble commercial LIBRE à LOUER ss pas-de-pte. 178.000 F annuel. Ecrire à nº 74.773, I. P. F., 12, rue de l'Isly, Paris-8e

fonds de commerce

6e LIBRE av. murs. BOUTIQ. + dép. A rénov. 41, rue du CHERCHE-MIDI. - Vis. 15-18 h.

hôtels-partic.

RIVE GAUCHE
HOTEL PARTICULIER 200 m2. Avec très beau jardin, parking et
ATELIER D'ARTISTE
Tél. : 331-61-60.

maisons de campagne

Près EVREUX, TRES BELLE
CHAUMIERE NORMANDE
Cheminée, poutr., 7 p., 2.000 m² terrain, 215.000 F. 873-26-80.

châteaux

135 kilom. Paris autoroute Sud: Petit château de caractère, 5 ha. dépendances, logement gardien, parc, petit bois, pré, rivière. Grand calme. Ecrire PARESY, 11, rue du Général-Pershing, 78000 Versailles. Tél. 954-75-84.

viagers

APPARTEM. VIAGER LIBRE
Yerres, neuf, 3 pces, cuis., bns. Deuil-la-Barre, 4 p., cuis., bns. St-Germain-en-Laye, 4 p., 100 m². R. La Fayette, 2 p., c., bs, 45 m². Neuilly-St-James, 3 pces, 100 m². Vincennes, 3 pièces, cuis., 55 m². LODEL, 700-00-99, 355-61-58.

villas

Nanterre. Urgt. Part. vd villa bourg. résid., excel. état, 100 m², 2 niveaux + ss-sol, jardin clos, boisé, 1.000 m², garag. 222-26-92.

6e, rés. 88, LE CANNET RESIDENTIEL. Villa sur le toit, 3 pièces + lingerie, garage, cave, terrasse 196 m², vue panoramiq. baie de Cannes, Livr. 1er trim. 1976. Prix 536.000 F + garage. — LA MERIDIENNE, 13, rue Latour-Maubourg, 06400 Cannes.

FACE ST-TROPEZ
Vues sur le golfe villa de grande qualité, équipée. Beaux arbres. Piscine. Tél. : (94) 96-25-20 et 288-45-26, le matin.

propriétés

PLAINE DU FOREZ
Vends tr. belle propriété neuve, style gentilhommière, boiseries, marbre, 2 ét., sur 225 m² au sol, tt cft, Parc 1 ha. Prix justifié. Ecr. nº 8.708, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EXCEPTIONNEL, ENGHIEN
A rénover, villa 7 pces + 1 de 45 m², S/PARC 2.000 M2. Très calme. Résident. 730.000 F, avec 146.000 comptant. 989-31-74.

12 KM OUEST R.E.R.
DEMEURE neuve « Ile-de-Fce » - Construction 1re qualité Salon, s. à m., bur., 4 ch., 2 bs, td confort, salle de jeux, jardin. Prix 850.000 F. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-45-90

pavillons

ENGHIEN, 5 min. gare. Calme. Soleil. Jardin 2.000 m², Maison 8 p., 200 M2 HABITABLES, sous-sol + dépendances. 550.000 F., avec 110.000 comptant. 989-31-84.

L'immobilier

appartements vente

constructions neuves



Ce week-end
venez nous voir à :

DEAUVILLE

Au CASTEL NORMAND
Plein Centre : 200 m du casino

Des studios et duplex de grand luxe, entièrement aménagés et équipés, vendus par périodes de 2 mois.
Ex : Juin + Mars } à partir de 22 400 F.

Rens. et vente s/pl. tous les jours même dimanche - 54, rue Gal Leclerc - Deauville ou à Paris : PRODOMO s.a. - 7, place de Valois, Paris 1er - Tél. : 231.80.36 et 233.85.45.

Mr ____
Adresse ____
____
Tél. ____

XIIIe TOLBIAC
Studios, 2 et 3 pièces
Habitables 4e trimestre 76
PRIX NON REVISABLES
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. de Friedland. BAL. 93-49

5e OBSERVATOIRE
Studios, 2-3 pièces
PRIX NON REVISABLES
Habitables fin 76
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. de Friedland. BAL. 93-49

A 200 m de la gare de VANVES-MALAKOFF
à 6' gare Montparnasse
Prox. futur métro début 1976
LA RESIDENCE MIRABEAU
117, r. Paul-Vaillant-Couturier,
92 MALAKOFF
STUDIOS AU 3 PIECES
Livraison octobre 1975.
PRIX FERMES ET DEFINIT.
CONSTRUCT. TR. SOIGNEE.

locaux commerciaux

fonds de commerce

locaux industriels

TRAPPES LUMIERE A LOUER

25.000 m² d'entrepôts divisibles et adaptables à partir de 600 m²

AVANTAGES

- Zone industrielle de Trappes
- Desserte directe par l'Autoroute de l'Ouest
- Raccordement FER
- Nouvelle formule locative "mesure industrielle" surface selon vos besoins, modifications réalisables
- Entièrement aménagés avec Bureaux
- Livraison clés en main Automne 1975

Renseignements
SEPRIM
85, avenue de Saint-Cloud - 78000 VERSAILLES
Tél. 950.30.28

DM/ZUNZ

terrains

MEUDON-BELLEVUE
650 m², façade 15 m². 370.000 F. Tél. 027-41-75.

CORSE Vds terrain à Bâtir 16.400 m2, Bord de route, 4 km mer, 20 km Ajaccio. Source eau tte Saison, 20 F le m2.

villas

SAINT-MAUR Résidentiel
Gde villa tt cft. 8 P., 2 s. de bns + 1.000 m parc. Peinture à refaire. Aff. rare. 430.000 F. 345-86-41.

COTE D'AZUR
PRES SANARY, 800 m. centre,

appartem. achat

appartements occupés

locations non meublées

hôtels-partic.

maisons de campagne

villégiatures

locations meublées

immeubles

bureaux

domaines

fermettes

viagers

propriétés

OFFICIERS MINISTÉRIELS & VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au Palais de Justice BOBIGNY, le mardi 24 juin 1975, à 13 h. 30

UN LOGEMENT

Entré, 2 pièces, cuis., w.-c. comm., CAVE, dans imm. sis 79, bd Pasteur et 24, rue Parmentier

à LA COURNEUVE (93)

MISE A PRIX : 25.000 FRANCS.

S'adr. Me Marcel BRAZIER, avocat, 178, bd Haussmann, Paris (8e) ; et à tous avocats près les Trib. Gr. Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Adjudication le 27 juin à 15 h. En Berry, le Départem. Indre, vend

à ST-MICHEL-EN-BRENNE

1) Prieuré de St-Cyran, 17e s.
4 pièces principal., second bâtim., pièce d'eau, jardin, beau cadre.

2) Bâtiments 900 m2 au sol
ancienne colonie vacances, près bord rivière, ensemble 4 ha 50.
Possibilité réunir les deux lots.
S'adress. Me MOREAU, notaire à 36290 Mézières-en-Brenne. T. n° 3.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 19 juin 1975, à 14 heures

UN APPARTEMENT LIBRE

3 p. pr. au 2e étage ; cave et box

A DRAVEIL (91)

67 à 75, rue Eugène-Delacroix

MISE A PRIX : 100.000 FRANCS

S'adr. à Me GIRARD, synd., Paris, 69, bd StGermain, Me LE SOURD, avocat.

Vente Tribunal CORBEIL-ESSONNES, le 24 juin 1975, à 14 heures

MAISON D'HABITAT. DEPEND. JARDIN

à VIRY-CHATILLON (91), 22, aven. des Alisiers

Conten. 354 m 2 – M. à px 80.000 F.
Rens. S.C.P.A. ELLUL, JAMES, GRIMAL, à Corbeil (91), 18, av. Carnot, tél. 496-30-14.

Vente sur saisie immob. Palais Justice Paris, jeudi 26 juin 1975, à 14 h.
EN ONZE LOTS - Dans un immeuble

sis à SAINT-MAURICE (94)

6, avenue J.-F.-Kennedy et 1, avenue Saint-Maurice-du-Valais

1er lot APPART. 3 p., cuis., s. de bains, w.-c., entrée ..	M. à prix	25.000 F
2e lot APPART. 4 p., cuis., s. de bains, w.-c., entrée ..	M. à prix	35.000 F
3e lot APPART. 3 p., cuis., s. de bains, w.-c., entrée ..	M. à prix	25.000 F
4e lot APPART. 4 p., cuis., s. de bains, w.-c., entrée ..	M. à prix	35.000 F
5e lot UN EMPLACEMENT de GARAGE n° 1 du plan ..	M. à prix	5.000 F
6e lot UN EMPLACEMENT de GARAGE n° 2 du plan ...	M. à prix	5.000 F
7e lot UN EMPLACEMENT de GARAGE n° 3 du plan ..	M. à prix	5.000 F
8e lot UNE CAVE n° 1 du plan du rez-de-chaussée	M. à prix	500 F
9e lot UNE CAVE n° 3 du plan du rez-de-chaussée	M. à prix	500 F
10e lot UNE CAVE n° 4 du plan du rez-de-chaussée	M. à prix	500 F
11e lot UNE CAVE n° 8 du plan du rez-de-chaussée	M. à prix	500 F

S'adr. Me BLIAH, avocat à Paris, 43, rue de Richelieu, tél. 742-66-21, et 073-92-30 ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; sur place pour visit.

Vente sur licitation au Palais de Justice à VERSAILLES, 3, place Louis-Barthou - Mercredi 25 juin à 10 heures
EN UN SEUL LOT

UN IMMEUBLE DE RAPPORT

sis à VERSAILLES (78)

1-3, impasse des Gendarmes et 2, rue des Etats-Généraux (à l'angle de ces deux rues)

MISE A PRIX : 300.000 F

S'adresser Me Charles REYNAUD, avocat, 7, avenue de Saint-Cloud à VERSAILLES (Yvelines), tél. 950-51-28 ; au greffe du Tribunal de Grande Instance de Versailles ; sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 25 juin 1975, à 14 heures
EN UN SEUL LOT

UN APPARTEMENT A PARIS (17e)

2, RUE CATULLE-MENDÈS

au 2e étage, entrée, 4 pièces, cuisine, bains, w.-c. – CAVE

MISE A PRIX : 105.000 FRANCS

S'adresser Me MARGANNE, avocat à Paris (1er), 346, rue Saint-Honoré.

Vente sur saisie immob. Palais Justice Pontoise, jeudi 19 juin 1975, 9 h. 30
EN 15 LOTS

DIV. PARC. DE TERR. ET BAT., CONSTR. ÉDIFIÉES SUR CERT. PARCELLES

DÉPENDANT DU DOMAINE DE VILLARCEAUX (78)

COMM. DE CHAUSSY, OMERVILLE, GENAINVILLE (95)

MISES A PRIX DE 17.000 A 1.120.000

S'adr. Me BUISSON, avocat à Pontoise (95) tél. 464-31-62.
Me DEVEAU, avocat à Mantes (78) tél. 477-00-68.

Vente sur saisie immob. Palais Justice Pontoise, jeudi 19 juin 1975, 9 h. 30
EN UN SEUL LOT

DIVERSES PARCELLES DE TERRAINS A CHAUSSY-95

Lieudit « Four à Chaux »

ET PIÈCE DU HÊTRE BOITEL, PARC DE VILLARCEAUX-78

Cce 61 HA 49 A 80 CA MISE A PRIX 800.000 FRS

S'adr. Me BUISSON, AVOCAT A PONTOISE (95) tél. 464-31-62,
et Me DEVEAU, AVOCAT A MANTES (78), tél. 477-00-68.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 26 juin 1975, à 14 heures

Propriété à NANTERRE (Hauts-de-Seine)

11, rue des Chevremonts et voie n° 11 sans numéro
Libre de location

MISE A PRIX : 150.000 FRANCS

S'adresser à Me DE SARIAC, avocat, 34, rue de Bassano, Paris ;
Me FOUCHE, notaire à Pontoise.

Vente sur saisie immob. Palais Justice Paris, jeudi 26 juin 1975, à 14 h.

PROPRIÉTÉ à COLOMBES (92)

19, 23, 25, avenue de Stalingrad

MISE A PRIX : 150.000 F

S'adr. Me BRICOUT, avocat, Paris, 14, rue d'Anjou ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie au Palais de Justice, à MELUN, le 11 juin 1975, à 14 h.

IMMEUBLE A PONTAULT-COMBAULT (77)

30, rue E.-PAJOT,

Conten. 11 A 35 CA EDIFIE DE BATIMENTS A USAGE HABITATION non terminés

1er BATIMENT : Cuis., salle de séj. et salon, salle de jeux, dégagement, 2 ch. avec s. de bains ; 1 ch. avec salle d'eau, gr. hall et terrasse, 2 w-c ;
2e BATIMENT : Escalier et vestibule, séjour, ch., s. de bains, w-c, cuis., autre pièce à usage de bureau ou de dressing.
EN SOUS-SOL : Grand garage, petite pièce, derrière le garage local à usage de réserve de charbon, buanderie, deux débarras.

LIBRE DE LOCAT. ET D'OCCUPAT. M. A PX 300.000 F

S'adress. à S.C.P. DUPARCMEUR, COLIN, avocats à MELUN (77), 28, rue de l'Eperon, tél. 437-06-95.

Cab. Me Gilbert SALONE, anc. avoué, avoc. au Barreau de Grasse, 22, av Maréch.-Gallieni, Cannes, T. 39-25-46 ; Me Alain NEVEU, anc. avoué, avoc. au Barreau de Nice, 13, rue Masséna ; Me TOUNY, anc. avoué, avoc. à la Cour d'Appel Paris, 15, r. d'Argenteuil
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES au Palais de Justice à GRASSE, le jeudi 19 juin 75, à 8 h. 30 du mat.

DIVERS APPARTEMENTS

STUDIOS, PARKINGS, CAVES

dépendant d'un ensemble immobilier en cours de construction sis à

LE CANNET (A.-M.)

24, avenue des Tignes
5, 7, et 9, rue de Dunkerque
Cadast. sect. BC nos 256 et 564.

MISE A PRIX : 8.500.000 F

Pour rens. s'adresser aux avocats.

Vente sur saisie au Palais de Justice à Paris, le jeudi 26 juin 1975, à 14 h.

LOGEMENT et CAVE deuxième étage

A VILLEJUIF (94)

45, RUE JEAN-JAURES

3 pièces, entrée, cuisine, débarr., w.-c.
MISE A PRIX : 22.033 FRANCS
S'adresser à Mes BODIN et LUCET, avocats à Paris (8e), 15, place de la Madeleine (tél. 265-37-48) ; Me BRAZIER, avocat à Paris (8e), 178, boulev. Haussmann ; et Me BRUNEL, avocat à Paris (6e), 23, rue du Four.

VENTE SANS MISE A PRIX
COMPLEXE FLORAFRANCE

Commune de SANTENY

Comprenant :
TERRAIN 30.000 m2
ATELIERS 3.390 m2
BUREAUX 1.142 m2

Locaux techniques en sous-sol 626 m2.
S'adr. pour rens. à Me BRACONNIER, adm., liqu., 420, r. St-Honoré, Paris-8e.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ÉNERGIE

...s D.T.S. remplaceront le dollar ...ur le calcul des revenus pétroliers

(...e de la première page.)

...telle décision est probable. ... savoir, à partir de quelle ...le sera appliquée, et com... par les différents pays ...s.

...bsences de MM. Yamani et Amouzegar, respectivement ministres du pétrole de l'Arabie Saoudite et de l'Iran, ainsi que celle du ministre du Qatar à la réunion de Libreville, font évidemment l'objet de nombreux commentaires. Officiellement, M Yamani est absent car il accompagne le prince Fahd au Koweït, et M. Anouzegar, qui est également ministre de l'intérieur, doit préparer les élections dans son pays. Pour certains observateurs, les deux leaders du golfe persique ont voulu éviter que l'OPEP montre au grand jour ses divergences, notamment quant aux réponses à donner aux nouvelles propositions de M. Kissinger, mais aussi quant à la façon de corriger les effets de l'inflation mondiale sur les revenus pétroliers, problème qu'il faut bien distinguer du précédent et qui ne sera certainement pas réglé à Libreville.

« Nous avons proposé que la réunion gabonaise soit « ouverte », nous a déclaré le ministre irakien du pétrole, lundi soir. *Autrement dit, que cette réunion puisse reprendre à Vienne à une date ultérieure. »*

L'Arabie Saoudite aurait fait une proposition dans le même sens. M. Abdesselam ne paraissait pas de cet avis : *« Le fait est que nous préparons la réunion de septembre,* a dit le ministre algérien, *date à laquelle doit prendre fin le gel du prix du pétrole. » « Il y a une tendance à réviser les prix du pétrole pour tenir compte de l'inflation mondiale, et je pense que cette tendance est majoritaire »,* a ajouté devant nous le ministre irakien.

La décision sur le dollar étant prise — le principe en avait d'ailleurs été admis à la précédente réunion de Vienne, — l'indexation du prix du pétrole est la grande affaire de l'OPEP. L'Organisation semble être parvenue à ce que nous pourrions appeler la phase de la contre-expertise. Elle a en effet déjà demandé des études sur ce sujet à des instituts économiques étrangers et, notamment, à l'Institut Batelle de Genève.

Dans le rapport confidentiel que celui-ci lui a remis, il est calculé que l'inflation que les pays de l'OPEP supportent à travers leurs importations est deux fois et demie plus forte que l'inflation moyenne. Autrement dit, pour un taux d'inflation moyen dans le monde de 10 %, on aurait une infla*tion de 25 % supportée par l'OPEP* ; un tel calcul pourrait avoir servi à fonder les récents propos du chah d'Iran. Maintenant l'OPEP demande à d'autres experts d'examiner les travaux des premiers. *Autrement dit*, sa religion n'est pas encore faite sur ce point.

S'il fallait appliquer le coefficient 2,5, on aboutirait à une hausse très forte du prix du pétrole. L'état du marché le permettrait-il ? M. Abdesselam a fait allusion à la conjoncture pétrolière en nous disant : *« Je suis personnellement en faveur d'une reprise du dialogue avec les pays industrialisés beaucoup plus tard, pour qu'ils se rendent compte que c'est nous qui maîtrisons le marché et que tout le reste est une invention de leur propagande. »*

PHILIPPE SIMONNOT.

LE D.T.S. ...NE UNITÉ DE COMPTE ...NIE PAR RÉFÉRENCE ... SEIZE MONNAIES

...Droit de tirage spécial est ...unité de compte et rien ... Cela signifie qu'il ne ... pas d'une véritable mon... internationale mais d'un ...nent au moyen duquel est ... jour calculée par les ser... du Fonds monétaire inter...al (F.M.I.) la valeur des ...ntes monnaies.

...t à la valeur du D.T.S., ...ait originellement définie ... certain poids d'or (l'ac... créant les D.T.S. a été ... en plusieurs étapes de ... 1969). Mais depuis le ... 1974 la valeur du Droit ...age spécial est calculée ... jour par le F.M.I. sur la ...un « panier » composé des ...les des seize pays dont la ...ns les exportations mon... dépasse 1 % du total.

...certain nombre d'autres ... entrent en jeu pour éta... coefficient de pondération ...acune de ces devises est ...s. C'est ainsi que le dol...pte à lui seul pour 33 % ...la détermination de la ...de l'unité de compte. Sui...e DM (12,5 %), la livre ... (9 %), le franc français ... et le yen japonais (7,5 % ...nt)...

...ode de calcul a pour ... atténuer les fluctuations ...S. puisque la valeur de ... est définie à la fois par ...e à des monnaies ... et à des monnaies fortes.

...s le 28 juin 1974, le dollar ...précié d'environ 3,35 % ...port au D. T. S.

(Dessin de KONK.)

● CHOMAGE PARTIEL. — L'indemnité publique versée aux travailleurs en chômage partiel est portée, à compter du 1er juin, à 2,50 francs de l'heure auxquels s'ajoute une majoration de 0,84 francs de l'heure par personne à charge. Le décret est publié au *Journal officiel* du 10 juin.

SYNDICATS

F.O. : les décisions en faveur de l'emploi des jeunes sont insuffisantes et même dangereuses.

« Tous les plans mis en œuvre par le gouvernement se sont révélés inefficaces pour juguler l'inflation », constate le comité national de Force ouvrière réuni à Limoges les 6 et 7 juin, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de la fondation de la C.G.T. dans cette ville.

Les récentes mesures gouvernementales qui visent, selon F.O., à *« découper les chômeurs en tranches »* ne lui paraissent pas de nature à réduire sérieusement le nombre des sans-travail. *« Les décisions prises en faveur des jeunes sont insuffisantes et mêmes dangereuses, puisqu'elles risquent de niveler les salaires par la base. »* Pour les militants de F.O., la relance économique demeure prioritaire.

Sur le Portugal, le comité a considéré que l'affaire du journal *Republica* est une atteinte intolérable à la liberté de la presse.

Le communiqué final insiste sur *« la grande cohésion de l'organisation autour du bureau confédéral et de son secrétaire général »*.

Plusieurs délégués ont souhaité que *« la traditionnelle tolérance de Force ouvrière fasse place à de vigoureuses ripostes devant les calomnies dont l'organisation est l'objet (de la part de la C.G.T. et de la C.F.D.T.), car, derrière ces attaques, F.O. discerne la remise en cause de la politique contractuelle et du rôle même du syndicalisme »*.

LOGEMENT

Pour promouvoir une politique sociale de l'habitat

Le trente-sixième congrès des H.L.M. décide d'approfondir les travaux qui ont donné naissance au Livre blanc

Le trente-sixième congrès national des H.L.M. s'est achevé, lundi 9 juin, sur l'adoption (à l'unanimité moins dix abstentions) d'une motion sur le Livre blanc, et sur un discours de M. Robert Galley, ministre de l'équipement.

Celui-ci est resté très évasif sur l'application d'un « plan d'urgence » réclamé par les congressistes pour donner un solide « ballon d'oxygène » à la construction sociale. Ce plan comporte un abaissement du coût de financement des H.L.M. locatives par l'institution d'un système d'annuités progressives, l'amélioration des conditions de financement des révisions de prix, l'adoption de prix-plafonds « glissants » liés à l'évolution des coûts de construction, l'indexation des barèmes de l'allocation-logement, la prise en compte d'une plus large fraction des charges dans les calculs de cette aide, la création d'une aide exceptionnelle sur fonds budgétaire aux familles touchées par le chômage, etc.

En revanche, le ministre de l'équipement a donné aux congressistes l'assurance que *« les crédits H.L.M. connaîtront en 1976 une substantielle majoration, échappant ainsi au plafonnement très strict des dépenses publiques que la conjoncture nous impose »*. M. Galley n'a cependant pas précisé si cette *« substantielle majoration »* sera suffisante pour éponger les hausses des coûts de la construction, et si elle permettra d'augmenter le nombre des logements destinés aux moins favorisés. Enfin le ministre a, dans son discours de clôture, fait une large référence au Livre blanc, dont il a discuté certaines propositions.

Le congrès des H.L.M., en matière de réforme foncière, apporte au projet de loi qui doit prochainement être discuté au Parlement un *« appui mesuré »*, tout en estimant qu'il y manque deux volets essentiels : la concession des sols et l'impôt foncier, et que la règle du plafond légal de surdensité risque de renchérir la construction, de ne pas freiner la spéculation foncière et d'inciter certaines municipalités à accroître les densités souhaitables d'occupation des sols.

Sur le fond, les congressistes ont décidé d'approfondir l'étude des orientations et des dispositions du Livre blanc pour tendre *« à la réalisation d'une politique de l'habitat réellement sociale »*, qui doit assurer à tous un même droit à la qualité de l'habitat. Les travaux des cinq groupes interfédéraux d'études sur l'urbanisme et l'action foncière, sur le financement et les loyers, sur la politique technique et le coût global du logement, sur la décentralisation et sur les relations avec les usagers, qui ont fait l'objet de discussions en commission, seront poursuivis dans les mois qui viennent.

Dès le 26 juin, une nouvelle réunion aura lieu à l'Union nationale et le congrès a décidé de tenir une assemblée générale extraordinaire dès que le rapport de la commission Barre et les projets du gouvernement seront connus. *Cette « vigilance » et cette détermination* parviendront-elles à convaincre le gouvernement de la nécessité pour le logement d'un « grand bond en avant » et de la vocation des organismes de H.L.M. à devenir, selon la formule du président de l'Union nationale, M. Denvers, des *« généralistes de l'habitat »* ?

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Grèves tournantes dans les centres de tri postal

Les postiers C.G.T. et C.F.D.T. continuent, comme la semaine *dernière* à organiser des débrayages de vingt-quatre heures dans les bureaux gare et les centres de tri, notamment à Paris et à Nice. Vendredi, le mouvement touchera les télécommunications (avec la participation du syndicat autonome) et, samedi, les chèques postaux. Les revendications portent sur les reclassements catégoriels et les conditions de travail.

Force ouvrière ne s'associe pas à la grève. Elle enregistre avec satisfaction la création de quatorze mille cent vingt-cinq emplois en 1976, annoncée par le gouvernement, *et considère que cette mesure « constitue une part importante »* des engagements pris par les pouvoirs publics à l'issue de la grève de novembre 1974.

● A LA R.A.T.P., le trafic du métro parisien sera encore ralenti cette semaine par des débrayages sporadiques déclenchés par la C.G.T. et les autonomes pour appuyer des revendications concernant les *« tableaux de service »* des nouveaux horaires de travail.

● *A LA S.N.C.F.*, après les débrayages des agents de trains constatés la semaine passée, la situation est redevenue normale. Cependant, des mouvements de grève d'agents de conduite, mécontents de leurs conditions de travail, sont en préparation. Il en est de même parmi le personnel du service électrique. Des préavis de grève seraient également déposés pour la semaine prochaine à la gare de Paris-Montparnasse et à Rennes.

● AUX USINES CHAUSSON, les négociations entre la direction et les syndicats ont continué lundi 9 juin. La direction a proposé une augmentation des salaires variant de 140 F (pour les catégories les plus basses) à 100 F : en outre, un versement exceptionnel de 150 F serait ajouté aux salaires du mois de mai.

Ce mardi 10 juin, l'activité était normale, selon la direction, dans les trois établissements de province (Maubeuge, Creil et Reims) ; en revanche, les usines de Gennevilliers et de Meudon étaient toujours occupées par des grévistes.

● A *ROUEN*, la police a fait évacuer, lundi 9 juin, une centaine de grévistes qui occupaient depuis le 24 avril la Compagnie française de métallurgie (C.F.E.M.) ; après cette intervention, deux cents non-grévistes ont, selon la police, repris le travail. Des débrayages de protestation ont eu lieu lundi après-midi dans plusieurs entreprises des environs.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LES PROBLÈMES MONÉTAIRES

Les ministres des finances du comité intérimaire discutent du régime des changes et de l'or

Les ministres des finances des vingt pays membres du comité intérimaire (au sein duquel sont représentés directement ou indirectement tous les pays membres du Fonds monétaire) ont ouvert ce mardi 10 juin à Paris une session de travail qui doit durer deux jours et qui sera suivie jeudi et vendredi par une réunion du Comité de développement.

Comme d'habitude, la session du comité intérimaire a été précédée par plusieurs réunions, dont celle du groupe des Dix (représentant les seuls pays industrialisés) mardi au début de la matinée, et celle du groupe des Vingt-Quatre (représentant les pays en voie de développement) lundi. Un certain rapprochement se serait produit entre les Dix au sujet notamment du futur régime des changes.

Ce même lundi, les gouverneurs des principales banques centrales étaient réunis à Bâle. Leurs discussions se sont déroulées dans un climat de « pessimisme ». M. Jelle Zijlstra, gouverneur de la Banque centrale des Pays-Bas et président du conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux (BRI), a présenté à cette occasion le rapport annuel de cette institution. La BRI ne prévoit pas une fin prochaine de la récession actuelle, la plus grave et la plus étendue de l'après-guerre. La baisse des taux de profit et l'instabilité monétaire leur paraissent deux facteurs particulièrement préoccupants : *« La conception d'un système de taux de change stable dans lequel les D.T.S. assumeraient les fonctions d'instrument de réserve, remplies jusqu'ici par le dollar et l'or, a toujours semblé plutôt théorique. Le nœud du problème réside dans un arrangement opérationnel entre les Etats-Unis et les pays du « serpent »*, conclut M. René Larre, directeur général de la B.R.I., dans son rapport.

On disait à Bâle que le retour effectif du franc français dans le « serpent » serait décidé à Luxembourg le 16 juin, et que les *difficultés d'ordre politique et technique* concernant le franc suisse seraient bientôt surmontées, ce qui permettrait à cette monnaie de s'agréger au « serpent » d'ici l'automne prochain. La lire italienne pourrait y rentrer, avec une nouvelle parité, vers la fin de l'année.

Trois sujets de discussions retiendront particulièrement l'attention des ministres faisant partie du comité intérimaire qui s'était déjà réuni cette année à Washington au mois de janvier dernier. Les Américains voudraient qu'ils soient réglés ensemble afin d'être en mesure de ne saisir qu'une seule fois le Congrès, mais plusieurs des points les plus controversés ne concernent en réalité qu'un avenir plus ou moins lointain, ce qui donne à la négociation une certaine irréalité.

Dans l'immédiat, il s'agit de déterminer les modalités pratiques du relèvement des quotes-parts du F.M.I. *Au mois de janvier dernier*, il avait été convenu que « sous réserve d'un amendement satisfaisant des statuts » (dont il sera question un peu plus loin), le total des souscriptions (quotes-parts) serait accru de 32,5 % afin de porter le montant des ressources du Fonds monétaire à 39 milliards de D.T.S. soit environ 48 milliards de dollars. Il avait également été entendu que globalement les souscriptions des pays exportateurs de pétrole passeraient de 5 % à 10 % de cette somme et que cette accroisseemnt en valeur relative serait compensé par une diminution de la part des souscriptions apportées par les pays industrialisés. Mais si la Grande-Bretagne est prête à consentir une certaine diminution de sa part, les Etats-Unis, dont la quote-part — et par conséquent le droit de vote — représente à elle seule 22,95 %, voudraient en principe rester au-dessus de 20 % afin de garder leur pouvoir de blocage, maintes décisions importantes devant être prises à la majorité des quatre cinquièmes.

D'application moins immédiate apparaissent les deux autres questions principales à l'ordre du jour, et qui concernent l'une et l'autre l'amendement des statuts du Fonds monétaire. Il a été *« généralement admis »* que le prix officiel de l'or devrait être aboli. Les Américains en concluent que le métal précieux ne devrait plus jouer aucun rôle au sein du Fonds monétaire, et que, par exemple, ne devrait subsister aucune trace concernant l'ancienne obligation *de verser le quart de sa quote-part* en or (plus aucun pays n'est, en fait, disposé à céder de l'or au F.M.I.).

La controverse qui a récemment rebondi entre la France et les Etats-Unis a pour point d'application la destination de l'or détenu par le Fonds monétaire, la France demandant qu'il soit restitué aux pays membres et les Etats-Unis voulant que le Fonds monétaire en vende au moins une partie pour financer l'aide aux pays pauvres (bonification d'intérêt, etc.). Le directeur général du F.M.I., M. Witteveen, aurait proposé une solution de compromis selon laquelle 10 à 15 % de l'or à la disposition du Fonds seraient restitués aux pays membres et une autre fraction à peu près de la même importance serait cédée sur le marché. Dans la conférence de presse qu'il a donnée lundi, le président du groupe des Vingt-Quatre, M. Perera, ministre des finances du Sri-Lanka (Ceylan), a déclaré qu'aucune des solutions mises en avant n'était acceptable par les pays en voie de développement.

En revanche, M. Perera a *réaffirmé l'attachement* du groupe des Vingt-Quatre à un régime de parités fixes.

Cela lie l'autre amendement important aux statuts. Les Français restent attachés à la formule ambiguë du taux de change *« fixe mais ajustable »* (M. Fourcade a récemment déclaré qu'il n'y aurait pas de reprise économique sans un retour rapide au régime de taux de change fixes), tandis que les Américains voudraient que chaque pays puisse choisir librement son régime de change, y compris, par conséquent, laisser flotter sa monnaie, sans avoir besoin d'une quelconque autorisation du Fonds monétaire.

PAUL FABRA.

APRÈS LE RÉFÉRENDUM

La Confédération helvétique dispose de nouvelles recettes fiscales

De notre correspondant

Berne. — A une exception près, les citoyens helvétiques ont accepté, lors du référendum du dimanche 8 juin, les mesures fiscales proposées par le gouvernement pour procurer de nouvelles recettes à l'Etat fédéral. A l'écrasante majorité de 1 153 337 « oui » contre 195 305 « non », ils ont également donné leur accord à la prorogation, pour une période de deux ans, de l'arrêté sur la sauvegarde de la monnaie. Il est vrai que tous les partis politiques recommandaient le maintien de mesures permettant aux autorités de prévenir l'afflux excessif de capitaux étrangers et de mieux protéger le franc suisse des fluctuations spéculatives.

L'empressement du corps électoral à approuver l'introduction de nouveaux impôts pour améliorer la situation financière de *la Confédération a certes été* moindre. L'arrêté prévoyant une augmentation de 10 % de la surtaxe sur les carburants a recueilli 53,5 % des suffrages, tandis que le principe de l'accroissement des taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de l'impôt fédéral direct a été admis par 56 % des électeurs.

En revanche, les citoyens suisses ont rejeté par 694 431 non contre 646 532 oui une proposition de hausse des *droits* de *douane* sur le fuel domestique et industriel.

Dans l'ensemble, les autorités peuvent néanmoins se montrer satisfaites de se voir accorder de nouvelles recettes fiscales, alors qu'il y a six mois encore le peuple et les cantons refusaient toute augmentation des impôts.

Grâce aux nouveaux impôts, l'Etat fédéral percevra 1,4 *milliard de francs suisses de recettes* supplémentaires dès 1976. Ainsi le gouvernement sera-t-il mieux à même de financer ses programmes d'investissement.

Pourtant ce n'est pas un blanc-seing qui a été accordé aux autorités helvétiques. Les citoyens l'ont clairement manifesté en approuvant par 1 021 025 voix contre 323 953 un cinquième arrêté freinant les décisions en matière de dépenses. Désormais la majorité qualifiée du Parlement (la moitié plus un) sera requise pour voter de nouvelles dépenses. Une fois de plus, cependant, la participation au scrutin a été relativement faible : 36,5 % seulement en moyenne pour l'ensemble du pays.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	4 7/8	5 7/8	4 1/8	4 5/8	3/4	1 3/4
1 mois	5 1/4	5 3/4	4 1/4	4 3/4	3	3 1/2
3 mois	5 5/8	6 1/8	4 1/4	4 3/4	3 1/4	3 3/4
6 mois	6 1/2	7	4 5/8	5 1/8	4 1/4	4 3/4

CRÉDIT

LES BANQUES FRANÇAISES RÉDUISENT A NOUVEAU LEUR TAUX DE BASE

Pour la quatrième fois depuis le début de l'année, les banques françaises réduisent leur taux de base, qui revient de 10,30 % à 9,80 %, soit une baisse de 0,50 %. Le coût minimum de l'escompte des effets commerciaux (traites) est ramené de 11,30 % à 10,80 % et celui du découvert en compte courant (pour les entreprises), de 12,35 % à 11,85 %.

Cette diminution, souhaitée par les pouvoirs publics, était attendue après la baisse du taux officiel de l'escompte, annoncée jeudi 5 juin.

AFFAIRES

OUVERTURE A LONDRES D'UN MARCHÉ A TERME DU SUCRE BLANC

L'Association des négociants en sucre de Londres (London Sugar Terminal Traders Association) vient de décider de créer un marché à terme du sucre blanc, qui fonctionnera parallèlement à celui des sucres bruts. La date de son ouverture a été fixée au 15 juillet pour permettre aux opérateurs de se couvrir en sucre blanc de betteraves devant être récoltées en Europe à l'automne prochain. L'appellation officielle du marché sera « Contrat n° 2 A britannique (sucre blanc) ».

La création de ce marché a été décidée, car les opérations à la Bourse de commerce de Paris n'ont pas repris un rythme normal depuis la suspension des cotations, en décembre dernier. Pourtant, les négociants britanniques ont assuré qu'ils n'entendent pas remplacer le marché parisien. Pour prouver sa bonne foi, l'Association a décidé que les opérations effectuées sur le marché londonien pourront être transférées gratuitement au marché parisien jusqu'au 15 septembre. Au-delà de cette date, une commission devra être payée. Cette « période de grâce » devrait encourager les autorités du marché parisien à remettre leur maison en ordre avant cette date. — (A.F.P.)

AUTOMOBILE

B.M.W. RÉVÈLE LA SÉRIE « 3 »

Les nouveaux modèles consomment de l'essence ordinaire

Les usines B.M.W. de Munich viennent de produire les premières automobiles d'une génération entièrement nouvelle, la série « 3 ». Les moteurs des 316, 318 et 320 — *« plus élaborés et de puissance accrue »*, selon le constructeur — conservent les cylindrées des 1602, 1802 et 2002. Mais ils utilisent de l'essence ordinaire.

La silhouette des nouveaux modèles rappelle celle de la gamme « 5 ». Mais la carrosserie ne compte que deux portes et ses quatre glaces latérales sont dépourvues des déflecteurs qui équipent la gamme 1602-2002. Le diamètre des freins à disques a été augmenté et des efforts particuliers ont porté sur la direction. Ces trois nouveaux modèles seront disponibles en France, en septembre prochain.

● LE COLLOQUE SUR « LES MATIERES PREMIERES, L'ENERGIE, L'ALIMENTATION », organisé par les *Fédéralistes mondiaux*, les Citoyens du monde et l'Association pour le développement du droit mondial, s'est ouvert ce mardi 10 juin, au palais du Luxembourg, sous la présidence du recteur Robert Mallet, par un exposé de M. Gabriel Ardant sur les matières premières. Les débats de l'après-midi devaient porter sur l'énergie, après une introduction du professeur Pierre Auger.

La seconde journée doit être consacrée aux problèmes alimentaires, avec M. Michel Cépède, et juridiques, avec le bâtonnier Brunois.



WATERMAN S.A.

I juin 1975, seront introduites à la Bourse de 's 319 410 actions de 60 F nominal composant al social de Waterman S.A.
'tte occasion, 80 000 actions, soit 25,05 % du seront mises à la disposition du public, au prix minimum de 180 F par action.

UNE MARQUE DE PRESTIGE, POUR UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE A VOCATION INTERNATIONALE

alisée dans la fabrication des instruments à echargeables (stylos-plume, stylos à bille, feu- des encres (en flacons ou recharges), la société e d'une image de marque excellente.
rigine, simple distributeur français du groupe in Waterman, la Société Le Foyer, devenue par Waterman S.A., entreprit de racheter succes- t la marque dans les différents pays du monde. 'enait ainsi seule propriétaire de ses marques, nodèles et de ses brevets dans le monde.

PRODUCTION ACCRUE GRACE A DES ALLATIONS INDUSTRIELLES MODERNES

ciété, qui exploite deux usines, l'une à Saint- ı, près de Nantes, et l'autre à Chamonix, a ablement modernisé ses moyens de production. stissements, qui n'atteignaient pas 1 million s en 1970 se sont élevés à 5,5 millions de francs La production des différentes gammes a connu oissement sensible en volume. En particulier, res dont la production a commencé en 1971, que triplé.

Ventes : une offensive internationale

sition dominante sur le marché français

'rance, Waterman distribue directement ses par l'intermédiaire de représentants exclu- % des ventes sont réalisées chez les détail- Elle couvre ainsi 65 % du marché français de ient à écrire de luxe.

veloppement international en plein essor

s plusieurs années, la société a porté ses ur le développement des ventes à l'exporta- 1974, le chiffre d'affaires global (85,8 mil- francs) marquant un accroissement de 22,3 % ıe le chiffre d'affaires à l'exportation (26,5 mil- francs) progressait de 54,1 %.
ranger, la société commercialise ses produits ermédiaire de quatre filiales commerciales, dont elle détient la totalité du capital, en Belgique, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Italie, et grâce à un réseau d'agents dans les autres pays.

UNE RENTABILITÉ SANS CESSE CROISSANTE

Grâce à la gestion dynamique de son équipe dirigeante conduite par Mme Gomez, président-directeur général, le cash-flow a progressé en moyenne de 35 % par an et le bénéfice net de 31 % depuis 1971. Le bénéfice net courant s'établit à 7,2 millions de francs en 1974 (soit 22,50 francs par action).
Le dividende global ajusté a pu ainsi passer de 2,50 francs en 1972 à 9 francs en 1974.

DES PERSPECTIVES SOURIANTES POUR L'AVENIR

Dans les années à venir, Waterman a l'intention d'accroître ses activités à l'étranger et de diversifier ses fabrications.
A l'étranger, elle envisage de réaliser un large développement de ses ventes, notamment en Grande-Bretagne, au Moyen-Orient et aux Etats-Unis. D'autre part, désireuse de diversifier harmonieusement ses fabrications, Waterman va mettre dans les prochains mois sur le marché un briquet de luxe avec un stylo assorti. En dépit de la conjoncture internationale actuelle, la société espère réaliser en 1975 un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions de francs contre 85,7 millions de francs en 1974 et un bénéfice net de 8 à 8,5 millions de francs en 1974.
Les prévisions pour les exercices 1976, 1977 et 1978 permettent d'escompter une progression annuelle du chiffre d'affaires d'au moins 12 %. Grâce à l'amélioration constante de sa productivité, la société escompte que le résultat net devrait, dans le même temps, s'accroître de plus de 15 % par an.

UN PLACEMENT ATTRAYANT

Sur la base des résultats de 1974, le prix d'offre de 180 F capitalise 8 fois le bénéfice net consolidé reconstitué (22,50 F par action), 4,9 fois le cash flow (36,60 F par action) et procure un rendement de 5 %. Sur la base des estimations de 1975, il capitalise entre 6,5 et 7 fois le bénéfice net consolidé reconstitué.
Waterman dispose pour l'avenir de bons atouts : une image de marque excellente et des produits dont la qualité et l'esthétique sont indiscutables. Sa gestion est rigoureuse et parfaitement contrôlée, son activité commerciale en rapide développement. Compte tenu de ces éléments, des bonnes perspectives de croissance du chiffre d'affaires et des résultats, l'acquisition des titres Waterman S.A. peut être considérée comme un placement attrayant.

B.N.P. FRANCFORT

cursale récemment ouverte fort porte pour adresse : nheimer Landstrasse.
ons que la B.N.P. est pré- Allemagne depuis de nom- années : à Sarrebruck, g et Sarrelouis (Sarre).
e Monde du 2 juin 1975.]

LA VIE ÉCONOMIQUE

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1941

LE CHOMAGE AUX ÉTATS-UNIS FRANCHIT LA BARRE DES 9 %

Pour la première fois depuis 1941, le chômage aux Etats-Unis a franchi la barre des 9 % de *la population active. Le* taux exact a été de 9,2 % en mai, contre 8,9 % en avril et 5,2 % un an plus tôt ; *8,5 millions* d'Américains se trouvaient donc sans travail le mois dernier, *360 000 de plus qu'il y a deux* mois. Encore ce chiffre ne tient-il pas compte des chômeurs « découragés » qui ne s'inscrivent plus sur les listes, et dont le nombre dépasse le million. *Sur le total, 2,6 millions* de personnes sont sans emploi depuis plus de trois mois.

***Les* faits infirment donc une nouvelle fois les déclarations officielles. L'administration américaine avait affirmé, au *début* de l'année, que le chômage ne dépasserait pas 9 % au cours de 1975. Plus récemment, les conseillers du president Ford *avaient été contraints de reconnaître* leur sous-estimation. On fait maintenant remarquer que l'accroissement du chômage est dû en grande partie à l'arrivée de jeunes *sur le* marché du *travail et que les effectifs* globaux de l'emploi ont, pour le deuxième mois consécutif, augmenté de 320 000 en mai.**

De toute façon, l'amélioration de la situation de l'emploi sera très lente aux Etats-Unis. Selon les dernières *prévisions*, le taux moyen du chômage ne descendrait pas en 1976 au-dessous de 7,9 %, ce *qui* représenterait *encore 7,2 millions* d'Américains sans emploi.

A L'ÉTRANGER

Le nouveau chef du gouvernement hongrois évoque « les phénomènes préoccupants » dans l'économie

De notre correspondant

Vienne. — Dans son premier discours public, M. Gyorgy Lazar, nommé à la tête du gouvernement hongrois le 15 mai dernier, a attiré l'attention sur certains phénomènes préoccupants qui frappent l'économie de son pays. Parlant récemment à l'université des sciences économiques, à l'occasion d'un meeting électoral, le président du conseil des ministres a dit notamment : « *Les sommes allouées pour les investissements et les revenus ont excédé le niveau prévu par le plan, les stocks accumulés l'an passé ne sont utilisés que très lentement ; de plus, des mesures adéquates n'ont pas encore été prises pour améliorer l'organisation du travail. En dehors de cela, les problèmes les plus grands sont venus du fait que, dans le commerce avec les pays capitalistes, les importations sont excédentaires, que les exportations se situent en dessous du niveau prévu et qu'elles n'ont même pas atteint les chiffres de la période correspondante de l'année dernière* »

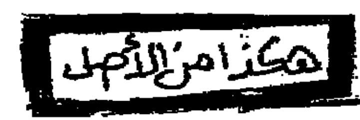
Le déficit du commerce extérieur hongrois a, en effet, de quoi inquiéter les dirigeants de Budapest. Selon les derniers chiffres communiqués, les importations ont dépassé les exportations, de janvier à avril, de 4 *milliards* de *forints, soit autant que* pendant toute l'année 1974. Ce solde négatif est dû pour moitié aux échanges avec les pays d'Europe occidentale : au cours du premier trimestre de l'année, les exportations *hongroises ont augmenté* de 5,4 %, tandis que les importations progressaient de 29,9 %.

M. Lazar a reconnu que la Hongrie, en dépit d'un développement très dynamique, avait dû *faire face au cours des années* écoulées à des « *difficultés inattendues* » et qu'elle devrait affronter encore « *cette année et les années suivantes* » bien des vicissitudes. La responsabilité en incombe, *a-t-il dit*, à la *crise* qui affecte le monde capitaliste et dont les effets ont fait perdre à l'économie nationale plusieurs centaines de millions de forints.

En revanche, le chef du gouvernement hongrois n'a pas soufflé mot des conséquences de la révision du système des prix à l'intérieur du COMECON décidée au mois de janvier dernier. Or la Hongrie n'a pas été bénéficiaire dans cette opération : selon des chiffres officiels publiés il y a quelques jours, le prix des matières premières et produits énergétiques importés d'U.R.S.S. a connu une augmentation moyenne de 52 %. Dans les échanges avec la Tchécoslovaquie, les prix des importations hongroises ont progressé de 13-14 % en moyenne, ceux des exportations de 8-9 %.

L'établissement de ces nouveaux prix donne lieu à de nombreuses tractations entre les pays d'Europe de l'Est. Cette tâche est déjà terminée entre, d'une part, la Hongrie et, de l'autre, l'U.R.S.S., la Tchécoslovaquie, la Pologne et la République démocratique allemande.

MANUEL LUCBERT.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
9 JUIN

Tassement

...élioration enregistrée à la ... de Paris lors des deux ...es séances n'a pas tenu. ...qu'insignifiantes dans la ...é des cas, les baisses l'ont ...eau emporté sur les haus... ...les valeurs qui s'étaient ...mment mises en évidence ... repliées, ou presque. Elles ...toutefois pas entièrement ... : leurs gains antérieurs. ...se réfère en effet à l'indice ...ez, dont la perte, à 13 h. 15, ...ait 6,38 points à 827,14, le ...les cours était d'environ

...ul fait saillant a été la ...e baisse (— 5 %) de ... Aquitaine, toujours sur ...pective d'une fusion de la ...nie avec Elf-Erap.

... le marché n'a pas tenu ...messes. Mais le pouvait... ... hausse de ces derniers ...'était faite un peu dans ... sur quelques achats bri...es. Pour s'en convaincre, ... de jeter un rapide coup ...r les volumes d'affaires. ...s diminués des deux ou ...ostes principaux (rente ...% 1973, Aquitaine), leurs ...ts ne s'élèvent même pas ...millions de francs, alors ...urs d'une séance normale ...ssent souvent le double. ...i, les affaires ont été à ... très calmes, et les An...ans doute désappointés ...tenue pour le moins mé... ...e Wall Street, ne se sont ...nifestés. Il ne faut pas ... ailleurs l'explication de ...ment.

... marché de l'or, les cours ...chef légèrement progressé, ...on avec le raffermisse... ...u dollar. Le lingot a ...agné 205 F à 22 200 F, ...n barre 30 F à 21 950 F ...apoléon 0,10 F à 240 F ... 39,90 F). Nouvelle dimi... ...du volume des trans... ... qui revient de 11,14 à ...ions de francs.

... tenue des valeurs étran... ...uf des mines d'or, plu... ...ulières.

... du marché monétaire
...ivés .. . . 7 1/4 %

LONDRES

La baisse s'accélère

La crainte d'un relèvement du prix du pétrole est vive et mardi, à l'ouverture, la baisse des cours s'accélère. Les pétroles sont les plus éprouvés et l'indice des industrielles accuse un fléchissement de 4,6 points à 347,7. Légère reprise des mines d'or. Progrès des fonds d'État.

OR (ouverture) dollars : 166 .. contre 165 35

VALEURS	CLOTURE 9/6	COURS 10/6
War Loan 3 1/2 %	24 1/4	25 5/16
Beechams	307 ...	305 1/2
British Petroleum	518 ...	512 1/2
Shell	327 ...	324 ..
Vickers	141 ...	139 ...
Imperial Chemical	298 ...	295 ..
Courtaulds	131 ...	129 ..
De Beers	286 ...	285 1/2
* Western Holdings	35 ...	35 1/8
Rio Tinto Zinc Corp.	190 .	188 ..
* West Driefontein	48 ...	48 1/2

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE GENERALE MARITIME. — Emission d'un emprunt de 500 millions de francs à partir du 16 juin.

B.H.V. — La société pense que le dividende global de 6,75 F pourra être maintenu : « C'est un souhait plus qu'une certitude. »

SILEC. — Bénéfice net de 19,1 millions de francs contre 19,7 millions de francs. Dividende global : 6,60 F (inchangé).

SOGEBAIL. — Insertion faite à l'occasion de l'offre publique de réservation de 125 000 actions de la catégorie « S » au prix de 507,97 F. Ces actions porteront jouissance du 1er juillet 1975.

DEUTSCHE BANK AKTIENGESELLSCHAFT. — Emission à DM 175 et cotation à la Bourse de Paris de 3 600 000 actions de DM 50 (1 pour 4), jouissance 1er janvier 1975, portant le capital de DM 720 000 000 à DM 900 000 000.

BANQUE NATIONALE DE PARIS (B.N.P.). — Emission et cotation d'un emprunt obligataire de 300 millions de francs représenté par 300 000 obligations de 1 000 F nominal au taux de 11,30 %.

GROUPEMENT DE L'INDUSTRIE SIDERURGIQUE. — Emission et cotation d'un emprunt obligataire de 800 millions de francs divisé en 800 000 obligations de 1 000 F, au taux annuel de 11,30 %, amortissables en cinq ans.

NEW YORK

Nouveau recul

La décision de la First National City Bank d'abaisser son taux de base de 7 % à 6 3/4 % n'a eu aucun effet sur Wall Street. Le repli des cours, qui s'était amorcé à la fin de la semaine, s'est même légèrement accéléré lundi, et, à la clôture, l'indice accusait une perte de 9,54 points, à 830,10. L'activité a encore diminué : 20,67 millions de titres ont changé de mains contre 22,23 millions précédemment.

L'accroissement des ventes a été dû en bonne partie à une rumeur selon laquelle les pays de l'OPEP se prononceraient prochainement en faveur d'un relèvement du prix du *pétrole*.

Tous les compartiments ont baissé, à l'exception des mines d'or, toujours très fermes.

Sur 1 856 valeurs traitées, 995 ont fléchi, 503 ont monté et 358 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 170,07 (— 0,45) ; services publics, 82,2 (— 0,61).

VALEURS	COURS 6/6	COURS 9/6
Alcoa	43 3/8	42 ...
A.T.T.	49 1/8	49 ...
Boeing	31 1/2	30 7/8
Chase Manhattan Bank	33 3/8	33 3/4
Du Pont de Nemours	124 5/8	122 7/8
Eastman Kodak	104 3/8	102 1/4
Exxon	88 ...	87 1/4
Ford	38 3/4	38 1/2
General Electric	47 1/4	46 1/2
General Foods	25 3/4	25 3/4
General Motors	44 1/2	43 1/2
Goodyear	18 .	17 5/8
I.B.M.	213 1/2	212 ..
I.T.T.	23 1/4	22 3/4
Kennecott	38 5/8	37 7/8
Mobil Oil	46 1/2	45 1/2
Pfizer	33 3/8	32 ...
Schlumberger	88 1/4	85 5/8
Texaco	25 7/8	25 3/4
U.A.L. Inc.	19 7/8	19 1/8
Union Carbide	57 7/8	57 3/4
U.S. Steel	58 1/4	58 ..
Westinghouse	18 7/8	18 1/4
Xerox	70 5/8	70

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/6	10/6
1 dollar (en yens)	291 95	292 05

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	6 juin	9 juin
Valeurs françaises	130,3	129
Valeurs étrangères	127,4	127,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	75,5	74,9

...URSE DE PARIS — 9 JUIN — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Omnium...	.	27 35
Providence S.A.	192	193 ..
Révillon	450	437 .
(Ny) Stade	..	117
Santa-Fe	46 20	46 55
Saffo	C 72	72 .
Sofimex	408	405
Cambodge	44	43 20
Clause	370	381 ..
Indo-Hévéas	88 .	87
Agr. Ind. Madag.	.	33 .
Mimot	o 23 80	23
Padang	.	68 10
Salins du Midi	168 .	170 90
Aliment. Essent.	40 90	41
Allobroge	216	220
Bananía	249 50	240
Fromage Bel	o 91	90
Berthier-Savoie	751	762
Cédis	550	550
(M) Chambourcy	..	158
Compt. Moderne	195	208 .
Docks France	215 10	215
Economats Centr.	378	372 .
Epargne	197	198
Fr. Paul-Renard	242	o242
Générale-Aliment.		61 .
Gevrain	218	218
Goulet-Turpin	131	131 .
Lesieur (Cie fin.)	220	215
Gr. Moul. Corbeil.	162	160
Gr. Moul. Paris	258 80	259 80
Nicolas	327	327 .
Piper-Heidsieck	316	316
Potin		336 10
Rochefortaise	155	157
Roquefort	266	269
[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
De Dietrich	412	413
Duc-Lamothe	270	278
E.L.M. Leblanc	..	258
Ernault-Somua	257	259 90
Facom	495	499
Forges Strasbourg	57 .	57 80
(Li) F.B.M. ch. fer	122 .	121
Frankel	418	418
Huard-U.C.F.	171	175
Jaeger	.	168 60
Luchaire	..	130
Manurhin	180	180
Métal Déployé	... ..	235 10
Modella		91 20
Nodet-Gougis	..	94
Peugeot (ac. ant)	198 50	200
Ressorts-Nord	40	40
Roffo	..	73 20
S.A.F.A.A. Ap. Aut		83
Safam	21 50	21 20
Sicli	103 50	107 60
Soudure Autog.	227 10	226
S.P.E.I.C.H.I.M.		144
Stein et Roubaix	126	124
Stokvis	91 ..	93 80
Titan-Coder		
Trailor	530	530
Virax	84	84 60
Chant. Atlantique	260	259
At. Ch. Loire	46 10	46
France-Dunkerque	57 70	56 70
Ent. Gares Frig.	150 50	150
Indus. Maritime	250	254
Mag. gén. Paris	125	125
Cercle de Monaco	41 80	41 10
Eaux Vichy		316
[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lorilleux-Lefranc	217	209
Novacel	136 30	136
Parcor	421 ..	425 ..
Quartz et Silice	73 30	73 .
Reti	228	226
Ripolin-Georget		57
Rousselot S.A.	440	450
Soufre Réunies	188	188 50
Synthelabo	458	455
Thann et Mulh.	76	C 79
Ofiner - S.M.D.	112 10	111
Agache-Willot	40 30	40 30
Fourmies-S.F.R.F.	32	52
Lainière-Roubaix	o 45 50	45 10
Roudière	391	389
Saint Frères	21	21
Timwear		14 85
M. Chambon	...	132
Delmas-Vieljeux	185 10	190
Messag. Marit.	o 33 30	32 20
Nat. Navigation	83 10	80 60
Navale Worms	106	102 50
Saga	53 70	53 90
Transat (Cie Gle)	82	95 .
C.G.T.A.P.	... ..	39 90
S.C.A.C.	90	90 10
Steml	285	285 .
Tr. C.I.T.R.A.M.	d 80	d 80
Transport Indust.	112	112 80
(Li) Baignol-Farj.	68	68
Bis S.A.	280	290
Blanzy-Ouest	...	174
La Brosse	.. ..	83
Cigarettes Indo.	125	125 50
Degremont	165	161
Deng-Trieu		150
[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Akzo	. ..	68 80
Dart Industries	...	C184 ..
Foseco	16 80	17
Gevaert	...	134 40
Glaxo	41 50	40 50
Grace and Co.	C115	115
Pfizer Inc.		137 50
Procter Gamble	397 ..	389 .
Courtaulds	.. ..	11 80
Est Asiatique	111	C112
Canadian Pacif.	58	60 50
Wagons-Lits	91	93 .
Barlow-Rand	17 10	17 30
British Am. Tob.	30	29 70
Suéd. Allumettes	91 50	91 20

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	....	1066
Cellulose Pin.	125	129 50
Coparex	343 60	340 .
Dofan		62
Esco	383	383
Eurafrep	1483	1451
Francarep	87 50	88 90
Intertechnique	155	146 ..
Locatel	747	738
Métall. Minière	68 ..	68 50
Promoptia	d288	308 .
Sab. Mer. Cor.	... .	156
S.P.R.	...	160
Tranchant Electr.	..	- 27
Ufimex		130 ..
Oce v. Grinten	275 .	268

OBLIG. ECHANG.
Valeur d'échange au 9-6
U.C.B. :
Val. de 2 actions, soit.. | 704 ..

SICAV

Plac. Institut.	11911 31	11508 61
1re catégorie	9975 43	9778 84
[illegible]		

[illegible]

MARCHÉ A TERME

...tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote ... dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer ... cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
	4,50 % 1973	512	514 80	514 50	516
	C.N.E. 3 %	1219	1233 50	1232	1235
	...frique Occ.	361	364 50	362 50	363
	...ir Liquide	357	359 90	359 80	358 10
	...s. Part. Ind	70 30	70 30	70 30	70 05
670	Cie Gle Eaux	693	690	686	687
106	Electro-Méc.	105 10	110	110	...
298	Eng. Matra	283	266	269	290
187	E. J. Lefebvre	180	181 80	181 50	184
63	Esso S.A.F.	63 40	62 90	63 60	61 70
168	Eurafrance	168 10	169 50	169 50	166 20
173	Olida-Caby	160	163 50	163 50	162 ..
75	Opfi-Paribas	74	74 50	74 50	75
20	Paris-France	119 50	117 10	117 10	117
132	Patern. S.A.	127 20	128 20	128 20	125 70
245	Talcs-Luz.	248	238	245	235 10
435	T.R.T.	438	435	435 50	428 20
950	Tél. Electr.	548		947	947
750	Tél. Ericss.	723	760	748	772
85	Terres Roug.	88	86 50	86 50	* 67 75
200	Thomson-Br.	198 50	193 50	193	*210
151	U.I.S.	152	152 30	152 30	152 20
182	Gen. Electric	188 50	194	193 90	190 10
182	Gen. Motors	179	C183 50	183 50	184
23	Goldfields	24 40	23 47	23 45	23
48	★ Harm. Co.	44 20	44 30	44	44 ..
228	Hoechst Akti	274 50	228 50	228 30	228 90
2	Imp. Chem.	27 10	27 40	27 40	27
112	Imperial Oil	115 90	116 70	116 80	117 .
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
410	East. Kodak	418	427 50	427 50	424
66	East Rand	59 90	61 30	61 10	61
235	Ericsson	230	227	226	225
320	Exxon Corp.	353	C362 ..	362	360
152	Ford Motor	149	149 80	149 80	157 10
170	Free State	158 50	158 80	158	156 60
173	U. Min. 1/10	174 90	C174	174 80	174 10
270	West Drief.	268	263	264	262
116	West Deep	112 10	112 ..	112	112
205	West Hold.	199	201	201	200
3 50	Zambia Cop.	3 45	3 45	3 45	3 40

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 036	4 046	4 01
Canada ($ can. 1)	3 932	3 956	3 98
Allemagne (100 DM)	171 670	171	170 50
Belgique (100 fr.)	11 529	11 03	11 06
Danemark (100 krd.)	74 420	74 250	74
Espagne (100 pes.)	7 227	7 193	7 20
Grande-Bretagne (£ 1)	9 370	9 400	9 3-
Italie (100 lires)	0 645	0 487	0 64
Norvège (100 krs.)	82 050	82 500	82
Pays-Bas (100 fl.)	167 650	166 800	170 25
Portugal (100 esc.)	18 850	18 100	19 20
Suède (100 krs.)	102 780	102 250	102
Suisse (100 fr.)	160 650	160 500	16 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/6
Or fin (kilo en barre)	21900	21950 .
Or fin (kilo en lingot)	21995	21200 .
Pièce française (20 fr.)	239 90	239 90
Pièce française (10 fr.)	168 55	168 90
Pièce suisse (20 fr.)	228 90	229 60
Union latine (20 fr.)	208 50	208
Souverain	208 30	209 60
Pièce de 20 dollars	1008 40	1008 40
Pièce de 10 dollars	600	500 20
Pièce de 5 dollars		.. .
Pièce de 50 pesos	886	890 60
Pièce de 10 florins	196 30	198 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 8-9-10 juin 1975 a été tiré à 539 974 exemplaires.

A B C D F G H

Trente-huit morts quatre-vingt-deux blessés

UNE CONFUSION DANS LES HORAIRES EXPLIQUERAIT LA COLLISION FERROVIAIRE DE WARNGAU EN BAVIERE

Une mauvaise interprétation de l'horaire d'été par un chef de gare est peut-être à l'origine de la collision ferroviaire qui a fait trente-huit morts et quatre-vingt-deux blessés, le dimanche 8 juin, à Wargau, en Bavière. Les de x express circulaient sur une voie unique. L'un avait quitté le villag• de Schaftlach à 18 h. 28, l'autre le village de Warngau à 18 h. 27. D'après l'indicateur, les deux trains étaient attendus en gare à l'autre bout du tronçon à ligne unique à 18 h. 33, de telle sorte qu'en se conformant à leurs *horaires officiels, une collision était* inévitable.

Le chef de gare de Warngau était rentré, le 3 juin, d'un congé d'un mois, trois jours après l'entrée en vigueur du nouvel horaire d'été. Il n'avait pas été informé que, contrairement aux indications de cet horaire, il devait retenir le train venant de Munich, jusqu'à ce que le train remontant vers le nord soit passé. Il n'existe pas, sur ce tronçon de voie unique, de dispositif de sécurité automatique fermant la voie au train qui se présente dans un sens si un autre convoi s'est déjà engagé en sens inverse. — (A.F.P.)

● *Autocar contre camion citerne : vingt morts au Kenya.* — Vingt personnes auraient péri brûlées vives dans un accident d'autocar survenu le dimanche 8 juin sur la route reliant Nairobi à Mombasa, au Kenya, ce véhicule étant entré en collision avec un camion citerne. Seize autres passagers, dont six dans un état critique, ont été transportés à l'hôpital. — *(A.F.P.)*

LES ENTRETIENS DU PRÉSIDENT FORD ET DE M. RABIN

Israël serait prêt à réviser son attitude au cas où l'Égypte ferait de nouvelles propositions

Neuf jours après la rencontre à Salzbourg des présidents Ford et Sadate, le premier ministre israélien, M. Rabin, arrive, ce *mardi* 10 juin, à Washington où il va s'entretenir avec le chef de la Maison Blanche. Auparavant, le gouvernement de *Jérusalem* a annoncé, à l'issue d'une réunion qui a duré six heures et demie, qu'il n'assouplirait pas sa position sur un règlement avec l'Egypte. Il s'est cependant déclaré prêt à réviser son attitude au cas où Le Caire ferait de nouvelles propositions, les conditions posées par Israël en mars dernier *« demeurant valables ».* A son avis, un accord partiel, sous les auspices des Etats-Unis, *« est le seul chemin réaliste qui mène à la paix ».* Israël souhaite pourtant négocier des traités de paix avec tous ses voisins et participera à la conférence de Genève si *elle* est convoquée à nouveau.

La décision du cabinet a été prise à l'unanimité. Auparavant, quatre des vingt ministres avaient pris position pour un règlement global et suggéré qu'Israël négocie avec *« une représentation palestinienne autorisée »* qui reconnaîtrait l'existence de l'Etat juif. Ils avaient également proposé que l'« *autonomie municipale* » soit attribuée au secteur arabe de Jérusalem. Les propositions des minoritaires ont été adjointes au communiqué, ce qui est une nouveauté.

Le président syrien en Jordanie

Le séjour à Paris de M. Shimon Peres suscite de nombreux commentaires. Les divergences essentielles entre la France et Israël portent sur la question palestinienne, a déclaré en substance à Tel-Aviv le ministre israélien de la défense.

Les capitales arabes déploient elles aussi une grande activité diplomatique. C'est ainsi que *M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien* des affaires étrangères, est arrivé ce mardi à Londres. Le même jour, le chef de l'Etat syrien, M. Hafez El Assad, arrive en Jordanie. C'est la première fois depuis l'avènement au pouvoir à Damas du parti Baas, en mars 1963, qu'un président syrien se rend en voyage officiel à Amman. Quant au ministre syrien des affaires étrangères, il est attendu le 20 juin à Washington pour y rencontrer MM. Ford et Kissinger.

Dans la presse

« L'ÉQUIPE » N'A PU PARAITRE MARDI

M. Jacques Goddet, directeur de *l'Equipe*, dans un communiqué publié mardi, *« s'excuse auprès de ses lecteurs d'avoir été dans l'impossibilité de paraître à nouveau ce jour.*

» Une grève a, en effet, été décidée dans ce journal en toute dernière heure par la Fédération française des travailleurs du livre C.G.T., la direction ayant estimé que la vocation de l'Equipe *devait lui interdire de se laisser entraîner à insérer les communiqués concernant les conflits actuels de la presse, surtout lorsque ceux-ci ont un caractère polémique ».*

Rappelons qu'un incident semblable (refus d'insérer l'intégralité d'un communiqué du Livre) avait été le détonateur du conflit au *Parisien libéré*.

● *Les rédacteurs du Figaro* ont tenu, lundi 9 juin, une réunion d'information sous l'égide de la Société des journalistes, après la nouvelle offre de rachat qu'aurait faite M. Robert Hersant de l'ensemble des parts de propriété du quotidien détenues par M. Jean Prouvost. Il se confirme, en effet, que M. André Bettencourt, après étude du dossier, a renoncé à se porter acquéreur.

Sans émettre de nouveau vote, il s'est dégagé un consensus parmi les rédacteurs pour s'en tenir à « *l'opposition formelle* » à M. Hersant exprimée dans une motion, votée le 19 avril. La rédaction du *Figaro* souhaite que M. Prouvost diffère sa décision et se propose de procéder aux investigations nécessaires pour essayer de trouver un autre acquéreur.

● *L'état de santé du général Stehlin.* — Après l'accident de la circulation à Paris, dont a été victime, vendredi soir 6 juin, le général Paul Stehlin, député non-inscrit de Paris (*le Monde* daté 8 et 9 juin), l'hôpital Cochin a publié lundi 9 juin le bulletin de santé suivant : *« L'état du général Stehlin ne présente aucune amélioration au plan des problèmes respiratoires et cardiaques. L'état comateux persiste. La respiration et la nutrition sont entretenues artificiellement. Le pronostic demeure très réservé. »*

● *L'Union soviétique a lancé une sonde interplanétaire d'un type nouveau,* le dimanche 8 juin, en direction de la planète Vénus, appelée Venera-9. Le précédent tir remonte à 1972. Venera-9 arrivera à proximité de la planète en octobre prochain et complétera les renseignements sur l'atmosphère et le sol vénusiens recueillis depuis 1970 par les sondes soviétiques.

● *M. Patrice des Moutis demande sa mise en liberté.* — Interrogé vendredi 6 juin par M. Jean Michaud, premier juge d'instruction à Paris, M. Patrice des Moutis, inculpé de tentative d'escroquerie et d'infraction à la législation sur les courses de chevaux, a demandé sa mise en liberté. Le magistrat doit statuer sur cette demande avant mercredi.

CONTRAVENTIONS EN HAUSSE POUR FAVORISER LES TRANSPORTS EN COMMUN

Les automobilistes qui stationneront dans les couloirs réservés aux transports en commun paieront une amende de 250 F, à partir du jeudi 12 juin. S'ils omettent de s'en acquitter dans les délais prévus, l'amende atteindra 400 F. D'autre part, les contraventions pour circulation dans les couloirs réservés s'élèveront à 120 F (en cas de non-paiement, amende pénale de 150 F).

Les autres amendes pour infraction aux arrêtés municipaux sur le stationnement passent de 20 à 25 F (amende pénale de 35 F) ; pour infraction au stationnement payant, de 40 à 50 F (amende pénale de 70 F).

Enfin, les automobilistes qui auront déjà fait l'objet de quatre condamnations pour infractions diverses ou seulement de deux condamnations pour stationnement dans les couloirs réservés seront passibles d'une amende pénale de 600 à 1 000 F.

Ces dispositions attendues depuis le décret du 7 mars dernier ont pour but principal, selon le gouvernement, de développer l'usage des transports en commun dans les villes.

CITROËN ACCEPTE DE DIFFÉRE[R] LA LIQUIDATION DE MASERA[TI]

Citroën a donné son accord a[u] gouvernement italien pour repousse[r] de quelques mois la liquidation d[e] sa filiale italienne Maserati. Ce déla[i] devrait permettre de mettre sur pie[d] une solution de reprise de Maserat[i] qui emploie huit cents personne[s] dans son usine de Modène, soit pa[r] une firme privée, soit par l'Eta[t] italien. Il ne semble pas toutefoi[s] que la décision de Citroën concernant l'arrêt d'activité des usines ai[t] été modifiée. Maserati construira le[s] véhicules qui lui restent en commande, puis devrait cesser la fabrication, seuls les services d'après-vente et de pièces détachées restan[t] assurés. M. Carlos Donat Cattin ministre italien du travail, a annoncé que les salariés de Maserat[i] seront pris en charge par la caiss[e] d'aide aux chômeurs pendant l[a] période séparant la cessation d'acti[vité] et la reprise éventuelle d[e] Maserati.

LA SOCIÉTÉ CROZATIER-MEUBLE[S] CONNAIT DE GRAVES DIFFICULTÉS

La société Crozatier Meubles, qu[i] est spécialisée dans le commerce d[e] l'ameublement, connaît de grave[s] difficultés de trésorerie et pourrai[t] être amenée à déposer son bilan. Une ordonnance du tribunal d[e] commerce de Paris a désign[é] Mᵉ Champagnon, administrateur judiciaire, pour assurer la gestion provi[soire] de la société qui emploie deu[x] cent cinquante personnes.

